

CENTRE TECHNIQUE NATIONAL

D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES HANDICAPS ET LES INADAPTATIONS
2, RUE AUGUSTE COMTE -92170 VANVES.

DEUX CANTONNIERS EN SERVICE SOCIAL

Ils utilisent d'abord les ressources des gens.

Par
Allain HOUARD
et
Francois DUFFETELLE

* Cette étude n'a pu être réalisée qu'avec le concours actif :

- des Habitants des cantons de CONTY et DISEMONT,
- des Membres des ATELIERS DU VAL DE SELLE
- des Enfants de la Lune
- de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale de la Somme,
- des services sociaux de la Mutualité Sociale Agricole de la Somme
- des Membres de l'Association Populaire des Cantons
- de la Caisse d'Allocations Familiales du département de la Somme

SOMMAIRE

Tous les cas personnels cités dans cet ouvrage ont été reconstitués à partir de situations réelles. Ils ne sauraient en aucun cas représenter des personnes existantes.

<u>AVANT-PROPOS</u>	p. 1
---------------------------	------

PREMIERE PARTIE

<u>LES QUELQUES IDEES SIMPLES QUI ONT PRECEDE NOTRE DEMARCHE</u>	p. 21
<u>I - UNE SOLITUDE DE PLUS EN PLUS ENVAHISSANTE</u>	p. 25
1.1. - La solitude particulière du soigné social.....	p. 26
1.2. - La solitude non désirée crée des interventions.....	p. 28
1.3. - La solitude et l'inadaptation.....	p. 29
<u>II - QUELQUES ASPECTS GLOBAUX DE L'ACTION SOCIO-ÉDUCATIVE</u>	
<u>RAPPEL SOMMAIRE DE QUELQUES DONNÉES</u>	p. 33
<u>III - POSITION DU PROBLÈME</u>	p. 37
3.1. - Le client dépossédé.....	p. 37
3.2. - La recherche des situations déficitaires est la condition première du travail social.....	p. 39
3.3. - La désorientation professionnelle du travailleur social.....	p. 40
<u>IV - QUELQUES EFFETS DITS "PERVERS" DE L'ACTION SOCIALE AU NIVEAU D'UN CANTON RURAL</u>	p. 45
<u>V - LES OBJECTIFS DE NOTRE EXPÉRIENCE</u>	p. 61
5.1. - Les premiers jalons de l'expérience.....	p. 63
5.2. - Quelles sont donc les tendances de ce que nous voulions faire.....	p. 67
5.3. - Quels sont les "outils" dont nous disposons.....	p. 68
5.4. - Que proposons-nous en résumé.....	p. 69

DEUXIEME PARTIE

LES CANTONS..... p. 71

I - REMARQUES D'ENSEMBLE SUR LE RÔLE DES PARTENAIRES SOCIAUX..... p. 75

- 1.1. - L'appel au spécialiste devient une fin en soi..... p. 78
- 1.2. - La recherche de l'effet vitrine..... p. 79
- 1.3. - L'éducation spécialisée dans le canton..... p. 80
- 1.4. - Une autre façon de regarder les cantons..... p. 83

II - LE CANTON D'OISEMONT..... p. 85

- 2. 1. - Habitat..... p. 86
- 2. 2. - Démographie..... p. 88
- 2. 3. - Panorama économique..... p. 89
- 2. 4. - L'agriculture..... p. 90
- 2. 5. - Industries..... p. 91
- 2. 6. - Les migrations professionnelles..... p. 92
- 2. 7. - Artisans et petits commerçants..... p. 94
- 2. 8. - Les communications..... p. 94
- 2. 9. - L'équipement public..... p. 95
- 2.10. - Ressources sociales disponibles..... p. 96
- 2.11. - L'enseignement..... p. 96
- 2.12. - Les conseillères d'éducation populaire..... p. 98
- 2.13. - Les associations..... p. 101

III - LE CANTON DE CONTY..... p. 105

- 3. 1. - Des vallées pleines de charme..... p. 105
- 3. 2. - Un dialogue mouvementé avec AMIENS..... p. 106
- 3. 3. - Une assez bonne résistance d'ensemble..... p. 108
- 3. 4. - Des communes jeunes et des communes vieilles..... p. 109
- 3. 5. - Une structure socio-professionnelle marquée par
l'influence de la ville..... p. 110
- 3. 6. - Un bon niveau moyen de formation..... p. 111
- 3. 7. - Une activité agricole intense..... p. 111
- 3. 8. - Une forte régression des activités industrielles..... p. 113
- 3. 9. - Le problème du rayonnement de CONTY..... p. 115
- 3.10. - Une vie associative exceptionnelle..... p. 117
- 3.11. - Conclusion..... p. 120

IV - LES JACHÈRES..... p. 123

TROISIEME PARTIE

<u>LES GENS EN QUESTION</u>	p. 129
<u>I - DES POPULATIONS</u>	p. 131
1.1. - La politique d'aide sociale à l'enfance.....	p. 133
1.2. - Aide sociale à l'enfance.....	p. 146
1.3. - Les circonscriptions.....	p. 150
1.4. - Quelques chiffres.....	p. 152
<u>II - DES HISTOIRES DE VIE</u>	p. 155
2.1. - Marie.....	p. 156
2.2. - Madame F.....	p. 187
<u>III - DES SITUATIONS A PROBLÈME</u>	p. 201

QUATRIEME PARTIE

<u>PRISE EN COMPTE DE LA DEMANDE</u>	p. 219
<u>I - UNE DEMANDE TRÈS DIVERSE QUI PORTE AUX ÉCHANGES</u>	p. 221
<u>II - UN PROJET SOCIO-ÉDUCATIF POUR LES JEUNES EN DIFFICULTÉ ET D'AUTRES BASES D'ACTIVITÉ</u>	p. 227
2.1. - Détechniciser l'action éducative.....	p. 227
2.2. - Création d'un "ailleurs" socio-éducatif.....	p. 230
2.3. - Une animation conçue pour exploiter les ressources de la population.....	p. 231
<u>III - QUELQUES RÈGLES D'ACTION</u>	p. 235
<u>IV - QUELQUES DONNÉES D'UNE STRATÉGIE SOCIO-ÉDUCATIVE DE CANTON</u>	p. 247
<u>V - LE BÉNÉVOLAT</u>	p. 257

CINQUIEME PARTIE

UNE ACTION SOCIALE DE CANTON..... p. 267

I - L'ANIMATION A OISEMONT..... p. 269

1.1. - Changement d'acteur..... p. 269

1.2. - Assurer la transition..... p. 274

1.3. - Le démarrage de l'action..... p. 276

II - LES ENFANTS DE LA LUNE..... p. 297

2.1. - L'initiative d'Allain HOUARD..... p. 297

2.2. - Les débuts du cirque..... p. 298

2.3. - Les grandes étapes..... p. 300

2.4. - La notion de temps..... p. 305

2.5. - La foi..... p. 305

2.6. - "Si tu veux tu peux"..... p. 307

2.7. - Les Enfants de la Lune et le handicapé..... p. 309

2.8. - Le questionnement des Enfants de la Lune..... p. 310

III - LES ATELIERS DU VAL DE SELLE..... p. 313

SIXIEME PARTIE

LE SENS DE LA SOLIDARITE CANTONALE..... p. 327

AVANT-PROPOS

Paradoxalement, n'y a-t-il pas lieu d'être satisfait de n'avoir pas réussi malgré de longs efforts à faire de l'entreprise innovante conduite par l'équipe d'Allain HOUARD dans deux cantons proches d'AMIENS, une recherche en bonne et due forme. Aussi bien la monographie qui en est tirée, riche mais approximative, ne prétend elle pas à la scientificité, se voulant mémoire empirique et subjective d'une expérience longue et complexe.

C'est que l'innovation suppose une conduite créative, une imagination, une persévérance sans défaut. Ceux qui s'y lancent lui doivent tout. Ils deviennent de ce fait incapables d'entrer dans un mode de fonctionnement où toute leur énergie, leur savoir faire, leurs actes quotidiens ne seraient pas consacrés à la réalisation de l'objectif qu'ils se sont fixé. Cet objectif comporte nécessairement une part considérable d'originalité, en tout cas une singularité certaine par rapport aux pratiques courantes dans le même domaine. Il faut sans cesse que, dans cette entreprise novatrice, l'esprit pionnier l'emporte sur celui de connaissance et, partant, qu'aucune distraction ne vienne, en artefact, troubler l'homogénéité d'un projet qui demeurera longtemps fragile et dont l'aboutissement exigera des conduites partisans.

L'innovation n'est pas une expérimentation, tant s'en faut, même si elle est la mise en oeuvre d'une théorie. Il y manque l'essentiel. C'est-à-dire d'une part l'objet construit de recherche littéralement insaisissable tant qu'il s'agit tout au long du projet de multiplier les variables à l'essai qui sont en dépendance étroite avec la finalité d'une institution elle-même en devenir. D'autre part il y manque généralement un observateur non engagé.

Il serait donc abusif d'appeler action-recherche ce qui est l'histoire d'une intervention.

Par contre, l'innovation procède trop souvent de l'éphémère et du secret. Elle ne livre pas de trace. Elle se développe pour elle-même et devient aisément exclusive sauf dans le cas où, fortuitement, la renommée s'en emparant, elle se transforme sans coup férir en modèle immédiatement déformé par ceux qui s'y réfèrent en vue d'introduire le changement dans leur propre pratique.

"Eppur si muove" disait déjà GALILÉE. Ainsi, souvent à l'encontre des pratiques orthodoxes, l'essai novateur "tourne" bien. Mais il trouve aussi, parfois très vite, son allure de croisière, instituant là où il s'est installé de nouvelles techniques. Celles-ci banalisées subissent l'usure de la routine puis le dépérissement, faute de recevoir des informations originales qui actualiseraient l'innovation d'hier pour répondre aux demandes de demain.

Comment faire pour que l'oubli ne suive pas l'innovation. Pour que la construction d'un système inédit ne passe pas inaperçue. Ni qu'elle soit, au mieux, noyée dans les annonces quotidiennes, au pire, défaite par le temps après un succès plus ou moins durable mais toujours épisodique, car la réussite y est par trop liée aux personnalités qui l'ont promue, lesquelles ne savent pas toujours organiser des relais institutionnels impérissables.

Donc l'innovation ne tient pas chronique et ne se prête pas, nous l'avons dit, à l'organisation classique d'une recherche dont elle constituerait l'objet. Par ailleurs, hors quelques plaidoyers administratifs utilitaires établis pro domo, rien ne transpire d'une démarche d'essai qui ne laisse aucune trace écrite naturelle.

C'est dans cette perspective visant à connaître puis à diffuser une démarche d'action sociale originale, que le Conseil d'Administration du C.T.N.E.R.H.I. a décidé, passant outre au scepticisme de son Conseil de Recherche, de soutenir l'expérience d'Allain HOUARD et de ses collègues décidés à montrer que dans le lieu étroit d'un canton, les ressources humaines de ceux qui sont en difficulté pouvaient être utilisées en premier pour leur venir en aide.

Ce soutien financier inconditionnel du C.T.N.E.R.H.I., en ce qui concerne la poursuite de l'action, n'a connu qu'une exigence. Celle de recevoir, en retour, un document construit mémographiant l'essentiel de ce qu'une équipe s'est attachée à promouvoir avec l'accord et l'appui actif de la D.D.A.S.S. dans les cantons de CONTY et de OISEMONT proches d'AMIENS.

Ce document, c'est évident, ne comporte pas ce qui aurait pu en faire la monographie exhaustive, multiforme et méthodique d'un projet d'action sociale globale mis en oeuvre dans une perspective nouvelle auprès d'une population déterminée et circonscrite.

L'intention des auteurs était pourtant de tenter une mise à plat de leur pratique inventive poursuivie quatre années durant. Ils ne l'ont pas réussi, mais c'est peut-être mieux ainsi, dans la mesure où, livrant au regard extérieur leur produit, ils en ont affirmé la promotion par des développements comportant un "argumentaire", c'est-à-dire une représentation guidée, tout en lui assurant un territoire par la polémique, c'est-à-dire une dénonciation des pratiques jusqu'alors instituées.

"Défense et illustration d'une méthode de travail social sous initiative contrôlée dans des collectifs utilisant la force induite par des énergies individuelles cumulées au profit d'une clientèle "auto-satisfaite" au sens plein du terme". C'est ainsi que l'on pourrait recevoir le texte que nous propose l'Association des Cantons. Mais ce serait le considérer dans sa dimension la plus étriquée. Son ambition est plus grande. L'étude cherche à prendre de la distance par rapport aux problèmes sociaux qui sont soulevés dans les lieux qu'elle aborde, par rapport aux solutions qui sont envisageables ou pratiquées, par rapport aux innovations que les auteurs ont introduites. D'où un certain dogmatisme du propos qui se veut philosophie en action. D'où également des notations et des observations parfois elliptiques par lesquelles les auteurs énoncent leur doctrine.

Tel quel, ce travail est un tout. Il ne faut pas le saisir par le détail car il perd sa signification de témoignage où se côtoient sans cesse le pathétique et le pragmatique qui donnent l'un et l'autre son sens à l'entreprise dont il est ainsi rendu compte.

Ceci étant, que nous apporte ce document ? Quelle leçon de chose développe-t-il à l'usage du travailleur social, à l'égard de l'utilisateur de ce travail, à l'égard du politique vigilant et scrupuleux qui doit être à l'écoute des populations ?

Sous diverses formes, le texte fournit des données et des indications à plusieurs niveaux de compréhension et d'orientation.

En premier lieu, et c'est d'une importance considérable, nous accédons à la géographie de l'unité territoriale, de la zone dans laquelle se passe l'action. Notre époque, si férue d'"écologie" a oublié ses géographes quand

il s'est agit d'appréhender, en situation, l'homme en difficulté. Or nos géographes actuels sont autant et plus que d'autres, notamment maints sociologues, en partie peu familiarisés avec cette approche, capables de s'aventurer dans la topologie des groupements humains, puis d'en dévoiler les détours. Nos travailleurs sociaux novateurs dans leur canton ont compris qu'il fallait réintégrer dans leur projet, la dimension géographique, qu'il fallait reprendre avant tout, point par point dans toute leur complexité, les composantes d'un milieu dont suivant l'une de leurs hypothèses de départ il y a lieu d'utiliser les ressources.

Qu'en est-il de ce point de vue dans ce qui nous est présenté ? Nous y avons une image d'EPINAL de la structure des cantons concernés. Cette représentation ne permet certes pas un inventaire exhaustif des ressources du canton en moyens d'action sociale. C'est dommage dans la mesure où l'idée de mobilisation des capacités du milieu doit avoir pour corrolaire la transparence du potentiel disponible. A quand des "inventaires", véritables "terrriers" d'une sécurité sociale générale ? Et quand verrons nous les instances élues des collectivités territoriales, grandes ou petites, s'engager dans le recensement permanent de l'actif socio-géographique sur lequel doivent s'appuyer les actions de transfert ou de compensation, les assistances d'une partie de la population au profit de l'autre, les rôles de chacun, du reste, n'étant pas à cet égard immuables ?

La description critique de la morphologie cantonale ne permet pas non plus suffisamment d'inscrire à sa juste place dans son contexte étroit chacun des systèmes spécifiques d'assistance. Nous aurions aimé que le "maillage" institutionnel soit rendu plus apparent, voire qu'il soit exprimé à partir de données plus triviales. Car enfin, nous savons, pour les avoir nous-même rencontrées dans ces deux cantons, tout le poids des diverses infrastructures chargées d'opérer dans cet endroit la régulation des populations à problème ou à "risque". Nous devinons bien, et les auteurs citant la lettre sublime d'un Conseiller Général malheureux d'avoir été court-circuité, nous en donnent témoignage, que les territoires et les pouvoirs, formant un véritable P.O.S., "Plan d'Occupation du Social", s'agitent sur place et amassent sous eux fébrilement comme des manchots empereurs serrés les uns contre les autres, leur couvée de clients. Mais l'institution spécialisée n'est pas seulement le fait d'un "establishment". Ce n'est pas en quelque

sorte une "tenure" aux mains d'une "aristocratie" installée dans des lieux qu'elle a investis et dont la dévolution lui est reconnue. C'est vraisemblablement l'économie entière d'un secteur qui trouve dans l'organisation de l'épiphénomène "handicap-inadaptation-pauvreté" matière à un consensus où le sens que la population "indigène" trouve à sa vie tient à des repères invariants au rang desquels figurent non seulement l'assistante sociale de la Mutualité Sociale Agricole, le tuteur aux prestations, l'éducateur en milieu ouvert, mais aussi l'affectation de moyens étroitement contrôlés dans les domaines de l'aide sociale polyvalente sous l'égide du tissu électif ou associatif.

Changer la place d'un pion ne doit pas être très facile dans ces conditions. L'étude nous livre ainsi quelques aperçus de cette construction locale dont les faiblesses mêmes n'en sont pas moins chacune le signe d'un choix et d'un ordre. Pour que le changement y intervienne en vue d'une amélioration du système en place, il faut idéalement que l'acteur du changement soit un autochtone sorti du rang, qu'il soit "poisson dans l'eau". Nous admettons mieux cette affirmation, tendancieuse au premier abord, si nous prenons en considération les éléments constitutifs d'un agglomérat de cinquante six communes plutôt homogène et traversé par des courants sociaux issus des façonnements que l'époque a produits en ce qui concerne les nouvelles pratiques agricoles, l'urbanisation, la paupérisation des revenus, l'abandon des idéologies collectives, la formation des jeunes, les regroupements de populations. Tels qu'ils figurent à présent dans leur géographie, ces cantons semblent atteints d'une maladie sociale de langueur à évolution lente. Cependant, ils entendent combattre celle-ci par une médecine douce, sans qu'un étranger bouscule le cours des choses par des agressions thérapeutiques aux vertus incertaines. Pas de chirurgie surtout, mais l'amorce d'un cycle de renaissance dont chaque citoyen peut se révéler porteur pour peu qu'il soit sollicité de la manière qui convient.

L'animateur, appelé parfois pour les besoins du texte "Travailleur Educatif et Social" (T.E.S) est ici, par postulat, le sourcier, le révélateur, l'initiateur d'une modification à l'échelle et à la convenance du canton dans l'état où celui-ci se trouve, site, économie, population, équipements, tout ensemble confondus. Lui faut-il pour cela à cet agent d'action sociale, une prédestination, un charisme quelconque ? Rien n'est moins sûr si l'on

comprend bien la démarche poursuivie à cet égard par les deux spécialistes "nés natifs" du lieu, qui se sont un beau jour installés à CONTY et OISEMONT dans le but d'y agiter autrement les gens et d'y promouvoir un mouvement original avec et pour ceux qui y éprouvaient quelques gênes d'origine et de gravité diverses.

Pour les comprendre, il nous faut faire deux parts entre ce qu'ils disent et ce qu'ils font.

Que disent-ils pour lever toute équivoque sur leur statut, leurs prétentions, leur position présente et à venir par rapport à ces deux cantons à qui ils veulent du bien mais qui ne les gratifient pas forcément en retour et dans lesquels ils ne s'installeront sans doute jamais à demeure ?

Ils dénoncent ce qui ne leur paraît pas convenir dans les interventions qu'ils repèrent au profit des gens en difficulté, puis ils énoncent les conditions du travail social tel qu'ils l'entendent et qu'il leur paraît acceptable par ceux auxquels il s'adresse. Prétention ? Pusillanimité ? Voire. Il ne s'agit pas d'être modeste ou non, mais de s'inscrire dans une logique. Or les prémisses, l'infrastructure et la dynamique de l'action médico-socio-éducative curative ou préventive sont manifestement à CONTY et à OISEMONT en porte à faux par rapport à la demande d'une clientèle définie. Vues cas par cas les interventions professionnelles des travailleurs sociaux apparaissent comme des cautères sur une jambe de bois.

Cruelle juxtaposition. D'un côté, un équipement pléthorique, un plateau technique sophistiqué dont la disponibilité n'est pas discutable, non plus que son zèle à multiplier les actes. Chacun de ceux-ci devrait par son impact différencié s'attacher à satisfaire un besoin déterminé. Or les chercheurs constatent que la plupart des actions entreprises tendent à favoriser la dépendance du client, son asservissement à un système d'assistance dans lequel le travailleur social lui-même est, de fait, la partie prenante la moins sevrable. Tout ceci a été dit et affirmé maintes fois sans qu'on puisse cependant tenir les effets pervers des institutions de protection pour substantiels, car, en fin de compte, les équipements de la collectivité publique possèdent une vertu de masse. Les effets en sont couramment mesurables à l'aune des populations considérées par cohortes sous l'angle

d'acquis vus grossièrement en terme d'hygiène (celle du trouble somatique ou mental, celle de l'acquisition et de l'activité, celle de la relation sociale). Des ratios investissements/produits peuvent en être tirés qui, en principe, permettent l'ajustement des politiques d'action sociale.

Mais comment savoir si le marteau pilon des équipements spécialisés ne sert trop souvent qu'à écraser délicatement une noisette de demande, gardant ainsi sa force potentielle inemployée, mais contribuant tout de même à la satisfaction générale à grossir le tas d'amandes mises à nu pulvérisées.

Or, confronté à ce plateau technique, voici "l'usager". Les enchaînements de sa misère sont inéluctables et pratiquement indestructibles, car ils procèdent d'une dynamique dans laquelle aucun des techniciens du social ne pénètre. C'est ce que font voir nos chercheurs de manière balbutiante, certes, mais tout à fait indicative.

Aurions-nous pu souhaiter dans l'idéal qu'en explorateurs méthodiques ces chercheurs procèdent sur des cas précis à la confrontation de deux sortes de "carrières". Celle du travailleur social installé à long terme dans ses parcours professionnels et personnels dont les agencements sont tout à fait descriptibles exhaustivement. Celle de quelques uns de ses clients habituels dont les évolutions obéissent à des déterminants tout aussi repérables.

Quid alors de la jonction des deux destinées ainsi décrites, de leurs croisements, de leurs parallélismes éventuels ?

Les chercheurs pris par l'action n'ont fait qu'effleurer cette démarche, indiquant simplement la voie à suivre pour entrer dans la connaissance de l'adéquation des dispositifs de protection sociale à l'interface intervenant/usager.

A cette phase de leurs travaux, ils n'ont formalisé aucune méthode pour réaliser cette confrontation. Cependant, à la lecture de l'ensemble de leur exposé, la réponse transparaît. Elle est à n'en pas douter dans cette nécessité démontrée, preuves à l'appui, de redonner à la population en cause son pouvoir d'initiative et son droit d'interpellation.

Pouvoir d'initiative par l'appropriation directe des moyens de la collectivité (y compris en personnels spécialisés) pour la réalisation d'objectifs strictement localisés. Droit d'interpellation par la mise en place d'un travailleur social généraliste élu, donc responsable, donc à la fois interrogateur et répondant. Nous y reviendrons.

Ayant repéré l'existant dans le domaine qui les préoccupe, les travailleurs éducatifs et sociaux "de canton" que nous pourrions appeler "cantonniers sociaux", se sont mis à l'oeuvre après une courte déclaration de principe qui leur tient lieu de doctrine provisoire. Celle-ci n'a du reste aucune valeur opératoire et n'est que l'expression sommaire d'une éthique. (Notons en passant combien la qualification pseudo-technicienne du travailleur social a occulté au fil du temps ses références et sa discipline, en un mot sa morale, par rapport à des règles de conduite dont le corpus devrait être édifié par chacun suivant une forme générale correspondant à la fois aux données de sa personnalité, à celle de son environnement, aux contraintes du champ qu'il choisit et du savoir faire dont il dispose).

L'animateur crée et stimule, c'est évident. La capacité de susciter des formes nouvelles est ici nodale, mais elle est recoupée en quelque sorte par une préoccupation sous-jacente qui commande la finalité de la démarche : préserver la part d'initiative des personnes en difficulté au profit desquelles l'animateur entreprend le lancement de structures inédites. Et l'une des conditions pour favoriser cette initiative réside dans la discrétion de l'animateur à l'égard des problèmes individuels, à son aptitude à définir et proposer un "ailleurs" où la personne en difficulté peut prendre place.

Ceci participe d'une psychologie dont les origines ressortissent à la sagesse des nations. Mais, aussi bien, l'opération de COUNTY n'est-elle pas un retour élémentaire aux sources pour faire jouer les ressorts d'une communauté restreinte ?

Quelques règles simples strictement observées suffisent à codifier la démarche socio-éducative, empêcher les dévoiements de l'entreprise d'innovation, éviter qu'elle ne soit un placage.

Outre ce qui précède, on peut noter, entre autre, à cet égard :

- Le déplacement des personnes vers des centres d'intérêt inhabituels permettant de récupérer une virginité sociale.
- L'utilisation du tissu associatif existant comme terreau naturel d'édification des organisations nouvelles.
- Le remplacement de l'offre de service ou d'aide par la demande.
- La circulation de l'information pour rompre les réserves ou l'isolement, réduire les adversités latentes ou manifestes dont celles des travailleurs sociaux en place.
- L'articulation des activités à des prestations "marchandes" non disponibles jusqu'alors et proposées par des structures non spécifiques.
- La création de besoins nouveaux provoqués dans la population par ensemencement.
- La passation de "contrats" adaptés aux activités en cours de promotion avec les édiles, les instances, les collectivités, et les participants eux-mêmes en fonction des circonstances et des négociations envisageables.
- L'effacement définitif ou intermittent de l'animateur en fonction du développement de l'expérience (qu'elle tourne court, qu'elle dégénère ou qu'elle tourne bien), afin de faire jouer la vitalité propre des acteurs naturels.

En réalité, les énoncés précités ne sont pas des prémisses, mais des constats. Ils sont à porter au compte des résultats premiers de l'expérience. Celle-ci a fait l'objet d'une description explicite qui constitue le corps central du compte rendu de cette animation cantonale globale.

Avant d'en dire quelques mots sans le trahir par un paraphrasage inutile tant il sonne juste, nous appelons l'attention sur un point capital de l'exposé qui nous est fait de cette expérience. Celui-ci n'a pas pour but de

mettre en valeur, voire de porter au pinacle, encore qu'elle soit exemplaire sous beaucoup d'aspects, la construction de quelques institutions plus ou moins originales. Beaucoup de communautés trouvent en elle-même les agents et les ressources d'un changement qui passe par le montage d'organisations imprévues mais fortement agissantes.

Ce qui est en jeu n'est pas du domaine exclusif de l'animation. Celle-ci n'est qu'un premier pas. Elle initie un processus au terme duquel les structures mises en place n'ont en elles-mêmes qu'une importance relative. Ces structures sont, dirait-on en langage d'aujourd'hui les "sponsors" d'une opération dont l'essentiel est l'utilisation des ressources propres des gens et l'utilisation des ressources du milieu en vue d'une auto-assistance viable et comportant ses propres régulations.

Dès lors, que ce soit par ateliers, par cirque ou journal local interposé, peu importe, pourvu que se mettent en place les équations : milieu = individu ; ressources de la collectivité = ressources personnelles. Le système s'il est producteur est validable. Par contre, tout système qui porte en lui sa mort, donc non durable de son propre mouvement est non avvenu et abandonné. Plus. Le retrait à terme de l'animateur médiateur est de règle quand bien même ce retrait amorcerait l'obsolescence de l'entreprise. Car le mouvement visant à l'utilisation systématique par les gens en difficulté des ressources personnelles et de celles du milieu relève avant tout de la mise en oeuvre d'une politique et non de procédés. Cette référence constante à la nécessité d'une politique cantonale d'action sociale à partir d'éléments spécifiquement locaux transparait dans toutes les expériences qui nous sont soumises ici. Cette dimension politique suppose que chaque entreprise intégrative des inadaptes ou des handicapés vise sans cesse à impliquer dans son mouvement tous ceux qui à la base détiennent démocratiquement les moyens et les pouvoirs sociaux. Tous ceux qui directement ou indirectement trouvent intérêt à participer au fonctionnement des structures intégratives des personnes en difficulté, structures dont le jeu banal ne procède d'aucun démarquage, ni d'aucun particularisme. Ainsi en est-il du cirque "Les enfants de la lune" dont il est question, lequel est autonome fonctionnellement et budgétairement, de ces "Ateliers du Val de Selle" aux fonctions multiples dans les intercalaires du tissu social qui rentabilisent les services rendus plutôt que de subventionner à fond perdu à la même place un C.A.T. banal.

Ce qui est en question, ce sont à la fois les entreprises et les personnes indissolublement liées dans un rapport étroit d'adéquation. Le lieu de la création de l'entreprise intégrative des personnes en difficulté ne se décrète pas. C'est par un ajustement progressif à ceux qui y adhèrent qu'il trouve sa raison d'être et sa force de croissance.

Prenons à cet égard la situation telle qu'elle s'est développée dans chacun des cantons.

Au départ dans chaque lieu nous avons un centre aéré qui, à la satisfaction générale, fonctionne l'été sous la direction de deux praticiens décidés à tester le développement de l'auto-assistance des personnes marginalisées ou handicapées dans une localité qu'ils connaissent intimement pour en être originaires.

A CONTY, Allain, sans abandonner l'animation du centre aéré, y accentue le développement d'un cirque d'enfants "Les enfants de la lune", et surtout se lance dans l'édification de toutes pièces d'un atelier hors norme pour handicapés. Ceci est très mobilisateur et immédiatement fascinant. En fait, par anticipation, il y a d'abord, création là, sui generis, d'un "espace de rêve", d'un "ailleurs" dans lequel se transportent instantanément d'une part la population directement concernée qui entre ainsi en espérance, d'autre part la population nantie, dont ce nouveau lieu abolit momentanément la gêne sociale par une réduction symbolique de l'inégalité.

Mettre en place, mettre en oeuvre ensuite à partir de là une entreprise viable, sera de l'ordre de la rigueur et de l'élan, de la débrouillardise et de l'invention technologique, voire de la bonne comptabilité et des agencements financiers astucieux. Non de la recherche improbable d'un consensus, car celui-ci est acquis d'emblée et développé au fur et à mesure des adhésions individuelles et collectives de la population et de ses élus.

A OISEMONT, Catherine persévère à partir du centre aéré. Elle tente d'en faire une unité motrice de l'utilisation des ressources des gens, et, à cet effet, d'envisager la création un peu abstraite d'une banque de ressources. Cela ne marche pas. Elle conclut : "Lorsqu'on a tendance à projeter ses

propres désirs, on s'aperçoit vite que les choses sont plaquées et non utilisées". Sur cet amer constat, elle quitte l'entreprise sans avoir enregistré un échec réel, certes, mais non plus sans avoir réussi à mettre en mouvement ceux qu'elle voulait aider et ceux qui leurs sont proches.

Son successeur opérera ce qu'il appelle un "changement de propriétaire". En fait, il introduira un changement radical dans l'imaginaire des habitants de son canton. Il va faire une sorte "d'intox" à l'audio-visuel. C'est par là qu'il trouve "l'ailleurs" dont nous avons parlé, et par là même le consensus grâce auquel il pourra, par la suite, enclancher maintes activités propres à requérir la participation assidue d'une majorité d'habitants dans la prise en main de la destinée des moins favorisés.

Pour une lecture utile du compte rendu des diverses expériences conduites sur le terrain de CONTY et de OISEMONT, il ne faut pas perdre de vue les données essentielles de l'innovation qui exige avant tout que soient réunies trois conditions sine qua non :

D'abord une projection de la population dans une sorte d'univers mythique, créé à son usage et duquel elle attend un bien être qui est d'abord symbolique.

Ensuite, la crédibilité du projet assurée par un garant issu de la population, un "enfant du pays", fut-il adoptif, original, peut-être, mais non suspect de tromperie même intellectuelle.

Enfin des gages matériels. L'opération doit pour agréger la participation de tous, "brûler ses vaisseaux", s'engager dans un irréversible qui comprend d'une part un risque d'entreprise, d'autre part des profits immédiatement visibles (ici une modification notable et personnalisée de la situation des handicapés les plus voyants).

Bien entendu, ces conditions ne peuvent être réunies et mises en oeuvre qu'au niveau d'une personnalité dotée de la foi du charbonnier. A cet égard, Allain et François sont porteurs, chacun à leur manière, de cette foi qui déplace les montagnes.

Si l'on regarde d'un peu près le rapport qu'ils font sur leurs prestations, on y pointe une véritable technique de l'effacement progressif des animateurs. Ceux-ci luttent autant pour décrocher et passer le relai qu'ils ont du faire d'efforts constants pour renverser le cours des choses et installer des organisations nouvelles. Par ailleurs, dans chacune de leurs entreprises, la place du client est centrale et leur action est finalisée de telle sorte que les glissements de l'auto-assistance des individus vers l'auto-assistance des institutions apparaissent immanquablement comme des perversions à combattre.

Mais ceci appartient tout de même aux aspects périphériques de l'expérience. Voyons ce que celle-ci recèle et en quoi elle est la confrontation de la personne en proie à des problèmes contingents ou endémiques avec ce que cette personne peut tirer d'elle-même et de son entourage pour "s'en sortir".

Et d'abord, quelles sont les situations en cause ?

Ici nous sont données deux "histoires de vie" dans un montage saisissant où nous voyons la replication infinie des incidents, des accidents, des malheurs et de la souffrance. La "circularité" des interventions d'action sociale habituelles a pour résultat naturel d'y conforter l'enfoncement progressif des personnes dans la répétition inévitable des situations négatives car la rupture n'y est pas introducible en l'état.

Ces histoires sont indicatives de ce qui intervient dans la majorité des cas, sinon dans tous. En effet, les situations à problème ont en commun la particularité d'être traitées de manière peu différenciée par les services spécialisés qui en privilégient l'approche par l'octroi d'une aide matérielle ou par des prestations de services. Or, au centre de chaque situation se trouve une problématique individualisable. Celle-ci refuse d'une part toute solution stéréotypée et s'accommode rarement d'autre part d'un changement qu'on pourrait appeler "externe". Pour que le changement vienne du "dedans", il faut d'abord y pénétrer, ensuite mettre en mouvement les personnes en cause. Il convient d'admettre que cela ne fonctionne pas dans tous les cas. L'échec existe à proportion de la difficulté. L'échantillon de population pris en charge dans les deux cantons de la recherche rend apparentes les limites intrinsèques de l'action socio-éducative. En fait,

pour beaucoup de cas, ce qui importe d'abord c'est de créer dans l'entourage un climat réceptif à ceux qui sont défavorisés, une sensibilité, sinon un consensus à partir duquel la participation des personnes handicapées ou inadaptées de la communauté même sous des formes spécifiques ne fera plus problème.

Introduire une rupture dans la répétition des problèmes personnels, c'est d'abord rompre les systèmes locaux de reproduction sociale.

C'est sous cet aspect qu'il convient de comprendre les opérations conduites par les éducateurs chercheurs de deux cantons de la Somme telles qu'elles nous sont restituées dans leur document final après quatre années d'effort.

Ici nous entrons dans l'attitude d'innovation plus que dans l'opération elle-même et dans les détails techniques de son montage. C'est d'une démarche dont il s'agit, non d'une technologie. Dès lors les réflexions qui accompagnent l'exposé monographique de chaque expérience ne sont pas à retenir comme recette ou comme conseil, ce qui serait inutilement prétentieux et hasardeux, mais comme l'expression "off" de l'acteur social du changement, soucieux sans cesse de ne pas se tenir en deça ou au delà de son but qui est l'utilisation des ressources personnelles et des ressources du milieu pour l'auto-assistance.

Ceci doit induire notre lecture du compte rendu des trois opérations principales dont l'intégration dans la vie des cantons de CONTY et de OISEMONT ne fait plus de doute aujourd'hui à quatre ans de leur démarrage.

Le Cirque. En véritable joueur de flûte de Hamelin, Allain y a drainé et entraîné les enfants du pays. C'est certain. Il ne s'en cache pas. Cette entrée en religion de bateleur, il la revendique car c'est la foi qu'il met en cause d'abord. Mais ce n'est pas tout, même si l'adhésion, la confiance, l'assistance mutuelle, la fête partagée sont au centre de l'affaire. Cela permet de construire un lieu où la communauté se retrouve, se reconnaît, trouve un accord et démontre qu'en dépit d'une adversité exceptionnelle, l'impossible devient faisable, qu'il est exportable et même vendable. Ce qui est a priori une gageure va donc s'inscrire petit à petit dans le rituel ordinaire de la vie sociale du canton. Si bien que l'ensemble de la société

de ce canton va finir par considérer comme "naturelle" l'activité exceptionnelle de ses ressortissants les plus démunis qui, partis de rien, peuvent, c'est prouvé, trouver leur place. Ainsi en est-il éventuellement de tout handicapé. Et ceux-ci trouvent dans l'activité ludique du cirque une place qui n'est pas dérangement, prélude à une insertion plus banale dans le tissu du canton.

Comment dès lors ne pas admettre dans le rang, celui qui, avec d'autres, contribue à la notoriété de la communauté dans cette vitrine qu'est le cirque local ?

Allain a si bien compris l'importance pour la constitution de l'idéologie communautaire de ce vecteur, de ce "sponsor" comme on dit de nos jours qu'est cette troupe saltimbanque aux emplois infinis mais matériels et circonscrits. Cette structure de rêve est porteuse de l'imaginaire de la population circonvoisine, même non directement concernée. Il va donc s'employer méthodiquement, quatre années durant, à en stabiliser la destinée, non pour la pérenniser, mais pour en faire une sorte de moteur du changement. C'est ceci l'important de ce qu'il nous livre. Non le cirque, mais l'intégration du cirque à la mouvance cantonale, dans ses lieux, et dans ses saisons. Le mouvement se prouve en marchant. L'innovation aussi. Derrière l'aventure à la portée de tous les aventuriers, fascinante pour tous les petits croisés qu'elle entraîne sans peine à la mesure de leurs espérances insatisfaites, l'homme du changement et de la modification doit trouver et inscrire le durable. Celui-ci s'édifie au prix d'une logique et d'une persévérance sans lesquelles la construction s'effondre. A cet égard, la saga du cirque de COUNTY ne mérite notre attention que si nous y lisons clairement la trame et la dynamique d'une entreprise qui finit par atteindre son allure de croisière.

Au demeurant, nous n'y voyons personnellement rien de plus et rien de moins que les ingrédients ordinaires de la constitution traditionnelle des bonnes maisons. Le lecteur les découvrira sans peine, tout en s'interrogeant peut-être sur les arrières-plans non révélés de l'opération, sur les assistances et les complicités formelles ou tacites sans lesquelles l'affaire détruite dans l'oeuf aurait sûrement capoté. Celles-ci font partie du parcours et ne méritent pas de mention particulière, non plus que les chausse-trappes et

les perfidies soigneusement montées, souvent à un niveau élevé, par les adversaires locaux de l'opération naviguant entre l'ombre et la lumière. Il est évident que sans l'approbation de confiance et l'appui manifeste des instances officielles, il aurait été absolument impossible de sortir du néant et de faire fonctionner un C.A.T. en six mois. Cela n'a pourtant pas suffi. L'habileté évidente et l'esprit d'initiative du promoteur n'y auraient pas suffi non plus. Cette création a du pour vivre, se porter exactement à la rencontre de l'adhésion populaire.

C'est le trait principal de toute innovation. Correspondant à une nécessité visible, celle-ci doit mettre en oeuvre des solutions qui recueillent, quant aux procédures, l'adhésion du groupe social environnant. Dans le cas qui nous occupe, il s'agit de l'édification progressive d'une sorte de phalanstère qui intègre et agrège toutes les activités indispensables à la constitution de fonctions sociales intersticielles, non pourvues par l'infrastructure socio-économique du canton. Ainsi en est-il des ateliers de petite menuiserie, de rempaillage, de tissage et de bimbéloterie, d'imprimerie, de petite réparation immobilière et de jardinage, tout un "bricolage" institué où la serviabilité, la disponibilité structurées s'allient au savoir faire méthodiquement acquis et contrôlé.

Pas de concurrence par rapport aux entreprises déjà installées. Mais, non plus, pas de confinement dans une activité usinière. L'imbrication des handicapés dans la population et dans la vie de tous les jours n'a pas fait problème car ils étaient sollicités en fonction de leur utilité.

Rien de gratuit. Rien d'octroyé. Rien non plus qui ne soit négocié avec l'entourage, selon une politique d'échange de services qui est la règle. Si bien qu'après cinq années de fonctionnement, ce C.A.T. d'un nouveau style continue à chercher en permanence sa validité hors des aides stéréotypées de la collectivité. Ce n'est pas facile car les clients et surtout leur entourage s'installent dans l'acquis. Déjà semble-t-il d'autres moteurs, d'autres relais devraient être engagés, si l'on veut maintenir la dynamique de l'auto-assistance. C'est à présent que des difficultés durables vont apparaître si les auteurs veulent donner à leur expérience un souffle plus long.

Le problème est le même en ce qui concerne l'animation socio-culturelle du canton voisin de OISEMONT, où l'intervenant s'est employé à faire surgir un état d'esprit communautaire par le biais d'activités audio-visuelles et journalistiques, de clubs, d'expositions, de réseaux multiples d'inter-assistance.

D'une part, il s'est agi de susciter un mouvement social d'ensemble de telle sorte que les particularismes, voire les égoïsmes soient naturellement rompus par un courant de prestations, supports d'une réciprocité fondée sur des échanges d'informations, sur des transferts de biens non marchands.

D'autre part, les initiatives et les énergies du plus grand nombre étant mobilisées, il a fallu passer à la vitesse de croisière de la solidarité cantonale. Rien n'est moins évident. "Construire en profondeur la trame du travail social" en vue d'une prise en charge collective de jeunes en difficulté n'est pas seulement affaire de volonté, mais de techniques. Celles-ci rejoignent celles dont l'animateur socio-éducatif a du faire preuve dans les deux expériences de CONTY que nous avons évoquées.

En premier, construire un lieu tiers, où réside symboliquement une partie de l'identité de la population locale. L'imagerie du club audio-visuel puis vidéo permet idéalement ce support miroir que va compléter utilement l'almanach journal dans lequel se cèle l'histoire ancienne et récente du groupe.

Ensuite, pourvoir au supplément d'âme de la collectivité à travers l'attention caritative qu'elle peut porter à ses membres les plus fragiles ou les plus exposés (troisième âge, enfants sans vacances).

Enfin, aborder méthodiquement chacun des domaines socio-économiques et socio-culturels laissés en jachère dans le canton, en y impliquant tant dans le processus de reconnaissance que dans l'initiative en matière de nouvelles pratiques, d'une part les élus locaux animateurs "naturels" et intéressés, d'autre part les individus demandeurs d'aides. L'édification des structures se fait alors selon une sorte de "castorisation" ponctuelle : des matériaux et des technologies font partie des dotations de base, mais la mise en oeuvre doit être le fait des bénéficiaires.

Dès qu'un départ est donné, l'animateur se replie en bon ordre, déjà très engagé dans une autre affaire, voire dans un autre lieu. Encore disponible et proche, mais moins saisissable pour les actions du quotidien, il rejoint le mythe du groupe.

Ainsi en est-il de ces deux "cantonniers" en service social.

Aujourd'hui ils sont toujours à l'oeuvre, courant l'aventure du pays dont ils sont originaires, et où chacun peut les visiter.

Quant à nous, nous ne pouvons que donner à lire l'expression à peine aménagée de leurs réflexions.

C'est un document à prendre strictement comme tel.

Robert ALLEE

PREMIERE PARTIE

.....
: LES QUELQUES IDEES SIMPLES :
: QUI ONT PRECEDE NOTRE DEMARCHE :
:
.....

Nous sommes des praticiens.

Nos idées sont des lieux communs.

Elles enfoncent des portes ouvertes.

Elles ont pour but de troubler l'impénétrable opacité dans laquelle on enferme progressivement la question des aides par excès de complication, dans la connaissance et la prise en compte des situations, par interférence des niveaux d'explication et d'intervention. Plus encore, par l'occultation des capacités propres et de la dynamique de l'utilisateur d'un service public d'aide qui est malade de ses propres besoins de survie.

Nous ne prêchons pas le retour à la sainte simplicité. C'est compliqué quelqu'un qui ne va pas bien. Sans compter que la souffrance est encore plus difficile à aborder.

Nous croyons bêtement qu'il faut revenir à la base, c'est-à-dire avoir la patience et prendre le temps de faire des choses avec l'homme en difficulté, à son initiative et par des échanges paritaires à son niveau.

Le canton est un territoire où c'est possible. La preuve...

I - UNE SOLITUDE DE PLUS EN PLUS ENVAHISSANTE

S'il est une caractéristique que nous n'attribuerons pas exclusivement au soigné social, à ses soignants, mais bien à tous, c'est la solitude.

Jamais l'être humain n'a été si seul. Il s'interroge sur la finalité de son existence et les questions sous-jacentes surgissent. Cette réflexion est plus le seul fait d'une élite. Malgré la lutte constante qu'il mène pour s'en distraire (loisirs, consommation...), l'être humain d'aujourd'hui, à tous les carrefours de sa vie quotidienne, se trouve à la recherche de son identité.

Le rythme de la vie, les conditions mêmes de celle-ci sont les moteurs, les médias, les courroies de transmission de cette réflexion.

L'individu qui réfléchit, qui s'intéresse à lui-même, trouve de plus, dans l'extraordinaire développement des sciences humaines, les stimulations de son interrogation.

Bien loin de rassurer, d'entourer, de réchauffer, ce cheminement réflexif, sournois ou recherché, isole.

Si ce phénomène paraît moins visible dans les générations les plus anciennes, il est évident chez les plus jeunes qui ont trouvé dans les conditions actuelles de leur éducation et de leur enseignement, le développement d'une conscience de leur condition. Il faut avoir conscience de tout, et le droit de ne pas savoir n'est plus supporté. Celui qui ne sait pas est recensé, violé dans son ignorance. Il doit rejoindre rapidement la cohorte des sachants, et pour cela si nécessaire l'entourage s'en mêle.

Nous sommes à une époque où il est difficile de vivre selon des schémas paisibles. Malgré les recherches dites "écologiques" qui se veulent rassurantes, tout est fait pour enfermer l'homme dans la solitude, tout est fait pour le dénuder et l'empêcher de vivre en paix, niché dans la chaleur et la solidarité du groupe, parcourant naturellement sa destinée, sans conscience particulière de ses bonheurs et de ses malheurs.

1.1. - LA SOLITUDE PARTICULIÈRE DU SOIGNÉ SOCIAL

Du jeune drogué qui s'isole complètement à l'alcoolique qui s'enivre pour distancer ce qui le gêne ou l'effraie, de ceux dont nous parlerons, Marie emprisonnée dans sa réflexion sur elle-même, Pierre emmuré dans son silence, on suit les traces de la solitude et de l'angoisse qu'elle crée.

Le moyen de dissuasion choisi par l'exclu n'ajoute consciemment ou non qu'un degré supplémentaire à son isolement. Cependant, récupéré par la collectivité, ce moyen devient essentiel. Il a un pouvoir presque magique. Il est porteur d'un énorme impact par rapport à l'individu, car il désigne et fait repérer sa marginalité : artifact de la solitude, il devient objet de travail social, lequel renforce obligatoirement l'isolement de celui auquel il s'applique.

Car les exclus, qu'ils le soient volontairement ou involontairement, atteignent un degré exceptionnel de solitude. Leur isolement les porte à n'avoir que le minimum de communications entre eux et avec les autres.

Dans le cas de l'exclusion involontaire, celle-ci tient essentiellement à des déterminants héréditaires : milieu d'origine, pauvreté des acquisitions intellectuelles due souvent à une absence de sollicitude de l'entourage, scolarité plus subie qu'agie, absence de but existentiel ; lorsqu'on n'a dans l'avenir proche aucun espoir, il n'est nullement question de s'en préoccuper intellectuellement.

La vie est alors abordée dans son immédiateté. Rien n'étant préparé ni envisagé, chaque changement externe devient un choc. Celui-ci rencontre aucune possibilité d'absorption, ni de réaction. Il augmente le dénuement.

Chaque évènement d'une importance pourtant relative crée une rupture importante dans le rituel très précaire de la vie de tous les jours. Pour digérer ce quotidien, pour affronter les moments ordinaires ou particuliers, l'exclu involontaire trompe sa solitude par des compensations (alcool, tabac, télé, etc...).

Cependant, comme pour renforcer son isolement, on a créé pour l'ensemble des actes, qu'il ne fait pas ou qu'il ne fait plus provisoirement, une véritable prothèse de travailleurs sociaux qui, en agissant, redoublent son exclusion : ils isolent l'exclu en faisant à sa place. Ils solidifient les dispositifs bureaucratiques d'aide de l'Etat et la distance qui sépare la décision de l'application.

Alors, dans le dédale des démarches pour chercher un emploi, pour s'inscrire au chômage, pour toucher des indemnités, pour avoir un secours, l'exclu involontaire s'inscrit dans l'inutilité.

Il y a des personnes susceptibles d'agir leur désarroi en offrant au monde, pour masquer leur sensibilité, une apparente agressivité.

Mais il y aussi celles plus passives qui ont refusé de lutter et qui offrent alors leur plaie avec une facilité qui montre qu'elles sont dépossédées de tout, même de leur orgueil. Celles-là abandonnent tout (leur misère surtout) à l'activisme des autres. Elles en rajoutent même puisqu'elles sentent chez les autres cette soif d'action. Et puis, de surcroît, plutôt que d'aspirer à une rémunération, autant obtenir de l'Etat, sous la forme d'une subvention pour survivre, des secours pourtant mutilants.

Et de rupture en rupture, d'inutilité perçue en inutilité vérifiée, se crée une solitude profonde, parfois inconsciente, toujours productrice d'une dégradation. Et, dans les ghettos, dans les zones, dans les logements à bon marché, les H.L.M., l'ensemble de ces solitudes crée un monde à part, avec ses bornes, ses repères, son affectivité. Ce champ clos abrite, protège, crée des limites. Il ne sera rompu que par les travailleurs sociaux. Eloignées de tout, ces solitudes poseront rarement question à l'autre monde. Le pays possède ainsi, dans chaque ville, un infra-monde avec lequel il ne se reconnaît aucune identité. Il supporte cette sorte de gale sur son corps

en l'aspergeant de secours. L'exclu involontaire devient alors par sa dé-
possession, par sa passivité, l'agent de sa propre exclusion, car il con-
tribue par cumul à grossir la masse des assistés.

On fait de même avec les exclus dont le handicap est mental ou physique ;
on crée des centres à la périphérie des villes ou dans des propriétés an-
ciennes et, ainsi chassés par catégorie (âge, sexe, handicap), les pers-
sonnes handicapées s'isolent en créant leur propre monde. On renforce
ainsi la solitude provoquée par le handicap d'une solitude créée par la
ségrégation. Des éducateurs sont chargés d'y établir leurs communications.
Ils tenteront d'être un trait d'union, mais la plupart du temps leur inter-
vention s'inscrira exclusivement dans un cercle de solitude renforcée.

1.2. - LA SOLITUDE NON DÉSIRÉE CRÉE DES INTERVENTIONS

Le pays, s'étant organisé en pays soignant, a créé un monde d'intervenants
ayant pour mission de s'occuper des solitaires sociaux. Il est difficile
de dénombrer exactement ces intervenants, étant entendu qu'organisés en
service ils créent leur propre monde, leur fonctionnement administratif,
leurs imprimés et leurs imprimeries, leurs agences locales, départementales,
régionales et nationales de fonctionnement, et qu'ils imposent leurs struc-
tures à la collectivité publique contrainte de les financer sous la pres-
sion de l'opinion mobilisée à cette intention.

Le solitaire social ne peut imaginer tous ceux qu'il fait vivre tant maté-
riellement que psychologiquement. Chacun a son pauvre, et peu ou prou en
tire sa subsistance.

De sa naissance à l'âge adulte, un individu socialement en retrait peut
faire intervenir et faire vivre jusqu'à trois cents personnes : des tra-
vailleurs sociaux ambulants et à l'arrière leurs équipes pluridisciplinai-
res, des personnels de centre dans lequel il est passé, jusqu'au personnel
de la main-d'oeuvre, de l'agence pour l'emploi, sans oublier les bonnes
oeuvres et la sécurité sociale. Calculer le coût matériel de ce retrait

social pour la collectivité est impossible car, à l'inverse du tiercé, les combinaisons possibles sont innombrables. Sans compter le coût des formations pour l'ensemble des soignants et maintenant leur perfectionnement.

La pauvreté devenant fondatrice, les syndicats, les partis politiques et les églises s'en sont emparée. Autour de ce soin social et éducatif, le pays tourne et parfois s'enivre de cette fonction d'aide devenue hyperbolique.

Aussi, faute de coordination, il n'est pas rare de voir plusieurs travailleurs sociaux s'emparer, sans concertation, de la même famille, et plusieurs psychologues tester successivement le même enfant. Ceci à déjà été dit sous bien des formes. Dénoncer le mal ne suffit pas pour le faire disparaître.

L'univers des aidants est toujours pavé des meilleures intentions ; et le soigné, héros involontaire de tous ces combats, se mutile à plaisir, offrant l'ensemble de ses déficits à des résolutions impossibles.

Il s'ensuit des efforts dépourvus de sens, des déploiements de force inutiles, et même des drames consécutifs au viol malencontreux d'une intimité utilisée.

Jamais le travailleur social n'interrompt sa progression en renonçant, sauf si le temps lui manque ou à cause de la réaction du solitaire social qui agresse l'intervenant pour sauvegarder son quant à soi. Mais c'est bien rare.

1.3. - LA SOLITUDE ET L'INADAPTATION

Celui qui sait (ayant pu apprendre) et comprend, peut s'en sortir.

Celui qui, par fatalité ou difficulté temporaire, n'a pas le savoir, est passivement offert aux services d'aides sous quelque forme que ce soit.

Celui qui naît dans un milieu cultivé, est assuré d'un confort intellectuel qui le protégera des avatars sociaux engendrés par des déficits de connaissances.

Celui qui naît dans un milieu pauvre est assuré aujourd'hui de l'intervention d'un ou plusieurs tiers pour combler ses lacunes. C'est cette intervention qui crée une fatalité désastreuse.

Car l'aidé se mutile, se dévalorise, et quelquefois même, par sa paralysie, crée les conditions idéales d'une intervention sociale structurante d'un système bureaucratique paralysant.

L'aidant en recherche de client (c'est sa motivation essentielle que nous ne jugeons pas sur le fond) se survalorise, ne mesure plus les limites raisonnables de son pouvoir d'intervention et, par engrenage presque mécanique, met en dépendance constante celui qu'il choisit d'aider.

Ainsi se crée chaque jour, au niveau individuel d'abord, puis ensuite au niveau collectif, une véritable féodalité. Ainsi se perpétuent deux classes :

ceux qui savent, ceux qui ne savent pas. Ceux qui aident et ceux qui sont aidés. Bientôt ceux qui auront droit à une activité et à des gains non limités et ceux qui n'auront droit qu'à l'oisiveté encadrée et à des subsides standardisés. La société duale est en marche.

Une puissance s'installe dont on sait qu'elle n'a pas de limite. Elle pose d'abord les problèmes du savoir dans les actes quotidiens (alimentaires, pédagogiques, sociaux), ou épisodique (administratifs, juridiques).

L'individu qui ne sait pas, s'inquiète, se diminue, oublie. Celui qui sait, crée, bien qu'en ne touchant qu'aux aspects minimes du problème qu'il aborde une clientèle asservie

Prenons les formulaires de sécurité sociale par exemple : ils sont rédigés à un niveau élevé.

Seuls peuvent être assurés d'être en règle ceux qui pourraient supporter financièrement de ne pas l'être.

Les pauvres entrent en conflit et payent leur méconnaissance des formulaires par des retards de paiement et la soumission à l'humeur des guichetiers. Comment ne se jetteraient-ils pas dans les bras des usuriers du social qui agissant à leur place en tireront une rente ?

II - UN ASPECT GLOBAL DE L'ACTION SOCIO-EDUCATIVE :

RAPPEL SOMMAIRE DES EFFECTIFS

Il nous semble utile de situer notre propos en rappelant brièvement l'évolution des professions du secteur de la santé et de l'action sociale. Celles-ci postulent la nécessité d'une prise en charge par des spécialistes de tous ceux qui éprouvent des difficultés sociales, physiques, mentales.

Les chiffres que nous citons se rapportent aux écoles sous tutelle du Ministère de la Santé à la rentrée 1980, et sur les diplômes délivrés par fonction en 1980.

Ainsi donc, les effectifs en formation dans les secteurs de la santé et de l'action sociale étaient de 244.800 personnes. Pour 91 % d'entre elles, il s'agissait de formations de niveau supérieur (universitaire ou non).

Toujours en 1980, le secteur de l'action sociale à lui seul disposait de 269 écoles qui avaient accueilli 8.642 élèves de première année. Ces écoles avaient délivré 9.131 diplômes en 1979.

Il ne s'agit là que des spécialistes. En fait ceux-ci entraînent, pour l'exercice de leur spécialité, dans leur sillage, un nombre non négligeable d'autres personnes.

La lecture du tableau ci-après nous fait apparaître l'évolution récente de densité des travailleurs sociaux, de loin supérieure à l'évolution démographique.

PROFESSIONS SOCIALES : Effectif, densité, et taux d'accroissement
 de 1975 à 1980

Profession	Effectif		Densité pour 100 000 habitants		Taux d'accroisse- ment annuel moyen de la densité
	1975	1980	1975	1980	
Assistant de service social	25 102	29 309	47,7	54,4	+ 2,7
Educateur spécialisé (1)	19 480	(e) 25 100	37,0	46,6	+ 4,7
Educateur de jeunes enfants	5 800	(e) 8 000	11,0	14,9	+ 6,2
Technicien supérieur en économie sociale et familiale (2)	3 110	(e) 6 000	5,9	11,1	+ 13,5
Moniteur - éducateur (1)	14 960	(e) 17 000	28,4	31,6	+ 1,9
TOTAL	68452	87 683	130,0	162,8	+ 4,6

(1) y compris les non-diplômés en activité

(2) y compris les conseillers en économie sociale familiale

A considérer ces seuls travailleurs sociaux, toutes spécialisations confondues, en 1975 il y en avait un pour 769 habitants. En 1980 il y en avait un pour 614 habitants. Est-ce exponentiel ? Vraisemblablement, car nous entrons dans une société de services. Certains de ceux-ci risquent de devenir tout aussi abusifs que la consommation forcée des produits.

Cette évolution nous semble inquiétante, car elle est aussi corrélative à un désengagement technique (et non moral) des ressources locales.

III - POSITION DU PROBLEME

Aborder le problème des actions menées auprès des jeunes et des familles en difficulté, c'est d'emblée pointer les problèmes qui surgissent à l'heure actuelle dans ce qui est mis en place pour y apporter des éléments de résolution.

Parallèlement à cette nécessité d'un réexamen des moyens affectés à la lutte contre les différents handicaps, une autre question nous semble déterminante : Où s'arrête et où commence la marginalité ? A-t-on vraiment proposé des formes éducatives qui fassent appel à la participation du sujet et de son entourage ?

Car telle est notre question.

Faire émerger les ressources propres de la personne en difficulté par des rapports dialectiques entre la situation difficile et l'environnement immédiat. Pour cela employer le travailleur social à des fonctions médiatrices, donc implicantes, donc engagées, donc susceptibles de connaître des limites non bureaucratiques.

3.1. - LE CLIENT DÉPOSSÉDÉ

Certaines familles souffrant d'un handicap rencontrent tout au long de leur vie des travailleurs sociaux. Ceux-ci, bien qu'ils le souhaitent et quoi qu'ils en disent, ne se concertent pas pour des raisons de spécialisation différente, d'appartenance à des services, donc à des conceptions et des langages différents.

Par ailleurs, l'investissement engagé pour la réduction ou la diminution du problème rencontré, constaté, s'évalue quelquefois en million de francs, sans que les résultats atteignent en quoi que ce soit le but fixé et sans qu'il justifie tant soit peu la dépense.

Il n'est pas raisonnable non plus, compte tenu de l'évolution des conceptions éducatives, de construire trop d'établissements spécialisés dont on sait la valeur d'investissement et le coût d'exploitation, outre la rigidité architecturale.

Les problèmes psychologiques que pose le placement (exclusion, mise à distance, rupture, éloignement, etc...) ne sont pourtant rien au regard de l'invalidation de tout placement au moment du retour dans le milieu d'origine.

Que devient en effet l'enfant, l'adolescent, l'adulte, après les soins ? Que trouve-t-il ? Non pas un milieu sociologique plein de ressources éducatives qui prolongeraient et consolideraient un traitement, mais un milieu pauvre où le nivellement par le bas s'opère dans l'indifférence technique des travailleurs sociaux dessaisis.

S'il est difficile de parler de rentabilité dans l'action sociale et éducative, nous pouvons par contre situer certains non-sens et envisager consécutivement une redistribution des moyens disponibles, c'est-à-dire trouver les bases d'une autre politique.

Quand on porte sur les gens un regard spécialisé, celui-ci paralyse. Il fait aussi que, même si des problèmes existent, ils sont augmentés. Une angoisse extraordinaire naît d'une prise de conscience disproportionnée par rapport aux difficultés réelles que l'on vit, dont on supporte et dont on négocie les contraintes :

La récurrence des demandes après une première intervention semble à cet égard significative de l'effet d'engrenage provoqué par l'appel au spécialiste et de l'hyperbole dans laquelle il place son client occasionnel qu'il élève au rang d'inadapté ou d'handicapé par la vertu conjuguée d'une désignation, d'une appellation et d'une pratique créatrice d'un nouveau système de vie artificieux et non contrôlable de l'intérieur.

L'action spécifique du travailleur social ou éducatif ne doit s'engager qu'à l'endroit où elle est nécessaire, c'est-à-dire au niveau où les ressources naturelles des personnes ne peuvent suffire.

Il semble donc que l'architecture d'action sociale et médico-sociale actuelle ne correspond pas du tout aux besoins des gens et que d'autres formes de soins soient à développer, sinon à inventer.

Il n'est plus possible par exemple qu'à une désorganisation familiale corresponde, par un trop grand nombre d'interventions de travailleurs sociaux, un accroissement de cette désorganisation, la rendant dangereuse et coûteuse.

3.2. - LA RECHERCHE DES SITUATIONS DÉFICITAIRES EST LA CONDITION PREMIÈRE

DU TRAVAIL SOCIAL

Le financement actuel de l'action socio-éducative spécialisée prend sa source dans le dépistage obligatoire du CAS, condition de l'attribution du prix de journée.

La prévention spécialisée n'en est pas exclue. Si elle échappe au prix de journée qui fixe l'action par individu, il n'en reste pas moins que pour mener une action de prévention il faut, au préalable, dans le dossier de demande d'habilitation, spécifier l'action à mener en notant les déficits de la clientèle et justifier après, lorsque l'action a été acceptée, la réduction des troubles ou déficits constatés. En d'autres termes, l'action éducative spécialisée en France part toujours d'un déficit évalué, spécifié, voire même qualifié.

D'ailleurs, la convention collective du 15 mars 1966 exprime bien ce sentiment, car les tableaux de classification hiérarchique des responsables ou directeurs d'établissements s'évaluent en nombre de cas suivis ou traités.

C'est au plus grand nombre de cas que correspond le plus haut indice de rémunération, donc le salaire le plus important.

Nous avons là référence à un "cheptel" qui gratifie le propriétaire d'une charge, locataire privilégié et protégé d'un territoire et d'une catégorie de population. Le "poids" institutionnel se mesure aux effectifs, et les décadences des exploitations accompagnent les décrues de clientèles dont le flux n'est plus maîtrisé par maîtrise des appareils, par déconfiture du management, par dépenses somptuaires au rang desquelles il faut ranger des gabegies d'emplois non rentables qui "mangent le fond". Ainsi l'inter-nat se meurt. Le milieu ouvert profite. Les "lieux de vie" et les "structures alternatives" "s'éclatent" littéralement, procurant des rentes d'entreprise. Tout le monde en fait pour l'instant comme ailleurs on a "fait" du veau, de l'oeuf, ou du poulet, en collant du mieux possible à la conjoncture.

3.3. - LA DÉSORIENTATION PROFESSIONNELLE DU TRAVAILLEUR SOCIAL

Il y a en France environ 65.000 travailleurs chargés de fonctions socio-éducatives ⁽¹⁾; des milliers sont en formation, que vont-ils faire demain ?

S'engager avec plus ou moins d'enthousiasme dans la profession, puis vivant leur petite utilité, mais souvent leur inutilité, ils vont s'engager dans des luttes qui les dépassent (contestation de la société, des institutions, des parents, des enseignants, d'eux-mêmes). Il semble qu'il leur manque d'abord un certain nombre de champs d'expérimentation leur permettant de baliser leur vie professionnelle.

A l'heure actuelle, le travailleur social parle plus des gens qu'il ne parle avec les gens.

Nous pouvons voir là l'effet pervers de l'institutionnalisation du travail social, d'un développement de la pluridisciplinarité des équipes : une responsabilité diffuse éloigne toujours davantage l'intervenant de la population qu'il cherche à atteindre.

Certain d'être payé quel que soit le travail qu'il effectue, le travailleur éducatif n'est pas amené à se plier aux demandes réelles d'un usager. Or, son utilité ne se vérifie et n'est établie que lorsqu'il travaille à

(1) Cf. Thibault LAMBERT - Les travailleurs sociaux en exercice.

l'endroit où il faut qu'il travaille, là où les besoins ne peuvent être satisfaits d'eux-mêmes. La réponse d'un service positif y est logiquement et stratégiquement définissable.

Sinon l'aide apportée, plutôt que d'être utile, devient pernicieuse et provoque une mutilation supplémentaire. Le délégué de la collectivité devient l'artisan d'un gâchis.

Etre éducateur ne consiste pas à se présenter comme un dépositaire de la pédagogie exercée dans des cadres artificiels (établissements, visites...). Etre éducateur c'est apporter un "plus" dans ses "gestes".

Etre éducateur suppose la possibilité, pour soi et pour les autres, de dépasser les difficultés générales ou spécifiques, à travers une action partagée.

Encore faut-il que les conditions du partage soient réunies, en séquences authentiques de vie passées avec les personnes en difficulté.

Encore faut-il qu'il y ait action, c'est-à-dire application aux domaines difficiles de la vie quotidienne. C'est-à-dire réalisation non équivoque d'une construction productive visible et laissant historiquement des traces mémorables, mémorisées et enfouies dans la conscience, puis dans l'inconsciente des participants. Sans quoi, les éducateurs et autres travailleurs sociaux ne sont que des bureaucrates anonymes et interchangeable, travaillant dans l'intemporalité et dans l'espace de la collectivité (là où le bonheur individuel n'est qu'hypothétique).

En effet, peu d'éducateurs ont une connaissance réelle de ce qu'est le monde du travail, hormis leur champ professionnel d'action, leurs propres difficultés professionnelles. (Certains, même, ignorent leur propre convention collective).

Ils sont amenés en outre à penser que tout le monde porte intérêt à la pédagogie spécialisée et l'exercent comme ils le font. C'est faux. Un père, qu'il soit ouvrier, artisan, commerçant, de profession libérale, n'accorde

pas à la pédagogie (spécialisée ou non) une importance quelconque. Il est pas payé pour le faire, et sa pratique parentale vient de surcroît aux actes multiples de sa vie courante.

Autrement dit, l'éducation au sens large, c'est-à-dire une transmission, une création et une intériorisation des schémas de conduite et de pensée, n'est pas dissociable de l'histoire locale, des conditions de vie locales de la population prise en compte. L'action "éducative" spécialisée oblige donc à prendre en considération ces éléments pour y agir de façon authentique. Si l'action éducative n'est pas tout à fait l'adaptation aux conditions de vie existantes, elle doit à minima les intégrer aussi complètement que possible. Ce qui n'est envisageable que par la connaissance et la participation à ces conditions. Alors seulement l'intervention spécialisée est possible et peut provoquer des changements.

Un éducateur peut-il exercer des activités professionnelles traditionnelles tout en gardant ses capacités de spécialiste de l'éducation ? En d'autres termes, ne peut-il étant éducateur spécialisé, appréhender le monde tel qu'il est, la vie telle qu'elle est, sous une autre étiquette, sous une autre fonction avec, comme objectif, de savoir donner de surcroît des soins éducatifs simples ou spécialisés dont les gens ont véritablement besoin ?

En tout cas, le travailleur social ou éducatif ne peut être un étranger au terrain ou au milieu dont il procède. Il ne doit pas exister que par son appartenance administrative. Il ne peut être un "pirate" pédagogique. Il serait bon qu'il exerce épisodiquement un autre travail que celui de travailleur social ou éducatif, de façon temporaire bien sûr, ce qui l'amènerait à vérifier ses capacités en prise avec le réel et, d'autre part, à démystifier un peu sa fonction et lui enlever des aspects véritablement ludiques qui sont hors de propos, voire inconvenants.

Il nous semble que la pratique courante de métier de travailleur social élimine de son cursus les éléments suivants qui sont pourtant essentiels :

- une participation bénévole, c'est-à-dire spontanée et engagée, à la vie de son secteur ;
- un temps d'imprégnation à la vie locale ;

- les conditions d'exercice professionnelles propres à utiliser les ressources locales ;
- l'installation et la pérennisation dans un rôle défini par l'ancienneté de sa présence et des réalisations personnelles qui contribueraient à la dimension historique d'une action sociale tributaire des personnes, des personnalités et du terrain.

Car beaucoup d'éducateurs spécialisés deviennent aux yeux du monde, des salariés de l'action éducative. Militer, c'est pour eux affaire de bénévoles. N'étant pas bénévoles eux-mêmes, ils deviennent de moins en moins crédibles.

Les qualités professionnelles sont un domaine important ; cependant, il faut à l'éducateur du temps, du temps pour connaître, du temps pour se faire connaître, du temps pour apprécier le poids des gens, le poids des us et coutumes, du temps enfin pour ne pas s'alarmer, donc entrer dans le domaine de l'urgence.

Mais il faut aussi à l'éducateur, un minimum de moyens pour utiliser au maximum les ressources qu'offrent les habitants d'une localité, les ressources naturelles du milieu.

Ses réalisations personnelles sont pourtant à valider, car elles sont d'abord la concrétisation d'un désir.

Alors, connaître un milieu de l'intérieur, ce n'est pas seulement prendre en compte dans les projets architecturaux économiques, politiques, sociaux et médico-sociaux, des aspects de la vie que l'on tente d'ignorer, ou que l'on a tout simplement oublié. C'est faire partie du paysage. Ce ne doit plus être l'inscription arbitraire du client par le travailleur social dans une filière d'action sociale prédéterminée, mais l'inscription du travailleur social dans l'univers du pauvre et du handicapé, quand il y a payé sa place.

IV - QUELQUES EFFETS DITS "PERVERS" DE L'ACTION SOCIALE AU NIVEAU D'UN CANTON RURAL

Un exemple. Celui du service social du canton rural d'OISEMONT dans la Somme.

Si le mode de fonctionnement de ce service n'est sans doute pas généralisable systématiquement, du moins ses schémas correspondent à une réalité que l'on retrouve fréquemment.

Notre propos ne met pas en cause l'honnêteté, ni l'intérêt portés par les travailleurs sociaux à leur travail. Il n'a pas non plus pour but de heurter. Cependant, nous considérons que des actes posés ont aussi d'autres sens que ceux qui sont annoncés, et que ces autres sens, qui peuvent échapper à la conscience des acteurs, révèlent en fait la pluralité des rapports dans lesquels les acteurs sont engagés au sein de leur travail, et les uns par rapport aux autres.

LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Par le jeu du découpage des secteurs d'action sociale, le canton d'OISEMONT relève de deux équipes de travailleurs sociaux, chacune ayant son siège dans un canton voisin différent. Bien que ces équipes fassent toutes deux partie de la même circonscription d'action sociale, la première dépend de la D.D.A.S.S., la seconde de la M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole).

Ces équipes d'action sociale sont composées de travailleurs sociaux investis d'une responsabilité administrative globale sur leur secteur :

- une assistante sociale polyvalente de secteur qui se définit elle-même comme suit : "Elle met à la disposition des individus, des familles et

des groupes, ses connaissances, sa compétence, pour aider à mieux vivre les différents changements de l'existence, qu'ils soient heureux ou malheureux".

Les assistantes sociales polyvalentes des deux secteurs ont des permanences hebdomadaires sur le canton d'OISEMONT.

- une puéricultrice : elle annonce qu'"elle fait des visites à domicile et assure une consultation de nourrissons avec un médecin du service de protection maternelle et infantile deux fois par mois en Mairie de OISEMONT".
- la conseillère en économie sociale et familiale informe la clientèle "qu'elle peut vous aider et vous conseiller sur les possibilités en matière d'habitat (prêts allocations). Elle peut aussi vous initier à la tenue du budget familial".

Les autres travailleurs sociaux travaillant sur le canton sont mandatés pour effectuer des tâches plus ou moins spécialisées, et opèrent sur des secteurs issus d'un découpage différent de celui des secteurs d'équipe d'action sociale mentionnés plus haut :

- l'assistante sociale spécialisée aide à l'enfance,
- l'assistante sociale spécialisée scolaire,
- le service de guidance infantile,
- la tutrice,
- les éducateurs.

Tous les travailleurs sociaux disposent sensiblement des mêmes moyens d'action :

- la compétence propre, due à une formation particulière,
- les possibilités d'allocations de secours,
- le renvoi à des services spécialisés,
- des sanctions sociales non négligeables (retrait d'enfant, perte d'allocations, cures et hospitalisations, suppression d'allocations).

QUELLES SONT LES RELATIONS ENTRE LES TRAVAILLEURS SOCIAUX ?

On constate qu'il existe entre eux (dans la mesure où l'éducateur est le seul élément masculin, on pourrait presque dire entre elles) des relations d'ordre essentiellement professionnel, parfois modulées par des relations affectives entre certaines personnes. Des échanges peuvent, par leur caractère régulier et leur approfondissement, prendre l'aspect d'une collaboration entre plusieurs personnes. Par contre, certains travailleurs sociaux semblent travailler isolément, n'ayant de relation qu'avec l'assistante polyvalente de secteur qui apparaît comme le pôle centralisateur de ce travail social.

La coordination du travail au sein du service social est illusoire actuellement, alors que font défaut les indispensables liaisons entre des catégories de travailleurs sociaux s'intéressant au même domaine.

LE TRAVAILLEUR SOCIAL UTILISE UN RESEAU

Tout travailleur social opère à partir d'un ou de plusieurs réseaux de personnes, déterminés comme suit :

En dehors des gens qui font directement appel à lui, le travailleur social se manifeste auprès de personnes qui lui sont signalées par son premier réseau d'information composé de :

- maires, secrétaires de mairie,
- instituteurs, enseignants,
- familles suivies.

On pourrait dire qu'il s'agit là d'un "réseau public", au sens où il sert à recueillir des informations auprès d'observateurs "privilegiés" dans les villages. L'exercice du travailleur social étant lié à l'existence de "situations", il a tendance à les accaparer, à se les approprier et les garder farouchement. De ce réseau (dont le travailleur social est le centre) résulte un double effet :

- le travailleur social recueille l'information,
- il y a désengagement de la personne qui a fait le signalement au travailleur social.

Le second réseau dont dispose le travailleur social est le "réseau professionnel" composé de l'ensemble des personnes avec lesquelles il peut ou doit traiter des "situations" :

Exemple : pour l'assistante sociale :

- la puéricultrice,
- la tutrice,
- l'éducateur.

Le plus souvent, le travailleur social va utiliser ces deux réseaux en fonction :

- de la quantité de travail qu'il doit assurer,
- de la qualité des relations qu'il a pu établir avec les autres travailleurs sociaux.

CARACTERISTIQUES DE L'INTERVENTION DU TRAVAILLEUR SOCIAL

Qu'il soit mandaté pour agir auprès des personnes, ou investi d'une responsabilité générale sur un secteur donné, le travailleur social élargit le domaine de son investigation, sa curiosité professionnelle, à tous les aspects de la vie des personnes. Cette connaissance, justifiée par un désir de compréhension plus approfondie des personnes, fournit au travailleur social un énorme pouvoir qui contrarie de fait sa mission d'autonomisation. Car plus il s'introduit dans l'intimité des gens, plus il "vole" leur identité, plus il prend leur place, et à la limite vit pour eux.

• Son domaine d'intervention n'est pas limité

Le travailleur social essaie d'appréhender le plus globalement possible le mode de vie des personnes qu'il prend en charge. Afin de comprendre la situation, le travailleur social entreprend une conversation franche avec les clients ; il faut qu'il sache, au point que la famille est considérée comme coupable, si elle lui cache des choses. Le travailleur social compte d'autant plus sur ce que lui dira la famille qu'il n'en aura au départ qu'une connaissance extérieure, souvent tronquée. En attachant ainsi de l'importance à la totalité des actes quotidiens des gens qui, le plus souvent, souffrent d'être délaissés, il devient un témoin bientôt nécessaire.

◦ Son intervention est régulière

Son mandat, ou sa responsabilité, l'amène à visiter sa clientèle qui, ne voyant pas toujours d'évènement ayant pu justifier cette visite, la met sur le compte d'une disponibilité proche de l'absence d'activité. Cette perception se traduisant d'ailleurs par : "Alors, on est en promenade ?".

◦ Une amitié sincère

Le travailleur social vit une contradiction importante et pénible. Investi d'une mission importante par les pouvoirs de tutelle, il a un sentiment aigu des limites de la portée de son intervention. N'ayant pas le refuge, comme certains professionnels, de la manipulation d'un savoir ou de techniques sophistiquées qui lui permettent à la fois de se rassurer sur son rôle et de préserver une certaine distance avec le client, le travailleur social réagit par une participation sympathique aux problèmes de la famille. Il se sent solidaire en raison du sentiment diffus de partager la même impuissance.

Au bout de quelque temps, le travailleur social est traité comme quelqu'un de la famille ; pour lui, la première salade du jardin, le gâteau de communion. On échange des nouvelles de ses enfants respectifs... C'est ainsi que le travailleur social accorde, moyennant salaire, son temps à la famille.

◦ Les résultats de son intervention sont souvent décevants

Dernière dimension de cette relation qui s'instaure entre le client et le travailleur social, et qui est en fait l'enjeu de cette relation : la solution des problèmes, sachant que c'est l'importance des problèmes qui crée l'importance du travailleur social chargé de les résoudre.

Par la suite, le client qui a été victime de cette désillusion sera amené à "utiliser" le travailleur social de façon plus circonscrite : pour l'obtention d'allocations ou de bénéfices de cet ordre.

QUELQUES INCIDENTS DU TRAVAIL SOCIAL

Il faut bien reconnaître que même dans ce domaine, qui n'a rien d'un marché économique, mais qui vise à assurer une redistribution sociale, l'offre tend à créer la demande, de sorte par exemple, que tout établissement pour

l'enfance inadaptée ouvrant ses portes, parviendra à trouver une clientèle, même si jusque là aucun besoin crucial de cette sorte d'établissement ne se faisait sentir.

D'autre part, on peut faire le constat suivant : l'existence des travailleurs sociaux accompagnée d'une démobilisation de la part et autour des personnes en difficulté ; en d'autres termes, l'intervention des travailleurs sociaux produit :

- une diminution, pour les personnes, de leur capacité à se prendre en charge elles-mêmes,
- une diminution, pour la communauté, de sa capacité à prendre en charge certains de ses membres.

Exemple : Gérard D. que l'allocation d'adulte handicapé a conduit à affirmer son indépendance. Il s'est mis à ne plus travailler et à boire. Ce qui a eu pour conséquence une coupure entre lui et les gens chez qui il était auparavant admis, voire nourri et aidé, en contrepartie de menus services (faire les courses, couper du bois...).

Il n'était certes pas dans les intentions des travailleurs sociaux, à l'origine, d'accaparer l'ensemble des personnes "dans le besoin", mais en se multipliant et en se diversifiant, ils ont offert une gamme de plus en plus étendue de services qui a pour effet de multiplier les clientèles, puis au second degré de les "fixer". Comme un "dealer" fixe un drogué. En outre, la décision d'une prise en charge sociale, quelle que soit sa forme, échappe à l'environnement des personnes concernées, et semble dépendre d'une machine administrative qui ne tient pas compte de l'avis de cet environnement, même quand il a eu l'occasion d'être consulté. Cette mise à l'écart de la décision est d'autant plus douloureuse qu'elle s'accompagne d'un vif sentiment de participation au coût des opérations.

Exemple : Pierre X. commet un meurtre. Il est placé en hôpital psychiatrique ("Il n'est pas plus fou que vous et moi" dit-on dans le village). Une demande d'admission à l'aide sociale est déposée à la mairie de la commune de résidence. La demande est écartée en commission municipale ; elle est écartée à nouveau en commission cantonale ; elle revient acceptée de la D.D.A.S.S.

Qu'en penser ? Bien des choses sans doute, avec lesquelles les pratiques de la décentralisation vont bientôt nous familiariser.

LES USAGERS

Par delà la singularité de chacune des situations suivies par les travailleurs sociaux, il semble important de distinguer deux catégories de personnes en fonction des besoins qu'elles manifestent :

- Les personnes ayant des difficultés (physiques, mentales, sociales) telles, qu'elles devront avoir recours de façon plus ou moins permanente à une aide.

Cette catégorie correspond à des situations où existe un handicap physique ou mental important.

Mais relèvent également de cette catégorie, des situations comportant des difficultés d'ordre social où l'écart entre la famille et l'environnement est fortement marqué, où les conditions économiques et professionnelles sont profondément dégradées, où les modèles de référence sont peu différenciés, voire marginalisés.

- Les personnes présentant des besoins réels, cependant moins massifs que dans la catégorie précédente, et pour lesquels une aide ponctuelle devra permettre de les rendre à nouveau autonomes, ou plutôt non demandeurs.

Signalons en outre deux catégories de personnes, caractéristiques par leurs réactions vis-à-vis de l'action sociale, produisant des effets inattendus mais fréquents :

- Les personnes pour lesquelles le travail social est perçu comme un contrôle insupportable et qui le refuse.

Exemple : Mme F. était de longue date connue des services sociaux, et reconnue comme une bonne mère. Après s'être mise en concubinage avec un ancien pupille de l'Assistance, son attitude s'est modifiée pour progressivement se fermer à la visite de tous ceux qui représentent l'ordre (instituteurs, assistante sociale, gendarme, éducateur...). Les travailleurs sociaux ont dû admettre cette situation où seule la tutrice a pu maintenir des contacts suivis... et pour cause, car elle seule présentait une utilité financière incontournable.

- Les personnes pour lesquelles l'aide est devenue une fin en soi. Elles canalisent toute leur énergie pour correspondre aux modèles sociaux de prise en charge, et en tirer bénéfice. Il existe ainsi des familles où il s'est créé, par rapport au couple, aux enfants, à l'environnement, un mode de vie intégré au travail social. Comme pour ceux qui ne peuvent plus vivre ailleurs qu'à l'hôpital, il s'agit d'un mode de vie de substitution que certaines familles développent pour se sécuriser face à leurs conditions de vie : on peut parler d'effet d'accoutumance, comme celle-ci se crée avec un médicament. Cette accoutumance fabrique des grabataires sociaux.

Cependant, cette situation n'est pas imputable uniquement aux familles. Elle n'est rendue possible que par l'existence d'un dispositif social qui en facilite l'apparition. Citons à cet égard BONETTI, FRAISSE et GAULEJAC ⁽¹⁾ : *"Les motivations des familles n'existent pas en elles-mêmes ; elles sont relatives à l'institution par l'état d'un dispositif qui suscite en quelque sorte leur émergence en rendant possible leur actualisation"*. Et ils donnent pour exemple : *"Si le désir de prendre en charge des enfants abandonnés est latent dans une bonne partie de la population, il demeure virtuel et ne peut s'exprimer et acquérir une certaine réalité que dans la mesure où l'institution d'un dispositif social lui en offre la possibilité"*.

CARACTERISTIQUES DE LA DEMANDE FAITE PAR LES USAGERS

Comme nous venons de le souligner, toute demande d'aide suppose la connaissance de l'existence d'un service social, que ce soit en raison d'interventions antérieures des travailleurs sociaux dans le milieu ou l'entourage, ou par information.

(1) BONETTI (Michel), FRAISSE (Jean), GAULEJAC (Vincent de)

De l'assistance publique aux assistantes maternelles. La professionnalisation du maternage.

Meudon, Les Cahiers de Germinal, 1980, 172 p.

Le problème est alors de mettre à jour les conditions tant psycho-affectives, qu'économiques et sociales, qui conduisent des familles à s'inscrire dans le dispositif de protection sociale. Il ne s'agit pas de nier la réalité des problèmes, mais de relativiser le fait qu'ils aient à être pris en charge. Nous considérons, après d'autres, que ces situations ne peuvent se constituer en "problèmes manifestes" que dans certaines conditions. C'est pour des motifs très divers que les familles ou les personnes font appel aux travailleurs sociaux. Les motifs avancés, pour obtenir une aide, sont bien souvent un prétexte. En effet, ces motifs sont essentiellement ceux que le dispositif d'aide sociale a, dans une certaine mesure, accrédités comme standards de références acceptables. Il s'agit donc de savoir si l'objectif poursuivi par les familles en présentant leur problème, est réellement de voir se résoudre le dit problème moyennant un effort conjugué de la famille et du travailleur social, ou bien si elle cherchent à s'inscrire dans un système d'aide qui leur confère un statut et leur offre un bénéfice en échange de problèmes habilement entretenus.

Exemple : Madame T. va voir l'assistante sociale pour remplir ses papiers de demande d'allocation logement (qu'elle saurait très bien rédiger), alors qu'en fait elle tente d'entrer dans des procédures d'aide sociale, sachant qu'elle a un rapport difficile à l'argent, à ses enfants, à son mari, doublé de relations rompues avec l'environnement : elle est "grillée" auprès de tout le monde, donc il lui faut trouver un nouveau système avantageux pour résoudre ses difficultés.

On constate souvent que le travail social sert à gérer une situation problématique des familles ou des personnes avec leur entourage. Il y a verrouillage des relations dans l'ensemble du réseau communautaire, pour des raisons diverses :

- soit que la personne ou la famille se soit installée dans un réseau marginal ;

Exemple : La mère ne fréquente que les cafés ou les ivrognes du village, quand elle n'est pas partie, dit-on, rejoindre "son noir" à Paris.

- soit qu'elle se soit installée dans un réseau d'intervention qui désamorce les actions et le contrôle local, en les ignorant, de sorte qu'il y a rupture.

Si le travail social peut effectivement apporter une aide dans de tels cas, il ne doit pas devenir une sorte de bulle étanche et confortable installée autour des usagers et qui confirme la difficulté des relations sociales.

AIDE SOCIALE ET EXCLUSION

On rencontre partout, et plus particulièrement dans chaque canton, des personnes dont l'existence est marquée par la difficulté, qu'elle soit physique, psychologique ou sociale. Elles font plus ou moins l'objet d'une exclusion sociale dans la mesure où elle sont considérées comme "stigmatisées". Ainsi ces familles, en raison des difficultés financières notoires, se voient opposer des attitudes de grande réserve et même de méfiance à propos de tout, par référence à une situation qui peut n'être que circonstancielle et mériterait explication et médiation. Ce n'est pas seulement leur propre fonctionnement qui se trouve atteint, mais aussi leur fonctionnement avec les autres qui les engage peu à peu dans une marginalité qui se nourrit de malentendus.

Le travail social renforce ces processus d'exclusion : le travailleur social, chargé de mettre en application l'ensemble des textes régissant l'aide sociale et d'utiliser à bon escient les moyens dont il dispose, va, en proposant ces moyens, participer, à son corps défendant, à la mise à l'écart du groupe de ceux qui en bénéficient.

En effet :

- il permet la découverte ou entretient l'idée, pour une communauté, qu'il existe des moyens qui déchargent chacun des exigences de la solidarité ;
- il forge par sa "sympathie", l'idée chez les intéressés, que l'obtention de ces moyens peut se faire à bon compte. Il faut savoir "présenter" sa situation, la modeler pour qu'elle soit avantageuse.

- il détourne une énergie considérable chez les gens qui cherchent à se procurer ces moyens, énergie que ces personnes ne développent pas pour se créer les conditions d'une vie sans aide, d'une vie non assistée.

Les moyens proposés par les travailleurs sociaux sont des moyens marginaux, dans la mesure où il s'agit de moyens, généralement financiers, réservés à une population obéissant à une logique particulière, et inaccessibles aux autres personnes.

L'utilisation de ces moyens marginaux renforce la marginalité de leur situation, y intégrant la marginalité des moyens correcteurs qui s'y surajoutent.

En effet, les familles en difficulté manifestent souvent des comportements perçus de l'extérieur comme symbole de désordre, de gaspillage, d'amoralité, d'insouciance. Les aides apportées à ces familles apparaissent comme un "encouragement du vice". Dans bien des cas alors, elles entraînent de la part de l'entourage l'affichage de son indifférence et de sa réprobation, et ainsi la rupture. Car la perception par l'entourage est la suivante : nous devons gagner et mériter les moyens (économiques, relationnels, etc...) que nous utilisons pour nous-mêmes en face de l'adversité. Eux n'ont ni à gagner, ni à mériter : il leur suffit de démeriter pour que cela leur soit accordé. Cette double exclusion est cause d'isolement social.

UNE DEPENDANCE RECIPROQUE

Il est possible de dire que, d'une certaine manière, et dans des proportions différentes, travailleurs sociaux et clients sont dans une situation de dépendance réciproque.

Bien que l'autonomie soit toujours l'idéal officiellement recherché, nous nous sommes attaché à souligner qu'elle n'était pas toujours souhaitée, ni possible.

Nous allons maintenant évoquer quelques aspects plus contraignants des relations entre les travailleurs sociaux et leur clientèle.

LA RATIONALITE DES CLIENTS

Nous avons dit que la situation des personnes se définit le plus souvent en terme d'insécurité. Si l'on considère les rationalités affectives, sociales, économiques des clients, c'est-à-dire la façon dont ils vont traiter leurs difficultés dans ces différents domaines, il apparaît que dans la majorité des cas, ils opteront pour une recherche de satisfaction immédiate, s'accompagnant d'une maximalisation des gains et d'une minimisation des coûts. C'est-à-dire qu'ils n'hésiteront pas à amplifier leur besoin d'être aidé, protégé, en face du travailleur social tenant le rôle de celui qui aide, protège, et finalement réduit l'insécurité.

LA RATIONALITE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Le travailleur social tend, dans ses démarches professionnelles, au retour à l'autonomie maximale des personnes. Son objectif, par rapport aux cas sociaux consiste à rétablir les relations avec l'environnement, dans le sens d'un retour à des conditions de vie autonome et absente de risques excessifs. Et pourtant, cette mission éducative du travailleur social doit s'accommoder de contraintes dues aux conditions réelles d'exercice de son activité professionnelle. Citons toujours BONETTI, FRAISSE et GAULEJAC ⁽¹⁾ qui écrivent :

"La rupture du lien entre l'enfant et ses parents naturels... qui s'établit pendant le placement... légitime notamment l'existence et le fondement de l'A.S.E. Mais justement son objectif proclamé est de rétablir ce lien entre l'enfant et sa famille. Or, si l'A.S.E. remplissait complètement et totalement cet objectif, cela remettrait en cause son existence même (c'est le même type de contradiction qui s'exprime pour tous les établissements qui fonctionnent au prix de journée, dont l'objectif thérapeutique est que les usagers retournent dans leur milieu naturel, mais dont l'objectif économique est d'assurer la rentabilité du service avec un taux de remplissage le

(1) BONETTI (Michel), FRAISSE (Jean), GAULEJAC (Vincent de)
Op. cit. p. 20.

plus élevé possible). Face à cette contradiction, on peut faire l'hypothèse qu'une des fonctions de l'A.S.E. est en fait d'entretenir le rythme pour qu'il n'y ait ni séparation définitive, ni retour dans la famille d'origine... Cette hypothèse pourra scandaliser tous ceux dont le travail a pour objectif de permettre à des enfants de retrouver un milieu familial stable et satisfaisant. Nous raisonnons ici à un niveau sociologique et nous ne mettons pas en doute l'honnêteté, la bonne foi et l'intérêt pour leur travail de ces personnes. Nous notons simplement que ces intentions et ces actes s'inscrivent dans des rapports qui ont un sens qui dépasse la conscience que les différents acteurs peuvent en avoir".

La vie des services et des institutions suppose une telle logique interne, surtout quand les menaces pèsent ; ainsi par exemple, lorsque les effectifs diminuent.

Se soustraire à cette rationalité économique (assurer le maintien de son outil de travail) aboutirait pour le travailleur social efficace à une périalisation. Assurer le rétablissement de situations qui exigent l'appel à la compétence conduirait à le priver de travail, étant entendu qu'il est payé pour ses interventions (prix de journée ou statistiques d'intervention).

Face à la contradiction introduite par ces rationalités différentes, la stratégie du travailleur social va être de maintenir la situation à un niveau moyen, à savoir poursuivre la mesure. Ainsi, dans une famille, malgré la présence de l'éducateur sous mandat, les relations entre parents et enfants continuent de se dégrader, l'éducateur, dont l'effectif est inférieur à celui sur lequel le prix de journée a été établi, va interpréter la situation de telle sorte qu'il puisse continuer à suivre la famille plutôt que d'envisager une solution ne passant plus par lui.

RIVALITES ENTRE DIFFERENTS SERVICES

Le travail social dans son ensemble est réparti entre différents services et entre des professionnels de statut différent.

Soumis à une compétition de fait (le service qui aura le mieux assis son image, sa compétence, et qui bénéficiera de relations utiles, pour absorber le plus de cas), les services ont tendance à développer leur image de marque

(à appuyer leur différence, à justifier leur spécialisation, à s'approprier des situations, à utiliser le client). L'enjeu est la constitution d'une clientèle spécifique. La stratégie est de spécialiser la démarche en ouvrant au maximum le champ des situations recevables : "polyvalence de la technique", "technique multi-usage", "techniciser une approche polyvalente", "intervention à spectre large".

Les usagers des services sociaux se trouvent le plus souvent dans une situation où se manifestent de multiples facteurs, tant internes qu'externes. De sorte qu'ils pourront être la proie des services sociaux qui, chacun, retraduiront la situation dans les termes qui sont avantageux pour leur propre compte, et prendront les contacts qui leur permettront de canaliser vers eux l'orientation des usagers.

A notre niveau on peut citer en exemple de cette rivalité entre services, certaines revendications de services privés de l'action éducative en milieu ouvert (réunis du 10 au 12 mars 1982 à AMIENS), dénonçant le "pouvoir excessif" du juge des enfants qui, en distribuant librement, selon ses appréciations, les mandats d'assistance éducative - nouvelle "arme alimentaire" - entre tel ou tel service, menacerait la vie des associations, et surtout l'emploi de leurs salariés.

Il y a plusieurs conséquences à l'imbrication de ces rationalités multiples et parfois divergentes, qu'elles proviennent des clients ou des travailleurs sociaux :

- *"Il suffit de frapper à la bonne porte"* :

Comme nous l'avons vu, il existe une compétition réelle entre les différentes catégories de travailleurs sociaux. Tout le monde le sait depuis longtemps, et c'est seulement après 1982 qu'on en parle sous l'effet induit des transferts de compétence dus à la décentralisation. Mais quels qu'ils soient, ces spécialistes peuvent obtenir des aides identiques : il y a, dans une certaine mesure, une indifférenciation du travailleur social face à l'aide. Le jeu est d'ailleurs compliqué par l'entrée en compétition des élus et des notables.

Ainsi l'aide ne s'inscrit pas dans une perspective d'autonomie ; elle s'inscrit dans une compétition dont l'enjeu est une reconnaissance (politique, professionnelle, institutionnelle), et dont l'outil est l'aide.

Si l'on considère le système constitué par les aidés potentiels et les aidants potentiels, on peut observer que la stratégie des aidés potentiels va consister à rechercher l'aidant dont ils tireront le plus grand bénéfice et à qui ils vont servir de faire valoir.

- "*Vous êtes payé pour m'aider*" :

Ainsi traversé par des rationalités aussi diverses, le travail social développe les conduites d'assisté et participe à l'exclusion. Le travailleur social qui se définit par différents types de prise en charge est perçu comme quelqu'un qui peut obtenir des solutions avantageuses offertes par certains organismes, tel la D.D.A.S.S., la M.S.A., la C.A.F. Il est le médiateur entre ces organismes et le client. En tant qu'intermédiaire possible, il est à ménager et à satisfaire. Ce qui signifie, traduit en termes de coûts et de gains, que les clients se soumettent et vont même au devant de ce que l'on leur demande, tant que les gains sont plus importants que les coûts.

- "*Nous, on n'est pas payé ; eux, ils le sont*" :

Après de la population et de ses élus, le travailleur social se présente comme le représentant sur place d'organisations toutes puissantes qui ont affirmé les fonctions d'aide sociale. La spécialisation du travailleur social apparaît donc pour la population comme une facilité, une incitation à démissionner soi-même. Il y a là une béance vers laquelle il fait bon se porter.

- *Echec de la politique de compensation* :

Que ce soit en matière de pédagogie, ou d'économie, on assiste à un échec de la politique de compensation. Liliane LURCAT écrit dans "*l'Echec et le désintérêt scolaire à l'école primaire*" (1) :

(1) LURCAT (Liliane)

L'échec et le désintérêt scolaire à l'école primaire.

Paris, Les Ed. du C.E.R.F., 1976, 152 p.

"Ces tentatives (de système de compensation ou de rattrapage) se sont soldées dans la plupart des cas par un échec, montrant à nouveau que les problèmes sociaux ne se réduisent pas à des problèmes pédagogiques. L'échec scolaire ne peut pas se réduire, même s'il en procède, à une difficulté d'assimilation. Les expériences américaines ont en fait la démonstration. On s'est heurté principalement au problème de la motivation à apprendre, directement liée au statut social..."

De même en matière économique, on se heurte au problème de la motivation à prévoir, à épargner, elle aussi liée au statut social.

Il faut bien se rendre à l'évidence que la plus grande partie de la clientèle des travailleurs sociaux ne sait pas prévoir et ne se soucie guère d'apprendre parce qu'elle fonctionne selon un principe de gratification immédiate. C'est pourquoi bien des aides ne sont en fait utilisées par la clientèle que comme un dépannage bienvenu, certes, mais en aucun cas promotionnel.

V - LES OBJECTIFS DE NOTRE EXPERIENCE

Nous avons dit les inconvénients de l'aide sociale classique. Notre objectif est donc de mettre en oeuvre les moyens d'une transformation en profondeur de son esprit, comme de sa pratique. Et ce, par la concrétisation de l'idée suivante :

"Relayer ce type d'aide sociale peu satisfaisant par un réseau d'animation dynamique, auquel participerait, non plus les seuls spécialistes attirés de l'aide sociale, mais aussi une large partie de la population, à travers une multiplicité d'activités sociales, culturelles ou sportives, développées sur tout un secteur".

Nous voulons montrer qu'un point décisif pour la réussite d'une telle entreprise, est de faire appel à des conseillers sociaux cantonaux vraiment implantés dans les lieux de leur pratique. Mener à bien un tel travail implique en effet de faire partie intégrante de la population qu'il s'agit de mettre en marche vers une forme "d'auto-assistance". Il est indispensable que ce conseiller ait une parfaite connaissance non seulement des structures animatives déjà en place dont il doit gagner la confiance, mais aussi des potentialités animatives non exploitées.

Le conseiller doit donc pouvoir s'intégrer à la distribution sociologique des rôles, sans créer d'appréhension ni d'inquiétude. Il est indispensable que son évolution s'inscrive dans la nomenclature naturelle du secteur, que sa technicité ne soit pas surévaluée, ni son discours impénétrable, et qu'il devienne peu à peu la personne qui écoute, qui rassure, qui aide à la demande. Ainsi, par sa présence attentive, le conseiller pourra permettre que les situations familiales n'en arrivent pas au point critique où il faille recourir au placement d'un enfant.

Les auteurs de cette expérience ont voulu miser sur le développement du domaine socio-éducatif, c'est-à-dire de l'animation essentiellement, qui est ouverte à tous les individus souhaitant y participer, plutôt que

d'alimenter l'action spécialisée, réservée à quelques uns et entraînant une ségrégation qui a, selon eux, été l'objet d'une hypertrophie ces dernières années. En effet, ils considèrent que tout individu participe à deux réseaux de relations :

- un réseau primaire, constitué par l'ensemble des individus qui communiquent entre eux sur une base d'affinité personnelle. Entendons par là, l'ensemble des proches d'un individu : famille, voisins... ;
- un réseau secondaire, constitué par l'ensemble des personnes que la famille ou l'individu côtoie dans le cadre de son travail, de ses loisirs, de sa participation à la vie locale.

Sachant, comme nous l'avons souligné, que l'isolement et la solitude sont souvent le lot des usagers des services sociaux, l'objectif est de développer les ressources du milieu (celles des réseaux primaire et secondaire), afin de provoquer une prise en charge communautaire qui, bien souvent, n'existe pas spontanément.

Le travail d'animation est aussi un moyen d'utiliser les ressources de la population. Pour ce faire, le conseiller cantonal doit réussir à catalyser ce que la population possède en elle de richesses et de bénévolat. Il doit mettre en rapport des personnes qui manifestent un besoin avec celles qui sont susceptibles de répondre à ce besoin, et favoriser le passage d'une relation. Il ne peut et ne doit remplacer personne, ni être seul agent de la relation ; il est sur le terrain l'individu qui épaula, témoigne, rend service, dépouille un dossier, anime, en utilisant tous les outils qu'il possède. Parmi ceux-ci, les associations déjà existantes peuvent amener une contribution importante à l'action entreprise par le conseiller cantonal.

Cette animation doit s'adresser à la population dans son ensemble pour entraîner effectivement un développement du domaine socio-éducatif dans lequel baigne le jeune. Le rôle de liant éducatif que joue le conseiller cantonal, exploitant pleinement les ressources du secteur du point de vue énergies, possibilités de soins, de traitements, en la personne de tel employeur ou tel instituteur, favorise les possibilités éducatives naturelles (nous

entendons par là l'intérêt pour l'autre, le voisinage et les manifestations que cela entraîne), notamment par des échanges plus nombreux entre les différents âges de la population.

Un des objectifs de cette expérience est donc de favoriser l'auto-assistance du milieu, c'est-à-dire l'assistance mutuelle, les interactions de liens naturels au sein d'une population, pour tirer parti de toutes les ressources, les richesses matérielles et humaines, qu'elle recèle. Et ce, afin de mettre en application la conviction intime des auteurs de l'expérience exprimée par cette maxime : "On souffre moins à se rendre utile". Or, bien des excès de l'assistance des spécialistes reviennent en fait à rendre les gens inutiles. C'est pourquoi il faut susciter chez les gens ce qui leur permettra de se désenclaver, de trouver une autre dimension au niveau communal ou de tout autre groupe humain, plutôt que de les noyer, au sens propre du terme, par une démarche d'assistance. C'est dans cet esprit que tous les étiquetages seront évités, dans la mesure où ils entravent la communication entre les personnes.

Remarquons que ce travail mise beaucoup sur le bénévolat, quelles que soient ses formes d'action et ses mobiles. En effet, il représente un atout précieux dans la mesure où les bénévoles, appartenant au milieu où ils interviennent, constituent des agents de transmission, de relation de premier ordre, indispensables à l'élaboration d'un réseau animatif.

La relation de l'expérience vécue à partir des données précitées prendra la forme d'une monographie, décrivant de façon détaillée les différents aspects de l'implantation, puis de l'activité de ces conseillers sociaux, de son impact et des réactions du milieu vis-à-vis de cette forme nouvelle d'action éducative.

5.1. - LES PREMIERS JALONS DE L'EXPÉRIENCE

Il faut s'attendre à ce que chacun, en fonction de sa personnalité et des caractéristiques de son canton, donne à son travail une forme particulière.

La zone d'intervention du conseiller social est en effet le canton. Cette unité territoriale bien définie a le mérite d'être encore à échelle humaine, bien qu'un peu vaste. On peut considérer que ses pôles d'échange sont les villages et les associations.

On objectera sans doute que des unités d'intervention sociale polyvalentes sont depuis bien longtemps à l'oeuvre. Ce sont les circonscriptions d'action sociale polyvalentes s'appliquant à des secteurs de population à peu près semblables à celle du canton.

Nous les tenons pour essentiellement bureaucratiques dans leur dynamique, alors que le canton n'est pas réellement une unité administrative mais un pays comportant une organicité individualisable et des ressources naturelles de tous ordres localisables.

De surcroît, il dispose, ce qui n'est pas négligeable, d'un patron politique, élu départemental : le conseiller général. Ce qui peut y responsabiliser considérablement l'action sociale.

QUEL MODE D'INTERVENTION PROPOSER ?

Au départ de l'installation sur un canton, il est nécessaire d'opérer une pause éducative, un peu comme on fait quand on passe de l'horticulture intensive sans engrais "chimiques" à l'horticulture "biologique". Un écosystème ne peut prendre la place d'un autre instantanément, sans que s'installe un nouveau climat. A vouloir répondre à des demandes, prédéterminées par les modèles d'interventions antérieurs, le travailleur social se priverait de la possibilité d'observer les formes de vie sociales existantes. Alors que celles-ci devraient constituer la trame de ses interventions.

Qui vit dans chaque village ? Comment y vit-on ? Quels sont les besoins ?
Ce que souhaitent les gens ?

Dans cette première phase de reconnaissance des ressources, le conseiller social ne sert à rien de particulier, sinon à faire des inventaires, à "inventer" les ressources latentes, à renouer des fils sociaux brisés.

Comment va-t-il s'y introduire ? En occupant la chaise vide. Une place fonctionnelle qui varie suivant le canton, qui est essentielle, et que le conseiller social devra d'abord découvrir.

Parallèlement au travail de reconnaissance, le travailleur social doit fortifier au maximum la vie associative. Ce qui signifie pour nous, rechercher les éducateurs naturels et mener un travail de contact, de suggestion, de stimulation et d'animation personnelle enfin. Ainsi il permettra aux adultes et aux enfants de se rencontrer, de se comprendre, de témoigner de la vie.

Des objectifs possibles de cette démarche nous semble pouvoir être :

- Renforcer l'infrastructure d'animation par des bénévoles en créant un groupe de perfectionnement de ces bénévoles (constitué des instituteurs et des spécialistes habitant le canton par priorité).
- Ouvrir les hospices à la vie, afin de limiter l'éloignement psychologique et géographique des pensionnaires, mais aussi pour réintroduire chez chacun cette image de la vieillesse comme étape, comme limite, comme ressource.
- Favoriser l'aventure, favoriser l'expression en aidant à la création de ce qui est souhaité.
- Faire développer l'idée de l'enfant créateur.

Par exemple : . Installer des panneaux d'expression dans les villages.
 . Favoriser la mise en place de jardins potagers pour enfants avec l'aide des habitants du village.
 . Créer des locaux à usage de club pour les enfants, qui soient imaginés avec les enfants, pas chers et mobiles.

En donnant à l'enfant, quel qu'il soit, un moyen d'inscrire son possible, on l'associe mieux à sa famille et à ses éducateurs naturels. Il peut par ses nouvelles réalisations les amener à réévaluer leur estime à son égard.

Tout doit en effet tourner autour de l'éducation de base dont on repère sans cesse les déficiences génératrices de dysfonctionnement et de maux sociaux.

Reprendre par le biais créatif, l'instruction générale de l'enfant, c'est réviser en douceur le caractère intégratif de l'école.

- Mener un travail pédagogique sans exclusive d'âge, de sexe, de catégorie d'inadaptation. Etre l'éducateur de tout le monde. Travailler seul. La richesse virtuelle du travail en équipe se transforme trop souvent en lieu d'appauvrissement de chacun. On y observe une sorte d'abaissement des limites, plutôt qu'une activation des capacités personnelles : l'équipe devient un moyen apporté de l'extérieur et réducteur, non un moyen trouvé à l'intérieur et mobilisateur de toute l'énergie.
- Inclure des financements dans des budgets globaux localisés : La recherche de cas pour obtenir un financement nous semble également une modalité dangereuse de fonctionnement. Nous considérons que le financement peut et doit être obligeant du point de vue d'une qualité de travail au niveau de son secteur d'intervention, du point de vue de la mise en oeuvre de moyens et non du point de vue de la surveillance tâillonne d'un effectif constant, administrativement admis.

Mais alors, le conseiller social tel que nous le voyons est véritablement soumis à un "vote" de la part de l'ensemble de la population, et pas seulement de celle qui est assistée.

Ce contrôle politique peut être le fait d'une instance. Ainsi, on parle beaucoup de mise en place des comités locaux d'action sociale communaux. A quoi pourraient-ils bien servir, sinon à réguler l'activité et les financements d'aide sociale au sens large ?

- L'aide de proximité : Il nous semble nécessaire de ne pas porter sur les individus, le regard décapitant que portent souvent sans le vouloir les travailleurs sociaux. Pour permettre d'atteindre cet objectif, généralement admis par les travailleurs sociaux, il nous semble qu'il ne faut pas prendre de distance avec les gens, mais vivre avec eux, être l'artisan dont la qualité de travail s'évalue par les jugements des autres sur les lieux de ce travail. Entendons nous bien, cette proximité doit s'entendre non comme une compassion généreuse, mais comme une stratégie pour amener

chacun à "s'utiliser" eux-mêmes au maximum. Habituer les gens à se reconnaître utile et capable d'utilité, les détourner d'une tendance à penser autrement que par spécialiste interposé. Nous avons bien conscience de l'apparente évidence de cette proposition, nous savons par contre le décalage fréquent entre les dires et la réalité, décalage provoqué le plus souvent par les conditions d'exercice de l'activité professionnelle des spécialistes du social.

Celle-ci doit être avant tout visible, donc localisable, durable, donc tributaire de la demande de l'utilisateur, adéquate, c'est-à-dire soumise à la discussion de l'ensemble des acteurs, et par là même révisable.

L'ensemble de ces points nous semblent être les jalons nécessaires pour un parcours qui conduira à l'installation d'un climat valorisant. Nous pensons que le canton se donnera alors une identité. Le tissu ainsi réalisé ne se démaillera pas par exclusion. Création au centre des intérêts, le canton s'illustrera de lui-même, ayant un fil conducteur.

5.2. - QUELLES ÉTAIENT AU DÉPART LES TENDANCES DE CE QUE NOUS VOULIONS FAIRE ?

- Ignorer notre utilité éventuelle, dogmatiquement établie, pour regarder le réel : qui vit dans chaque village ? Comment on y vit ? Quels sont les besoins ? Ce que les gens expriment ? Ce qu'ils souhaitent ou ne souhaitent pas ? C'est en cela qu'un travail d'imprégnation est indispensable en premier lieu, sous couvert d'une fonction visible suffisamment globale pour couvrir le canton.
- Continuer notre animation telle quelle, la développer, y faire participer plus encore les autres villages, apprendre le canton à se donner une identité culturelle et éducative (les fanfares, fêtes des écoles, création ou développement des groupes créatifs).
- Habituer les gens à utiliser leurs propres moyens, à ne pas rechercher obligatoirement le spécialiste pour tout et n'importe quoi.

- Renforcer l'infrastructure animation par des bénévoles en créant un groupe de perfectionnement de ces bénévoles, et ce avec l'aide des instituteurs et des spécialistes habitant le canton.

5.3. - DE QUELS "OUTILS" DISPOSONS-NOUS

En fait des outils symboliques, voire idéologiques, en tout cas abstraits :

- L'estime non discriminatoire que nous portons aux habitants et qui fait entrer en rapport avec tous en tant que de besoin.
- Savoir que nous pouvons nous tromper, mais que cette erreur sera profitable, ce qui fait inscrire toute action dans une dynamique de changement.
- Notre connaissance du terrain.
- Notre solitude, car elle oblige, si nous n'en avons envie, à rechercher obligatoirement l'aide.
- Les collectivités locales dont les municipalités (aide financière pour matériel pédagogique), mais aussi facilitation de l'entregens et mise à disposition de moyens collectifs.
- Les instituteurs, en tant que maîtres, qui connaissent des gens en tant que pédagogues.
- La connaissance de la géographie locale et l'insertion dans un cadre : l'action sociale ne peut être mise en oeuvre que dans des bassins.
- Les associations existantes en interaction, les unes étant souvent ignorantes des autres.
- L'envie qu'a l'homme d'agir et qu'il perd par désintérêt, absence de sollicitation, absence d'utilité.

- La bonté des gens. Elle existe, aussi motrice et aussi vivace que la souffrance.

- La confiance qu'on nous accorde : c'est un lien, un vecteur, mais aussi une sous-culture qui se développe et s'entretient, qui s'évalue aussi en permanence par rapport à des indicateurs.

- Enfin, et non le moindre, notre métier d'éducateur spécialisé installable immédiatement dans un rôle élargi géographiquement et fonctionnel au niveau d'un canton.

DEUXIEME PARTIE

LES CANTONS

L'étude géographique des cantons doit permettre d'y déceler ce qu'ils renferment de ressources libérables auprès des jeunes en difficulté.

Parce que ces ressources sont exclues, nous ferons sommairement un certain nombre de constats qui, compte tenu de leur degré de généralité, peuvent affecter la situation actuelle des cantons ruraux et, au-delà, la totalité des ensembles sociaux.

De la sorte, nous ne prétendons pas entrer dans l'interprétation de ces observations, mais plutôt mettre leur évidence à l'épreuve de nos particularismes cantonaux.

De quoi s'agit-il ?

I - REMARQUES D'ENSEMBLE SUR LE ROLE DES PARTENAIRES SOCIAUX

Au titre de ces constats, il semble que le plus grave concerne l'affaiblissement du rôle des différents partenaires sociaux de l'action éducative, quels qu'ils soient.

La perte d'autorité si souvent déplorée dans les familles, mais aussi chez les instituteurs, chez les élus locaux, mais aussi chez le prêtre et chez les voisins. Ces personnages ne sont que des images d'Epinal jaunies par les années, et témoins d'une réalité dépassée. Mais ils composent l'environnement social de chacun, et la dégradation de leur autorité est préjudiciable à l'ensemble.

Ainsi, l'instituteur qui ne dispose d'aucun moyen, si ce n'est la menace d'intervention auprès de la caisse d'allocations familiales, dans le cas de récurrence d'absentéisme prolongé et injustifié est un exemple de cet état de fait. Personne, et encore moins la gendarmerie, ne peut intervenir d'autorité. D'où des attitudes démissionnaires, visiblement attentistes, et pour la collectivité une absence de référence manifeste.

Est-ce le résultat de dispositions réglementaires incitant à la tolérance et instituées sans doute pour lutter contre un autoritarisme abusif ? Quoi qu'il en soit, ces situations sont vécues comme démobilisantes pour les uns, et preuve de laxisme pour les autres.

L'autre constatation porte sur la disparition d'un milieu artisanal et agricole accessible aux jeunes en difficulté, voire handicapés.

Ce n'est pas que les entreprises artisanales et agricoles disparaissent toutes, mais leur technicisation de plus en plus poussée les écarte de cette clientèle.

Prenons pour exemple le village d'Aumâtre. Il n'est pas marqué, comme nombre de petits villages, par une dépopulation inquiétante. Il n'est cependant pas de la stature d'un bourg.

Sur le plan démographique, Aumâtre présente une bonne résistance. Alors qu'ailleurs, les effectifs de population chutaient, le village est passé de 207 habitants en 1968 à 226 habitants en 1982. Intermédiaire par sa taille entre les petites communes et le bourg, il présente une vitalité appréciée de ses habitants. Seul village à avoir son curé, sa chorale, on y trouve encore un charcutier, un café-tabac-épicerie, qui maintiennent un style de vie qui n'est pas négligeable dans l'appréciation que les habitants portent sur leur village.

Le nombre des exploitations agricoles est passé de 24 en 1962 à 11 en 1982. Près de la moitié de celles qui restent sont appelées à disparaître sous l'effet combiné des difficultés financières et de l'absence de succession.

Quant aux artisans, ceux dont les activités étaient traditionnelles : maréchal ferrand, charron, bourrelier, tonnelier, coordonnier, ont aujourd'hui disparu. Ils n'ont été remplacés que par un seul artisan, une entreprise de couverture et zinguerie.

L'école fait partie d'un regroupement pédagogique. L'institutrice-secrétaire de Mairie qui réside dans le village a la charge des enfants de classe maternelle.

Ce maintien relatif du village dans ses structures traditionnelles, la "bonne entente" que les habitants se plaisent à souligner, les portent à apprécier leur commune. Mais ils en parlent un peu, comme on parle d'une survivance, en sachant qu'elle est menacée de disparaître.

Malgré tous ces avantages, le milieu agricole et artisanal de ce village n'est plus capable d'absorber les personnes en difficulté, en leur offrant un travail où elles puissent exercer leurs capacités, et donc en les fixant.

De plus, pour les artisans qui se maintiennent à l'heure actuelle, l'acceptation d'un jeune en stage, comme en apprentissage, se négocie avec de

plus en plus de réticences, l'artisan ne trouvant pas dans le jeune les dispositions au travail qu'il en attend. Il y a une très grande méfiance vis-à-vis du jeune qui a une "grande gueule et des petits bras".

Enfin, le maillage industriel (que nous reprendrons plus en détail dans la suite) a subi de surcroît de gros accrocs depuis dix ans. Cette situation accroît l'insécurité et l'indétermination face à l'avenir de ceux pour qui il est déjà compromis. Le nombre de ceux qui peuvent y prétendre sur place va en diminuant.

Ainsi, l'usine textile de Forceville en Vimeu est passée de 160 ouvriers en 1973 à 50 ouvriers en 1983. Cette usine était un phare, pour les villageois et leurs enfants d'abord, mais aussi pour l'ensemble des communes environnantes. A la prédétermination sans doute critiquable des enfants, que l'usine gérait, succède l'inquiétude créée par un vide réel.

Parallèlement à cet affaiblissement du milieu social, on observe un renforcement de l'orientation spécialisée, d'un déplacement ailleurs et vers d'autres institutions de ceux qui posent problème.

Il ne s'agit pas de dénoncer la spécialisation, il s'agit plutôt d'apprécier son apport par rapport à l'ensemble.

Deux éléments semblent essentiels dans l'aide apportée aux jeunes en difficulté : la disponibilité d'une part, et l'information d'autre part.

En règle générale, nous pouvons considérer que pour chacun des partenaires de l'action éducative généralisée auprès des jeunes, ces deux conditions sont de mieux en mieux remplies. Il devrait donc en résulter logiquement une meilleure prise en charge éducative naturelle. Paradoxalement, c'est au phénomène inverse que l'on assiste dans la réalité.

L'école se fait le plus souvent le porte-parole de cette tendance lorsque des difficultés de comportement viennent s'ajouter aux difficultés scolaires. L'orientation vers une consultation, voire vers un établissement, est alors proposée. Cette manière de faire obéit à un réflexe primaire qui est en désaccord avec la sophistication, la finesse des informations et des incitations pédagogiques dont bénéficient les enseignants.

I.1. - L'APPEL AU SPÉCIALISTE DEVIENT UNE FIN EN SOI

Que l'appel émane de la personne elle-même ou de son entourage (famille, village), cet appel participe d'une illusion car il ne fait que repousser la solution.

Le spécialiste apporte une réponse parcellaire et/ou symptomatique aux problèmes posés.

D'une façon générale, cette réponse doit, pour avoir un caractère durable, se doubler d'un effort d'accompagnement de l'environnement du sujet. Cette réponse technique doit s'inscrire dans une démarche individuelle et collective, dans un engagement réciproque.

Si le spécialiste ne permet que de juger le corps social, s'il alimente ou entretient l'illusion (ne serait-ce que par le silence) qu'il détient la solution, il se propose en fait d'agir comme l'agent d'un rejet, son exécuteur.

La solution dépend en effet pour sa plus grande partie de l'engagement de la totalité des membres qui composent le milieu d'appartenance de la personne.

L'appel au spécialiste traduit le constat d'incompétence dressé par la personne à l'égard de son entourage (ou inversement), ou de soi par rapport à soi.

L'appel au spécialiste traduit un renoncement, une attitude magique qui engage une certaine idée du pouvoir de l'autre, alors que le plus souvent ce que peut faire cet autre il ne peut le faire qu'avec les autres.

Sa seule intervention risque d'éloigner psychologiquement en même temps que géographiquement. Elle privilégie la partie plutôt que le tout.

1.2. - LA RECHERCHE DE L'EFFET VITRINE

Les vitrines sont des espaces organisés d'objets, conçus pour concentrer l'intérêt du passant sur le ou les types d'objets présentés à l'exclusion de tout autre. Elles tendent à transformer le champ des achats possibles en un champ d'achats nécessaires : acheter les objets du magasin.

Le spécialiste, bien malgré lui d'ailleurs, produit ce même effet. Sa vitrine se compose des propositions d'intervention qu'il peut avancer, ou de l'image que se fabriquent les personnes de ce qu'il pourrait résoudre.

Il en est ainsi de l'éducateur en milieu ouvert, mandaté dans une famille, qui ignore tout de l'entourage, de la famille : son histoire dans le village, les fréquentations, la réputation, mais aussi l'habitude, cette sorte de tradition à l'échelon d'une famille. Ignorant le village, il en est aussi ignoré, même s'il a "rendu visite" au Maire et à l'instituteur. Il sera pour eux un garant, et non un co-acteur.

Ainsi de cette famille résidente d'un petit village depuis des générations :

Trois générations vivent dans une maison trop petite. Un ami habite avec eux. La ferraille constitue la partie la plus régulière de leur travail. Seul un ménage a deux enfants sur place, le troisième issu d'un premier mariage est élevé chez la grand-mère maternelle dans le Nord. Les enfants, deux garçons, 7 et 11 ans, plus intéressés par les activités des hommes de la maison (pêche, chasse, démolition de voitures) vont épisodiquement à l'école, se blessent parfois dans la ferraille.

Les actions sociales entreprises dans cette famille ont échoué.

Le village l'a admise telle qu'elle est.

Que peut y ajouter un spécialiste extérieur sans tout casser, sans détruire, sans introduire une souffrance certaine et insupportable là où il n'y avait que souffrance hypothétique et en tout cas supportable ?

Si l'on reprend l'exemple du badaud face à la vitrine, il apparaît que celui-ci doit relativiser les sollicitations parfaitement honnêtes au demeurant du marchand, en réintroduisant l'achat, souhaité sans doute, dans le cadre de son budget et de ses différents besoins. Sinon, les miroitements des appels du marchand (ou du spécialiste), les fascinations du client rituel les amènent l'un et l'autre à se rendre aveugles à l'ensemble du champ social.

Or les difficultés engagent les gens dans la globalité de leur existence, et la solution de celles-ci ne peut y être trouvée en privilégiant une partie au détriment du tout.

Les propositions du spécialiste ont ceci de comparable avec les vitrines, c'est qu'elles produisent des fantasmes de résolution. Résolution par un tiers extérieur, apparemment satisfaisante au plan de l'économie personnelle de chacun, mais en fait déséquilibrante, donc destructrice.

1.3. - L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE DANS LE CANTON

Quitte à paraître naïfs ou énonceurs d'évidences, il y a donc lieu de considérer que les lieux de vie de tout un chacun sont déjà des milieux éducatifs spécialisés.

Spécialisés les artisans et les professionnels, spécialiste l'instituteur, spécialisé le médecin, spécialiste l'assistante sociale.

Leur spécialisation sera le plus souvent suffisante pour traiter la plus grande partie des cas en complément de tous les autres acteurs.

L'appel à d'autres spécialistes n'intervient que lorsque la séparation est nécessaire, ou lorsque une inadaptation se prolonge alors que la personne s'inscrit malgré tout harmonieusement dans son milieu.

Or le spécialiste devient souvent le recours pour les causes perdues par les autres, il consacre l'abandon par les autres, il intervient quand la place a été abandonnée par tous.

Alors qu'il ne peut qu'échouer, la technique n'étant jamais suffisante pour renverser une tendance inscrite dans les lieux et dans l'histoire du sujet. D'autant que cette technique n'est souvent qu'un gadget para-financier, qui se contente de médiatiser l'accès à des moyens extérieurs de compensation.

A l'inverse, parce qu'ils connaissent le fond des choses, parce qu'ils sont présents, parce qu'ils sont familiers de la vie courante, les seuls qui puissent faire oeuvre utile et introduire le changement dans les situations à problème, sont des acteurs déjà présents dans le tissu social.

Et l'intervenant extérieur n'a en l'occurrence qu'un rôle à jouer : celui du médiateur, du mobilisateur, de l'incitateur. Car les forces du changement ne se mettent pas en marche toutes seules.

D'autres que nous l'ont déjà dit à propos des affections mentales :

"En France, le problème posé par l'arriération et la folie, est lié aux structures d'une société mécanisée prête à se défendre contre l'assimilation de ceux qui ne satisfont pas à ses critères de rendement. C'est à déperfectionner la société qu'il faudrait s'employer, c'est-à-dire retrouver les formes archaïques selon lesquelles l'arriéré ou le fou avaient leur place au village.

La disparition du milieu artisanal rend de plus en plus difficile le placement chez un patron, d'un handicapé bourré d'intelligence, non scolaire et industriel de ses mains. Au lieu de le mettre en milieu normal à 14 ans, l'administration fait pression pour le maintenir en milieu spécialisé, où la formation va trop souvent dans le sens d'une pure acquisition d'automatismes pour robots d'usine." (1)

(1) MANNONI (Maud)

Le psychiatre, son fou et la psychanalyse.

Paris, Ed. du Seuil, 1970, 272 p.

Toutefois, il convient de préciser que l'utilisation des ressources, qu'on pourrait appeler naturelles, doit tenir compte des importantes mutations qui sont intervenues récemment dans le contexte des cantons ruraux, comme dans les cantons urbains.

Ce sont des mutations irrémédiables qui affectent le monde du travail. Celui-ci ne permet plus, c'est évident, d'accueillir et d'insérer des jeunes par l'attribution d'une place utile et à leur portée, socialement reconnue.

Il en est ainsi du secteur agricole et artisanal, en proie à une mécanisation et à une exigence de rentabilité qui provoque à la fois la limitation et la sélection des postulants.

Ces secteurs ne peuvent plus fournir les postes et servir d'entreprise d'accueil aux personnes en difficulté.

La réduction progressive des postes (et surtout des postes non qualifiés) dans les usines opère dans le même sens.

D'autres changements semblent moins irrémédiables, car "récupérables" ou réorientables. Ils touchent aux rôles du voisin, souvent présent car il travaille moins longtemps, de la mère de famille restant chez elle, mais qualifiée, cultivée et attentive aux autres, des personnes âgées de plus en plus disponibles longtemps et valides.

Le changement s'applique aussi aux élus, aux enseignants, à toutes les personnes que leur statut met en responsabilité.

L'éclatement des collectivités et la multiplication des spécialistes provoque une tendance sournoise à la dépossession des rôles globaux. Tout se passe comme si ces personnes instituées, trop occupées à considérer, à évaluer la perte de leurs attributions passées (leur droit à transmettre, leur droit à dire, leur droit à faire, leur droit à obliger), en viennent à considérer qu'elles n'ont à assurer de fonctions générales, ni à développer des interventions périphériques à leur statut, rechignant à se mêler de ce qui ne les regarde pas au premier degré.

Prenant acte du changement des pratiques, elles transforment en fossé l'écart qui les sépare de ceux auxquels elles n'ont pas obligatoirement à faire.

Il se produit une sorte de prédiction réalisante par laquelle un sentiment d'inutilité se transforme en absence d'intervention, d'action. Le résultat qui s'en suivra viendra justifier ce sentiment lui-même.

Anticipant sur l'échec, elles en créent les conditions. Convaincues de leur insuffisance, elles se désengagent, accélérant ainsi l'avènement des résultats appréhendés.

1.4. - UNE AUTRE FAÇON DE CONSIDÉRER LES CANTONS

Le canton des démographes, des géographes, des économistes, sont des cantons qui empruntent la forme de tableaux, de cartes, de textes descriptifs ou analytiques.

Ce canton là, nous avons tenté de l'approcher. Il nous permet une mise à plat de la diversité des personnes, des entreprises, des services, de la diversité des situations et des difficultés.

Mais c'est un canton de clerc, un canton indifférent, un canton où l'auteur n'a pas de relation nécessaire d'interdépendance dans l'action.

Les tableaux fixent les situations, réduisent les personnes à des individus statistiques, retiennent une dimension alors qu'elles sont multiples.

Le tableau décompose, désarticule, cherche un passage pour se rendre du singulier au général. Le tableau fixe sur un aspect établi reconnu, alors que nous cherchons à révéler les ressources cachées.

Les tableaux (ceux que nous proposons tout au moins) présentent le canton dans ses aspects visibles de tous. Notre travail consiste à rechercher ce qu'il peut y avoir de compétence et de disponibilité méconnues.

Le canton que nous souhaitons trouver, bien qu'il nous soit difficile de l'écrire, est un canton sous forme de carnet d'adresses, un canton avec lequel nous ayons à communiquer tous les jours pour chacune des actions que nous aurions à entreprendre.

Le premier nous permet la mesure. Par lui nous saisissons l'importance, l'originalité, la particularité d'un canton.

Le second nous donne le poids, il rend possible un renseignement, un avis, un conseil, une démarche, une entraide.

Le premier nous donne la silhouette. Le second nous fait prendre corps dans le canton.

C'est le premier que nous allons décrire inévitablement à travers les données disponibles.

Toutefois, nous ne retiendrons ces données qu'autant qu'elles laissent apparaître la trame des ressources locales contributives d'une action sociale indigène.

II - LE CANTON D'OISEMONT

Adossé au département de la Seine Maritime, le canton d'OISEMONT fait partie de l'arrondissement d'AMIENS sur le plan administratif. Au niveau géographique, il appartient au plateau PICARD avec un léger débordement sur le VIMIEU pour le canton d'OISEMONT.

Constitué pour l'essentiel de plateaux entaillés et de vallées encaissées, ce canton dispose d'un climat humide qui lui donne son aspect verdoyant.

La population y est rurale, puisqu'il n'y a pas de bourgs disposant de plus de 2.000 habitants.

Le 31 mars 1981 a été signé un contrat de pays dont les objectifs sont d'endiguer l'exode et le vieillissement de la population. Dans une étude réalisée par l'A.R.I.M. PICARDIE dans le cadre du syndicat mixte de pays des quatre cantons du Sud-Ouest (1), chargé de l'exécution du contrat, les rédacteurs notent en titre de leur recherche :

"La restructuration de l'agriculture a entraîné un exode rural antérieur à la crise économique qui atteint désormais le secteur industriel. Elle fut des premières régions marquées par le déclin économique. Sa cohésion sociale fut gravement entamée et bloqua le processus de renouvellement de la population.

(1) Il s'agit des cantons de OISEMONT, MOLLIENS, HORNŌY et POIX de PICARDIE.

Ainsi la région des quatre cantons nécessite une action qui permette de maintenir sa population jeune et de dynamiser l'activité existante : mission même du contrat de pays."

Dans le cadre de ce contrat, une opération était décidée concernant l'amélioration de l'habitat, compte tenu de la situation de vétusté et d'abandon à la fois qui le caractérise et qui saute aux yeux du voyageur qui traverse les villages.

2.1. - HABITAT

L'habitat du canton se caractérise par un état de vétusté accentué. Au recensement de 1975, il apparaissait que 70,6 % des habitations avaient été achevées avant 1914, contre 40 % dans l'ensemble du département.

La situation à cette date de l'équipement sanitaire marquait un retard très net : 75,3 % des logements n'avaient de WC intérieur ou extérieur.

Seulement 14,3 % des logements peuvent être dits "confortables" (ayant à la fois baignoire ou douche, WC intérieur, chauffage central).

C'est pour remédier à cette situation que l'O.P.A.H. a été décidée. Voici la présentation qui en avait été faite dans un article à paraître dans "Notre Canton" :

"L'A.R.I.M. PICARDIE a rédigé pour le journal "Notre Canton", l'article suivant :

Un contrat de pays dans les quatre cantons : Le pays des quatre cantons (OISEMONT, MOLLIENS, HORNOY et POIX de PICARDIE) fit l'objet en 1980 d'un contrat de pays. Celui-ci ayant pour but (grâce à des subventions de l'Etat et de la région) d'en relancer le dynamisme en s'appuyant sur une volonté locale désireuse de mettre en valeur les possibilités existantes.

La phase d'étude d'O.P.A.H.

Son but : L'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) vise dans ce cadre :

- La rénovation de logements anciens, l'introduction du confort moderne (sanitaires, chauffage...). Les propriétaires occupants et bailleurs désirant effectuer des travaux peuvent recevoir des primes et subventions (P.A.H.) selon leurs niveaux de ressources.
- La mise en valeur de l'ensemble du bâti et de l'aspect des villages, dont la dégradation est cruellement ressentie par les élus locaux et les habitants. Des solutions, comme la réalisation d'espaces verts, traitements de rues, aménagement de places, marais, etc..., peuvent être obtenues avec la collaboration du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) et de la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement).
- La mise en valeur d'un centre, tel OISEMONT, où quarante maisons sont inoccupées, alors que leur mise en location (sollicitée par nombre de jeunes ménages) permettrait à leurs propriétaires d'obtenir les subventions de l'A.N.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) pour les travaux de rénovation.

92 communes du pays des quatre cantons ont adhéré à cette opération.

Son déroulement : L'A.R.I.M. PICARDIE, à qui est confiée l'O.P.A.H., a engagé en février 1982 la phase d'étude. Celle-ci vise à déterminer les besoins et à estimer le bilan social, afin d'établir une réservation de crédits prioritaires des différentes administrations accordant primes et subventions.

La participation des municipalités étant essentielle dans cette action, les chargés d'étude se sont entretenus tout d'abord avec les 92 Maires concernés. Une campagne d'information fut ensuite engagée auprès des propriétaires, ponctuée de permanences à HORNOY LE BOURG, ainsi qu'une mission d'assistance technique et administrative auprès des particuliers. (Pour l'évaluation des travaux, l'information sur les aides financières, l'établissement

des dossiers de demande de financement et des conventions locatives et la demande du permis de construire). Cette assistance étant assurée par le P.A.C.T. (Protection-Amélioration-Conservation-Transformation) de la Somme dans les cantons de OISEMONT et HORNOY, et par le C.D.H.R. (Comité Départemental de l'Habitat Rural) dans les cantons de POIX de PICARDIE et MOLLIEUX."

2.2. - DÉMOGRAPHIE

Avec 6.232 habitants en 1982 contre 6.340 en 1975, le canton d'OISEMONT enregistre une diminution de 1,5 %, du en général au mouvement de dépopulation qui s'accroît dans les petites communes.

Le nombre moyen d'habitants par commune est de 201. Et si l'on élimine les trois communes de plus de 500 habitants (OISEMONT : 1.233 ; SENARPONT : 768 ; NEUVILLE COPPEGUEULE : 614), la moyenne chute à 129.

Enfin, autre indicateur important : 12 communes sur 31 ont moins de 100 habitants.

Pour comparer, le nombre moyen d'habitants par commune dans l'ensemble de l'arrondissement d'AMIENS est de 458.

L'examen de la pyramide des âges de 1975 fait apparaître, par comparaison avec les statistiques départementales, une sous-représentation de la classe des 20-64 ans au profit de la classe des 65 ans et plus.

Une étude faite en 1973 avait pris en compte les recensements de 1962 et de 1968. Ses conclusions portant sur les quatre cantons l'amenaient à dire :

"Il semble donc fondamental de constater que les bourgs centres qui dépassent tous le millier d'habitants, font écran à la fuite de ce milieu rural".

Cette réflexion garde toute son actualité en 1983, puisque malgré le gain de 87 personnes réalisé par les trois plus grosses communes, on assiste à

une perte globale de 159 habitants. Ainsi se poursuit par mouvement de dépopulation, "ce qui confirme bien le mouvement d'abandon des petites communes rurales".

Ce mouvement de dépopulation, accompagné d'un manque de débouché professionnel sur place, constitue une situation pas engageante au maintien des jeunes sur place.

2.3. - PANORAMA ÉCONOMIQUE

L'analyse du panorama économique du canton d'OISEMONT montre combien ce canton rural reste attaché à l'agriculture, puisque en 1975 encore le secteur primaire représentait 27,4 % de la population active dans le canton contre 11,9 % dans le département.

Cependant, le secteur secondaire domine très nettement avec 48 %, alors qu'il n'est que de 42 % dans le département.

Enfin, la caractéristique la plus importante concerne le secteur tertiaire peu développé avec seulement 24,6 % de la population active (45,8 % dans le département).

Ces chiffres établissent la situation en 1975 et les résultats du recensement de 1982 ne sont pas encore fournis. Il nous est cependant possible de donner les tendances à partir des évolutions apparues entre 1968 et 1975 :

REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE PAR SECTEUR

	CONTY		OISEMONT		SOMME		FRANCE	
	75		75	68	75	68	75	68
PRIMAIRE	25,9		27,4	40,2	11,9	18,5	9,5	15,1
SECONDAIRE	35,7		48--	39,8	42,2	40--	39,2	38,9
TERTIAIRE	38,4		24,6	20--	45,8	41,5	51,3	46

Ce tableau nous permet les réflexions suivantes :

- A la diminution importante de la population active du secteur agricole correspond la diminution non moins étonnante (comparativement au reste du département) du nombre des exploitations. L'évasion de ce secteur déjà sensible au recensement de 1968 explique pour une large part la dépopulation à laquelle on assiste dans les villages.
- Le secteur tertiaire reste un secteur qui n'occupe que peu de personnes malgré la légère remontée opérée entre 1968 et 1975.
- La chute de population dans le secteur primaire et la faible augmentation du secteur tertiaire expliquent l'augmentation importante de la population qui s'inscrit dans le secteur secondaire.

Cependant, l'augmentation du nombre des personnes actives qui relèvent du secteur secondaire ne s'est pas accompagné, bien au contraire, et comme nous le verrons plus loin, d'une augmentation des capacités structurelles d'accueil de ces personnes sur place.

Ce qui signifie que le phénomène de migration professionnel doit s'accroître pour faire des communes des "milieux dortoirs". A cela s'ajoute le risque que les jeunes, par le fait de l'absence de travail sur place, migrent définitivement et accélèrent encore davantage le processus de vieillissement.

2.4. - L'AGRICULTURE

La pluviosité et la nature des sols prédisposaient à l'élevage de la région à laquelle appartient le canton d'OISEMONT.

Ces prédispositions rencontrent d'autres conditions d'exploitations qui, par leurs difficultés, rendent la profession peu attractive pour les jeunes :

- Bien qu'ayant énormément diminué, le nombre des exploitations est en effet passé de 444 en 1968 à 295 en 1975, les exploitations restent encore nombreuses et occupent un pourcentage élevé des actifs du canton.

- La majorité des exploitations restent de dimensions moyennes (la superficie, en considérant le recensement général agricole de 1970 et de 1980, est passé de 25 hectares à 31 hectares de moyenne contre 40 hectares pour le département), ce qui ne permet pas une rentabilité correspondant aux exigences de la jeunesse.
- L'exploitation agricole reste une exploitation gérée par la famille, sans que la relève des jeunes ne se fasse actuellement.
- Dans le canton d'OISEMONT, l'étude réalisée par l'A.R.I.M. PICARDIE révèle que plus des deux tiers des exploitants agricoles sont producteurs de lait. De 1970 à 1979, le nombre de vaches a augmenté de 19,6 %, alors que sur l'ensemble du département on assistait à une réduction de moins 4,7 %. Ces chiffres présentent les difficultés des agricultures qui sont obligés pour se maintenir, de se plonger dans un travail très accaparant.

Pour 100 hectares de surface agricole utile :

	<u>70</u>	<u>80</u>
<u>Surface en céréales</u>		
. OISEMONT.....	40,5	40,-
. Département.....	47,8	49,4
<u>Surface en herbes</u>		
. OISEMONT.....	39,-	34,7
. Département.....	22,2	17,4
<u>Cultures fourragères</u>		
. OISEMONT.....	11,5	16,-
. Département.....	9,2	9,-

2.5. - INDUSTRIES

Alors que le pourcentage d'actifs travaillant dans le secondaire augmente comme on a pu le voir, le nombre de postes dégagés par l'industrie locale diminue. En effet, du 1er janvier 1973 au 1er janvier 1983 ce nombre est passé de 594 à 228.

DIFFERENTS TYPES D'INDUSTRIES

Nous pouvons, de plus, analyser l'éventail des industries locales selon trois catégories :

- D'abord les industries traditionnelles : celles de la chaiserie ou plus généralement du bois, qui subissent des contraintes énormes dues à la concurrence étrangère et dont la capacité d'emploi est passée de 209 à 76 en dix ans ; le textile ensuite avec l'usine de FORCEVILLE en VIMEU est passé de 160 emplois à 59.
- Ensuite des industries confirmées, telles celles de la chaussures : 58 emplois au lieu de 143 ; du verre : 35 emplois au lieu de 32 ; de la petite métallurgie ; des coopératives agricoles.
- Les industries disparues : les 50 emplois de la distillerie d'alcool de betterave ou de mélasse de la société Say, installée à OISEMONT, ont disparu depuis 1973 avec la cessation d'activité de l'usine.

PEU D'EMPLOIS QUALIFIES

Toutes ces usines recrutent un personnel non qualifié pour la plupart et à qui elle dispense une formation sur place. Monsieur THOMAS écrivait en 1973 :

"Ces industries traditionnelles en milieu rural n'offrent que peu d'emplois qualifiés (à l'exception des cadres ou des emplois d'entretien), et les salaires s'en ressentent".

2.6. - LES MIGRATIONS PROFESSIONNELLES

Déjà en 1973 dans une étude réalisée par Monsieur THOMAS, et présentée dans la revue Economie, l'auteur s'était intéressé à l'importance des emplois satisfaits sur place et aux déplacements quotidiens de travail.

Il était apparu qu'un actif sur trois était un migrant quotidien, et qu'il n'y avait que 30 % d'emplois non agricoles de satisfaits sur place, c'est-à-dire dans la commune de résidence. Les deux tiers de la population migrante du canton d'OISEMONT se composait de travailleurs du secteur industriel.

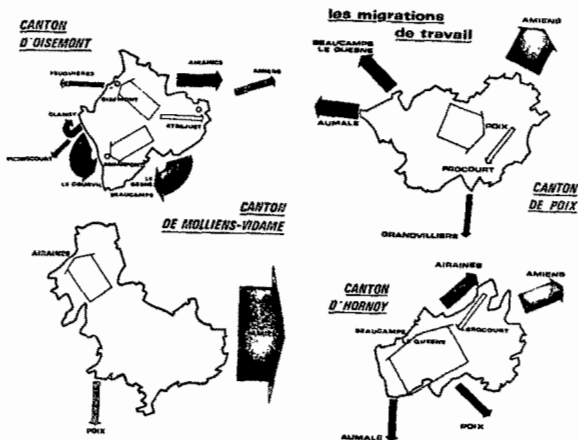
Enfin, un migrant sur deux avait moins de trente ans, ce qui amenait l'auteur à conclure :

"Cette région se révèle nettement comme un réservoir de main d'oeuvre jeune. Celle-ci peu soumise aux contraintes familiales accepte facilement la mobilité journalière, mais il reste non moins vrai que la volonté de s'établir risque d'amener un pourcentage important à la migration définitive vers les régions d'accueil limitrophes.

C'est ce risque, confirmé les années à venir, qui a conduit les administrations et les élus à réaliser le contrat de pays pour éviter que le phénomène ne s'amplifie.

Les conditions économiques actuelles ne permettent pas d'atteindre ce renversement, au contraire."

On a pu ainsi établir la carte ci-dessous par unités cantonales qui éclaireront ce mouvement quotidien vers les lieux de travail :



2.7. - ARTISANS ET PETITS COMMERCANTS

Les villages ont perdu depuis longtemps les artisans qui étaient les auxiliaires (partout disparus) de l'agriculture traditionnelle (ex : le maréchal, le bourrelier...), les petits commerces dits de proximité, le café-épicerie. Ils ont perdu du même coup l'animation que ces petites unités suscitaient et la possibilité de formation et d'emploi qu'elles représentaient.

Cette situation renvoie maintenant à un passé lointain, et si l'on considère la situation générale du département, au niveau de l'artisanat et du petit commerce, il est possible de tirer les conclusions suivantes :

- D'après les recensements de l'I.N.S.E.E., le nombre de petits commerces et d'artisans qui était de 108 en 1968 est passé à 125 en 1975. Ce qui traduit une progression non négligeable du point de vue des postes occupés et du service rendu.
- On observe un phénomène de concentration dans les villages les plus importants. OISEMONT arrive bien entendu en tête avec plus de 50 commerçants et artisans, suivi par ordre par SENARPONT, NEUVILLE LOPPGUEULE, SAINT-MAULIRS.

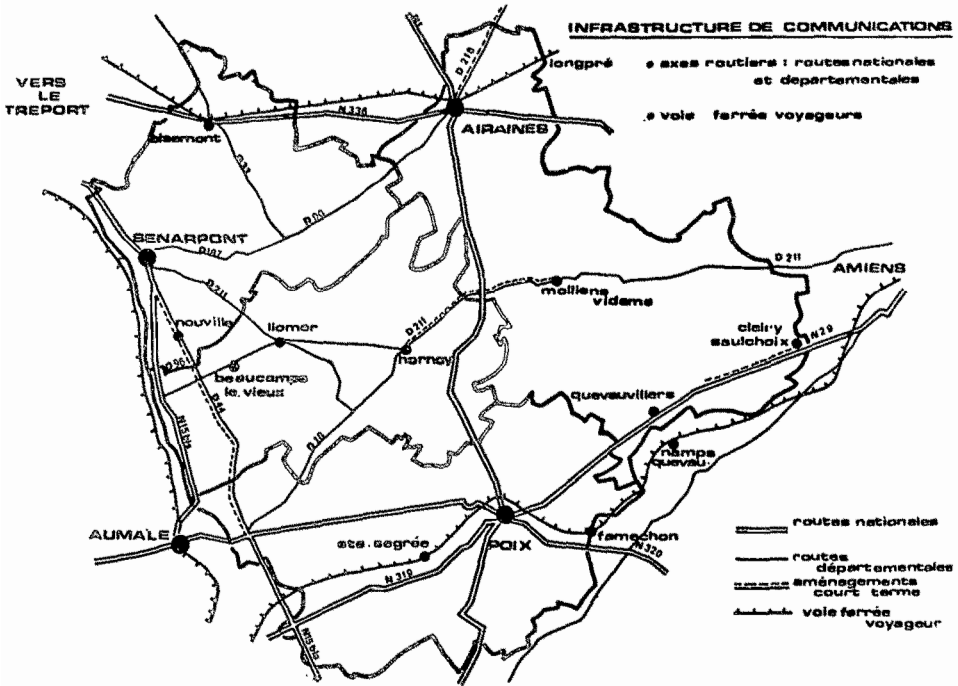
2.8. - LES COMMUNICATIONS

Le canton est traversé par deux nationales qui conduisent à la mer au Treport. L'une coupe le canton à son extrémité Nord et traverse le bourg d'OISEMONT. L'autre longe le canton sur sa bordure Sud-Ouest et traverse SENARPONT.

Il apparaît donc que les zones de peuplement et d'industrialisation du canton se soient établies le long de ces axes routiers ou à proximité.

Le raseau ferroviaire ne concerne plus que le transport des marchandises et sert essentiellement aux coopératives agricoles.

La carte de l'infrastructure de communications : Cf. page suivante.



2.9. - L'ÉQUIPEMENT PUBLIC

A l'exception des bureaux de poste qui sont au nombre de trois (OISEMONT, SENARPONT, SAINT-MAULUIS). Les services publics du canton sont concentrés à OISEMONT même, où l'on trouve :

- une perception,
- une gendarmerie,
- un collège d'enseignement du premier cycle,
- une maison de retraite,
- une subdivision des ponts et chaussées.

La concentration de ces services à OISEMONT lui est une source d'animation importante, leur absence dans les villages les réduit à n'être qu'un lieu pour travailler ou pour "habiter".

Par contre, il n'y a ni hôpital, ni greffe d'instance, ni établissement d'enseignement technique. Il faut aller à ABLEVILLE ou à AMIENS.

2.10. - RESSOURCES SOCIALES DISPONIBLES

Après avoir examiné les ressources économiques du canton et leurs limites, il nous semble important de s'arrêter sur les ressources sociales libérales. Toutes les entreprises industrielles, artisanales ou commerciales que nous avons vu précédemment, font elles-mêmes partie de ces ressources en tant que groupe social qui peut accueillir en stage, en apprentissage. D'autres encore.

Au titre de celles-ci, nous pouvons à coup sûr signaler les élus : les Maires, le Conseiller général.

Pourquoi ?

Pour la plupart natifs de leur commune, agriculteurs ou retraités, ils côtoient quotidiennement les jeunes et leurs familles. Dans les villages où les secrétaires extérieurs à la commune n'ont que des permanences hebdomadaires, les habitants ne prennent pas toujours la patience d'attendre pour avoir une signature, un renseignement, un formulaire. Ils vont chez le Maire-confident. Cette position du Maire face à ses administrés est à la fois pour lui une source d'orgueil et un objet de plaintes. La proximité et la familiarité qui caractérisent leurs rapports l'amène souvent au-delà des actes de l'administration communale à conseiller, à rassurer, à intervenir même dans des situations familiales difficiles. Il est en "première ligne" pour tous les problèmes afférents à l'action sociale.

2.11. - L'ENSEIGNEMENT

La diminution du nombre d'enfants dans les villages a entraîné la disparition des classes uniques. L'attachement des habitants à la présence scolaire

et à l'animation qui en résulte, s'est vu malgré tout satisfait par la mise en place des regroupements pédagogiques qui permettent un enseignement par niveau de meilleure qualité.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

La scolarisation des enfants est réalisée dans le public par :

- 5 regroupements pédagogiques,
- 3 écoles communales (NEUVILLE COPPEGUEULE, SENARPONT, OISEMONT).
OISEMONT accueille les enfants d'autres communes voisines.

Le primaire est assuré encore par deux écoles privées, l'Institution Saint-Joseph et l'Institution Saint-Martin qui bénéficiaient autrefois d'une solide réputation dans le canton et hors du canton.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

A la 6ème, les enfants des communes du canton se répartissent dans trois collèges différents.

Le collège d'OISEMONT a un secteur qui s'étend sur la moitié des communes du canton. Le collège de BEAUCAMP LE VIEUX dans le canton d'HORNOY concerne dix communes du Sud-Ouest du canton d'OISEMONT. Le collège d'AIRAINS concerne quatre communes au Nord-Est du canton.

STAGE 16-18 ANS

Depuis le 15 décembre 1982, le collège d'OISEMONT qui fait partie du G.R.E.T.A. (Groupeement d'ETablisements pour la formation continue) du PONTHEU et du VIMEU, est organisateur d'un stage d'insertion regroupant 22 jeunes de 16 à 21 ans pour la plupart originaires du canton.

LA MAISON FAMILIALE

OISEMONT dispose d'une maison familiale, établissement d'enseignement privé agricole agréé par le Ministère de l'agriculture.

Pratiquant la méthode de l'alternance, cet établissement, réservé aux jeunes filles, prépare au C.A.P. agricole et au B.P. Les jeunes filles qui s'y inscrivent ne sont pas toutes de milieu exploitant.

2.12. - LA CONSEILLÈRE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Il existe au niveau départemental et inscrit au budget départemental, un corps d'animateurs rattachés sur le plan administratif et pédagogique à la Direction Départementale du Temps Libre.

Bien que leur titre et leur sectorisation se soient modifiés, leur travail auprès des Mairies et des associations s'organise autour de plusieurs axes : information, formation, soutien. Il ne leur appartient pas de mener directement des animations.

Pour ces différentes raisons, leur impact est largement dépendant de la demande qui leur est faite par les associations en place.

L'intervention sur OISEMONT avant l'implantation de l'Association Populaire des Cantons avait donc été très limitée du fait d'une demande elle-même très faible. Le travail de l'Association Populaire des Cantons sur OISEMONT depuis le début est resté sans support (équipe) autre que des collaborations établies différemment pour chaque opération : centre aéré, photo-journalisme, journal.

Ces conditions ont été déterminantes dans l'établissement des rapports de l'Association Populaire des Cantons avec le Conseiller d'Education Populaire :

le partage d'une préoccupation commune : l'intervention auprès des populations par le relais associatif, une sorte d'isolement professionnel, par le fait d'un travail conduit sans équipe. Deux éléments qui ont provoqué le rapprochement et la collaboration. En effet, le Conseiller d'Education Populaire a participé activement à la réalisation de différentes manifestations ou activités. Quant à l'Association Populaire des Cantons, elle a servi de relais d'information entre le Conseiller et les partenaires cantonaux.

CARACTERISTIQUE DE LA VIE SCOLAIRE RURALE

Nous nous inspirerons largement d'un ouvrage récent intitulé "L'espace pédagogique et le temps scolaire" réalisé en 1978/1979 par l'Equipe Académique de Picardie à partir de l'étude approfondie de quatre collèges ruraux (dont celui d'OISEMONT) pour signaler des caractéristiques importantes de la vie sociale rurale.

Ainsi, l'Inspecteur d'Académie d'AMIENS remarque : *"Il nous semble que le législateur, qu'il soit administrateur ou pédagogue, a eu essentiellement comme référence l'établissement urbain. Je pourrais citer de multiples exemples et en premier lieu évidemment les programmes qui me paraissent être surtout destinés à de jeunes citadins ayant une pratique permanente de la langue française et des intérêts littéraires, ou scientifiques et techniques, répondant au souci d'une société industrialisée"*.

A OISEMONT, les élèves auront sans doute d'autant plus de mal à suivre l'enseignement, qu'à l'entrée en 6ème, déjà un élève sur deux est en situation de retard scolaire. Ces élèves de 6ème présentent selon l'ancien Principal du collège d'OISEMONT un handicap verbal considérable que les quatre années passées au collège ne permettront pas de résorber, si l'on en croit les résultats aux tests psychologiques passés par les élèves de 3ème.

La vie des élèves, dans le monde rural, est réglée par les transports scolaires qui leur imposent des attentes dans le froid, sous la pluie et de très longues journées d'absence de leur domicile. Il est certain que de telles conditions sont une source de fatigue importante pour le jeune.

L'étude particulière d'OISEMONT fait état du document n° 23 établi d'après les données de l'I.N.S.E.E. (recensement de 1975) concernant *"la population de 16 ans ou plus qui n'est ni scolaire, ni apprentie"*, selon lequel sur 27 communes du canton d'OISEMONT, 62 % des gens ne possèdent aucun diplôme d'enseignement général, et 90,5 % n'ont aucun diplôme d'enseignement professionnel ou technique.

Le Principal du collège d'OISEMONT voit ici *"la cause du manque d'intérêt manifesté par les familles à l'égard de l'école"*. Il écrit aussi : *"Est-il*

anormal que les enfants que nous accueillons, et qui sont donc issus de milieux sinon "défavorisés" du moins "non stimulants", présentent un grave déficit verbal, sont handicapés sur le plan de la communication et sont si ternes en classe ?"

Quant à la vocation du collège rural, nous trouvons dans l'ouvrage cité plus haut, ces lignes : *"Le collège rural, dans notre esprit, doit devenir, autant qu'un établissement de formation initiale, un centre d'animation de la vie en zone rurale"*. Et : *"... un centre d'animation culturelle et sportive, un centre de formation permanente pour tout le secteur"*. De ce point de vue, jusqu'en 1982, le collège d'OISEMONT propose quelques animations sportives, mais avoue son insuccès après plusieurs tentatives d'animation culturelle, et déplore l'absence de foyer socio-éducatif au sein de l'établissement, faute de local et d'animateur.

En l'absence de lycée, les jeunes voulant continuer des études au-delà de la 3ème doivent partir dans une ville avoisinante, le plus souvent pour être internes. Là, ils se familiarisent avec la vie citadine qui, pour beaucoup, aura finalement des attraits prévalents sur le mode de vie qu'ils connaissaient jusqu'alors. D'ailleurs ils trouveront plus facilement en zone urbaine un emploi correspondant à leur compétence qu'en zone rurale.

LES ENSEIGNANTS DANS LE CANTON

Quant au statut des enseignants et des instituteurs, il semble que la dévalorisation actuelle des études primaires entraîne une moins haute idée du rôle de l'instituteur. En effet, on constate sur ces cantons que l'audience personnelle des enseignants ne dépasse pas, pour la plupart, le cadre de leur milieu professionnel.

Il est manifeste qu'à OISEMONT, bien que le corps professoral du collège soit stable, habite pour les deux tiers sur place, participe de façon active à une association sportive, son intégration à la vie du bourg reste difficile. Sur trois enseignants qui s'étaient présentés aux élections, un seul a été élu (dont la femme est une infirmière très appréciée). D'ailleurs les enseignants ont tendance à vivre entre eux (repas, fêtes, concours) au dire de la population.

Parallèlement, les enseignants n'ont plus avec les familles des relations aussi personnelles qu'il y a quelques années, qui favorisaient une certaine chaleur humaine. Cette constatation est d'autant plus fâcheuse que ce point est loin d'être négligeable comme le souligne l'Inspecteur d'Académie : "Il est indispensable que nos Principaux et nos Professeurs soient stables, qu'ils connaissent bien les élèves, mais aussi les hommes qui constituent le secteur, qu'ils y soient bien intégrés et qu'ils y adhèrent par un acte de compréhension et de progrès".

2.13. - LES ASSOCIATIONS

L'évolution des activités économiques entraîne dans l'esprit de la population et chez les jeunes en particulier, une vive inquiétude. Nous voyons aussi dans cette évolution, les raisons de l'absence de projet, voire même de défaitisme chez nombre de jeunes que nous pouvons rencontrer.

Sans prétendre pouvoir contrarier les mouvements amorçés, nous avons parié sur la possibilité de maintenir une vitalité cantonale au travers de la vie associative et sur sa propriété de ressources pour les jeunes qui manquent par ailleurs des repères nécessaires à leur maintien sur place.

En 1975, le canton comprenait 1.955 ménages recensés, dont 6 sur 10 n'ont pas ou n'ont plus d'enfants de 16 ans au moins.

Un ménage sur dix seulement a plus de deux enfants.

Ce chiffre paraît pouvoir expliquer pourquoi les associations, dont les buts sont spécifiquement de fournir de l'animation aux jeunes, soient si peu nombreuses.

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

Il existe dans le département de la Somme quelques 7.300 associations déclarées auprès de la Préfecture. Sur la totalité de celles-ci, seules les deux-tiers continuent d'avoir un fonctionnement effectif, soit 4.800 associations, ou une pour 113 habitants.

Ces chiffres sont des moyennes, ils ne tiennent pas compte des différences entre les zones rurales et les zones urbaines où les associations sont plus nombreuses.

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF AU NIVEAU CANTONAL

Le nombre des associations au niveau du canton est probablement supérieur à 50, en regroupant les sociétés de chasse, de pêche, les anciens combattants avec les associations dont les activités sont plus soutenues sur l'ensemble de l'année.

Il existe donc quelques 25 associations, dont les activités concernent la population de façon plus courante (associations sportives, chorale, club des aînés, foyer de jeunes...).

D'autre part, on observe une volonté de prise en charge associative de l'animation locale. C'est ainsi que depuis 1983, deux associations se sont créées ayant pour but de développer le sport ou d'organiser des fêtes et des loisirs.

Ces associations naissent souvent de la volonté d'organiser des activités qui ont été entreprises au niveau de quelques personnes. Situons en quelques unes :

ASSOCIATION "Chante la Vie"

"Issue directement de la chorale paroissiale d'OISEMONT qui en a fourni les membres principaux, la chorale "Chante la Vie" s'est constituée en association il y a maintenant trois ans.

Cette association a pour premier but de regrouper tous ceux pour qui chanter est un plaisir, une distraction. Mais elle ne veut pas se limiter à la pratique du chant. Elle accueillera aussi tous les amateurs de musique afin d'animer d'autres activités si possible.

Tout au long de ces trois années, la chorale "Chante la Vie" a sillonné le secteur d'OISEMONT, animant messes, communions et mariages, ainsi que, tout dernièrement, l'arbre de Noël de la commune d'OISEMONT.

Un bref passage dans une émission de FR3 Picardie Radio a permis aux auditeurs d'apprécier les chants que la trentaine des membres composant la chorale avaient préparés avec cœur.

Mais, ayant pour souci de toujours faire mieux, "Chante la Vie" garde ses portes toutes ouvertes aux bonnes volontés.

Le fait que "Chante la Vie" soit une association donne à tous les membres de celle-ci la possibilité de participer à la vie de la chorale, non seulement en chantant, mais également en agissant sur les orientations de celle-ci. La vie associative permet à chaque personne qui s'y engage de prendre en charge l'avenir de "son" association. C'est cet aspect très "démocratique" du mouvement qu'il est important de développer.

Les quelques personnes qui assument la responsabilité de "Chante la Vie" ne se veulent pas propriétaires de l'association. Ce sont les initiatives et les idées de chacun qui mettent en valeur la vie musicale de la région."

ASSOCIATION "Le Club Cycliste d'OISEMONT" (C.C.O.)

"Par ses statuts, l'association se fixe de "pratiquer et d'encourager le développement du tourisme à bicyclette.

Au départ, un petit groupe de cyclistes confrontés à des problèmes d'assurance. Pour y répondre, ils décident de fonder une association. En février 1977, celle-ci est déclarée et installe son siège social à la Mairie. Forte de ses dix membres, l'association développe ses activités et... s'assure auprès de la Mutuelle Nationale des Sports.

L'inscription peut se faire soit dans la section cyclotouriste, soit dans la section cycloportif.

Section cyclotouriste :

Les sorties promenades praticables dans cette section sont de deux sortes : les premières, organisées par le C.C.O., sont ouvertes à tous, de tous les

âges, ceux qui ne sont pas licenciés doivent prendre une inscription au départ pour couvrir les frais de participation et d'assurance ; pour les autres sorties, seules les personnes ayant la licence U.F.O.L.E.P. peuvent prendre le départ de l'épreuve.

Section cycloportif :

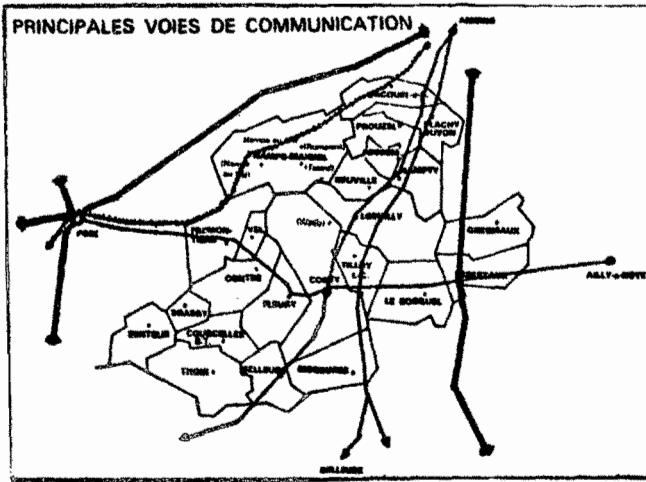
Seuls les cycloportifs en possession de la licence U.F.O.L.E.P. dûment homologuée pour la saison en cours peuvent prendre le départ des épreuves organisées par l'U.F.O.L.E.P. Suite aux accords nationaux, les cycloportifs licenciés F.S.G.T. seront autorisés à participer, à condition de respecter le règlement départemental."

L'ASSOCIATION Populaire des Cantons

"L'association organise en collaboration avec la Jeunesse et les Sports, avec l'association "Voir et Pouvoir", une opération de photojournalisme ouverte à 15 personnes du canton d'OISEMONT ayant au minimum 15 ans.

Les vacances à l'étranger, les voyages, amènent souvent à vouloir garder par l'image le souvenir des façons de vivre que l'on découvre, la vie des autres devient soudain intéressante. On trouve de l'intérêt à la façon dont vivent les gens "là-bas"."

III - LE CANTON DE CONTY ✱



Le canton de CONTY est un des cantons périphériques du département de la Somme, en bordure de l'Oise, mais à proximité d'Amiens. Il couvre 3,3 % de la superficie du département mais ne comptait en 1975 que 1,3 % de sa population : 7.026 habitants répartis dans 23 communes, toutes rurales, dont la taille variait de 39 habitants pour FOSSE-MANANT à 1.554 habitants pour le chef-lieu. Avec 34 habitants au Km², le canton avait une densité très inférieure à la moyenne départementale (87), mais aussi plus faible que celle de l'ensemble des communes rurales de la Somme (41).

3.1. - DES VALLÉES PLEINES DE CHARME

Le canton de CONTY appartient au plateau PICARD. Le relief se compose de deux éléments principaux : un plateau qui occupe la majeure partie du territoire cantonal, les vallées correspondant à trois cours d'eau dont le plus important, la Selle, traverse le canton du Sud vers le Nord.

* TEXTE PARU DANS ECONOMIE 80 ET REALISE PAR LE COMITE REGIONAL D'EXPANSION ECONOMIQUE.

Le plateau correspond à l'extrémité Nord du Plateau de GRANDVILLIERS. Il est constitué de craie blanche sous laquelle se trouve une importante nappe phréatique. Il est recouvert de limons quaternaires favorables à la culture. Les points les plus élevés se situent près de BELLEUSE (193 m) et de SENTELIE (186 m). Les trois cours d'eau, la Selle, la rivière des Evoissons et son petit affluent, le ruisseau des Parquets, donnent aux villages qu'ils traversent un attrait tout particulier. En effet, les deux vallées principales, à fond plat, larges d'environ 700 mètres pour la Selle et 500 mètres pour les Evoissons, semées d'étangs et de plantations de peupliers dits "carolines", jalonnées de petits villages ruraux avec châteaux, églises et moulins à eau, constituent pour les citadins un havre de calme très apprécié, dont le charme naturel et le patrimoine historique sont très attractifs.

Plusieurs communes sont fortement boisées (NAMPS-MAISNIL, WAILLY, THOIX et COURCELLES-sous-THOIX). Les forêts sont, avec les zones humides des vallées, les principaux éléments qui ont conduit l'Atelier Régional des Sites et Paysages de PICARDIE à englober la quasi-totalité du canton dans une zone d'intérêt écologique.

La vallée de la Selle apparaît comme l'axe autour duquel s'est organisée en grande partie la vie d'un canton situé à l'écart des grandes voies de communication (RN. 29 et RN. 1). La Selle a creusé une vallée suffisamment large pour permettre l'installation de routes puis, en 1869, de la voie ferrée, aujourd'hui désaffectée après avoir été réduite au seul trafic des marchandises.

3.2. - UN DIALOGUE MOUVEMENTÉ AVEC AMIENS

On peut distinguer trois phases dans les relations entre la Vallée de la Selle et la ville d'AMIENS toute proche :

- Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, le canton a en quelque sorte travaillé pour la ville : dès le XII^{ème} siècle, la craie blanche des plateaux est expédiée vers AMIENS pour la construction de la cathédrale ; au XVIII^{ème} siècle, et plus précisément en 1760, "Montseigneur l'Evêque se prête à

offrir les eaux de la Selle dont il est le Seigneur pour embellir les jardins de la Hotoie ; plus tard, elles alimenteront la ville en eau potable. Utilisée comme source d'énergie de premier intérêt, la rivière est équipée de moulins et d'usines pour le développement de l'activité agricole puis pour celui de l'industrie textile à la fin du XIX^{ème} siècle. A cette époque, 46 moulins et usines étaient dénombrés sur toute la longueur de la rivière dont 29 entre AMIENS et CONTY. De nos jours *"on aperçoit des vestiges de chutes d'eau qui au siècle dernier fonctionnaient encore et actionnaient les machines d'entreprises industrielles diverses telles que papeteries, scieries, moulins à grains"*. Comme l'écrit M.A. WALLET FOUQUE, Maire de PLACHY, l'intensité des activités économiques de la vallée à cette époque l'avait fait dénommer *"la plus travailleuse du Bassin de la Somme"*.

- Avec le recours à de nouvelles sources d'énergie autres que l'eau, l'élaboration de techniques plus perfectionnées et la concentration des emplois dans les grandes entreprises installées en ville, la révolution industrielle de la fin du XIX^{ème} siècle a amené de profondes modifications : pendant plus d'un demi siècle, les ouvriers ruraux ont été attirés par la ville voisine.

- Depuis une vingtaine d'années, on assiste dans le canton de CONTY, et principalement dans les communes de la vallée, à une inversion du mouvement. En effet, la densification de l'habitat collectif en grands ensembles, le développement des transports individuels, le désir de la propriété individuelle, ainsi plus récemment que la vogue de l'écologie et du retour à la nature, ont entraîné un fort mouvement de rurbanisation dans la périphérie amiénoise. Dans le canton de CONTY, outre l'attrait des sites, le phénomène a été favorisé par l'amélioration des voies de communication, en particulier l'aménagement de la départementale 8 qui constitue l'axe de pénétration essentiel : son taux de fréquentation est passé de 310 véhicules par jour en 1965 à 2.688 en 1974.

Selon qu'elles sont situées dans les vallées ou sur le plateau, qu'elles sont desservies ou non par les principaux axes de communication, qu'elles sont englobées ou non dans la périphérie amiénoise, les communes présentent des caractéristiques sensiblement différentes qui n'apparaissent pas immédiatement au niveau de l'unité administrative qu'est le canton.

3.3. - UNE ASSEZ BONNE RÉSISTANCE D'ENSEMBLE

Les 7.026 habitants recensés en 1975 représentent 69 % du nombre d'habitants recensés un siècle plus tôt (1,8 % de la population totale du département en 1876 ; 1,3 % en 1975). Le recul enregistré dans le canton est toutefois sensiblement inférieur à celui de l'ensemble de communes rurales du département (31 % contre 45 %).

L'exode rural se situe entre 1876 et 1930, mais il est moins marqué que dans d'autres cantons ruraux proches d'AMIENS, VILLERS-BOCAGE par exemples (-32 % contre -53 %) : autour de "la vallée la plus travailleuse", le canton de CONTY offre encore des emplois.

De 1936 à 1962, la population cantonale reste globalement stable en dépit de quelques fluctuations liées à la seconde guerre mondiale. Dans la période récente, on enregistre une curieuse distorsion : croissance assez forte entre 1960 et 1968, régression entre 1968 et 1975.

Quatre communes seulement ont gagné des habitants entre 1876 et 1975 : le chef-lieu, CONTY, qui enregistre un gain de 316 personnes (+ 25,5 %) et les trois communes les plus proches d'AMIENS : PLACHY-BUYON, PROUZEL et BACOUËL (+ 118 habitants à elles trois). A l'opposé, deux zones de forte régression sont nettement visibles sur la carte : d'une part, l'excroissance Est (Le BOSQUEL, ESSERTAUX, ORESMAUX) ; d'autre part, le quart Sud-Ouest de VELENNES à BELLEUSE.

Il convient toutefois de noter que la commune de CONTY a régressé pour la première fois, et de façon significative (- 116 habitants), entre 1968 et 1975, tandis que la croissance de la partie Nord du canton s'amplifiait. Au vu des dernières évolutions, le canton de CONTY apparaît divisé en deux quant au dynamisme démographique : croissance pour la partie Nord-Est proche d'AMIENS ; dépeuplement pour la partie Sud-Ouest, y compris le chef-lieu de canton.

On peut établir une typologie des communes dans laquelle on retrouve la coupure en deux parties :

- au Nord, une zone où l'apport de personnes opère un rajeunissement démographique avec une exception, la petite commune de FOSSEMANANT, démographiquement menacée ;
- au Sud, une zone de vieillissement presque généralisé, provoqué par l'exode des jeunes avec cependant quatre exceptions : FLEURY, FREMONTIERS, THOIX et ESSERTAUX.

3.4. - DES COMMUNES JEUNES ET DES COMMUNES VIEILLES

Le dynamisme naturel du canton a été très médiocre entre 1968 et 1975 : taux de natalité faible et taux de mortalité très élevé par rapport à la moyenne des communes rurales du département. Le phénomène est récent en ce qui concerne la natalité, il est par contre déjà ancien en ce qui concerne la mortalité.

En 1975, le canton de CONTY avait un pourcentage de plus de 65 ans nettement plus élevé que les communes rurales de la Somme, phénomène accentué par l'existence d'un hospice accueillant au moment du recensement 110 personnes âgées. Il fait partie des "21 cantons menacés" du département caractérisés par une pyramide des âges à "base étroite et dont le profil s'approche de celui d'une colonne".

Cette situation d'ensemble masque évidemment des différences importantes :

TAUX DE NATALITE	1954-1962	1962-1968	1968-1975
o Canton de CONTY	21,3	19,2	15,9
o Communes rurales, arrondissement d'AMIENS	20,7	18,8	16,7
o Communes rurales de la Somme	21,2	18,7	16,3
o SOMME	20,9	19,6	18,7

TAUX DE MORTALITE	1954-1962	1962-1968	1968-1975
o Canton de CONTY	15,3	14,9	14,8
o Communes rurales, arrondissement d'AMIENS	13,7	13,3	12,5
o Communes rurales de la Somme	13,-	12,8	12,4
o SOMME	12,6	12,4	11,8

3.5. - UNE STRUCTURE SOCIO-PROFESSIONNELLE MARQUÉE PAR L'INFLUENCE DE LA VILLE

En 1975, la structure socio-professionnelle du canton de CONTY se distinguait de celle de l'ensemble des communes rurales de la Somme. Quatre catégories y étaient plus faiblement représentées : agriculteurs exploitants et salariés agricoles, ouvriers, patrons de l'industrie et du commerce. A l'inverse, les professions libérales et cadres supérieurs, les cadres moyens et employés y étaient mieux représentés. Cette situation semble directement liée à la situation géographique en périphérie de l'agglomération amiénoise et on la retrouve dans le canton de VILLERS-BOCAGE au Nord de la capitale régionale.

L'analyse de la situation par commune révèle d'ailleurs à nouveau une division en deux du canton de CONTY :

- les communes possédant un pourcentage d'actifs agricoles supérieur à la moyenne cantonale se situent principalement au Sud-Ouest, de FREMONTIER à BELLEUSE, et secondairement à l'Est ; elles possèdent ainsi un pourcentage élevé d'ouvriers ; elles sont peu concernées par la rurbanisation ;
- le chef-lieu et les communes proches d'AMIENS ont un pourcentage d'employés, cadres moyens, cadres supérieurs et professions libérales, nettement supérieur à la moyenne, atteignant près de 40 % à BACOUËL et PLACHY-BUYON. CONTY est un cas un peu particulier. En raison des équipements commerciaux et artisanaux, les patrons de l'industrie et du commerce y représentent 13 % de la population.

3.6. - UN BON NIVEAU MOYEN DE FORMATION

Le niveau de formation de la population, apprécié au travers du pourcentage de diplômés par rapport à la population de 17 ans et plus (ni scolaire, ni apprentie), est supérieur, tant en ce qui concerne l'enseignement général que l'enseignement technique, à celui de l'ensemble des communes rurales du département.

Il demeure toutefois, dans les deux cas, inférieur aux moyennes départementales, elles-mêmes très basses par rapport aux valeurs nationales. L'importance de la rurbanisation apparaît à nouveau, mais les apports migratoires ne constituent pas le seul facteur d'explication du bon niveau moyen de formation du canton puisqu'on recense un pourcentage important (38,5 %) de titulaires du certificat d'études primaires, diplôme qui est le plus souvent possédé par la fraction âgée de la population et plus rarement par les jeunes couples nouvellement arrivés.

Le pourcentage de non diplômés est plus faible pour les femmes (50,6 %) que pour les hommes (51,8 %) conformément à ce que l'on observe dans l'ensemble des communes rurales. Dans la Somme, ainsi qu'au plan national, c'est l'inverse que l'on constate.

Les résultats globaux masquent évidemment des situations communales assez dissemblables, surtout en ce qui concerne les femmes, plus nombreuses à posséder des diplômes, et surtout de niveau élevé, dans les communes de rurbanisation.

3.7. - UNE ACTIVITÉ AGRICOLE INTENSE

Le recensement général de l'agriculture effectué en 1979-1980 dénombre 297 exploitations dans le canton de CONTY, soit une diminution de 15,9 % par rapport au recensement général de l'agriculture de 1970, légèrement inférieure à la moyenne départementale (- 17,4 %). Elle est conforme à l'évolution globale de la frange Sud-Ouest du département, secteur qui a le mieux résisté dans la moitié Ouest de la Somme où la baisse a été la plus importante.

DES EXPLOITATIONS RELATIVEMENT IMPORTANTES

La Surface Agricole Utilisée (S.A.U.) moyenne par exploitation dans le canton est sensiblement supérieure à la moyenne départementale puisqu'elle est de 50,9 hectares contre 40, en raison d'une proportion nettement plus forte de grosses exploitations ("plus de 100 hectares", et surtout "50 à 100 hectares").

Le nombre des exploitations de moins de 50 hectares a diminué davantage dans le canton que dans l'ensemble du département entre 1970 et 1980. Ce sont les exploitations de 20 à 50 hectares qui ont enregistré la plus forte diminution, alors que dans l'ensemble du département ce sont les exploitations de moins de 20 hectares. Dans le même temps, les exploitations de plus de 100 hectares ont progressé plus fortement que dans le département. Au total, les mouvements ont porté la taille moyenne de 42,8 hectares à 50,9 hectares.

	CANTON DE CONTY		SOMME
	Val. Abs.	%	%
Moins de 20 hectares	74	24,9	34,7
De 20 à 50 hectares	91	10,6	36,6
De 50 à 100 hectares	102	34,4	21,7
Plus de 100 hectares	30	10,1	7,-
TOTAL des EXPLOITATIONS	297	100,-	100,-

CULTURES CEREALIERES ET ELEVAGE

Les céréales ont une place très importante puisqu'elles recouvrent 60 % de la Surface Agricole Utilisée (S.A.U.) : le blé occupe exactement un tiers des terres agricoles, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne départementale, tandis que l'orge et le maïs sont nettement sur-représentés. La surface toujours en herbe (S.T.H.) et les cultures fourragères ne concernent que 24,2 % des terres agricoles, mais les surfaces liées à l'élevage demeurent importantes puisque l'orge occupe un cinquième de la S.A.U. Si la S.H.T. est plus faible dans le canton que dans la Somme, les cultures fourragères y sont proportionnellement plus importantes. La part de la S.A.U. consacrée à la betterave industrielle est plus faible dans le canton de CONTY. Il en est de même pour les cultures légumières de plein champ et les pommes de terre nettement sous-représentées.

Globalement, l'évolution cantonale est conforme à celle du département : les céréales, déjà sur-représentées en 1970, ont progressé plus que dans la Somme. Dans cette catégorie, le poids du blé s'accroît, mais la part du canton au sein du département est particulièrement importante pour le maïs (7,5 %). Les hectares "libérés", le plus souvent par les cultures en liaison avec l'élevage, ont surtout bénéficié à la culture céréalière, mais aussi aux plantes sarclées non fourragères qui sont en très nette progression. Le développement de la culture betteravière contribue à rapprocher le canton de la moyenne. Les cultures les moins développées restent les légumes de plein champ (en recul dans le canton et en progrès dans le département), et surtout les pommes de terre malgré une très sensible augmentation des surfaces concernées.

Situé entre le Vimeu, tourné essentiellement vers l'élevage, et le Santerre, à vocation céréalière, le canton de CONTY se caractérise par une situation médiane, associant l'élevage et la polyculture.

3.8. - UNE FORTE RÉGRESSION DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

EFFECTIFS DES ENTREPRISES	1975	1981	1975-1981	
			Val.Abs.	%
Industrie de plus de 9	421	192	- 229	- 54,4
Tertiaire privé plus de 9	106	173	+ 67	+ 63,2
Tertiaire public	104	125	+ 21	+ 20,2
TOTAL	631	490	- 141	- 22,3

L'évolution de l'emploi salarié non agricole dans le canton depuis 1975 fait apparaître une diminution sensible due surtout aux entreprises industrielles de plus de 10 salariés.

Les branches d'activité les plus touchées sont :

- les industries diverses représentées par la seule entreprise TOURET dont les effectifs diminuent brutalement en 1979 et qui cesse toute activité en 1980 ;
- la mécanique qui progresse jusqu'en 1977 grâce à l'entreprise BARRAULT LEPINE (100 salariés à cette date), entreprise qui connaît ensuite des difficultés, réduit de moitié ses effectifs et ferme définitivement en 1978. A noter qu'on enregistre une création en 1980 : S.F.M.A. à BRASSY, ce qui porte à deux le nombre des entreprises, l'autre étant GILLET RENAULT de NAMPS-MAISNIL ;
- le bois-ameublement : on recense actuellement deux entreprises : HELLUIN à CONTY et RETOURNE à NAMPS-MAISNIL.
- Il convient par contre de souligner deux créations successives dans le secteur "bâtiment et travaux publics" : PEINTURE 2000 à BACOUËL en 1979 et DELAVIER à ORESMAUX en 1980.

Le canton de CONTY se situe d'autre part, selon une étude de la Chambre des Métiers de la Somme (janvier 1981), parmi ceux qui détiennent l'activité artisanale la plus intense, après la frange littorale. Cette bonne position tient essentiellement aux secteurs "bois-ameublement", "textile-cuir-habillement" et "bâtiment", plus développés qu'en moyenne départementale. Le canton se situe dans la norme de la Somme pour le travail des métaux, les métiers de l'alimentation et les "transports-réparations-services".

Le canton de CONTY bénéficie de plusieurs atouts sur le plan des activités économiques et de l'équipement : le maintien d'une activité agricole intense, un nombre important de petites entreprises commerciales et artisanales, la présence de plusieurs entreprises de plus de 9 salariés, une population possédant un niveau de formation supérieur à celui des communes rurales du département.

Certes, l'évolution d'ensemble de l'emploi salarié se marque pas des difficultés dans le secteur industriel et de nombreux habitants du canton travaillent à l'extérieur, mais la création de nouvelles entreprises,

l'accroissement de l'effectif dans d'autres, l'augmentation du nombre des salariés dans les secteurs tertiaires prouvent l'existence d'un dynamisme que s'efforcent d'accentuer les décideurs locaux et que peut symboliser l'existence d'une entreprise de formation continue spécialisée dans l'utilisation de matériel audio-visuel. Afin d'apporter une solution au problème du chômage, les élus ont obtenu l'accord de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'AMIENS pour le financement d'un projet de création d'usine-relais.

3.9. - LE PROBLÈME DU RAYONNEMENT DE CONTY

UN BON NIVEAU D'EQUIPEMENT

La commune de CONTY constitue un cas particulier dans la hiérarchie des communes du canton. Elle se situe nettement au-dessus des autres en raison de sa fonction administrative de chef-lieu de canton. Cela implique en effet la présence de plusieurs services publics : un collège d'enseignement secondaire, une brigade de gendarmerie, une perception. Existente en outre un bureau de poste et une délégation locale de la Direction Départementale de l'Équipement. Ce rôle de chef-lieu suscite également l'installation de services privés tels que la banque (Crédit Agricole) et les assurances. On recense aussi plusieurs représentants des professions libérales (médecin, notaire, huissier) et CONTY dispose d'une gamme assez importante et diversifiée de commerces qui sont essentiellement regroupés autour de la place du Général de Gaulle : alimentation, débits de boissons, journaux-tabac, mais aussi habillement, librairie, droguerie, quincaillerie, ameublement, matériaux. Les services privés comprennent une pharmacie, des salons de coiffure, des garages, des entreprises de transports ainsi qu'un service ambulancier de qualité mais trop peu connu.

Au 1er janvier 1981, la commune de CONTY concentrait près de 40 % des emplois salariés et plus de 43 % des entreprises de l'industrie et du tertiaire privé du canton.

Les salariés du tertiaire public sont environ 70 sur les 125 recensés dans le canton. Près d'une cinquantaine d'entre eux travaillent dans les différents établissements scolaires de la commune :

- une école primaire publique de 6 classes accueillant 156 élèves ;
- une école primaire privée "Jeanne d'Arc" avec 4 classes et 103 élèves ;
- le nouveau collège qui a ouvert ses portes à 418 élèves pour l'année scolaire 1981-1982 et qui devrait contribuer à renforcer l'unité du canton puisque son aire de recrutement englobe des communes proches d'AMIENS comme BACOEUL ;
- une maison familiale rurale d'éducation et d'orientation.

UNE ATTRACTIVITE LIMITEE

Malgré l'importance et la diversité des équipements, le rayonnement de CONTY semble freiné au-delà des communes limitrophes : la commune apparaît surtout comme un lieu de passage ; elle ne parvient pas à attirer et à fixer la population du canton. Cette situation résulte de deux phénomènes majeurs :

- la proximité d'AMIENS freine le développement économique de CONTY, chef-lieu qui a connu ces dernières années avec la fermeture de l'entreprise TOURET d'importants problèmes d'emploi. Cette entreprise créée en 1911, spécialisée dans les éditions enfantines (imagerie, livres et jeux éducatifs) s'était installée en 1968 dans d'anciens locaux industriels, entièrement rénovés et aménagés à cet effet. Les services de fabrication, de conditionnement, d'expédition, de comptabilité, ainsi que la direction commerciale, étaient regroupés à CONTY. Plus importante usine de France dans sa spécialité (52 % du marché en 1978), elle a dû réduire son effectif de 170 salariés au 1er janvier 1979 à 147 au 1er septembre 1979, puis à 84 au 1er janvier 1980, et fermer totalement au milieu de l'année 1980. Elle recrutait localement une main-d'oeuvre en majorité féminine. Cette fermeture lourdement ressentie par la population de CONTY et des communes

voisines, est un élément essentiel du problème de l'emploi dans le canton qui avait été précédemment affecté par la fermeture, en 1978, de l'entreprise BARRAULT-LEPINE à LOEUILLY (53 emplois) ;

- la coupure en deux du canton s'est fortement accentuée avec une partie nord fortement soumise à l'attraction de la ville d'AMIENS et une partie sud, plus à l'écart, moins dynamique, où s'exercent localement les influences de quelques communes voisines comme POIX, BRETEUIL et GRANDVILLIERS.

Cela se vérifie notamment sur le plan commercial. Malgré le dynamisme dont font preuve les élus locaux et l'Union des Commerçants, Artisans et Professions Libérales (U.C.AP.L.) pour le développement de l'animation commerciale de CONTY, les entreprises locales subissent fortement la concurrence des commerces d'AMIENS (centre-ville et supermarchés), GRANDVILLIERS (supermarchés) et POIX. L'absence de vrai marché dans la commune, puisqu'il n'existe qu'une vente habillement le vendredi, favorise certainement cette concurrence. La diminution des cafés, de 22 en 1950 à 6 en 1980, illustre en partie la diminution de l'impact commercial de CONTY.

3.10. - UNE VIE ASSOCIATIVE EXCEPTIONNELLE

Dans le domaine de l'animation, et comme en témoignent les articles de presse, le canton se signale par l'intensité de ses activités et par l'originalité de plusieurs expériences particulièrement intéressantes.

On y rencontre un nombre très important d'associations, les unes traditionnelles comme les sociétés de chasse, de pêche, les clubs des anciens, les associations d'anciens combattants, de mutilés du travail, les foyers ruraux (à ESSERTAUX), les associations sportives (CONTY, LOEUILLY, SENTELIE), d'autres plus rares comme les amicales de donneurs de sang (PLACHY-BUYON) ou d'équitation de PROUZEL.

Selon l'annuaire Loisnard, seules quatre communes ne comportent aucune association de ce type, mais dans toutes les communes se tient au moins une fois par an une fête locale ou patronale. Ferment de dynamisme dans les villages, ces associations et ces fêtes suscitent la rencontre et l'échange.

A côté de cette animation essentiellement locale, le canton est riche d'expériences qui, basées sur le potentiel local, visent à le développer et situent leurs activités non seulement au niveau cantonal, mais aussi départemental, régional.

La commune de LOEUILLY s'est attachée, avec l'aide conjuguée de l'Etat, de l'établissement public régional, du département et de la commune, à développer les atouts touristiques de la Vallée de la SELLE. L'installation d'un camping de 88 emplacements (qui a sollicité le travail du groupement des artisans de la commune) et l'aménagement de plans d'eau permettant la pratique de la planche à voile, du canoë kayak et de "l'optimiste" dans un cadre naturel attractif (LOEUILLY, une "perle verte", un "écrin de verdure") permettront d'intensifier le dynamisme de ce village. "Jouer la carte du tourisme", c'est favoriser la création de nouveaux emplois, préoccupation particulièrement ressentie dans cette commune fortement touchée en 1978 par la fermeture de l'entreprise BARRAULT-LEPINE ; c'est contribuer à équilibrer les finances communales, mais c'est également offrir des activités de loisirs aux habitants et plus particulièrement aux jeunes pour répondre à leur "fuite" vers la ville, à leur recherche de lieux de rencontre.

Une association très dynamique, "SEMITACLIA", s'est créée dans une commune du sud du canton, voisine du département de l'Oise et du canton de POIX : SENTELIE. Son but : *"restaurer la chapelle Saint-Lambert qui date du XVIème siècle et en faire notamment un centre d'animation en milieu rural"*. Pour mener les travaux (remise en état des contreforts, des vitraux, de la toiture, de la voûte et aménagement des abords), l'équipe du conseil d'administration composée essentiellement d'habitants de SENTELIE a fait largement appel au bénévolat local et départemental. En plus des subventions accordées par l'établissement public régional, le conseil général et le comité départemental du tourisme, le financement des travaux est assuré par l'organisation de concerts, d'expositions, d'opérations publicitaires et de manifestations comme la "journée de jadis" qui contribuent à l'animation du village. "SEMITACLIA" (nom de la commune à l'époque gallo-romaine) a également mis en place un circuit pédestre de 16 kms qui permet la découverte d'autres communes du canton. Un second circuit d'une trentaine de kilomètres est en cours de réalisation.

A CONTY se sont installés dans une vieille fromagerie abandonnée les Ateliers du Val de SELLE et les Enfants de la Lune. Le centre d'aide par le travail pour adultes en difficulté que sont les Ateliers du Val de SELLE possède plusieurs activités basées principalement sur le tourisme et le cheval. Les Enfants de la Lune, véritable école de cirque, ont acquis peu à peu une réputation qui leur vaut d'effectuer de véritables tournées dans la région et le nord de la France pendant les vacances d'été et qui leur a notamment permis de présenter leur spectacle à l'U.N.E.S.C.O., à Paris, dans le cadre de l'année internationale de l'Enfance. CONTY dispose, pour compléter son animation, d'un centre aéré, d'une salle polyvalente, d'installations sportives (stade, courts de tennis). Le chef-lieu possède également une école de musique et une fanfare.

A ORESMAUX, se trouve le siège d'une association également particulière : celle de "l'Artisanat au Pays de Somme", association qui regroupe dix-huit artisans du département soucieux de défendre la condition artisanale et désireux d'offrir au public un artisanat de qualité.

Le nombre des associations locales et leur dynamisme montrent combien le canton de CONTY est doté d'une tradition d'animation. Celle-ci devrait bénéficier de la mise en place, le 21 novembre 1977, du Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de CONTY. Ce S.I.V.O.M. regroupe 21 des 23 communes du canton, BACQUEL-sur-SELLE étant rattachée à celui d'AMIENS, et ORESMAUX à celui d'AILLY-sur-NOYE. Les domaines d'intervention de ce S.I.V.O.M. sont l'entretien et la modernisation du réseau de voies de communication, la collecte et le traitement des ordures ménagères ainsi que l'aide ménagère à domicile.

On recense également dans le canton un syndicat interscolaire regroupant toutes les communes, sauf trois communes périphériques : NAMPS-MAISNIL, BACQUEL-sur-SELLE et ORESMAUX. Par ailleurs, le canton de CONTY compte 5 syndicats intercommunaux d'alimentation en eau potable et 2 d'électrification. Le S.I.V.O.M., par la mise en place d'une information plus large, peut jouer un rôle dans la coordination des animations et contribuer au renforcement de l'unité du canton.

3.11. - FN RÉSUMÉ

Au-delà de l'unité administrative, le canton de CONTY se présente comme un espace divisé entre :

- les communes de rurbanisation, proches de l'agglomération amiénoise, marquées par une modification de leur structure démographique et par une emprise grandissante des constructions nouvelles ;
- et la moitié sud où prédominent les villages ruraux, plus traditionnels et typiques, touchés encore en partie par le dépeuplement et caractérisés par une population active à dominantes agricole et ouvrière.

Il est également dépendant de plusieurs pôles extérieurs d'emploi pour une part importante de ses actifs. Il est aussi le lieu de confrontation d'intérêts parfois divergents comme par exemple la nécessité de préserver l'espace agricole et le cadre naturel tout en permettant l'installation de nouveaux habitants indispensables dans de nombreuses communes pour relancer le dynamisme démographique.

Le canton garde cependant une unité certaine en raison même de l'existence de problèmes communs tels que :

- l'exode rural qui a freiné le développement économique et le dynamisme démographique dans l'ensemble du canton ;
- la concurrence importance des centres urbains voisins dans les domaines de l'emploi et du commerce ;
- les difficultés de vie sociale par la juxtaposition des nouveaux et des anciens habitants dans les communes de rurbanisation et par l'évasion de la population jeune dans les communes démographiquement menacées.

Il ne manque pas d'atouts :

- un cadre naturel attractif, centré sur les Vallées de la SELLE et des EVOISSONS, qu'il convient de préserver tout en permettant le développement du tourisme dans cette petite région proche de la capitale régionale et cependant méconnue ;

- une activité agricole intense ;
- une belle vitalité artisanale ;
- une richesse d'animation, de vie socio-culturelle ;
- enfin, et ce n'est pas le moins important, une population disposant en général d'un niveau de formation supérieur à celui des communes rurales du département et comportant un fort pourcentage de jeunes.

La volonté des communes de régler ensemble, autant que faire se peut, leurs difficultés, s'est manifesté dans la création du S.I.V.O.M. ⁽¹⁾ Ce dernier sera sans doute amené à étendre son champ d'action et à jouer un rôle plus important dans le développement du canton. Le maintien de certains services publics comme les écoles, les bureaux de poste, est un élément déterminant pour le dynamisme communal. L'implantation de quelques petites entreprises, dans des bâtiments-relais notamment, permettrait également d'enrayer le dépeuplement dans les petites communes du Sud et pourrait contribuer à atténuer les déséquilibres au sein du canton. Le dynamisme futur du canton dépend également des actions qui seront menées pour multiplier les atouts du chef-lieu dont certaines évolutions récentes comme l'ouverture du nouveau collège, la réalisation de nombreux logements, peuvent être considérées comme les facteurs d'un nouveau développement.

(1) Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples.

IV - LES JACHERES

Nous appellerons jachères tous les moyens matériels et humains, tous les potentiels professionnels, associatifs, personnels, qui ne sont pas utilisés par ignorance, par peur d'entreprendre, par laisser-aller.

Nous appelons jachères, les personnes, handicapées ou non, les associations, mais aussi les loisirs, les espaces, l'information, l'emploi, la culture, tous ces éléments de la vie qui par l'incitation, l'impulsion, la réalisation et l'effacement enfin, se développeront pour prendre une envergure inexistante au départ.

A titre d'exemple, nous considérons que si nous obtenions dans un premier temps la participation bénévole de jeunes pour l'animation d'un centre aéré de village, si dans un deuxième temps la commune s'organise pour mettre en place elle-même un centre aéré reposant sur le bénévolat, si dans un troisième temps d'autres communes emboîtent le pas pour réaliser des centres aérés du même type, nous pouvons parler d'un défrichage de jachère. La jachère étant, à cette occasion, l'animation des jeunes dans les communes rurales pendant les vacances d'été.

Dans son ouvrage intitulé : *"L'animation communautaire : quels critères"*, Hervé COLLET considère que *"cinq grands critères peuvent être dégagés pour définir une véritable animation communautaire"*.

Il nous semble utile de reprendre ces différents critères qui constituent ce que nous appelons les jachères :

SOCIABILITE DE VOISINAGE

Il n'y a pas de réelle vie d'ensemble d'une collectivité sans l'existence de rapports interpersonnels que l'on peut regrouper sous le terme de sociabilité de voisinage.

Deux stades sont envisageables :

- la diminution de la sociabilité négative : limitation du bruit, de la violence, de l'agression verbale ou physique, des atteintes à la propriété d'autrui, etc... ;
- le développement de la sociabilité positive : connaissance des voisins, respect mutuel, entraide épisodique ou régulière, amitié, etc...

CONSCIENCE DE GROUPE

Une collectivité peut n'être qu'une addition d'individus polis ou serviables s'il n'y a pas, parallèlement, une conscience de groupe. Celle-ci a besoin de quatre composantes pour être complète :

- une perception des points communs : ce peut être un périmètre géographique, l'appartenance à une même communauté ethnique, l'opposition à une agression extérieure, à un danger commun. L'essentiel est que tout le monde ait une même vision de ce qui fait l'identité du groupe. Cette unité se concrétise par un nom et se cristallise souvent autour d'une personne ou d'un lieu de regroupement significatif (église, café, maison de quartier...)
- un sentiment collectif d'appartenance au groupe ainsi délimité. Il faut que chaque personne qui le compose puisse se dire : je fais bien partie de cette cité, de ce quartier. J'en suis membre à part entière, je n'en suis pas exclu ;
- une reconnaissance externe. La perception intellectuelle, l'image de marque que se font les personnes physiques ou morales extérieures au groupe, contribuent à lui conférer une reconnaissance, une légitimité qui renforcent le sentiment d'appartenance ;
- une charge affective plus ou moins puissante, attachée au fait d'appartenir au groupe.

Les sentiments, les émotions ressenties à propos de l'appartenance à une collectivité bien définie peuvent avoir des manifestations diverses :

- c'est souvent un sentiment de fierté, de satisfaction, de faire partie d'un groupe uni, efficace, bien considéré ;
- c'est parfois un sentiment de honte, une volonté de changer une mauvaise réputation.

RITES COMMUNS

Dans une collectivité déstructurée et purement agrégative, les relations sociales sont rares, atomisées ou grégaires.

Dans une communauté, au contraire, les membres tissent entre eux des liens qui ont tendance à se développer et à se reproduire selon des rythmes réguliers et des modalités connues d'avance : la partie de boules du samedi soir, la partie de cartes sous les tilleuls, le traditionnel match de football entre les jeunes et les adultes de la résidence, et d'une manière générale, toutes les fêtes organisées par la collectivité.

Plus il y a de rites dans une communauté, plus il y a d'occasions de resserrer le lien communautaire, qui a toujours tendance à se défaire.

SOLIDARITE DE GROUPE

Ce n'est pas parce que l'on se dit bonjour et que l'on se rend des services que l'on est capable, le moment venu, de se solidariser avec un membre du groupe ou l'ensemble du groupe.

On peut distinguer deux sortes de solidarité :

- la solidarité "dans le bonheur". C'est le fait de s'associer à une action qui ne comporte pas de risques et qui, au contraire, est source de joies, d'avantages divers ;

- la solidarité "dans le malheur". C'est le fait de participer à une action qui comporte des risques. C'est être capable de renoncer à quelque chose de soi-même pour faciliter la solution d'un problème qui affecte l'ensemble de la communauté ou même un seul de ses membres.

Exemple : une famille est sur le point d'être expulsée illégalement d'une cité de transit. L'ensemble des habitants peut faire une quête. Cela n'engage pas à grand chose, sauf à une ponction d'argent. Ils peuvent signer une pétition auprès des pouvoirs publics, cela engage davantage. Si les pouvoirs publics maintiennent leur décision, il peut être décidé de faire une manifestation. Les volontaires sont souvent moins nombreux. Enfin, au moment de l'expulsion, certains peuvent aller jusqu'à s'opposer à l'huis-sier. Mais ils sont déjà plus rares. Etc...

En définitive, la mesure de solidarité est vraiment le risque que les membres de la communauté sont prêts à assumer pour faire face à l'atteinte portée contre un des leurs.

REALISATION D'UN PROJET COMMUN

C'est finalement l'action accomplie ensemble qui soude une communauté. C'est parce qu'il y a un but auquel tout le monde se réfère et qui demande une série d'actions collectives étalées dans le temps, qu'une conscience de groupe débouche sur une volonté de groupe et, si possible, sur une réalisation de groupe.

Exemple : Obtenir une garderie d'enfants, construire une église, résister à une rénovation urbaine, envisager un relogement, etc...

La démarche dont nous venons de dégager quelques éléments significatifs se rapporte à l'objet de l'animation communautaire, à savoir un quartier, une résidence, un village. Mais elle ne rend pas compte des acteurs qui la mettent en oeuvre. Elle n'a pas le même sens si c'est une personne seule (animateur bénévole ou travailleur social), un petit groupe ou l'ensemble de la collectivité qui réalise cette action.

C'est pourquoi il est important d'étudier, parallèlement, les phénomènes de pouvoir qui accompagnent la mise en oeuvre d'une animation communautaire. Celle-ci n'est complète que si, au moins à terme, la communauté prend elle-même en charge son devenir (1).

Dans un article ultérieur, le même auteur a analysé longuement le problème du pouvoir au sein de la communauté. Il applique à cet effet à de petits groupes les notions, souvent employées à l'échelle nationale, de démocratie directe et de démocratie indirecte, ce qui l'amène à examiner les phénomènes de représentativité, de responsabilité, d'esprit d'entreprise, d'efficacité et d'adéquation avec la population concernée. Il évoque comme suit ces deux derniers points :

- La sociabilité de voisinage existe, les rites communs existent s'agissant des communes rurales où les traditions, bien que défailantes, continuent d'agir.
- Il nous semble qu'il faille, en les utilisant, développer la conscience de groupe, la solidarité de groupe, et surtout la réalisation de projets communs.

(1) Hervé COLLET - "L'animation communautaire : quels critères ?"
in : Revue de l'U.F.C.V., Paris, 1978, n° 158, pp. 10-20.

I - DES POPULATIONS

Notre propos initial a été de dénoncer les effets du travail social chaque fois qu'il dissèque les personnes, chaque fois qu'il multiplie les intervenants, chaque fois qu'il ignore les énergies disponibles. Nous avons présenté les deux cantons où nous sommes intervenus. Nous nous sommes attaché à en reconnaître les richesses, entravées comme ailleurs par des difficultés non moins importantes.

Ces cantons contiennent ainsi des personnes que les difficultés sociales, physiques ou mentales, mettent à l'épreuve, des personnes qui réclament ou réclameraient des aides. Avant d'aborder des éléments se rapportant précisément à nos secteurs, nous allons présenter la situation départementale de l'Aide Sociale à l'Enfance, à l'intérieur de laquelle nous nous inscrivons. En effet, il serait abusif à plus d'un titre de ne pas nous replacer dans un contexte d'action sociale plus globalisant.

Pour cela, nous emprunterons aux documents officiels dont nous extrayons les données qui suivent relatives à l'action sociale dans le département de la Somme pour l'année 1981. Cette présentation pourrait paraître d'un intérêt médiocre pour notre démarche dans la mesure où nous nous inscrivons dans le processus inverse de celui du dispositif officiel d'action sociale. Celui-ci est pyramidal. La présence centrale de l'Etat se trouve dans la totalité d'un réseau qui maille complètement la population "à risque". Le ton du rapport comme les précisions quantitatives qu'il développe tendent à justifier sous différents cas de figure, la justification précise de besoins différenciés d'une population repérée. La "politique" appliquée correspond aux directives ministérielles : détecter correctement les cas à problème, les maintenir dans leur milieu de vie habituel. Pour cela, on multiplie les subdivisions administratives et les instances d'appréciation. Une phrase résume ce bouclage bureaucratique : *"La décision, même lorsqu'elle a fait l'objet d'une évaluation au niveau de la circonscription, est toujours prise au niveau central par le D.A.S.S."*

Aucun reproche ne peut être fait à cette structuration complète d'une hygiène sociale par un plan départemental de protection de l'enfance. Si la mise en application de la politique départementale de l'Aide Sociale à l'Enfance subit des variations qui tiennent notamment aux personnes en place et aux conditions spécifiques (géographiques, historiques, économiques) de ces secteurs, il n'en est pas moins vrai que cette situation générale renseigne sur les situations particulières.

La définition de la population en difficulté passe par la présentation des moyens prévus pour la prendre en charge. Les agents économiques de l'action sociale se construisent à la fois sur une rente budgétaire nationale et sur les aspirations de multiples collectifs sociaux, tant publics que privés, le tout constituant une plate forme de solidarité.

Rien ne permet pourtant de juger de ses effets autrement qu'en termes statistiques. Ceux-ci ne sont pas négligeables pour rattacher ce plan à la politique nationale. Ils sont insuffisants pour traduire l'adéquation d'un appareil par rapport aux problématiques sociales individuelles.

Le "tableau de bord" obéit à des présupposés quantitatifs d'efficience, mais c'est le qualitatif qui doit a posteriori et par rétroaction valider ce quantitatif.

En tout cas, ce tableau permet de jauger exactement la disponibilité des moyens des collectivités face à la population d'un département, et par conséquent d'envisager une autre géométrie d'emploi de ces moyens en les conjuguant aux ressources propres de ceux à qu'ils sont affectés.

C'est pour cela que nous opérons un renversement de l'interrogation de protection sociale des familles et des enfants, des handicapés et des inadaptés.

A la question : Quels sont ceux à qui nous estimons devoir donner ce dont nous disposons également réparti ?, nous substituons la question : Qui peut donner à ceux qui le demande, compte tenu de leurs propres apports et de la manière qui leur convient ?

1.1. - LA POLITIQUE D'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

La circulaire n° 81/5 du 23 janvier 1981 relative à la politique d'aide sociale à l'enfance a fixé deux orientations prioritaires :

- mieux aider les parents à élever eux-mêmes leurs enfants ;
- offrir aux enfants séparés de leur famille de meilleures conditions de vie.

La description de l'infrastructure existante visera la protection générale de l'enfance, protection à la fois sanitaire et sociale à laquelle concourent l'aide sociale à l'enfance, la protection de la mère et de l'enfant, la santé scolaire, la psychiatrie infanto-juvénile et le service social polyvalent.

Parmi les modalités de mise en oeuvre de ces orientations, figure la définition d'une politique départementale de l'aide sociale à l'enfance.

La recherche de cette définition passe par l'établissement du bilan de la situation actuelle en rassemblant et structurant les informations pour éclairer l'organisation de l'aide à l'enfance appliquée dans le département.

Elle sera étudiée à travers les différents niveaux d'action permettant un suivi continu des situations en vue de leur prise en charge selon la politique poursuivie actuellement dans le département avec les moyens dont il dispose.

C'est ainsi que seront abordés successivement :

- la détection des clignotants par le soutien social et médical,
- les procédures d'évaluation et de décision,
- le maintien dans la famille,
- les prises en charge physiques,
- l'adoption,
- le support logistique du service d'aide à l'enfance.

Cette description des structures conduira à une analyse critique de cette situation en vue de définir un programme d'action par objectifs et les moyens nécessaires à son application.

DETECTION DES CLIGNOTANTS

La détection des cas se fait à travers le soutien social et médical de la population.

Soutien social

Dans le département divisé en 14 circonscriptions, le soutien social est assuré par 5 services : le service social de la D.D.A.S.S., l'association de VALLOIRES, la M.S.A., le B.A.S. et le service aide sociale à l'enfance.

La détection des enfants menacés se fait par les permanences, les visites à domicile, les signalements divers et notamment ceux des élus.

Service social polyvalent D.D.A.S.S. : Ce service couvre 82 secteurs de 4.100 habitants en moyenne, regroupés en 9 circonscriptions.

Il s'agit de secteurs d'action sociale.

Deux circonscriptions sur AMIENS et le VIMEU sont homogènes ; les autres comprenant un partenaire (M.S.A. ou B.A.S.).

Toutes les circonscriptions associent des secteurs de ville et de campagne.

Le service est organisé dans des locaux comprenant : 1 dispensaire, 18 centres médico-sociaux et 16 antennes médico-sociales.

L'effectif comprend un conseiller technique départemental, 86 assistantes sociales équivalent plein temps, dont 12 mi-temps.

Sur les 9 circonscriptions : 1 responsable n'exerce pas d'autres fonctions, 6 ont une activité de secteur en complément, et 2 ont une activité spécialisée.

A l'occasion de l'exercice de son activité polyvalente, l'assistante sociale signale la menace qui pèse sur un enfant à l'échelon central (service aide sociale à l'enfance), ou lors de la réunion de synthèse.

Service social de VALLOIRES : L'association de VALLOIRES, association 1901, exerce son activité sociale en trois directions : le service social polyvalent, l'aide à domicile des personnes âgées, l'hébergement en maison d'enfants à caractère social.

La procédure de signalement est identique à celle du service social D.D.A.S.S.

Service social M.S.A. (Mutualité Sociale Agricole) : Ce service couvre 21 secteurs regroupés en 3 circonscriptions dont une avec deux partenaires (D.D.A.S.S. et VALLOIRES), et deux avec un partenaire (D.D.A.S.S.).

La procédure de signalement est identique à celle de la D.D.A.S.S.

Bureau d'Aide Sociale d'AMIENS (B.A.S.) : Le service social du bureau d'aide sociale de la ville d'AMIENS couvre 17 secteurs en 1 circonscription.

L'activité s'exerce en un lieu unique, le B.A.S.

L'effectif comprend 18 assistantes sociales équivalent temps plein ; la responsable de circonscription exerçant une activité complémentaire sur un secteur.

La procédure de signalement est identique également à celle de la D.D.A.S.S.

Le service central aide sociale à l'enfance : Le signalement de la détection des cas est réceptionné par les Inspecteurs du service aide sociale à l'enfance et une assistante sociale spécialisée.

Soutien médical

P.M.E. : Le département est divisé en 14 circonscriptions correspondantes aux 14 circonscriptions d'action sociale.

Les assistantes sociales polyvalentes D.D.A.S.S. participent à la P.M.E. ainsi que les 7 assistantes sociales spécialisées "Enfance".

Inversement, les 6 médecins, les 11 1/2 puéricultrices, les 2 sages-femmes et les 15 infirmières de la P.M.E. participent à l'aide à l'enfance dans les secteurs et les circonscriptions.

Le service protège et surveille la santé de la femme enceinte, des mères, des nourrissons et des jeunes enfants jusqu'en maternelle, en dehors de la visite d'admission au cours préparatoire effectuée par la santé scolaire.

Il contrôle également le fonctionnement des 6 crèches, 6 halte-garderies, 2 jardins d'enfants et 3 garderies péri-scolaires ; le tout totalisant 550 places.

Ainsi, les 8.921 naissances de 1980 dans le département peuvent faire l'objet d'un soutien médical et la détection des cas s'organise avec ce service et notamment par l'action des 153 travailleuses familiales qui sont intervenues en 1980 au titre de la P.M.E. dans 104 familles.

Enfin, le service veille également au fonctionnement de 3 établissements d'accueil des mères et des enfants.

Santé scolaire : Le département est divisé en 12 secteurs indépendants, des secteurs d'action sociale pour un effectif d'enfants scolarisés de 120.913.

Les 12 assistantes sociales de ce service travaillent en liaison avec leurs collègues polyvalentes dans les circonscriptions d'action sociale, mais leur activité ne concerne que les établissements de l'enseignement secondaire.

Pédo-psychiatrie : Le département est divisé en 4 intersecteurs dont 2 pour l'arrondissement d'AMIENS, 1 pour celui d'ABBEVILLE et 1 regroupant les arrondissements de PERONNE et MONTDIDIER.

Les 32 1/2 personnes constituant l'effectif de ce service travaillent avec le personnel des circonscriptions d'action sociale et notamment en ce qui concerne l'aide sociale à l'enfance dont la clientèle relève souvent de la pédo-psychiatrie.

EVALUATION ET DIAGNOSTIC

Après perception des clignotants, une évaluation du cas est entreprise en vue d'établir un diagnostic.

Cette évaluation est faite soit au niveau central, soit au niveau de la circonscription, soit par le service spécialisé Justice.

Niveau central

En ce qui concerne la préparation à une décision financière (secours et allocations), le département est divisé en 4 secteurs avec 4 secrétaires équivalent temps plein pour rassembler l'information et évaluer la situation, l'évaluation en commissions au niveau des circonscriptions se faisant dans 6 circonscriptions D.D.A.S.S.

Niveau circonscription

L'évaluation se fait au niveau de la circonscription en règle générale, sauf en cas d'urgence ou pour une situation particulièrement délicate.

La circonscription réunit, selon les cas examinés, l'Inspecteur, les assistantes sociales, le personnel P.M.E., l'assistante sociale de santé scolaire, l'assistante sociale spécialisée de pédo-psychiatrie ou la psychologue, un éducateur A.E.M.O.

La fréquence et la convocation des réunions sont variables, mais dans une circonscription, celle de FRIVILLE-ESCARBOTIN, la commission se réunit chaque jeudi.

Niveau service social spécialisé Justice

Lorsque le cas détecté est signalé par le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales ou Juge des enfants, l'évaluation est faite par le service social spécialisé Justice qui comprend une assistante sociale auprès du Tribunal et quatre assistantes sociales de secteurs.

Ces 5 assistantes sociales relèvent de l'effectif de la D.D.A.S.S., mais sont mises à la disposition du Juge des enfants.

Ainsi, la liaison Justice/D.D.A.S.S. est assurée en permanence.

DECISION ET REVISION

Décision

Après établissement du diagnostic, une décision est prise.

Décision administrative : La décision suppose l'accord de la famille. Elle aboutit à des mesures de maintien dans la famille ou à une prise en charge physique de l'enfant.

La décision, même lorsqu'elle a fait l'objet d'une évaluation au niveau de la circonscription, est toujours prise au niveau central par le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, ou par délégation par les Inspecteurs aide sociale à l'enfance.

Décision judiciaire : La défaillance des parents a été constatée ou leur accord n'a pu être obtenu pour une décision administrative du Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales.

Le Juge des enfants décide, après évaluation par le service social spécialisé mis à sa disposition, et éventuellement après avis du Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales.

Révision

Après une réévaluation de la situation, une nouvelle décision s'impose.

Les révisions sont décidées par les autorités qui ont pris la précédente décision, à savoir le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales ou le Juge.

Pour chaque enfant, une fiche est classée dans le mois qui correspond à celui où la décision expire. La consultation du fichier permet d'alerter l'assistante sociale ou le Juge, ou éventuellement la famille.

MAINTIEN DANS LA FAMILLE

La famille a été jugée apte à continuer d'élever l'enfant malgré les difficultés qu'elle rencontre.

Information - prévention - assistance

Informer la famille pour lui apporter conseil et soutien, et lui éviter toute mesure coercitive.

L'information est assurée essentiellement par le service social polyvalent et complétée éventuellement par des services sociaux de services spécialisés pour une information plus adaptée.

La prévention s'exerce auprès des enfants isolés ou non et au sein de la famille. Cette action est exercée sur AMIENS par deux associations : l'association Picarde d'action préventive, l'association Yves Le FEBVRE qui gère également un service d'écoute téléphonique "S.O.S. Jeunes", et la Maison des Jeunes et de la Culture AMIENS Sud-Est avec la collaboration de deux éducateurs D.D.A.S.S. mis à sa disposition.

La quasi-totalité des ressources de ces organismes est assurée par une subvention de fonctionnement du département à travers le budget de l'aide sociale à l'enfance ; l'Etat prenant en charge 83 % de la dépense.

En 1981, le total des subventions accordées a atteint 3.456.110 auquel s'ajoutent le salaire et les charges des deux éducateurs de la D.D.A.S.S. mis à la disposition de la Maison des Jeunes et de la Culture.

Aides et actions éducatives à domicile

Des mesures de soutien sur la famille sont nécessaires.

Aides familiales : Deux associations sont conventionnées pour apporter une aide aux familles. Il s'agit du service des travailleuses familiales (13 Boulevard Maignan-Larivière à AMIENS) qui couvre la ville d'AMIENS et sa périphérie. Il s'agit également de l'Aide aux Mères d'ABBEVILLE qui couvre la ville d'ABBEVILLE et ses environs.

Toutes les demandes sont adressées à la Caisse d'Allocations Familiales qui adresse pour avis à la D.D.A.S.S. toutes celles qui relèvent de l'application de l'article 1er du décret n° 77-613 du 10 juin 1977.

Les dépenses de 1980 concernant ces interventions s'élèvent à 417.880 Frs pour 42 familles aidées, soit un coût moyen par famille de 9.950 Frs.

La durée de l'aide varie de 100 heures à un an, et le personnel D.D.A.S.S. occupé à ces tâches peut être évalué à 1/5 équivalent temps complet.

Au titre de la P.M.E. et en application de l'article 1er du décret n° 75-316 du 5 mai 1975, la dépense s'est élevée en 1980 à 255.965 Frs.

Actions éducatives administratives : L'action éducative au sein de la famille est effectuée par des actions éducatives en milieu ouvert exercées par l'association Yves Le FEBVRE et l'association populaire des cantons.

Cette action s'est exercée en 1980 sur 163 mineurs dans 48 familles par l'association Yves Le FEBVRE, et sur 269 enfants dans 92 familles en 1981, constatant ainsi un accroissement de 91 % sur les familles.

L'association populaire des cantons a exercé son action sur 69 enfants en 1980, et sur 81 enfants en 1981.

Le coût total des A.E.M.O. administratives s'est élevé en 1980 à 754.942 Frs, et à 1.240.890 Frs en 1981, soit une augmentation de 64 %.

Actions éducatives judiciaires : Les actions éducatives décidées par le Juge en 1980 ont concerné 1.402 mineurs dans 352 familles.

Le coût de ces actions s'est élevé à 6.806.382 Frs, soit neuf fois plus que les A.E.M.O. administratives.

En 1981, le coût a atteint 8.048.047 Frs, soit six fois plus que les A.E.M.O. administratives de la même année.

Actions éducatives de suivi : Les Pupilles du service sont suivis dans leurs familles d'accueil et dans les établissements par 4 éducateurs de la D.D.A.S.S.

En 1981, ont ainsi été suivis 441 enfants dont 32 provenant de départements étrangers.

Parmi eux, 210 sont répartis dans 47 cantons et 231 sont placés dans 21 établissements dont 2 situés dans un département voisin.

Deux éducateurs supplémentaires sont en instance de recrutement (budget 1981) et deux autres le seront en exécution du budget 1982.

Aides financières

Pour renforcer la prévention, des aides financières sont accordées à la famille pour faciliter l'entretien et l'éducation des enfants vivant dans des familles dépourvues de ressources suffisantes.

Les allocations mensuelles : Il est versé en moyenne 800 allocations par mois pour un total de 6.470.825 Frs en 1981.

La dépense totale a augmenté de 18,32 % de 1979 à 1980 et de 11,76 % de 1980 à 1981.

Le taux moyen par allocation est de 600 Frs par mois ; les extrêmes étant de 300 à 1.500 Frs par mois.

La durée moyenne de versement d'une allocation est de trois mois, mais 163 familles ont bénéficié d'une allocation pendant toute l'année.

L'âge des bénéficiaires est variable :

<u>Tranches d'âge</u>	<u>Entrées dans l'année</u>	<u>Entrées les années précédentes</u>	<u>T O T A L</u>
0 à 5 ans.....	1.505	23	1.528
6 à 10 ans.....	1.382	39	1.421
11 à 15 ans.....	1.134	73	1.207
16 à 21 ans.....	423	28	451
	<u>4.444</u>	<u>163</u>	<u>4.607</u>

On estime à 130 les premières demandes par mois, mais 50 sont accordées sans discontinuité et concernent des enfants confiés à des grands parents ou oncles et pour qui les allocations sont versées jusqu'à la majorité.

Les allocations versées pour les 16 à 21 ans concernent des jeunes qui poursuivent leurs études ou privés d'emploi et dont les familles bénéficient pour d'autres enfants d'allocations mensuelles.

L'attribution des allocations mensuelles varie suivant les circonscriptions.

Pour certaines circonscriptions, le service central communique les dossiers à la circonscription pour avis ; pour d'autres, la décision est prise directement au niveau central.

Dans d'autres, la circonscription décide des dossiers qui seront soumis, alors que pour d'autres le service central ne soumet aux commissions de circonscription que les cas litigieux.

En moyenne 30 à 40 dossiers sont examinés par commission.

Secours d'urgence : Il y a urgence à débloquer très rapidement une aide financière.

En 1981, il a été versé en secours d'urgence une somme de 1.330807 Frs représentant 20,57 % du montant total des allocations.

Le taux moyen est de 600 Frs comme pour les allocations, avec un maximum de 1.500 Frs et un minimum de 300 Frs par mois.

Il faut compter environ 160 secours attribués en moyenne par mois, mais dans certaines circonscriptions il est accordé plus de secours d'urgence que d'allocations mensuelles.

Secours de premier besoin : A partir du 20 de chaque mois, il n'est plus possible de mandater des allocations ou des secours d'urgence.

Une régie créée par arrêté préfectoral permet dans la limite d'un crédit annuel de 77.000 Frs d'accorder des secours de premier besoin qui peuvent varier entre 100 et 1.000 Frs.

En 1981, cette aide a été accordée à 188 familles.

Etablissements pour mères célibataires

Eviter la séparation de l'enfant et de la mère.

Il s'agit d'un substitut du maintien à domicile avec un soutien socio-éducatif devant favoriser une meilleure insertion sociale.

Le département compte deux établissements d'hébergement et une maison maternelle.

Le prix de journée est de 214,15 Frs en 1981.

La surveillance médicale et technique est assurée par la protection de la mère et de l'enfant tandis que le service social et le service central assurent les liaisons d'admission et de suivi.

Tutelle aux prestations sociales

Protéger et éduquer les familles par une utilisation à bon escient des allocations d'aide à l'enfance et des prestations sociales.

Ainsi les allocations d'aide à l'enfance peuvent faire l'objet d'une mesure de tutelle instituée par la loi du 18 octobre 1966 complétée par le décret du 25 avril 1969.

La demande est faite par le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales au Juge des enfants. En 1981, sur 800 familles en moyenne mensuelle bénéficiant d'allocations d'aide à l'enfance, il a été obtenu une tutelle à 32 familles pour un total d'allocations mensuelles de 223.350 Frs, soit une moyenne mensuelle et par famille de 581,64 Frs.

Les ordonnances de tutelle aux allocations et prestations familiales ont concerné 353 familles en 1981 dont 262 faisaient l'objet d'un renouvellement. Ces chiffres comprennent les 32 tutelles aux allocations d'aide à l'enfance.

PRISES EN CHARGE PHYSIQUES

L'enfant ne pouvant être maintenu dans sa famille, est dirigé soit vers un placement familial, soit vers un placement en établissement.

Familles d'accueil

Le nombre d'enfants placés en familles d'accueil est de 2.822 en 1980 alors qu'il était de 3.354 en 1976.

Le nombre d'enfants placés a diminué de 15,86 % dans les cinq dernières années, mais par catégorie d'enfants cette évolution est très différente. En effet, si le nombre d'enfants placés et âgés de 0 à 6 ans a diminué de 38,26 %, ceux de plus de 16 ans a augmenté de 17,36 %.

Les 2.822 enfants placés sont répartis en catégories juridiques comprenant 261 pupilles et 2.561 assimilés aux pupilles, 60 % étant des enfants en garde, et 30,75 % des recueillis temporaires.

Depuis 1976, les catégories d'enfants n'ont pas évolué à l'exception des enfants déclarés abandonnés par le Tribunal qui sont passés de 49 en 1976 à 79 en 1980, soit une augmentation de 61 %.

Le nombre d'assistantes maternelles agréées s'élève à 2.436 dont 739 pour le service de l'aide à l'enfance.

Cependant, le nombre d'assistantes maternelles ayant un enfant du service en placement s'élève à 1.031. Ce chiffre, supérieur aux agréments, s'explique par le fait que d'anciennes nourrices ayant des enfants placés âgés de plus de 6 ans n'ont jamais fait l'objet d'une procédure d'agrément.

On compte 24 assistantes maternelles de moins de 30 ans, 191 de 30 à 40 ans, 309 de 40 à 50 ans, 330 de 50 à 60 ans, 89 de 60 à 65 ans, et 88 de plus de 65 ans.

Parmi celles âgées de plus de 65 ans, on dénombre 45 âgées de 65 à 70 ans, 30 de 70 à 75 ans, 11 de 75 à 80 ans et 2 de plus de 80 ans.

Le salaire journalier versé pour chaque antenne correspond à deux heures de S.M.I.C., pouvant aller jusqu'à 4 heures pour des enfants imposant une sujétion spéciale du fait de leur santé physique ou mentale. A ce salaire s'ajoute une indemnité de 35 Frs pour les frais d'entretien, quel que soit l'âge de l'enfant.

La répartition géographique par arrondissement s'établit ainsi :

- MONTDIDIER.....	86
- PERONNE.....	124
- ABBEVILLE.....	357
- AMIENS.....	367
- AMIENS Ville (non compris dans les 367).....	105
- Hors département.....	30

La demande d'agrément fait l'objet d'une enquête de la part de l'assistante sociale de secteur et auprès du Maire de la commune.

Elle est examinée par une commission ad hoc dans les circonscriptions de PIOQUIGNY, CORBIE, MONTDIDIER, PERONNE, ABBEVILLE Sud, CHAULNES, AMIENS Est BOVES.

Après accord, le couple d'accueil fait l'objet d'examen médicaux.

La mise en oeuvre de la formation des assistantes maternelles que la loi du 17 mai 1977 a rendu obligatoire a débuté en 1982. Des conventions ont été signées avec la A.F.C.O. (délégation académique à la formation continue) et concernera 15 assistantes maternelles pour le secteur de MOREUIL à raison d'un coût de 7.500 Frs après octroi d'une subvention de 50 %, et 18 assistantes maternelles à ABBEVILLE pour un coût de 13.000 Frs.

Un troisième projet est en cours d'étude pour le secteur de VILLERS-BOCAGE.

Placement familial spécialisé

Formule intermédiaire entre le placement familial et le placement en établissement pour des enfants posant des problèmes d'âge ou d'inadaptation.

La préférence est donnée par le Juge des enfants ou le Directeur départemental des affaires sanitaires et sociales au placement familial spécialisé compte tenu du meilleur suivi des éducateurs qui ont en charge un nombre d'enfants moins important que pour un placement familial non spécialisé.

Placements en établissement

Lorsque le placement familial n'est pas possible ou souhaitable.

Les foyers : Le département dispose de deux foyers de l'enfance situés à AMIENS et à ABBEVILLE.

Les maisons d'enfants à caractère social : Le département dispose de 351 places dans 7 établissements à caractère social dont 3 à AMIENS et 1 dans le département de l'Oise.

1.2. - AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

INDICE COMPARATIF DE FECONDITE ILLEGITIME : 160

Indice paraissant élevé bien que n'ayant pas de comparaison possible avec une médiane nationale en 1978, mais comparable avec celle de 1977 qui était de 92.

Un pourcentage important des familles du département révèle une certaine instabilité.

Cet indice annonce des dépenses plus importantes que la moyenne nationale.

DEPENSES PAR HABITANT DE MOINS DE 20 ANS

Dépense brute corrigée : 572,79 pour 389,73 en moyenne nationale.

Dépense brute corrigée = dépense brute - recouvrements sur départements étrangers.

La dépense assez considérable a augmenté de 21,83 % de 1977 à 1978, encore qu'il y a lieu de constater que la dépense varie entre un minimum de 153,45 et un maximum de 1.376,36.

Cette dépense brute élevée s'explique par le nombre de prises en charge physiques dont la valeur départementale est de 16,40 pour 11,80 en moyenne nationale, mais malgré un montant de prise en charge physique journalière inférieure à la moyenne nationale (56,88 pour 69,88).

Dépenses secours et allocations : 27,46 pour 24,09 en moyenne nationale. Dépense raisonnable en baisse par rapport à 1977, mais un nombre de secours plus élevé que la moyenne nationale (13,20 pour 10,75 par 1.000 habitants de moins de 20 ans).

Cette tendance s'explique par un montant d'allocations mensuelles moyen départemental inférieur à celui de la médiane nationale (166,78 pour 192,12 en moyenne nationale).

Placements

Le nombre de pupilles et assimilés placés en établissements à prix de journée est de moitié celui qui correspond à la médiane nationale (15,25 pour 30,05 en moyenne nationale).

Le nombre d'enfants placés en familles d'accueil est par contre légèrement supérieur à celui de la médiane nationale (67,22 pour 57,40 en moyenne nationale).

Ces deux éléments n'expliquent pas l'importance de la dépense brute.

Bénéficiaires

Comme il a été déjà dit, le nombre d'enfants pris en charge physiquement est fort élevé (16,40 pour 11,80 en moyenne nationale).

La valeur du nombre de gardes est double de celui de la moyenne nationale (11 pour 5,50). Le nombre d'immatriculations pupilles est important et en corrélation avec le chiffre de population de moins de 20 ans dans le département (183.343).

Cette dernière valeur est encore accentuée par une durée moyenne de séjour supérieure à la moyenne nationale (94,43 pour 63,08).

Les enfants restent plus longtemps et la dépense qui en découle explique le montant de la dépense brute. Il faudrait agir sur les conditions de séjour et faire des révisions plus rapides de situation des enfants.

De même, l'âge médian étant inférieur à la moyenne nationale (7,70 pour 8,80), il serait possible de renforcer la prévention pour éviter certaines mesures de garde.

La valeur qui concerne les recueillis temporaires et les recueillis temporaires prévention est également le double de celle de la moyenne nationale (5,40 pour 2,75 en moyenne nationale), mais par contre la durée moyenne de séjour est moins élevée que la moyenne nationale (17,29 pour 19,31). Le maintien des enfants ne paraît pas trop prolongé.

La procédure de protection conjointe n'a pas de valeur départementale, ce qui laisse supposer que le Juge des enfants ne connaît que la procédure confiant les enfants à la D.D.A.S.S.

Le nombre de secourus est supérieur à la moyenne nationale (13,20 pour 10,75) avec une durée moyenne de séjour trois fois supérieure à la moyenne nationale (26,26 pour 9,19), en augmentation de 16,38 % de 1977 à 1978.

Cette politique départementale explique le montant élevé de la dépense brute.

Par contre, le montant moyen par enfant du secours étant inférieur à la moyenne nationale (166,78 pour 192,12 en moyenne nationale), il est le reflet d'une politique de "saupoudrage" pas toujours en rapport avec une politique de prévention visée par les allocations de secours.

Cette politique de prévention paraît cependant connaître une réalité que révèlent les valeurs départementales, surtout en A.E.M.O., D.D.A.S.S. (3,60 pour 1,65 en moyenne nationale), encore que la durée moyenne de séjour pour cette action apparaisse comme trop prolongée (52,28 pour 29,47 en moyenne nationale).

La dépense par habitant de moins de 20 ans, supérieure à la médiane nationale, est la conséquence principale d'un nombre plus élevé d'enfants en garde admis plus jeunes et restant plus longtemps que la moyenne nationale.

Le nombre d'enfants secourus et pendant trois fois plus longtemps que la moyenne nationale, accentue encore ce montant élevé de la dépense par habitant.

La révision plus rapide de la situation des enfants en garde ou secourus devrait atténuer la charge par habitant de moins de 20 ans.

CONCLUSION

Le service de l'aide sociale à l'enfance est organisé en 14 circonscriptions couvrant le département.

5 services de la D.D.A.S.S. participent à l'application de cette politique, à savoir le service social, la protection de la mère et de l'enfant, la santé scolaire, la pédo-psychiatrie et le service de l'aide à l'enfance proprement dit.

Deux autres services publics, le B.A.S. d'AMIENS et la M.S.A., y collaborent ainsi que cinq associations : VALLOIRES, Yves Le FEBVRE, A.P.A.P., M.J.C. Sud-Est d'AMIENS et CONTY.

Douze établissements groupant 560 places répondent aux besoins d'hébergement : 3 pouvant accueillir 94 mères et enfants ; 2 pouvant accueillir 115 enfants en foyer ; 7 pouvant accueillir 351 en sections à caractère social (les établissements pour caractériels, handicapés sensoriels moteurs et handicapés mentaux n'étant pas compris dans ces 12 établissements).

Le nombre d'enfants suivis par le service de l'aide à l'enfance est de 8.012 pour l'année 1981. Il s'agit de : 4.607 enfants ayant reçu des allocations et secours ; 2.903 enfants placés chez des assistantes maternelles ; 115 enfants placés dans des établissements d'éducation spécialisée ; 306 enfants placés en établissements sociaux ; 81 enfants recueillis en foyers.

A ce chiffre, il convient d'ajouter 75 mères et enfants suivis également par le service.

Le personnel chargé d'appliquer cette politique s'élève à 1.706 qui se décompose ainsi : 155 pour le service social ; 88 pour les foyers ; 205 pour les établissements sociaux ; 32 pour les établissements réservés aux mères et enfants ; 80 pour les services de prévention et d'actions éducatives ; 1.117 assistantes maternelles ; 26 pour service de l'aide sociale à l'enfance y compris 8 éducateurs ; 1 conseiller technique, 2 inspecteurs.

Il n'a pas été compté les travailleuses familiales, le personnel de la protection de la mère et de l'enfant, santé scolaire, pédo-psychiatrie et des établissements d'éducation spécialisée dont les tâches ne concernent pas uniquement les enfants du service.

Enfin, le budget prévisionnel complet a atteint en 1981 une somme de 159.039.534 Frs se décomposant ainsi :

- prévention.....	3.489.230 Frs
- A.E.M.O.....	23.847.011 Frs
- allocations mensuelles réparties	
en 11.068 allocations et secours.....	7.691.200 Frs
- rémunération des 1.117 assistantes maternelles.....	56.757.400 Frs
- 2 foyers de l'enfance.....	14.900.000 Frs
- 7 maisons d'enfants à caractère social.....	8.960.000 Frs
- pour 115 enfants en moyenne placés en établissements d'éducation spécialisée.....	14.960.483 Frs
- habillement des pupilles.....	4.320.000 Frs
- frais divers.....	24.114.210 Frs

1,3, - LES CIRCONSCRIPTIONS

Les circonscriptions de la Somme ont toutes un fonctionnement qui diffère tant du point de vue de leur attractivité, de la régularité des réunions, des personnes qui en sont responsables.

Cependant, derrière les différences qui tiennent à l'originalité des personnes, un facteur de différenciation important tient à l'organisme qui en assure la gestion. Nous l'avons dit, ces organismes sont au nombre de 4 pour le département :

- la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (D.D.A.S.S.),
- la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.),
- La Mutualité Sociale Agricole (M.S.A.),
- une association, l'association de VALLOIRES.

La circonscription doit être dans sa vocation un lieu de concertation des travailleurs sociaux tant pour l'analyse, l'étude des qualités propres du terrain dans ses faiblesses et dans ses ressources, que pour la régulation de travail, tant au niveau général qu'au niveau individuel.

Différentes commissions fonctionnent en leur sein :

- Des commissions de révision (dites commissions de mise en place des processus d'admission, de décision et de révision de situation pour les enfants de l'aide sociale à l'enfance : enfants immatriculés au service en tant que gardes ou retraits temporaires).

Ces commissions ont pour but, actuellement, en application de la circulaire du 23 janvier 1982, de rester attentives à l'évolution des situations.

- Commissions d'attribution d'allocations mensuelles. Ces commissions ne fonctionnent pas dans toutes les circonscriptions. Dans celles tenues par la M.S.A., la décision se traite directement entre la D.D.A.S.S. et le chef de service de la M.S.A.
- Commissions de synthèse au loin d'une famille.
- D'autres commissions à caractère limité peuvent bien entendu être mises en place (A.E.M.O., tutelle, travailleuses familiales).

Les signalements de situations du secteur à la D.D.A.S.S. et inversement, passent par le responsable de circonscription. Pour les circonscriptions par la M.S.A., le signalement passe par le chef de service.

Pour ces raisons dans ces circonscriptions, il est dit que la politique du service passe avant la politique de la circonscription.

1.4. - QUELQUES CHIFFRES

Considérant que les difficultés rencontrées par les jeunes se cristallisent, se manifestent avec acuité à l'âge de 13 à 16 ans, avec une accumulation-sédimentation au niveau scolaire, nos prises de fonction dans nos cantons respectifs s'est accompagné d'un recensement de cette population des 13-16 ans. Elle a donné ceci pour les jeunes nés entre le 1er janvier 1962 et le 31 décembre 1965. Le recensement de CONTY, effectué par les assistantes sociales, n'a été possible que sur 22 des 26 communes.

Nous trouvons 224 adolescents et adolescentes de 13 à 16 ans se répartissant ainsi : 107 garçons, 117 filles.

Sur ces 224 jeunes, il y a 22 mesures qui ont été prises :

- mesures familiales

- . 5 mesures de tutelles aux allocations familiales (2 filles, 3 garçons),
- . 10 mesures d'A.E.M.O. (3 filles, 7 garçons) ;
- 4 placements en I.M.P. (2 filles, 2 garçons) ;
- 2 placements en I.M.E. (1 fille, 1 garçon) ;
- 1 placement en C.A.T. (1 garçon) ;
- 1 placement en centre de rééducation psychomotrice (1 fille).

Sur OISEMONT, le recensement de tous les jeunes de 13-16 ans au 31 décembre 1978 a été réalisé par Catherine CALINE. Pour réaliser ce travail, elle s'est assurée la collaboration des assistantes sociales, des professeurs et des directeurs d'écoles, ainsi que des Maires du canton.

434 jeunes ont été recensés.

Sur ces effectifs de jeunes recensés dans nos deux cantons, les assistantes sociales, se basant sur des critères de fragilité des personnes, sur les risques d'interventions très spécialisées pouvant se produire dans un avenir de trois ans, ont défini pour CONTY, 77 situations individuelles critiques.

Pour OISEMONT, il apparaissait que 37 jeunes avaient fait l'objet de mesures éducatives qui se répartissent de la façon suivante :

<u>ANNEE</u>	<u>D.D.A.S.S.</u>	<u>A.E.M.O.</u>	<u>T.A.F.</u>	<u>I.M.P.</u>	<u>Retrait</u> <u>D.D.A.S.S.</u>
1962	3 garçons 2 filles	1 fille	1 garçon	---	---
1963	1 garçon 6 filles	1 fille	---	1 garçon 1 fille	---
1964	3 garçons 4 filles	3 garçons	1 garçon	1 garçon	1 fille
1965	1 garçon 2 filles	2 garçons	1 fille	1 garçon	---

II - DES HISTOIRES DE VIE

Pour fixer les idées et faire voir la dérive des destinées individuelles, quels que soient les organisations et les efforts d'action sociale, nous présentons deux situations familiales que nous intitulos 'MARIE' pour la première, 'MADAME F.' pour la seconde.

Dans les deux cas, le travail social est en question, que ce soit par ses interventions passées, par les excès de ses interventions présentes, ou par une absence d'intervention.

Dans les deux cas les modalités du travail social n'ont pas permis aux personnes d'opérer un redémarrage en leur impulsant l'énergie nécessaire au dépassement des difficultés très réelles qu'elles rencontraient.

L'exposé du premier cas est fait sous une forme narrative. Cependant, il s'agit d'une situation réelle, simplement habillée pour mieux traduire du dedans toutes les interrogations qui en surgissent.

Cet exposé n'est pas intentionnellement 'misérabiliste'. Il cherche à circonscrire le juste milieu de l'intervention publique dans une vie privée. Il constitue aussi un apport structuré à l'histoire des situations, étant entendu que pour être complet ce récit de vie aurait du inclure d'autres discours.

L'exposé du second cas est administratif quant à ses composantes et à sa démarche.

Ils constituent un journal à deux voix du travailleur social de canton qui expose ainsi sa rencontre des personnes et des situations.

Trop c'est trop pourrait-on en penser. Pourtant aucun détail n'y est inventé, et à travers ces descriptifs on peut approcher la "superficialité" des interventions classiques d'aide sociale trop externes et si peu fondées, donc insusceptibles d'effet.

2.1. - MARIE

SITUATION I

Marie entendit à peine la sonnette qui marquait la fin de sa journée d'ouvrière piqueuse. Elle arrêta sa machine, en attendant les derniers soubresauts et les doigts engourdis, elle ôta péniblement sa blouse qu'elle chiffonna sur son siège, comme pour mieux reprendre conscience que sa journée était terminée.

Elle couvrit la machine de la housse en plastique, remit son siège en place et s'étira...

Reprenant peu à peu possession d'un corps que huit heures de travail avait rendu dans sa majeure partie inutile, elle gagna le vestiaire.

Ses cheveux abêtis, libérés par la sueur d'une laque à bon marché, reprirent grâce au peigne, un pli, le pli, ou du moins celui du moment.

Ayant enfilé son imperméable, MARIE, son sac au bras, évitant tout regard et surtout toute compagnie, prit doucement la file des ouvrières.

Dans son esprit, automatiquement les nouvelles préoccupations chassaient ses heures de travail à l'usine, un nouveau mode de pensée s'installait : ses enfants... Pierre, son mari... le repas, la lessive, son lit : sa seconde journée...

Poussée par la vague des autres, MARIE se retrouva dehors : on était au début d'octobre et un des derniers rayons du soleil traversait de lourds nuages noirs.

Son imperméable délavé, usé, n'avait que faire de cet éclairage imprévisible, elle le resserra davantage et descendit rapidement la rue, refaisant mentalement plusieurs fois la liste de ses courses.

Poussant la porte du magasin d'alimentation, MARIE s'impatienta de reconnaître plusieurs ouvrières qui l'avaient devancée.

Comme chaque fois qu'elle était dans une boutique, elle usa de son opium : faire l'inventaire de tous les articles que ses maigres revenus lui interdisaient d'acheter, s'imaginant que tous étaient plantés sur sa table de cuisine et dominant alors cet éventail de bonnes choses, elle choisissait son menu...

La voix brusque de la commerçante la rappela à la réalité et, son paquet de margarine, sa poudre à récurer ainsi qu'une grosse boîte de savon de Marseille vinrent modestement se loger dans son sac en skaï.

Ayant payé l'épicière, elle garda en sa main quelques pièces de monnaie et chez le boulanger, quelques maisons plus bas, elle récupéra une miche qu'une journée dans le magasin avait quelque peu durcie.

Le contact du pain froid ne la rassura point, ni d'ailleurs le bref reflet d'elle-même que la glace extérieure de la boulangerie lui renvoya.

Elle évita le boucher car la viande était chère.

Elle s'apaisa par la pensée de ses deux enfants qu'il lui fallait reprendre chez la nourrice...

Les visages de ses deux petits vinrent alors lui tenir compagnie pour achever son chemin : CORINNE, SYLVAIN... Ils devaient l'attendre les chaussures aux pieds et le nez collé au carreau. Elle s'imaginait Madame X, la nourrice, penchée sur son journal ayant déjà, depuis quelques minutes, interrompu son temps de garde, MARIE avait pris du retard chez l'épicière...

Cette image la précipité plus rapidement vers Madame X, elle trébucha sur un pavé mais reprit son équilibre par miracle. La sueur, la mauvaise sueur qui depuis maintenant huit heures avait pris place sur son corps énérvé, l'inonda davantage en réponse à cette alerte.

Elle longea la gare et dans les cafés, des hommes profitaient mollement des derniers jours convenables avant l'hiver.

Malgré la rapidité de son pas, elle eut la confirmation des marques de sa vie car aucun regard ne l'accompagna. Le manque d'intérêt qu'elle provoquait maintenant l'irrita davantage.

Elle eut tout loisir de ruminer ce conflit qu'elle s'imposait car les feux clignotants étaient au rouge.

Elle ne prêta point attention aux files de voitures, ses intérêts étaient ailleurs. CORINNE et SYLVAIN reprirent leur place dans son esprit, cinq et quatre ans déjà... deux fois huit semaines... deux grossesses pénibles... ses jambes... sa course.

Le feu passa au vert, elle traversa vivement... La foule des Amiénois envahissait les trottoirs, et pour aller plus vite elle longea les vitrines se heurtant quelquefois aux flaneurs.

Elle se retrouva chez Madame X, il était 18 h 40, elle avait dix minutes de retard.

Si ces deux enfants lui manifestèrent par un doux sourire leur contentement, les yeux de Madame X, au-dessus de ses lunettes, lui firent comprendre que MARIE venait de lui voler dix minutes.

Entre MARIE et Madame X, le moindre incident réactivait une haine inexplicable, sourde, faite vraisemblablement de deux coeurs d'enfants, malencontreusement venus sur terre, entre une femme pauvre de temps et une pauvre femme que le fiel du temps rendait chaque jour plus amère.

A un bonsoir intransigeant, MARIE répondit d'un hochement de tête, noyant son regard dans les yeux de CORINNE et agrippant d'une main le bras de SYLVAIN. Ce triangle affectif la rassura et du même coup emmura le conflit...

CORINNE malhabile s'arrangea d'elle-même, consciente qu'il lui fallait rattraper une faute et aider sa maman, SYLVAIN quant à lui se laissa envelopper et solidement installé sur sa poussette, il reçut comme chaque jour sur son côté le sac de sa mère. Lui et le sac ne faisait qu'un, qu'une habitude...

CORINNE offrit ses joues fraîches à la peau sèche et ridée de Madame X et vint se coller entre la poussette et sa mère.

SITUATION II

Et le trio d'un même élan prit sa course à travers une foule sans vie, faite d'individus fatigués, ankystés dans leur destin.

Tous trois se glissaient dans un monde dont CORINNE et SYLVAIN ne voyaient que les genoux, leur mère quant à elle, mécaniquement, instinctivement, recherchait les brèches pour aller plus vite. Elle se servait agressivement de la poussette en pourfandant la foule et de rappeler ainsi aux jambes des distraits que sa misère réclamait une place, une issue, une brèche.

Madame X l'aidait en cela, car s'imposant sans cesse à son esprit, la nourrice prenait le visage de cette marée qu'elle tentait de traverser au plus vite.

CORINNE s'agrippait à la poussette, tentant de ne point se heurter au marche-pied ou aux jambes de sa mère. Cet exercice habituel lui donnait un rythme qui la rassurait, mais hélas les aléas de la circulation imprimaient à ses petites jambes des petits coups de poussette ou de jambes et des larmes coulaient sur ses deux joues, l'enfant connaissait déjà de la vie des disciplines inexplicables.

SYLVAIN, lui, était balloté de tous côtés. Ce balancement avait généralement comme issu un sommeil immolé.

MARIE fendait cette foule éperdue dans sa course contre le temps, se prenant à penser à l'inanité de sa vie, du pourquoi des gens, de cette ville, s'assimilant à une fourmi recroquevillée sur elle-même, son destin l'angoissait... Qui pouvait-elle être pour les autres ? Avec sa poussette cahotante, ses deux enfants ?

Les magasins garnis n'avaient pour elle aucun intérêt, elle n'avait ni le temps ni l'argent pour flaner, choisir, acheter pour s'embellir ou s'agrémenter.

D'une rue dans laquelle seule auparavant elle déambulait, pour meubler le temps, elle était passée à d'autres rues qu'il lui fallait maintenant parcourir avec rapidité pour rejoindre son foyer.

Elle provoquait avec sa poussette quelques remous dans la foule, elle était presque heureuse d'obtenir en réponse des remontrances, voire même des injures.

Il lui arrivait quelquefois de s'arrêter pour essayer les yeux de CORINNE, elle s'en voulait alors de provoquer les larmes de sa petite, mais qu'y pouvait-elle ? Il fallait bien qu'elle se presse, il fallait aller vite, il fallait que CORINNE se modèle aux exigences imposées par la pauvreté.

Et ses yeux alors perlaient à son tour.

SITUATION III

Ayant traversé la ville, MARIE se retrouva dans cette cité champignon qu'est la zone Nord, immense fourmilière, inscrite sur une terre stérilisée par le béton. Un gigantesque champignon, le château d'eau, semblait comme le phare en mer, inscrire sur des foltilles de fenêtres le repère nécessaire à toute logique humaine.

Ayant été expulsés d'un logement américain, ils avaient été relogés dans un H.L.M. triste où leur intimité transperçait les cloisons.

Ayant enlevé prestement SYLVAIN et son sac en skaï de la poussette, MARIE, SYLVAIN réveillé sur un bras, CORINNE dans les jambes, jeta un oeil distrait sur sa boîte à lettres, elle n'attendait pourtant rien des autres, des siens, puisqu'elle était seule avec PIERRE, son mari, et ses deux enfants ; une feuille ronéotée attendait mollement qu'on vienne en petits lambeaux arrêter son maigre destin. Elle la prit sans ménagement et monta péniblement les quatre étages qui la menaient à son appartement.

Elle ouvrit sa porte, sans joie, avec lassitude, posa SYLVAIN, rattrapa CORINNE qui voulait, le nez sur la rampe, du haut des quatre étages, dominer le vide de la cage d'escalier, claqua sa porte.

Laissant dans le petit hall de son appartement ses deux enfants, elle se précipita dans le coin lavabo, retira son imperméable et, les deux mains dans les cheveux, elle rendit à son miroir la grimace de sa vie.

PIERRE avait laissé son lavabo sale. Sur les parois, la crasse de sa précédente journée de chantier était restée accrochée comme pour ne pas mourir trop vite dans les canalisations bruyantes et anonymes.

Décochant sans ménagement un coup de pied au mont de linge qui traînait contre la baignoire, MARIE retira ses chaussures et, pieds nus, elle se rendit près de ses enfants.

CORINNE, visiblement fatiguée, essayait laborieusement de délayer ses souliers. Quant à SYLVAIN, il s'amusait à asperger le sol de la poudre à récurer. Une claque involontairement brutale s'écrase sur sa joue et deux larmes sans fin noyèrent les mains de MARIE qui nerveusement le déshabillait.

"Ze veux Mémé X !" disait-il dans un hoquet.

Cette phrase eut pour effet de redonner à sa mère la force de renvoyer à l'enfant une seconde gifle et aussi de justifier la précédente.

Cette dualité d'affection qu'elle devait partager avec Madame X lui était insupportable et SYLVAIN, comme une outre crevée, déversait sans fin sur ses doigts menus les résidus humides de sa pauvre justification.

Ecrasée par cette réponse à sa colère, totalement saoule de sa vie ingrate, laissant SYLVAIN s'inonder de lui-même, MARIE se rendit dans sa cuisine. Machinalement, elle appuya sur le bouton du transistor, un flot de paroles politiques répondit à son geste qu'elle reprit aussitôt et la voix politique s'éteignit puisque ce message ne pouvait rien résoudre...

Relevant une mèche comme pour mieux appréhender le tas de vaisselle qui baignait dans le lavabo, MARIE, sans intérêt, par habitude, se mit au travail, imprimant au robinet d'eau le flot rageur de ses pensées, elle asperge bruyamment les ustensiles de cuisine.

Obligemment CORINNE apporta à sa mère la poudre à récurer ; négligeant la porteuse, MARIE s'empara de la poudre qu'elle répandit de ci de là, sans illusions avec moins d'intérêt que SYLVAIN tout à l'heure.

Elle faisait sa vaisselle avec le détachement qui vient d'un trop long exercice, ses pensées étaient comparables aux méduses de savon qui, collées aux assiettes, crevaient aussi rapidement qu'un ballon d'enfant.

Entre chacune de ses pensées, les haltes étaient tristes, sans espoir, sans lumière, elle n'arrivait pas à accrocher entre les maillons rêveurs les bouffées optimistes qui appartiennent aux gens heureux.

Ce soir, son cheminement réflexif était irrémédiablement vrai, donc pauvre.

Partie de rien, MARIE, fille née d'auteurs inconnus, livrée sans chaleur à la morgue administrative, avait tracé sa route d'enfant dans les brouissailles.

Confiée très tôt à l'Assistance Publique, elle avait connu la senteur lourde des dortoirs, les réfectoires immenses où les nouilles flasques, le riz rugueux et les pommes de terre bouillies composent perpétuellement les menus.

Des surveillants exangues, la bouche tordue par une abusive autorité, régnaient sur ce monde d'enfants pâles, concentrationnés par oubli, par faute, par désintérêt, enfants morts de n'avoir reçu à l'aurore de leur vie les gouttes de coeur maternel, de joie familiale, de lits chauds, de jouets amoureusement choisis pour divertir.

Le rang par deux, les éveils brusques, les longues sueurs dans des lits durs, inhospitaliers, des drapts rugueux, des lumières précieusement économisées, des claques inutiles, des punitions douloureuses, les mêmes blouses, l'impossibilité de se précipiter dans des bras chauds faits pour vous recouvrir, vous abriter... Tout cela était devenu pour elle ses joies, puisqu'il appartient toujours aux pauvres de trouver dans les tristesses, une échelle de valeur, et donc d'en apprécier les moins féroces et de subir avec envie quelques supplices pour jouir de la peau arrachée, du coup qui bleuit, du froid qui enkylose, du repos supprimé et des larmes qui, lentement, viennent rejoindre la salive pour modifier le goût.

Cette escalade avec ses compagnes pour devenir celle qui souffre la plus... des jeux féroces... aux règles imprécises, aux limites inhumaines...

"L'ignoble" révélation de sa féminité et des pouvoirs qui s'y attachent par des adolescents égoïstement attachés à se révéler leur virilité et des adultes pressés de ne point perdre la leur.

Le premier vol, un peu comme les autres, l'ivresse de posséder enfin quelque chose à soi, ivresse réactivée par le fait même que l'objet possédé doit continuellement être caché puisque l'exhiber serait une première condamnation.

Cette première tentative en crée obligatoirement d'autres. MARIE s'était adonnée à ce plaisir sans restriction, assoiffée qu'elle était de devenir enfin quelqu'un, et non plus cette anonyme boule de chair qui reçoit chaque jour sa pitence, son carré de drap, son filet d'eau froide et sa dose d'interdits.

Elle découvre en prison d'autres peines, elle limite ses pas, trois en largeur, quatre en longueur, sa pudeur condamnée à jamais, des besoins bruyants, nauséabonds qu'il faut partager, la découverte d'autres plaisirs puisque n'ayant plus que son corps, il faut bien en faire et sujet et objet... l'attente des nuits...

Et, comme il faut à l'arbre le vent pour que les racines s'enfoncent, s'affermissent, se compliquent davantage, la société, par ses prisons, forge chez chaque enfant condamné un destin irrémédiable fait de haine, de rancœur, de plaisir solitaire.

Sa peine, ou plutôt la confirmation judiciaire de toutes les autres, expira sans pour cela résoudre quoi que ce soit.

Le Juge ayant réduit sa vie à un mince dossier et heureux de cacher derrière la rigueur des codes les raisons pour ne pas s'intéresser qu'aux actes, l'adresse, dès sa libération, à un médecin psychiatre.

Celui-ci, visiblement content d'affronter son cas à grand renfort de thèses dans un autre dossier, conclua à masochiste caractérielle. Enfin, elle avait un patronyme : de MARIE X qu'elle était, elle devenait MARIE Masochiste, Caractérielle. Elle échoua dans un Bon Pasteur entre un tourbillon de messes, de Jésus crucifié, de statues édifiantes et de cornettes immaculées.

Tout était identique à l'Assistance Publique, avec Jésus en plus.

Et ce Jésus en plus devint l'objet de toutes ses préoccupations.

Pourquoi afficher cet homme nu partout sauf où la société l'interdit sur une croix.

Ce Jésus était avec le vieux prêtre le seul homme de la maison, mais lui, le plus jeune, était mort et du ciel, il régnait sur cette tribu de femmes toutes à sa dévotion.

Elle apprit chaque matin à se rendre à la messe, elle ne comprenait pas les pauses savantes du vieux prêtre, bien souvent elle imaginait Jésus vivant accroché encore chaud avec d'énormes clous et elle regardait ses mains, et elle vivait le fer transperçant ses mains... elle ne s'était jamais imposé ce supplice.

La communion l'angoissait, et la première fois où elle avait reçu du prêtre l'hostie, elle n'avait pas osé croquer, craignant de donner à son ventre d'inexplicables maux.

Elle fut affectée à l'atelier de repassage, et de donner alors, chaque jour, à son fer à repasser les impulsions de ses états d'âme.

Elle se lie avec ce bloc d'acier, lui donnant l'occasion de consumer des tissus innocents pour le plaisir de déplaire, de détruire, d'abîmer.

A masochiste caractérielle vint s'adjoindre constitutionnelle et, du même coup, elle se retrouva dans la rue, fière, libre, et affreusement terrorisée par ses dix huit années.

Elle entra dans sa liberté avec tous les attributs de la crainte, et agressivement elle chercha à cacher sa peur.

Elle offrit donc au monde le visage déplaisant d'une jeune fille pour qui on ne peut plus rien, ni l'autorité, ni le charroi lassant des bonnes intentions des bonnes âmes, devenues bonnes avec la même ferveur que l'on s'attache quelquefois à devenir méchant.

Refusant donc en bloc le flot des conseils et le flot des interdits, elle s'enfonça dans le désert cahotique de l'univers humain, saoulé d'un passé construit d'interdits et consciente de la pauvreté de ses lendemains.

Sans choix, elle s'offrit aux besoins d'hommes, sans plaisir elle se prêta à la satisfaction des autres.

Comme il lui fallait trouver pour abriter son corps la nuit des lieux obscurs, elle marchandait sa peau, elle offrait des fausses passions.

SITUATION IV

Et un jour PIERRE l'aborda. Elle reconnut en PIERRE son visage et elle sentir en PIERRE la même odeur, celle que laisse un passé sans parents, elle s'abandonné à lui et ces deux corps sans passé créèrent CORINNE.

CORINNE vint sur un lit d'hôpital par un accouchement difficile, comme pour rappeler à MARIE qu'une maternité ne s'improvise pas, qu'il faut déjà pleurer au décès d'une époque qui en enfante une autre et aussi pouvoir rendre responsable une petite vie qui paraît dans la douleur.

PIERRE et MARIE, CORINNE dans les bras, devant un Maire mécontent d'officier sans public, unirent leurs deux destinées, en ayant sur les bras une troisième qui reposait sur eux.

Il ne cherchèrent aucun curé pour unir cette union coupable mais, bien plus haut que les hommes prisonniers de leurs principes, MARIE sut que Jésus lui, approuvait.

Logés dans un baraquement aux portes de la ville, près de la décharge publique, MARIE trop peu encore initiée aux mille subtilités que réclamait CORINNE rendit à PIERRE par un SYLVAIN, l'image d'elle-même qu'elle avait reçu de CORINNE...

Elle interrompit cette lourde évocation car CORINNE et SYLVAIN la réclamaient...

SITUATION V

CORINNE était là près d'elle, tortillant le bas de sa robe, l'enfant respectueuse des silences de sa mère attendait consciente qu'il ne fallait point trop rapidement ramener à la réalité sa maman, ou alors le brusque retour au moment présent lui aurait valu une claque.

MARIE s'essuya les mains à l'envers de sa robe, et, traînant ses pieds nus sur les carreaux de la cuisine, elle s'approcha des deux enfants et les saisit avec une infinie douceur pour les mener à la chambre ; tout en les déshabillant, elle s'accusait des claques nerveuses expédiées tout à l'heure... et les enfants comprenant que leur maman souffrait, s'offrirent avec une patience aimable à l'attention de leur mère.

MARIE allongea les deux petits côte à côte sur le matelas d'un lit sans pieds, récupéré chez les chiffonniers d'Emmaüs.

CORINNE eut pour sa mère un des gestes que seul l'enfant sait avoir lorsque son petit esprit ne donne pas encore à la parole le reflet des sentiments.

Quant à SYLVAIN, le pouce dans la bouche, les genoux au menton, il s'abandonnait déjà la tête contre le mur à la douce béatitude du sommeil.

Yeux dans les yeux, les deux femmes, la petite et la grande, se regardaient sans rien dire, complices qu'elles étaient dans la domination du petit homme qui dormait déjà, SYLVAIN offrait aux deux femmes l'aveu de la fragilité des hommes.

MARIE quitta CORINNE, lui minauda un baiser et, doucement, ferma la porte de sa chambre.

Se retrouvant seule, elle se dirigea vers la cuisine et avant de préparer le repas, ralluma le transistor puis s'effondra sur une vieille chaise ; à nouveau la voix envahit la cuisine, une voix faite de promesses, une voix sans responsabilité, une voix identique à celle de tous les gens bien mis. Cependant, comme elle avait besoin d'être moins seule, elle laissa la voix se dérouler...

MARIE voulait ne pas rester assise, s'occuper le corps pour que l'esprit sommeille, mais aucun courage ne l'aidait, au contraire une force imperceptible la fixait à la chaise, un besoin l'irriguait...

La même envie que les jours précédents s'emparait d'elle. Fuir avant que PIERRE ne rentra, cette idée lancinante s'était imposée à elle depuis quelques mois...

PIERRE rentrait de plus en plus tard, chancelant d'alcool et de fatigue, sans conversation il s'écroulait sur une chaise, avalait son repas puis, le corps lourd, il s'affalait sur le lit pour sombrer rapidement dans un sommeil bruyant.

CORINNE et SYLVAIN, quant à eux, semblaient chaque jour un peu plus s'attacher à leur nourrice.

Que lui restait-il ? Si ce n'est cette douloureuse réalité qu'elle était une fille sans origine, sans passé enthousiasmant. Fixant la chaise, elle se comparait à l'objet et l'objet était un, elle n'était rien, ses demains que seraient-ils, son utilité ne lui apparaissait pas... Elle était anonyme partout.

Son travail, elle l'effectuait par habitude, sans intérêt, si ce n'est celui de fuir la cellule de l'H.L.M., son patron lui rendait bien ; devenue translucide parce que sans joie intérieure, elle n'intéressait pas ses collègues, ne fondant sur l'avenir aucune transformation profonde d'elle-même, elle s'était petit à petit laissée glisser dans le silence.

N'ayant jamais connu l'affection, elle se sentait incapable de transmettre à ses enfants ce qu'elle n'avait pas reçu, tant il est difficile n'ayant jamais appris, de créer, d'inventer, de reprendre à son compte des gestes inconnus.

Elle se traîna jusqu'au placard, tira à elle le litre de vin, saisit un verre ; elle lutta quelques minutes encore, voulant que ses mains reprennent le geste et l'emploient à ne point la tenter, mais elle se servit ; elle lapa le liquide, s'arrêta quelques instants et goulûment avala le reste tout en se reprochant d'agir ainsi. Par le transistor, un flot de musique répondit à ses reproches... communiant avec celle-ci, son corps, son esprit se réchauffèrent, le liquide brunâtre agissait, le corps était satisfait de la pitance.

Le vin avait gagné... Elle ne partirait point ce soir... L'alcool avait joué son rôle, il la fixait chez elle, il noyait ses envies, il remplissait sa fonction, il rendait courage...

Par gratitude, elle but un second verre pour appartenir davantage à cette drogue. L'appel de son corps se tût... ce qui eut pour effet de calmer, pour un instant, la soif de ses pensées.

Quand on naît sans eau, sans lumière, sans une vraie maison, sans de vrais vêtements, quand on vit sans une vraie nourriture, on mérite à peine le nom d'être humain, on porte des marques d'esclavage jusque dans l'âme ; que devient l'âme sans l'intelligence et la liberté ? La religion n'est plus qu'un fatalisme.

SITUATION VI

Ses yeux rencontrèrent la feuille ronéotée sur la table, elle s'en saisit et lu : un parti politique reprenant à son compte l'espoir de Mai 1968 engageait tous les pauvres à s'unir pour combattre, le texte était volontairement grossi, le "Bourgeois" vomit à chaque phrase, il suffirait semble-t-il de réduire la force des uns pour augmenter le pouvoir des autres...

MARIE n'aimait pas par habitude qu'en son nom on engage un combat, elle s'en voulait que la pauvreté serve l'envie des autres ; ceux-ci feignant de connaître parfaitement son problème, s'attribuaient des états, jouaient la misère et hurlaient leur haine.

Sa pauvreté, comme celle de PIERRE n'avait que faire de ce genre de lutte, de la maison, l'alcoolisme de PIERRE, des antécédents de l'un et l'autre...

MARIE avait ressenti ce cri de colère comme un constat d'impuissance prononcé par une vieille bourgeoise en rupture provisoire de bons avec ses origines.

La nourrice et l'assistance sociale avaient en commun cette façon affligeante qu'ont les gens de cette espèce, d'écrouler davantage tout ce qui se présente à eux de plus faible, de plus mince, de plus désorienté, avec le secret désir de s'aliéner l'autre et d'en faire un objet à sa merci, espérant alors en récompense une affection en forme de lâchage.

Cette façon de faire, puisée dans la somptueuse idée qu'ont certains d'eux-mêmes et dans une foi, la leur, qu'ils ne partagent pas.

Ces distributeurs de conseils ayant toujours un mouchoir à la main pour recueillir les larmes qu'ils provoquent avec sadisme.

Et chaque dimanche, le genou anguleux tassé sur le prie-Dieu, d'offrir à Dieu les relents du mouchoir, pour recevoir en échange le bon point hebdomadaire.

Cette assistante sociale et la nourrice étaient de plus.

Personne ne pouvait comprendre qu'être pauvre et de père et de mère et d'enfance et de joie et de cadeaux amoureux reçus ou préparés pour la fête des mères par exemple, était la pire des pauvretés et qu'il n'était pas suffisant d'engager une lutte pour cautériser cette profonde cicatrice.

Cette feuille comme toutes les invitations aux vains combats, l'irritait ; il lui était déplaisant qu'on emprunte ses blessures pour les exhiber sur des affiches, des tracts ou des banderoles. Avec rage et minutie, elle lâcha la feuille, la coupant en fines lamelles, donnant à ses doigts la puissance de sa rancœur, elle laboura le maigre témoignage de cette vraie entreprise.

Et de la feuille, elle ne laissa sur la table qu'un monceau de papier déchiqueté.

Il était maintenant trop tard pour préparer quelque chose à manger, elle se leva péniblement et prit dans le placard, parmi ses maigres réserves, une boîte de macédoine, deux oeufs, et prépara le repas de PIERRE ; quant à elle, le vin avait éteint sa faim.

Il était 20 heures ; dans le H.L.M. les quelques télévisions à bon marché, généralement acquises par le travail au noir, recueillaient face à leurs écrans étranges des grappes de spectateurs qui, sans distinction, la bouche ouverte, lapaient paroles fortes et images vacillantes.

MARIE n'entendait, elle, que les paroles auxquelles répondaient généralement les voix des maris, concubins ou amis de passage qui, feignant de s'intéresser, faisaient respecter à tous les étages le silence pour que celui-ci étant obtenu, lui, l'homme, parle, commente, s'esclaffe, critique, ou alors gronde contre un des enfants de l'appartement voisin d'où les voix lui paraïssaient venir trop bruyamment.

Ainsi, chaque soir, dans cette fourmilière, les hommes, avant de s'effondrer dans les pieux grinçants, poussaient-ils leur dernier chant guerrier, accompagnant quelquefois ceux-ci de claques ou de coups de poings distribués aux enfants et aux femmes qui, trop heureux d'être là, face à l'écran, acceptaient ces témoignages de pauvre virilité, sans rien dire, laissant quelquefois leurs larmes s'écrouler sur leur visage, ne s'épongeant du revers de la manche que lorsque le ruisseau des larmes rejoignait leurs lèvres.

Quelquefois pourtant, des femmes se rebellaient et dans tout le lotissement chacun sur le palier, supputant sur l'étage concerné et les forces en présence, assistaient à la tragédie baroque des pauvres spéculant inconsciemment sur l'avenir pour la tenue future des premiers rôles, participaient aux effets oratoires et ainsi, de cage en cage, de palier en palier, ces soirs là, les notes lugubres d'une mélodie dégueulasse trouvaient leur résonance, leur écho pour se perpétrer jusqu'à la cîme de l'édifice en béton.

Généralement les coups de poings distribués avec la force propre aux faibles suffisaient ; cependant, quelquefois les couteaux étaient sortis et l'on entendait alors d'ignobles cris de mères et les hurlements apeurés des

enfants, et pour éviter que la police n'intervienne, on faisait alors entrer la blessée et ses enfants dans un autre appartement en laissant l'homme se narrer seul, avec sa bouteille, son exploit du soir.

Cette tribu faite au gré d'un bureau d'aide sociale larguait ainsi ses incantations lugubres à une société qui répondait alors en envoyant au ciel le sourd murmure de ses pieux ronflements.

Et des enfants pâles, séparés ces soirs-là par l'unité de choc, assistaient effrayés aux défécations de leurs aînés, tremblant de peur quand leur mère devenait actrice de ces drames et recevait alors sa volée de coups.

Ces fièvres nocturnes avaient pour effet de provoquer chez les couples épargnés ou des règlements de compte moins bruyants, ou des états sexuels fiévreux.

MARIE, comme toutes les femmes, était quelquefois portée par PIERRE sur la scène publique, et, comme les autres, elle jouait alors son rôle, attendant de l'homme sa punition, l'orgueilleux témoignage. Et, CORINNE et SYLVAIN accompagnaient leur mère dans ce douloureux chemin de voix, de cris, de coups et leurs petits visages s'appauvrirent encore, tordus qu'ils étaient de mieux connaître les larmes que le rire.

Ces cérémonies développaient chez tous, le sens de l'habitude, et quand il advenait que certains soirs le calme règne dans chaque cellule, les gens étaient pris de peur et chacun attendait alors, avec impatience pour se libérer, qu'un couple fasse résonner plus fort que la télévision son chant de pauvre existence.

Comme un certain luxe de débauche accompagne toute richesse, les pauvres choisissent dans l'arbre des plaisirs, les branches les plus faciles, mais aussi celles qui cassent le plus net, celles dont la cicatrice apparaît visiblement.

Et alors... les autres branches de frémir de joie, de colère, et d'injures, pour les soeurs plus faibles qui rompues traînent lamentablement recroquevillées sur le sol, offrant alors aux autres leurs plaies, leurs courbures,

leurs défauts, puisque toutes les dominant mieux encore lorsque rompues elles traînent lamentablement sur le sol, livrées alors à l'écrasement, à d'autres cassures.

Et toutes les branches d'être infiniment heureuses d'appartenir encore à l'arbre et pouvoir jouir du spectacle de leurs bâtardes écrasées.

SITUATION VII

Prisonnière de ces mètres carrés et d'une douce régénérescence alcoolique, MARIE, ayant ouvert sa boîte de conserve, attendait maintenant son mari ; 20 h 15 et il n'était toujours pas rentré.

Ce n'était pas par attrait qu'elle l'attendait, mais surtout parce que sa présence redonnait à l'appartement une nouvelle forme... Et aux aiguilles du réveil une nouvelle raison de refaire pour une heure le rond minuté d'un temps stérile.

PIERRE, le père de ses deux enfants, cet orphelin qui comme elle avait connu la sueur des dortoirs, des infirmes sociaux, les douches froides pour calmer les énurésies, les lits durs faits à la chaîne, des réveils en forme de caserne lorsqu'on n'a que douze ans, le rang par deux, le dimanche accueilli par les fétides sourires des gosses endimanchés recueillant de leurs parents l'énorme glace ou le paquet de marrons chauds.

Cette seule joie qu'il avait eue de partir un jour pour être placé comme garçon de ferme, joie bientôt transformée en désespoir de ne plus avoir d'amis et de trouver près des bêtes, le dimanche, son inconcevable solitude.

Le ramassis de sa rancœur le transformait alors en haine et certains chats terminaient leur existence le ventre ouvert par un caillou.

Il n'avait jamais aucun droit, mais toujours des devoirs, et, quelques dimanches, ayant pris seul son maigre repas, fait souvent de lard, dans son apprentis, les patins le traînaient dans la salle à manger pour l'exposer à la morbide sympathie des convives. Il avait alors le droit de s'offrir,

seul contre tous, à l'engloutissement d'un morceau de tarte. Chacun pouvait alors s'en repartir satisfait de savoir que l'Assistance Publique mangeait de la tarte.

Ces repas familiaux se terminaient inmanquablement par de longues embrassades dont il restait comme toujours l'éternel exclu. Jamais il n'avait reçu de quiconque le moindre baiser, la moindre tendresse.

Ce séjour en ferme se termina après la découverte par le patron d'une série de poussins écrasés. On renvoya l'auteur du crime, non sans lui reprocher les morceaux de tarte et tous les efforts qu'on avait faits pour lui ; il sut encore une fois que *"tous ces gosses là n'étaient bons à rien"*.

De garçon de ferme, il devint garçon boucher, côtoya les abats et les fesses menues des dames en robe de chambre à qui il faut, dès le petit matin, aller porter la viande fraîche ; il reçut alors au nom de son patron des injures et, quelquefois, quelques pièces dont il fit mentalement des montagnes de bonbons, pour s'apercevoir hélas bien vite que la réalité était autre chose.

Il omit un jour de rentrer avec l'argent des commandes ; il se retrouva alors tacheron sur les chantiers boueux où auprès d'ouvriers plus âgés, il apprit les réalités alcooliques et les germes d'une vie passée à construire beau et grand pour les autres, réalité qui donne envie de cracher dans le ciment pour gâcher celui-ci et coller ainsi dans une masse bâtissante un morceau de la salive du pauvre.

Ses bras s'étaient noués un peu plus au fil des ans à manier la pelle, la truelle et les brouettes, et sa tête s'était chaque jour davantage habituée à saisir d'un seul coup d'oeil le droit, le pas droit, le droit d'équerre ou le bancal.

Son long corps irrigué canaux par canaux des longs fleuves de la fumée de ses cigarettes roulées et du vin ou de la bière, râlait chaque matin pour expurger les relents de la veille et pour mieux préparer l'indigestion de l'aujourd'hui.

PIERRE était faible, comme les arbres sans racines, et parce qu'il était faible il était devenu violent devant les autres, arrogant, dur avec les enfants, faussement viril avec MARIE.

Il prenait toujours avant de rentrer une ration supplémentaire d'alcool pour se donner le courage d'aborder en homme les réalités de sa cellule.

Son approche sexuelle avait emprunté au temps le besoin vivement satisfait, et il ne prenait plus d'égards vis-à-vis de MARIE.

Lorsqu'il en avait envie, sans demander, il s'écrasait sur elle, l'haleine forte, il se satisfaisait et roulait alors sur le versant du lit, et recroquevillé sur lui il ronflait, laissant le corps de MARIE prisonnier de ses vains espoirs.

Avec CORINNE et SYLVAIN, malhabile, il s'était réfugié dans des attitudes grognantes et trop autoritaires, provoquant chez ceux-ci la peur, donc la fuite. A d'autres moments, il pleurait se disant mal aimé.

Comme tous les hommes riches ont un égard trop amoureux pour leur voiture, PIERRE passait chaque dimanche son temps à démonter et remonter son vélomoteur ; il le faisait avec fièvre, se donnant alors l'importance du créateur.

Ses pauvres connaissances en mécanique avaient pour inmanquable objet d'acheter et de racheter chaque semaine des pièces qu'il avait malhabilement brisées d'un coup de clé malheureux.

Ses excentricités mécaniques amputaient largement le budget familial, mais qu'importe, il trouvait au moins pour le dimanche une raison suffisante pour fuir l'appartement, sa femme et les enfants et, ces midis là, l'atmosphère était alors au degré de ses victoires ou défaites face à la mécanique.

Oubliant de s'intéresser à sa vraie création, les enfants dont la faiblesse l'angoissait, il remodelait à son compte une création faite de boulons, d'huile et d'essence et qui de plus subissait passivement les assauts sans lui rendre coup pour coup.

Quelquefois le dimanche après-midi, il reprenait une vieille boîte à chaussures nichée dans le placard et exhibait alors les vestiges de "sa" guerre ; il avait fait l'Algérie, dans les parachutistes de choc, et dans des photos salies il noyait ses pensées excluant MARIE et CORINNE de ce pèlerinage ; il prenait alors SYLVAIN sur ses genoux et offrait alors à cet infantile spectateur, photo par photo, la narration de ses exploits, ponctuant de temps en temps ses récits annoblis d'année en année par le son d'une mitrailleuse, et l'enfant étonné alors du langage de son père reprenait en choeur ce chant glorieux.

MARIE savait que PIERRE avait trouvé à cette époque une certaine importance, l'homme avait conquis là bas une dimension que sûrement il regrettait.

Sachant cela, elle s'était refusée le plaisir de détruire par des mots durs la réelle valeur de ses faits d'amours et d'armes.

SITUATION VIII

La nourrice se réimprime sur le chemin des pensées de MARIE ; ce n'est pas qu'elle prenait bien cher pour s'occuper de CORINNE et de SYLVAIN, mais MARIE préférait donner la moitié de sa paye à une professionnelle du maternage que d'accomplir chaque jour une tâche pour laquelle elle n'avait pas été préparée ; c'était une fuite mais aussi une sorte de luxe : par cette action journalière, MARIE tentait de rejoindre l'autre monde, celui des gens biens qui eux font cela chaque jour sans que personne n'y trouve à redire.

Une assistante sociale parmi tant d'autres lui en avait plus particulièrement fait le reproche, et ce jour là MARIE, que l'attention sournoise des gens payés pour s'occuper des autres irritait, l'avait copieusement injuriée. Elle avait alors reçu en retour un flot de paroles bien pensantes entrecoupées de violentes menaces.

MARIE, intuitivement, comprenait cela et elle s'en voulait d'alimenter des corps secs.

Ainsi, il lui faudrait toute sa vie offrir aux autres des possibilités d'intervention, sa misère, sa fragilité rendaient service, on empruntait des déficiences, on lui volait en fait ses seules richesses.

Quelquefois même, on l'avait menacée de lui retirer ses enfants, de les confier à ce qu'elle avait connu. On voulait lui arracher ses deux fruits pour les greffer aux arbres administratifs. C'est pourquoi, prenant les devants, elle avait recherché une nourrice. Elle s'était retirée les deux enfants et privée du même coup des bons moments qu'elle aurait dû avoir avec ses deux enfants... Elle empruntait donc pour le soir et les dimanches CORINNE et SYLVAIN et, gauchement, elle répondait aux désirs de sujets empruntés.

SITUATION IX

Elle reconnut à travers les carreaux le phare vacillant du vélomoteur de PIERRE, comme toutes les pièces de son engin, ce phare avait déjà subi de nombreuses réparations, mais aucune intervention laborieuse de PIERRE n'avait jamais réussi à lui rendre sa fixité originale...

Elle entendit claquer avec force la porte du bas, et PIERRE apparut quelques instants après... grognant un bonsoir rugueux ; il se rendit au water, pour libérer et de la bière et du vin, ses intestins, tira avec fracas la chasse d'eau dont il manquait les maillons du bas pour que CORINNE ne fasse d'un objet utile un jeu, referma la porte avec bruit, oublieux qu'il était du sommeil des deux petits.

Il s'installa vigoureusement sur sa chaise, jeta son béret sur le bahut entre une vieille photo d'eux et une louve en plastique rapportée après force dépense de la foire et, sans un mot, relevant l'une après l'autre ses manches de pull over, attendit son repas.

Comme à chaque fois qu'il n'y avait pas de frites, il ne prit que peu d'intérêt à sa nourriture.

Ayant pris la bouteille de vin, il s'adonnait à celle-ci avec une certaine joie car en mangeant il pouvait boire, et que boire c'était normal en mangeant.

Tout en le servant, MARIE se versa elle aussi à boire ; PIERRE n'y prêta point attention, trop occupé qu'il était de consciencieusement nettoyer son assiette avec son pain, recherchant les moindres traces d'oeufs pour les éponger.

Il en est ainsi des pauvres, de manger jusqu'à la dernière miette une assiettée insuffisante.

Il recoupa avec son couteau un long morceau de pain et, patiemment, les yeux dans le vague, il le mastiqua. On sentait qu'il prenait à cette destruction de la mie, un certain plaisir, son palais recouvrait semble-t-il à travers le pain l'aliment connu, habituel dont on a rien à craindre.

Ayant sans mot dire fait le tour de la table pour vérifier qu'aucun autre aliment ne l'attendait, il replia son couteau, le remit dans sa poche, allongea ses jambes pour mieux s'étirer et noua ses grands bras autour de sa tête tout en se grattant...

Il reprit avant de se lever un verre de vin qu'il dégusta, se lécha les lèvres, et traînant copieusement ses pieds pour affermir son assise il se déversa sur une autre chaise dans la grande salle nue où seule une vieille et énorme télévision l'attendait.

Il somma brusquement MARIE de venir allumer le poste ; docilement, celle-ci vint, appuya sur le bouton et libéra par ce geste une image vacillante et une voix.

La télévision s'anima difficilement, les images se découpant l'une sur l'autre avec frénésie. PIERRE, embué d'alcool, se relevant, parvint difficilement à donner à l'écran une rigueur qu'il ne trouvait point pour lui-même.

Satisfait de son intervention, PIERRE revint s'asseoir sur sa chaise et béatement il ingéra sa pitance.

Il en était ainsi des soirées... PIERRE se réfugiait devant le poste, cuvant son vin, laissant à MARIE le soin de la vaisselle, de la lessive, de la corvée de poubelles.

Quelquefois, il réclamait qu'on lui apporte la bouteille et c'était là, lorsque MARIE s'y opposait, que la colère prenait sa source pour inonder l'appartement et ensuite se déverser avec fracas dans tout l'immeuble.

SITUATION X

MARIE ayant ramassé de la table branlante la maigre vaisselle, la planta vivement dans l'eau qui lui avait servi tout à l'heure et sur laquelle flottait encore quelques restes gorgés d'eau.

Avant de nettoyer les ustensiles, MARIE reprit un verre de vin en grignotant des miettes de pain ; elle prenait plaisir à attraper celles-ci en imprimant ses doigts sur les miettes.

Elle cessa ce jeu et du même coup interrompit cette petite récréation qu'elle s'était accordée.

Elle saisit une éponge et tenant solidement d'une main la table, elle essaya de lui rendre sa netteté initiale, emprisonnant dans l'éponge les restes de pain.

La vieille toile cirée s'était avec le temps fendue en divers endroits, et de l'eau inmanquablement profitait de ces trouées pour s'infiltrer sur le bois ; il y avait longtemps qu'elle ne prenait plus soin de soulever la toile pour éponger l'eau.

Elle se releva brusquement, saisit sa nuque et libéra son ventre. Sa tête était alourdie de fatigue et abrutie par le vin.

Elle aimait cette semi-conscience, tout devenait plus lointain, moins accessible et énervant, les objets emprisonnaient beaucoup moins ses gestes, l'alcool l'aidait à se détacher des exigences que représentait à ses yeux tout ce qui l'entourait.

Elle se trouvait dans le même état que certains matins où le sommeil encore présent modifie la conscience et éloigne pour un instant les exigences.

Involontairement, elle aspergea vivement les ustensiles ; les éclaboussures d'eau lui mouillèrent les bras et le ventre, elle s'amusa d'être mouillée et donna encore plus de force au jet, et quand elle eut obtenu le maximum de son plaisir elle saisit sa lavette, la pétrit, la bouscula, la fit tourner. Elle avait de l'affection pour cette boule de tissu faite pour assumer une tâche obscure dans une eau trouble.

Toutes deux n'étaient faites que pour s'user, pour servir sans être appréciées.

Cette comparaison qui s'était naturellement imposée à elle l'énerva par sa vérité tout simple, et elle assoma la vaisselle de sa lavette, s'attardant avec joie sur les bords fêlés de l'assiette.

La télévision déversait dans l'autre pièce des dialogues simples et pauvres, si bien qu'elle devançait quelquefois les réponses sans voir les images ; elle connaissait déjà la fin du film.

Quelquefois PIERRE riait bruyamment, toujours heureux des intrigues faciles, des farces infantiles, du mari trompé et des comédies tragiques qui apaisent l'homme de lui-même, en lui offrant un exutoire, l'autre, l'inconnu, le frère idiot, l'imbécile proie humaine...

MARIE détestait la fragilité de PIERRE : il vivait trop simplement, acceptant volontiers sa condition avec une fatalité désarmante.

Dans toutes les démarches, il était gauche, que ce soit pour les conditions de logement, de salaires, à la maison, il jouait le guerrier prêt à tout : à cogner sur la table, ou sur le patron, à adhérer à toutes les revendications... Mais en dehors de chez lui, devant les hommes dans les bureaux, il n'était qu'un chien soumis et maladroit.

Il rentrait de ces expéditions abreuvé d'alcool, et narrait alors à MARIE des entretiens glorieux, mais hélas... les résultats promis se faisaient toujours attendre...

Ainsi, il avait fallu qu'elle intervienne elle-même de nombreuses fois auprès de l'employeur de PIERRE pour obtenir de substantielles augmentations.

SITUATION XI

Elle saisit la poubelle fabriquée avec un énorme bac à lessive, ouvre sa porte et descendit porter celle-ci au sous-sol dans des bacs en plastiques destinés à recevoir à vie les détritiques.

L'immeuble était calme, ce soir elle n'avait pas voulu actionner le bouton de la minuterie pour obtenir de lumière, car depuis très longtemps d'ingénieux gamins avaient anéanti le système, et la ville à qui appartenait cette H.L.M., malgré de nombreuses interventions du syndic, avait fait la sourde oreille.

Avec fatalisme, la plupart des locataires avaient accepté cet état de fait, sauf certains optimistes qui, régulièrement, attendaient en pressant le bouton que le miracle intervienne.

A chaque étage lui parvenaient les voix des télévisions ou les éclats sourds des solos paternels. Elle descendit doucement, ayant peur dans les premières obscurités de la nuit de rencontrer des inconnus.

Elle avait failli plusieurs fois devenir la partenaire involontaire d'hommes repus d'alcool ou fiévreux d'envie qu'elle avait écartés fermement et, depuis qu'ANGELO, l'espagnol, était parti, elle n'admettait de personne le moindre écart.

Cet ANGELO avait habité le temps d'un chantier au premier étage avec d'autres espagnols, et souvent elle avait aimé que ses yeux noisettes se posent sur les siens ou plus encore que son regard l'enveloppe.

Il avait su en la regardant ainsi l'énerver de plaisir, et elle avait aimé descendre les poubelles pour recevoir des témoignages discrets et pleins d'espoir. Ils étaient tous deux restés sur leurs réserves par prudence, par timidité, ou plutôt par peur de rencontrer un peu tard la passion.

Elle arriva au premier étage, et comme chaque soir les Algériens qui avaient remplacé ANGELO et ses camarades étaient là accroupis dans l'ombre, les yeux aubergines invariablement fixés sur des horizons qui dépassaient et de loin cette affreuse H.L.M. Si leurs mains étaient à la pioche, à la pelle, ils avaient dans leurs coeurs des milliers d'images chaudes et belle comme Oran.

Ils fumaient sans rien dire, perdus dans leurs rêves, étrangement soucieux de ne pas déranger quiconque, pensant qu'un jour peut-être ils retourneraient là-bas pour enfin mourir enveloppés par le sable.

Ne prenant point la peine d'ouvrir davantage la porte de la cave, MARIE s'enfonça dans le goulot sordide où pleuraient des détritits d'énormes poubelles. Un rat poursuivi par un chat squelettique lui traversa les jambes, elle eut peur mais continua son chemin après avoir enjambé plusieurs vieux bidons, matelas crevés et traversins sans vie ; elle arriva aux poubelles, et tandis qu'elle déversait ses pauvres restes sur l'ensemble des détritits, ses yeux maintenant habitués à l'obscurité remarquèrent deux corps enlacés qui, sur un vieux matelas, s'aimaient. Une vieille boîte s'échappa bruyamment de sa poubelle, ce qui eut pour effet d'interrompre les ébats du couple.

L'homme se dégagea rapidement ; c'était un des portugais du chantier voisin, et la femme se remettant grossièrement éclata de rire. Elle insulta MARIE qui, saisissant sa poubelle, s'engagea dans le goulot pour remonter. MARIE reconnut alors sa voisine de palier.

Ainsi une femme offrait à l'homme la satisfaction du besoin, et MARIE ressentit alors toute sa lassitude. Une peine profonde montait en elle ; elle se sentait très solidaire de cette femme tout en la condamnant d'agir ainsi.

De ses ongles, agressivement, elle griffa sa poubelle et péniblement reprit l'escalier. Elle arriva au rez de chaussée, les Nords-Africains étaient encore là ; furtivement elle se dirigea vers la porte qu'elle ouvrit brutalement et lachant sa poubelle elle se précipita dehors.

Elle désirait humer l'air, remplir son corps de pureté. Dans la nuit sourde, elle lança ses bras, et aspira avec ferveur les bouffées humides de la fraîcheur du soir.

Elle faisait ainsi avant lorsque les nuits succédant aux nuits, elle déambulait seule dans la ville, elle pensait alors se libérer des haleines lourdes qui l'avaient inondée.

Bien vite reprenant ses esprits et cueillant sa poubelle, elle rentra dans l'immeuble, effleura les arabes et gravit les escaliers ; elle avançait lentement, rythmant sa cadence, alourdissant son pas comme pour retarder son entrée dans l'appartement.

Elle referma doucement la porte, donna un tour de clef et jeta plus qu'elle ne posa la poubelle dans la cuisine.

Ayant fait une pose devant la télévision, sans que PIERRE ne l'entende, elle se rendit à la salle de bains pour nettoyer les vêtements de toute la famille.

Se baissant avec difficulté, elle prit trop de linge pour l'étroit lavabo, aspergea avec force. Ce contact de l'eau sur ses mains agrippant le linge la ravivait, le miroir maculé renvoyait de trop près l'image de son visage.

Elle jeta brutalement sur le pavé l'excès de linge et consciencieusement ses deux mains entreprirent de se choquer l'une à l'autre pour expurger du tissu la saleté.

Ses reins la faisaient terriblement souffrir, et de temps en temps, prenant appui avec ses poings sur les bords du lavabo, elle se redressait vivement, s'étirait pour soulager son dos.

L'alcool et la bouffée d'air happée tout à l'heure brouillaient sa conscience et son esprit divaguait...

Elle était saoulé et, sans arrêt, la glace la renvoyait à elle-même.

Ses cheveux n'avaient plus vraiment aucun sens, ils retombaient sans grâce autour de son visage où les pommettes inscrivaient un peu plus la maigreur de sa peau. Son nez s'étirait davantage et recevait du front des perles de

mauvaises sueurs qui lentement venaient mouiller ses lèvres. Celles-ci, débarassées d'un fard fragile et grossier, trahissaient la fatigue, et les petites rides épingleaient franchement sur la peau ce constat de fatigue.

Pour qui donc était ce visage ? Si ce n'est pour elle-même, elle savait maintenant qu'aucune tempête interne ne viendrait dans l'avenir remodeler son apparence et redonner aux traits la vivacité de la vie.

Ni PIERRE, ni d'autres hommes ne viendraient, par leurs regards, adoucir les courbes et raffermir le dessin de ses lèvres. L'affaissement était irréversible. ANGELO était bel et bien parti, et depuis, d'ailleurs, tout s'était aggravé.

Deux larmes vinrent s'écrouler sur ses joues... Il y avait très longtemps qu'elle ne pleurait plus à sanglots, tant il est vrai que les sanglots n'éclatent que lorsque d'autres vous regardent ; (non) plus simplement, plus tristement, ses yeux s'embuaient.

Le courage qu'elle avait essayé de puiser tout à l'heure dans l'alcool n'avait pu modifier son cafard. Elle s'affaissait chaque jour davantage sans pouvoir se reposer physiquement, ni moralement, à aucun support, à aucun appui.

Seul Jésus quelquefois, CORINNE et SYLVAIN par moments s'offraient à elle en refuge, mais les pauses étaient brèves, le repos moral furtif...

Son ventre de mère, strié par ses deux grossesses de femme portant dans l'inconfort, recevant de ses reins l'annonce des douleurs, résonnait d'un bruit étrange fait d'appels au repos.

Elle termina sa lessive dans un nuage lourd, escamotant même le rinçage de ses propres affaires.

Son visage était devenu comme la glace, maculé, violé par la fatigue douloureuse.

Dans le lavabo vide, elle laissa l'eau froide couler sur ses deux mains jointes. Elle cligna des paupières pour que ses yeux rougis puissent un peu s'abriter, et d'un pied elle caressa l'autre jambe pour détendre ses muscles et adoucir les étaux de la fatigue.

Et, doucement, elle balbutia une prière... en regardant l'eau couler sur ses doigts rougis et gonflés.

Après cette plainte, MARIE se rendit à la cuisine, son corps fatigué réclamait la boisson ; elle prit la bouteille, récupéra un verre et avec plaisir elle but le vin.

PIERRE, que le film avait égayé, l'alcool aidant, se sentait l'envie de libérer ses faims sexuelles ; il rejoignit donc MARIE dans la salle de bains, et sans détour lui fit comprendre son besoin et la rapidité avec laquelle il entendait être satisfait. Il se rendait au water, omis de refermer la porte et, sans embarras, il se déshabilla.

MARIE, soucieuse d'être ce qu'il voulait qu'elle fût, se rendit dans la chambre, ôta ses vêtements, s'allongea, reçut la masse de PIERRE sur elle, recueillit sans frisson l'autre plaisir et, libérée de l'égoïste corps, attendit le premier ronflement pour se relever.

Ainsi, c'était l'amour. PIERRE, trop préoccupé de se satisfaire, omettait de rendre à l'autre corps sa véritable justification.

Il en avait toujours été ainsi pour MARIE de ses rencontres avec les hommes. Très jeune, elle s'était offerte à leurs fièvres, mais aucun ne s'était jamais soucié de sa participation.

Comme personne, hormis quelques camarades, ne lui avait jamais enseigné la réalité de cet acte, elle s'était anxieusement reproché des malformations honteuses et lors des premières révélations de sa féminité, des surveillantes bourruées avaient clos par des paroles blessantes toutes les questions qu'elle se posait.

Il lui avait été impossible auprès d'une mère de rechercher la vraie réponse, et par ses nombreuses offrandes aux hommes elle avait essayé de comprendre, de trouver une signification. Elle n'en voulait pas à PIERRE, elle était sûre qu'averti maladroitement il ne pouvait comprendre.

Elle retrouva la salle de bains et ayant fait une rapide toilette, elle passa sur son corps nerveux et fatigué une vieille chemise de son mari. Elle éteignit la lumière laissant dans l'obscurité le linge s'égoutter sur le sol et les robinets se reposer...

Revenant dans la salle, elle ouvrit la fenêtre pour libérer l'air de la fumée de PIERRE et elle s'accouda sur le rebord offrant son visage et son corps au maigre vent de cette soirée d'octobre. La ville s'éteignit doucement de ci, de là quelques fenêtres lui renvoyaient la lumière blanchâtre et bleuâtre à la fois des dernières télévisions allumées.

Le ciel était nuageux et un léger vent porteur d'eau animait mollement le silence.

D'être là lui rappelait ses nuits d'adolescente au Bon Pasteur où, pour exercer sa maigre liberté, elle attendait que les autres dormes pour doucement ouvrir une fenêtre et admirer la nuit.

A cette époque, son corps répondait davantage à l'appel des humeurs nocturnes et, comme une chatte, elle aurait aimé le lover entre les toits des maisons. Le plaisir qu'elle se ménageait ainsi de dominer les dormeurs lui avait rendu un peu plus supportable ses journées interminables d'adolescente. Ces soirs là, inconsciente de la réalité de ses demains, elle pouvait encore espérer.

Mais maintenant...

Sa tête et son corps vieilliss ne recevraient plus de l'air les espoirs vagabonds, elle était là petit cœur lourd, modestement prisonnière de son destin, elle se sentait seule ; PIERRE ne pouvait dialoguer avec elle, il s'enivrait pour s'abrutir du quotidien et s'emmurait dans la force acquise par l'effort répété. Elle, livrée sans cesse à ses pensées, donnait misérablement l'impression de survivre.

Le flot de ses pensées lui étranglait la gorge. Elle imprima à ses poumons une brusque aspiration, mais son noeud de peines était trop bien serré pour disparaître aussi facilement.

Elle tourna le dos au dehors et dans l'obscurité ses yeux firent rapidement le tour de la salle, les deux chaises rapiécées n'attendaient qu'une brève prolongation de leur destin ; ces deux chaises étaient PIERRE et MARIE, branlant dans une vie nue, inutilement rapiécées pour servir encore une destinée pitoyable.

Les deux chaises ne pouvaient que grincer comme avait dû grincer l'arbre découpé pour les faire.

Une étrange musique fait de ronflements sonores, repris plus modestement par les râles rêveurs des deux petits lits, lui parvenaient ; cette mélodie cellulaire était renvoyée par des murs qui ne connaîtraient jamais que les griffes brutales de meubles exangues et maladroits et l'abstraite coloration d'un vin séché épendu sur ses faces par une main involontairement agressive.

Personne ne connaissait MARIE, même plus PIERRE.

Personne ne savait comme elle que demain encore elle serait pauvre, et que cette vérité lui collant au corps il lui faudrait pourtant continuer à véhiculer sa misère, côtoyant sans cesse un autre monde fait de gens qui, ayant touché du partage céleste trop de tout, heurtent leurs vies de minuscules problèmes auxquels ils donnent d'inutiles importances, et des autres qui, comme elle, n'ayant rien touché, prolongent leurs plaisirs par de faciles drogues.

Bientôt, elle s'endormirait, laissant alors aux rêves le soin de prolonger ses désespoirs, et demain il lui faudrait reprendre sa course avec le temps ; avoir avec PIERRE étant à jeun quelques mots anodins, habiller avec rapidité deux enfants lourds de sommeil, se précipiter dans la rue quel que soit le temps, la désagréable poussette à la main, décharger chez la nourrice deux petites vies malhabiles, courir jusqu'à l'atelier, se pencher

sur le métier, déjeuner rapidement, reprendre pour une interminable après-midi, et le soir retrouver le cycle normal des obligations en puisant le courage dans le liquide brunâtre.

Ainsi, MARIE, combattante agressive, payait au destin son lourd tribut.

Son corps plus que son esprit suivait cette marche interminable, et elle savait déjà qu'un soir, si rien ou personne n'intervenait, son esprit fou interdirait à son corps des devoirs inutiles.

Elle fuirait alors, ou plutôt, prenant une dernière fois une dose d'alcool, elle ouvrirait une des veines bleues de son poignet pour laisser s'épandre sur le lit le sang maigre et froid que rien ni personne n'avait pu réchauffer.

Et la fourmi vaincue quitterait alors un monde inconvenant... et dans la salle nue, une des deux chaises s'écroulerait sans bruit...

2.2. - MADAME F.

Mère de 5 enfants.

Le père, ouvrier agricole. La mère, au foyer. Une grand-mère abusive qui ne reconnaît pas à sa fille la possibilité d'élever ses enfants et qui va jouer sur l'ensemble de l'articulation administrative et sociale pour prouver que sa fille ne vaut rien.

Qui va intervenir ?

- Le Maire du village,
- l'assistante sociale de la M.S.A.,
- l'assistante sociale de P.M.I.,
- le médecin de P.M.I.,
- l'assistante sociale de l'hygiène scolaire,
- l'assistante sociale spécialisée,

- le médecin de l'hygiène scolaire,
- l'éducateur en milieu ouvert,
- le psychologue scolaire,
- le psychologue du service en milieu ouvert,
- l'assistante sociale d'hygiène mentale,
- la tutrice aux allocations familiales,
- la travailleuse familiale,
- sans compter les voisins, les gendarmes, l'assistante sociale de la D.D.A.S.S.

Voilà déjà une partie des intervenants sociaux se rendant dans la famille accompagnés les uns et les autres par des stagiaires, car la famille F., c'est un cas à voir.

A partir du moment où le problème a été perçu par un intervenant social, les autres accourent, et comme chacun est animé des meilleures intentions du monde, chacun administre sa médication.

Et alors,

Madame F. a été plusieurs fois en hôpital psychiatrique à cause de dépressions nerveuses ; elle a donc à nouveau rencontré de nouveaux intervenants soignants :

- infirmières,
- filles de salle,
- monitrices techniques,
- médecins psychiatres + stagiaires,
- psychologues + stagiaires.

Comme ses hospitalisations se sont étalées dans le temps, à chaque fois elle n'a pas rencontré les mêmes personnes.

Les enfants F. ont été les uns placés en aériums ou recueillis temporaires à la D.D.A.S.S. (plusieurs fois) ; les autres en établissements spécialisés ; chaque séparation créant un nouvel état d'angoisse préparait donc un nouveau placement. Ces enfants ont vu, rencontré, environ 250 personnes qui n'étaient pas leurs parents, ni n'appartenaient à leur famille.

Monsieur F. a rencontré l'ensemble des intervenants sociaux, mais n'a subi aucun placement.

La grand-mère a rencontré et fait jouer à merveille l'ensemble des travailleurs sociaux et, montant quelquefois les uns contre les autres, a provoqué une surenchère de démarches, de désir de faire mieux, de faire plus. Elle a parfaitement mis en compétition les uns et les autres.

Chaque instance ayant sa propre idéologie, son mandat propre à honorer, ignorant le travail mené par les autres, a, dans ses chapelles respectives, à ses collègues, narré ses interventions, ce qui fait que le cas de la famille F. a fait ouvrir au moins dix dossiers et a été expliqué à 250 personnes environ, car étant un "cas", elle a fait l'objet de nombreuses réunions de perfectionnement.

Les enfants placés dans des établissements à prix de journée ont coûté entre 80 et 180 Frs par jour et par enfant.

La mère en hôpital psychiatrique est revenue à 100 Frs par jour.

La famille suivie en A.E.M.O. (Service d'Action Educative en Milieu Ouvert) coûtait 40 Frs par jour, ce qui fait que bon an, mal an, cette famille F. prélevait 60.000 Frs à 100.000 Frs d'interventions sociales, ce qui n'est rien compte tenu qu'il n'est pas rare qu'une famille, dont les enfants sont placés en établissements spécialisés, revienne à 182.500 Frs par an pour le placement : 5 x 365 x 100 Frs (prix de journée).

Si nous nous arrêtons un moment sur l'argument matériel, nous refusons, quant à nous, qu'il supplante l'argument humain dont nous parlerons plus loin.

Cet argent sert à mutiler ; ces fonds favorisent la désorganisation familiale et détériorent davantage les individus. Il est nécessaire d'utiliser différemment cet argent.

Alors !!!

Dans cette évocation, nous voyons que la grand-mère, par absence totale de confiance, par difficulté personnelle, a fait se détériorer complètement sa fille qui, pour justifier ce qu'on pense d'elle, devient de moins en moins à la hauteur de sa tâche (il y a tant de mères substitutrices dans toutes ces travailleuses sociales). Elle a détérioré complètement ses petits enfants (ceux-ci, en effet, ont perdu leur identité dans les dédales complexes des établissements), et à fixer si provisoirement des lieux, des personnes, des rites, des habitudes, des modèles, des odeurs, ils sont devenus de parfaits cobayes, des adeptes de l'assistance, des brûlés du coeur et de l'esprit (certains des enfants allant jusqu'à charger abusivement leur mère puisque c'est dans ce sens là qu'on leur prêtait attention).

Par souci d'authenticité, nous allons parcourir le chemin de croix sociale de cette famille F.

A une désorganisation familiale supposée ou possible, la collectivité offre avec entrain une réelle désorganisation sociale. *"Je sais ce que vous désirez, ce que vous désirez que je devienne !"*

Madame F. vit chez sa mère, elle est encore jeune fille, elle ne sait comment sortir de l'autorité abusive de ses parents ; elle sort, au cours d'une de ses soirées elle rencontre un jeune homme, elle est enceinte, c'est l'argument pour se marier avec le père de l'enfant attendu. Sortie de chez ses parents, sa mère ne désarme pas, elle attend les événements.

Madame F. met au monde une enfant. Elle est peu soutenue par son mari ; elle est, sans arrêt, épiée par sa mère et elle sent qu'elle n'est pas reconnue comme mère possible, comme mère certaine, elle est donc très fragile, elle sait que sa mère l'épie dans ses moindres gestes (exemple : sa mère a fait venir le médecin pour vérifier l'état de santé de sa petite fille).

Un jour l'enfant se brûle. La mère de Madame F. a le premier argument qu'elle attendait ; elle va voir le Maire du village ; les brûlures ayant été provoquées lors d'un bain de l'enfant, il est facile de penser alors

que Madame F. n'a pas les qualités nécessaires et suffisantes pour être une "bonne maman", qui, plus est, sa maison est mal tenue, son mari gagne peu, il n'est pas associé à elle dans le combat difficile de la vie, c'est un travailleur acharné qui ne regarde sa maison qu'avec des yeux désintéressés.

Et l'assistante sociale de P.M.I. intervient, elle juge que l'enfant est chétive, la brûlure apparaît, non pas comme accident, mais comme la preuve tangible de l'absence de compétence de Madame F.

Le premier regard porté par une assistante sociale est un regard littéralement décapitant. Madame F. n'est pas, Madame F. ne sait pas, Madame F. est presque dangereuse. Ce rapport, ce regard, cette façon de concevoir Madame F. va être déterminant pour la fille de Madame F. ; le médecin de P.M.I. considère que l'enfant n'est pas particulièrement bien développée, on propose un placement en aérium ; Madame F. pense que, en aérium, l'enfant sera mieux que chez elle ; elle culpabilise les blessures provoquées par les brûlures. L'enfant part. L'enfant étant partie, Madame F. est à nouveau enceinte. On oublie un peu l'enfant placée en aérium. A cette deuxième grossesse succède une troisième ; la fatigue vient, l'énervement aussi, les difficultés, la maison est de plus en plus sale ; les travailleurs sociaux interviennent de plus en plus. Maintenant le Juge s'en mêle.

La grand-mère n'a de cesse que d'obtenir la garde des deux enfants.

Sur un rapport fait par une assistante sociale spécialisée, suite à la demande qu'a faite la grand-mère, le Juge fait, avec le consentement de Madame F. qui n'en peut plus, un placement temporaire des enfants chez la mère de Madame F.

Madame F. refait un quatrième enfant, puis un cinquième. On se souvient qu'un enfant est placé en aérium. Comme Madame F. n'a pas pris le temps de penser à cette enfant placée et n'a pas demandé à la voir, Madame F. est devenue de plus en plus une maman qui n'a pas beaucoup de fibre maternelle.

Par l'intervention d'un travailleur social, Madame F. reprend peu à peu conscience que ses enfants lui appartiennent. Elle redemande l'enfant placée en aérium et les deux enfants placés chez sa mère. Les Juges des enfants

se succèdent d'année en année ; c'est une nouvelle Juge qui prend le dossier, considère que la demande de Madame F. est recevable et rend les deux enfants placés chez la grand-mère.

La grand-mère fait des pieds et des mains, fait appel, veut garder les enfants ; elle n'obtient pas gain de cause, Madame F. récupère les deux enfants et l'enfant placée en aérium.

Et puis, car la vie est ainsi, se retrouvant à la tête de 5 enfants dont 3 lui sont presque étrangers, elle ne peut assumer, c'est trop difficile pour elle. L'argent manque, les deux enfants placés chez la grand-mère disent plusieurs fois qu'ils préféreraient être chez leurs grands parents. Madame F. n'en peut plus, elle fait une fugue.

La grand-mère jubile, et par intervention du Maire, fait réintervenir un certain nombre de travailleurs sociaux.

On retrouve Madame F. complètement hébétée à 150 kilomètres de son domicile, perdue dans une ville. Elle a eu, pendant les quelques jours de sa fugue, une attitude profondément délinquante. C'est ainsi que seront jugées les liaisons qu'elle aura eues avec des hommes de passage. Madame F. est placée en hôpital psychiatrique, les enfants sont placés à l'Action Sanitaire et Sociale recueillis temporaires.

La famille F. n'existe plus.

Il n'y a plus que Monsieur F., tout seul, comme à l'habitude, puisqu'en fait, même quand sa famille était là, il n'y prêtait guère attention.

Madame F. devient un étrange personnage, regardée par une équipe soignante qui essaie de comprendre son comportement. Madame F. est fortement intriguée de l'intérêt qu'on lui porte.

Les enfants vivent dans un foyer de l'enfance, ils sont dans des groupes différents, pour petit à petit partir chez des nourrices différentes.

La grand-mère ne supporte pas ; sachant que les enfants vivent chez des nourrices différentes, demande que les deux enfants qu'elle avait eus précédemment lui soient reconfiés. Les Juges changeant encore, les deux enfants reviennent chez elle.

Madame F. à l'hôpital apprend que sa mère a de nouveau les enfants ; elle fait une tentative de suicide. Les soins prodigués à Madame F. deviennent plus intenses, elle est sous sédatifs.

La grand-mère réussit maintenant à prouver que sa fille est incapable d'être "maman", puisque, de toute façon, elle en est à attendre à sa propre vie.

Les travailleurs sociaux se réunissent, discutent, jugent. Les uns défendent le père, d'autres défendent la grand-mère, d'autres encore défendent la mère.

La mère, petit à petit, semble se rétablir. Elle sort. Elle obtient à nouveau la garde des 3 enfants qui étaient placés à la D.D.A.S.S. Et, étrange destin de la vie, un des enfants a un accident : il est happé par une voiture sur une des routes du village. C'est encore une bonne occasion, l'enfant étant accidenté légèrement, de prouver que vraiment, dans la famille F., il n'y a pas les conditions suffisantes pour que les enfants y restent.

Les enfants sont à nouveau placés. Madame F. retombe, refugue, se met à boire. Elle est à nouveau placée en hôpital psychiatrique. Elle en sort 6 mois après. Elle rentre et attend. Elle redemande les enfants. Les enfants lui sont, à nouveau, confiés. Elle est dans une bonne période, le mari provisoirement se réintéresse à elle. Elle redemande la garde des deux enfants placés chez la grand-mère. Elle l'obtient.

La grand-mère ne désarme pas ; elle fait jouer l'instituteur, car les enfants disent à l'école qu'ils étaient mieux chez "mémé". L'instituteur fait réintervenir les travailleurs sociaux.

Madame F., contre vents et marées, combat, tient bon, jusqu'au jour où elle rechute à nouveau.

Madame F. n'a jamais été regardée comme étant capable de faire. Et le premier regard porteur de cette affirmation, elle ne l'a pas reçu de sa mère, ce qui est fondamental. Comme elle n'a pu quitter le village dans lequel vivait sa mère, elle s'est offerte en permanence au regard réducteur de celle-ci. Il est certain que chez Madame F. s'est créé un déterminisme qui l'a amenée à ne jamais se voir capable de...

Monsieur F. s'est enmuré dans son travail, il n'a pas tellement conscience des choses... C'est un bon ouvrier agricole, il est choyé par son patron puisque de toute façon il est parfait au travail ; il est plaint : "*quelle femme il a...*".

Il rencontre sur le plan professionnel, l'estime et la chaleur affective dont il a besoin. Il n'a pas de raison pour modifier son comportement et revaloriser sa femme ; il n'y pense même pas.

Lorsque Madame F. a tendu ses bras, ses mains, son coeur à ses enfants, elle l'a fait avec cette amputation qu'elle possédait déjà (celle que ses bras, ses mains, son coeur n'étaient pas irrigués par la confiance). Elle a eu, et elle voulait, que cela arrive, avec son premier enfant, ce léger accident ; mais ce léger accident a provoqué des brûlures, les brûlures sont visibles, c'est la confirmation qu'elle n'est pas capable ; l'enfant portera une trace et cette trace elle la verra. Elle solidifiera ce que tout le monde pense d'elle. Madame F. est prisonnière de ce regard. Chaque fois qu'elle portera ses yeux sur la cicatrice de la brûlure de sa petite fille, elle saura qu'elle n'est pas capable de...

Les autres enfants sont venus comme ils viennent généralement dans les familles, à l'issue de rapports sexuels sans grande tonalité, habituels, coutumiers, instinctuels. Chaque fois qu'elle est enceinte, Madame F. vit un rêve. Elle sera, elle pourra. L'enfant vient, il est là, il demande. Madame F. est maintenant persuadée qu'elle ne sait pas donner. Elle se laisse aller, elle veut, en fait, aboutir à ne pas être maman pour redevenir la petite fille qui n'a jamais su, puisque maman savait tout. Et l'ensemble des travailleurs sociaux, pleins de bonnes intentions, plus alarmés par l'enfant que par l'adulte qui l'a porté, ont, sans le vouloir, rejeté profondément la mère au profit de la santé physique des enfants. S'il

arrivait qu'un accident, plus grave que des petites brûlures, ait lieu, que la presse s'en empare, que la radio en fasse écho, un enfant mort... Un enfant décédé... Ce n'est pas possible, et ça ne peut intervenir sans mettre en cause le secteur social. Alors, on prend des précautions, alors on évite la vie. Et chaque regard de l'assistante sociale sera un regard comme celui de la maman, Madame F. ne sait pas, Madame F. n'a jamais su, il ne vaut mieux pas tenter.

La grand-mère, à chaque fois qu'elle récupère les deux enfants qui lui ont été confiés, refait une maternité, revit un état sur lequel elle n'a jamais eu de doute, elle, elle sait... Et la mère de Madame F. est une très bonne grand-mère, comme elle est persuadée d'avoir été une très bonne mère. Et toutes ses interventions seront aussi pleines de bonnes intentions. Quand elle va voir le Maire du village, elle défend ses petits enfants. Quand elle a les petits enfants chez elle, elle leur offre mieux que la maman pourrait donner. Alors Madame F. fugue, Madame F. veut couper tout ça, Madame F. en a assez, Madame F. ne supporte plus, Madame F. a la cicatrice des brûlures dans la tête, Madame F. a les réductions de sa mère dans son esprit, Madame F. sait qu'elle a fait deux enfants qui ne sont pas chez elle. Madame F. ne vaut rien, et quelqu'un qui ne vaut rien s'en va, se détruit, et les liaisons avec des hommes de passage sont, ni plus ni moins, qu'une offre provisoire de quelqu'un qui n'est rien, elle a offert. Mais on la juge : elle est vicieuse.

Madame F. n'est donc pas à plaindre, donc Madame F. ne peut pas s'en sortir car à l'accident, à la saleté de la maison, saleté toute relative, à l'air absent qu'elle a, à cette absence de confiance en elle qu'elle présente aux travailleurs sociaux, elle ajoute le vice... Et même, un état mental particulièrement tordu, fuguer ça ne se fait pas.

Madame F. confirme son chemin d'inadaptation en inadaptation. Elle est très logique avec elle-même, mais sa logique ne transparait pas aux yeux du monde serein ou qu'elle croit serein. Elle se détruit de plus en plus, elle s'isole, elle s'emmure, elle se suicide, c'est un déchet. Alors l'administration avec un grand "A" joue son rôle. Madame F. ne peut pas être maman. Elle le fait avec encore de bonnes intentions. Aucun des travailleurs sociaux ne se voit mettre en péril la vie de Madame F., on protège

les enfants ; ce sont les enfants qui sont en péril. Dans tous les services d'A.P., malgré la bonté du personnel qui ne peut être mise en doute, malgré quelques anicroches, malgré aussi de plus en plus d'éducateurs qui n'envisagent pas le problème dans sa globalité, mais dans un esprit très sélectif (si l'enfant vient là c'est qu'il y a eu un drame), ils offrent donc aux enfants des jeux nouveaux, des dortoirs tout neufs et tout propres, des cuisines sans chaleur et bien faites ; ils offrent leurs nouvelles méthodes : la non directivité bienveillante. Ils offrent aussi leur diversité (il y a tellement de personnel dans les établissements que les enfants voient passer). Les enfants sont devenus des infirmes sociaux. Au moment où ils ont besoin d'une identité, d'un modèle constant, d'un lieu fixe, ils rencontrent le contraire. Si physiquement ils sont en milieu stérile, ils n'ont par contre aucune possibilité de se construire sur le plan psychologique. Leur maman devient de plus en plus dans leur esprit, quelque'un de très passager, c'est une "silhouette". Lorsque Madame F. se rétablit ou reprend un peu conscience après qu'elle a été soignée dans l'hôpital, personne n'a engagé un processus de reconstruction totale de la famille. On soigne l'individu présent et dans le moment qu'il est là, un point c'est tout.

Quand Madame F. ressort de l'hôpital, elle retrouve un mari très fataliste. Elle est chez elle, mais à 300 mètres deux de ses enfants sont chez sa mère ; ils sont bien développés. A chaque regard des voisins, tous les jours, elle voit la confirmation qu'elle n'est rien, même moins que rien, elle est vicieuse, mauvaise mère, sale, étrange.

Dans chaque combat avec sa mère qu'elle a tenté de mener, elle a échoué. Les intervenants sociaux qui viennent la voir jouent très peu sa carte. C'est malgré tout sur l'intervention de l'un d'eux qu'elle reprend peu à peu courage et confiance et qu'elle désire reprendre en main sa propre vie et assumer son rôle. C'était peut-être un peu tôt, elle le quand même. Elle réobtient ses enfants, mais qui sont-ils ? Ils sont devenus des étrangers, ils sont chacun avec une construction individuelle à partir de schémas mal faits. Une présence maternelle de substitution envahit leur cœur. Une sorte de maman mythique sans rapport avec celle qu'ils retrouvent réellement.

Il se passe donc un jeu complexe, étrange, pénible.

Madame F. ne peut réussir, puisque chaque enfant a, de la maman, une silhouette, un schéma, une espérance différente ; chaque enfant a planté dans son coeur un besoin maternel augmenté. Comme déjà Madame F. ne savait pas beaucoup, du fait des placements d'enfants, elle se retrouve plus handicapée, encore plus faible. Ca ne peut qu'échouer.

Alors les stress de l'angoisse l'assaillent à nouveau. Comment en sortir ? Comment en sortir lorsqu'on est pauvre, lorsqu'on ne peut avec sa mère avoir de bonnes relations, lorsque les voisins vous épient, lorsque l'instituteur note, lorsque les psychologues attestent, lorsque la masse de travailleurs sociaux sous forme d'aide tendent involontairement des échéances impossibles à réaliser ?

C'est cela le chemin de croix de Madame F. ; c'est son drame ; elle est sans arrêt attendue à des rendez-vous qu'elle ne peut satisfaire ; elle craque. Comment en serait-il autrement ?

Voilà !...

Voilà Madame F. dans ce qu'elle vit tous les jours, dans ce qu'elle vivra encore demain, car, en fait, on ne peut plus rien pour Madame F. Chacun, chaque institution, chaque équipe, a fait le jeu qui était le sien, a satisfait, sans le vouloir toujours, le diagnostic irrémédiable de la mère de Madame F. :

Sa fille ne valait rien.

Nous savons qu'il existe beaucoup de Madame F., qu'il existe beaucoup d'enfants qui ont rencontré ce chemin là.

Le premier regard porté, généralement celui des parents, s'il n'est porteur d'un sens positif, sera dans le long parcours qu'est une vie, l'une des raisons principales de l'échec.

Quand l'enfant ne sent pas qu'un échec est irrémédiable, car il n'est réducteur que d'un tout petit aspect de sa personne, et que le reste n'est pas condamné, nous savons que cet enfant là a de la chance.

Mais celui qui ressent la condamnation totale, abusive, parce que les parents eux-mêmes se sentent très coupables, cet enfant là aura bien des difficultés. Si, de plus, pour justifier cette réputation d'aptitude à l'échec et appeler attention, il commet à l'extérieur un acte visible, acte qui trouvera l'écho de la réaction sociale, la vie de cet individu sera terriblement amputée.

C'est pourquoi, l'intervention socio-éducative est très problématique. Si un adolescent met le feu à l'école dans un placard, c'est peut-être un jeu. Cela peut devenir un drame. Car l'acte perçu comme la manifestation d'un vice, met en cause toute la personne. Alors qu'en travail social, il faudrait d'abord fixer sur l'individu des regards importants, aux endroits où il y a succès, et savoir accepter l'échec et l'idée qu'une défaillance est relative et provisoire.

Or, toute défaillance alimente la construction d'un mauvais objet, s'il n'y a personne, un tiers, pour en faire à l'entourage une lecture ou une relecture adéquate

Nous pouvons dire aussi que l'intimité de chaque individu pris dans ce piège, n'existe plus. A l'extrême limite, les personnes "déballent" leur vie à d'autres, par souci de ne plus avoir rien en propre, même plus les secrets puisqu'ils ne sont rien.

Si nous comparons Madame F. à MARIE, nous pensons que MARIE a lutté pour ne pas montrer, Madame F. a lutté pour démontrer. Mais il existe dans ces deux femmes, la même rage, la même difficulté à vivre, le même désarroi, la même solitude. MARIE n'a pas connu ses parents, elle s'est faite petit à petit, seule, avec beaucoup d'échecs, elle a opté pour des combats difficiles, parce que terriblement personnels, très prélevants sur le plan de sa psychologie. Si Madame F. avait rencontré un travailleur social unique, constant, vrai, demeurant près d'elle, connaissant le village, acceptant de détourner l'attention des gens, il en aurait peut-être été autrement.

Dans le cas de MARIE et dans tous ceux qui s'en rapprochent, il semble évident que les demandes réelles doivent être bien évaluées, avant que les actions se mettent en place. Les personnes concernées doivent rencontrer dans leur milieu les conditions nécessaires et, a priori suffisantes, pour réduire les difficultés rencontrées et se trouver dans une ambiance favorable à leur propre reprise en main.

Dans le cas de Madame F., il apparaît que la multiplicité des intervenants et leur mode d'intervention habitue l'être humain à l'assistance, l'invite à se mutiler, à se diminuer, à se réduire, à se réfugier, et enfin à devenir un individu public. Ces interventions excessives aboutissent progressivement à habituer la population à considérer le désordre (social, physique ou mental) comme une plaie qu'il faut cicatriser coûte que coûte. Elles aboutissent enfin à masquer l'énergie individuelle possédée par tout un chacun.

III - DES SITUATIONS A PROBLEME

Il s'agit d'une approche douce de quelques unes des personnes que nous avons abordées sous différents biais dans un cadre cantonal.

Les situations individuelles que nous évoquons ci-après sont donc décrites dans une perspective d'édification de solution socio-éducative à partir de ressources strictement locales, compte tenu des "richesses" propres à chaque cas, et compte tenu d'une mise en oeuvre globale d'action sociale de canton.

Une composante apparaît dans tous ces cas. Ils n'ont pas besoin d'un grand déploiement de moyens spécialisés coûteux, et à côté de la plaque, mais d'une attention courtoise et modulée de la part d'un proche connu et reconnu comme tiers médiateur disponible et durable.

SYLVIE

Ayant atteint ses 16 ans, elle décide de ne plus poursuivre d'études. SYLVIE est placée depuis l'âge de 10 ans chez une assistante maternelle qui, devenue veuve, âgée, est inquiétée par les souhaits de sortir de SYLVIE. Elle voudrait se séparer de SYLVIE pour ne plus en avoir la responsabilité.

L'éducateur de la D.D.A.S.S., qui a été alerté de ce problème, vient nous voir (FORCEVILLE est proche du canton d'OISEMONT, même s'il n'en fait pas partie)

Bien que l'année scolaire soit reprise, la maison familiale (préparation de C.A.P.A. et B.E.P.A. par un système d'alternance qui convient davantage aux jeunes sortis du système scolaire classique sans résultats) accepte de l'inscrire.

Cette solution proposée à SYLVIE, ainsi qu'à sa nourrice, est acceptée. SYLVIE pourra ainsi se maintenir chez sa nourrice, alors que son départ à 16 ans pour un autre placement eut été générateur de nombreuses difficultés.

FRANCK

Son père décédé, sa mère souffrante, FRANCK à 15 ans vit avec sa mère, le ménage de son frère et un neveu.

L'assistante sociale nous conduit chez lui. Motif : FRANCK, garçon intelligent, sportif, sensible, accepte mal l'autorité de sa mère et s'oppose à l'autorité du frère.

FRANCK participe avec nous à des clubs et des opérations de photo. Au collège, il se met à ne plus travailler, il veut apprendre un métier. En collaboration avec le collège, nous lui procurons les informations nécessaires.

Il participe à l'encadrement bénévole d'un centre aéré avec nous.

Il vient maintenant de terminer sa première année en C.A.P. d'électromécanique avec les félicitations de ses enseignants.

La situation chez lui s'est améliorée.

Il veut travailler pendant les vacances dans une ferme pour se faire de l'argent de poche. Nous faisons jouer le réseau des Maires pour tenter de lui obtenir un poste.

PATRICK et DOMINIQUE

Ce sont les petits fils d'une assistante maternelle pour laquelle nous avons reçu un mandat administratif. Très fréquemment les uns chez les autres, nous connaissions parfaitement tout le monde : grands parents, parents, enfants.

PATRICK et DOMINIQUE, tout en n'étant pas sous mandat, participent à la plupart des activités en même temps que les pupilles de leur grand-mère (club, colonie, film vidéo, reportage).

Il arrive très souvent que leurs parents parlent d'eux ; la maman m'avait elle-même consulté pour devenir assistante maternelle.

Un jour de novembre, le père s'est suicidé ; PATRICK participait alors au groupe de photo journalisme.

Nous avons eu par la suite plusieurs fois l'occasion de parler avec la mère de cet événement, de ce qu'il avait comme effet sur les enfants, sur son attitude à elle vis-à-vis de ses deux fils.

Il est impossible de connaître l'impact de cette intervention.

LAURENCE

Nous sommes en contact régulier avec un conseiller municipal (plus particulièrement chargé au sein du conseil des fêtes et des animations diverses ; documenté sur l'histoire locale, il nous apporte toute son aide à la réalisation du journal).

Après plusieurs mois de contacts, il s'est, un jour, mis à nous parler de l'une de ses nièces qui avait 5 ans. Elle ne marchait pas, ne parlait pas. La mère qui s'était arrêtée de travailler à la naissance n'avait pas repris. Le ménage s'était refermé sur cet enfant et voyait comme un abandon le fait de la placer dans un établissement spécialisé. Le conseiller municipal, après nous en avoir parlé, nous a demandé d'en reparler à son frère.

La petite vient de passer une année dans l'établissement de BRIGHTON où elle a fait d'importants progrès.

MARIE

Issue d'une famille de cultivateurs déjà éprouvée par les difficultés (petite exploitation, une fille adulte handicapée mentale qui reste à la maison faute de possibilité de placement à proximité), MARIE a suivi une formation d'aide puéricultrice. C'est après cette formation qu'elle a été atteinte de polyarthrite. Elle a du subir des traitements, hospitalisations, interventions chirurgicales importantes. Elle garde un léger handicap qui l'empêche de retravailler dans le métier pour lequel elle s'est formée et qui demande d'avoir des stations debout prolongées incompatibles avec sa maladie.

C'est pour le problème du travail que l'assistante sociale nous en a parlé. Les démarches réalisées dans ce sens se poursuivent mais n'ont toujours pas abouti.

MARIE avait malgré tout pris un poste de surveillante de nuit dans un petit établissement scolaire privé.

Ces contacts ont cependant permis de la voir participer au conseil de rédaction du journal, à l'opération photo journalisme, et de se proposer pour aider à l'encadrement bénévole d'activités pendant les vacances d'été.

Ici, le soutien n'a pas pu être apporté au niveau même de la demande, mais il s'est cependant réalisé par médiation.

La recherche de travail est toujours en cours.

DOMINIQUE

Aîné d'une famille nombreuse, DOMINIQUE a 21 ans. Adulte handicapé mental, c'est un épileptique. Il avait été admis à l'Institut Médico Pédagogique de G. A l'heure actuelle, il est chez lui.

Le père est gratteur. Il reçoit à domicile des éléments de chaise dont il doit casser les arêtes et accentuer certaines formes.

Le père et la mère, très attachés à leur fils, s'inquiètent pourtant de l'évolution de celui-ci qui a tendance à devenir de plus en plus exigeant, de plus en plus brutal. Inquiets de savoir s'ils pourront le garder chez eux, désireux de le voir trouver des activités qui, en l'intéressant, lui fassent perdre de son agressivité.

Il n'y a pas de structure C.A.T. susceptible, à proximité, de l'accueillir.

Nous n'avons pu, par rapport à cette situation, avoir d'action véritable, bien que nous nous connaissions bien et que la famille puisse toujours faire appel à nous.

THERESE

Madame D., forte femme de 60 ans, vit avec sa fille THERESE dans une maison picarde vétuste mais bien entretenue.

THERESE est la dernière enfant d'une famille de 10 enfants (3 de ces enfants sont morts : 2 de la coqueluche, à 6 mois et à 15 mois : "*Pendant la guerre il n'y avait pas de médicaments*" ; 1 d'un coup de pied de cheval dans une ferme, il avait 13 ans).

Les 6 autres enfants sont répartis dans le département ; 4 d'entre eux sont dans un rayon de 8 kms.

THERESE nous a été signalée par la Directrice du collège d'A. en février 1979.

Timide, effacée, malade (asthme), elle est alors en 4ème aménagée, perçue comme une fille qui manque de moyens, ne travaille pas suffisamment et pose problème pour le passage en 3ème.

Madame D., élevée par un beau-père qui l'a, paraît-il, battue, reproche à sa mère de ne pas s'être suffisamment interposée. Elle dit avoir au cou une "boule" quand elle va travailler chez sa mère du fait des souvenirs qui remontent à sa mémoire. Elle regrette de n'avoir pas profité de sa jeunesse et souhaite qu'il n'en soit pas ainsi pour sa fille. Elle voudrait ne pas avoir de reproches de sa fille plus tard.

A 88 ans, la mère de Madame D. vit toujours, dans une maison du village d'ANDAINVILLE. C'est Madame D. qui l'aide tous les jours pour le ménage et les repas.

En contrepartie de cette aide, Madame D., qui a peu de ressources, reçoit de l'argent de sa mère : "*Heureusement que ma mère m'aide, je fais tout pour elle, elle fait tout pour moi !*".

Par nécessité, Madame D. assume difficilement son conflit avec sa mère.

Dans le village dont la population ne cesse de baisser (80 habitants), tout le monde connaît tout le monde.

Madame D. qui en est originaire est garde appariteur. Elle est donc, de ce fait, tenue de rencontrer tout le monde. Elle lave le linge de certaines personnes. Par son travail et par goût, Madame D. a des contacts avec les habitants qu'elle semble apprécier, d'autant plus qu'elle vit seule chez elle.

Pourtant, sa fille *"ne va chez personne et ne reçoit personne"*. *"Dans le village on ne se mélange pas"*. Il y a une fille de son âge, mais les parents sont cultivateurs. Il y a des clans. A l'occasion des élections présidentielles, il semble qu'elle ait reçu des reproches et pourtant *"quand c'est leur clan on ne dit rien"*.

Tenue d'"être bien" avec tout le monde, elle vit avec amertume et résignation la structure du village. Elle est d'une sociabilité contrainte.

THERESE ne parle pas d'elle, sa mère parle à sa place. Elle fait de l'asthme et s'essoufle vite, ce qui a donné lieu à de nombreuses consultations dont certaines *"n'étaient pas remboursées"*.

Elle a besoin de livres qui *"coûtent chers"* (heureusement des gens ont bien voulu leur prêter).

THERESE part à l'école. Pendant ce temps sa mère *"s'ennuie"*.

En classe ça va, mais THERESE a des difficultés car *"elle n'ose pas demander"*. En fait, Madame se présente comme la seule interlocutrice de sa fille. Un peu comme sa camarade : *"On se promène le soir toutes les deux. On joue ensemble à l'intérieur quand il fait froid. On n'a pas de télévision, mais c'est mieux comme ça"*.

THERESE ne se manifeste pas du tout.

La proposition que nous lui avons faite de suivre un stage d'animateur de colonie de vacances n'a pas été retenue. La mère invoque les démarches qu'une camarade avait faite et qui ne lui avait pas donné satisfaction. La deuxième raison invoquée est le coût du stage.

En réalité, THERESE ne cherche pas vraiment à sortir de chez elle.

Au sujet des relations de camaraderie dans le village, Madame dit qu'elles sont impossibles, qu'il y a des barrières d'argent, et que les filles de cultivateurs ne fréquenteraient pas sa fille.

Lors de notre première visite, l'assistante sociale nous a présenté par rapport au centre aéré et camp de vacances que nous allions réaliser en juillet. En fait, THERESE a participé sous l'insistance de sa mère et sur les conseils de l'assistante sociale.

Elle a besoin, pensons-nous, d'un cadre familial où elle puisse "se laisser vivre" doucement. Même Madame D. fait tout pour retenir THERESE ("*elles parlent comme des copines*") qui rompt sa solitude, même si elle dit l'inverse. Il n'y a jamais eu de vraie demande.

L'histoire familiale et l'histoire villageoise se cumulent dans le cas de THERESE pour l'amener à vivre résignée une grande solitude. Seule son départ à AMIENS pour cause de formation professionnelle semble lui ouvrir de nouveaux horizons. Localement elle n'éprouvait pas l'envie de sortir de chez elle. Elle ne voulait pas participer aux activités "*parce qu'il y a des enfants mal élevés*".

PATRICK

Très jeune, PATRICK a refusé d'aller à l'école, ce qui a provoqué des situations pénibles qui restent ancrées dans la mémoire familiale.

La famille a toujours beaucoup vécu repliée sur elle-même. L'alcoolisme maintenant guéri du père, les différents changements de domicile, n'a d'ailleurs pas facilité l'ouverture qui aurait été nécessaire.

Au fur et à mesure que les années passaient, le refus de l'école de PATRICK s'accompagnait d'un retard qui venait amplifier sa hantise. Les absences dont devenues de plus en plus longues pour devenir constantes à l'occasion d'un changement de domicile, et par conséquent de collège.

L'inertie de la famille face à ce problème, mais aussi la limitation des rôles et des pouvoirs de chacun (école, éducateur, assistante sociale, gendarmerie, service de guidance infantile), l'isolement sociale de la famille, l'absence de groupe ou le jeune puisse participer, ont contribué à installer la situation.

PATRICK est venu au club du mercredi pendant quelques mois, sans vraiment se lier aux autres jeunes. Sa participation était intervenue à la suite d'une demande faite par l'assistante sociale, pour que PATRICK puisse, en dehors de tout cadre administratif, avoir un accompagnement.

Trop culpabilisé par ses absences scolaires, insuffisamment motivé par son milieu, il a choisi de rompre.

Par la suite, les actions auprès du collège pour le réintégrer, les actions pour lui trouver des maîtres d'apprentissage, ont échoué.

Il s'est enfermé dans sa famille et toutes les interventions ont échoué.

Le père est un homme très courageux, apprécié dans son milieu de travail. La mère se retrouve avec la responsabilité de tous les enfants. PATRICK lui sert comme arme de reproche contre le père qui ne s'en occupe pas. Besoin d'apparaître martyr.

Nos lignes de conduite : les faire utiliser leur entourage (ils sont assez appréciés) ; soins apportés à PATRICK ; recherche de travail.

Mais le désir d'un règlement de compte conjugal par PATRICK interposé est le plus fort.

FAMILLE T.

Madame T. a beaucoup de difficultés à élever ses enfants, compte tenu de la fréquence des absences et des saouleries du père.

Cette famille n'avait précédemment jamais fait l'objet d'une mesure éducative.

Monsieur T., né en 1943, d'une famille de 5 enfants. Les enfants sont restés à proximité de leur village d'origine et travaillent dans la culture. Le père était lui-même ouvrier de culture. Monsieur T. est resté lui-même dans la tradition de la famille puisqu'il est ouvrier agricole dans la ferme du Maire du pays depuis dix huit ans.

Il se rend tous les jours chez ses soeurs de VERGIES et avec lesquelles il s'entend parfaitement bien. Etant jeune, elles se sont beaucoup occupées de lui.

Monsieur T. n'a toujours été capable que de réaliser un travail répétitif, il lui a fallu longtemps avant d'apprendre à labourer et il serait incapable à l'heure actuelle de réaliser les calculs nécessaires pour les semences ou les traitements.

La tolérance de ses patrons et la spécificité du travail en ferme lui ont permis de rester très libre dans son travail, et il serait incapable de suivre le régime d'un travail en usine.

Cette attitude, on la retrouve au niveau familial, puisque son épouse lui reproche qu'ayant une famille il veuille encore "*faire le jeune homme*" : aller au café, boire, jouer aux cartes, rentrer à l'heure qui lui plaît, laisser la responsabilité des enfants à sa femme. C'est un homme qui ne supporte pas la contrainte.

Madame T., née en 1940 à WIRY. WIRY et VERGIES ne sont distants l'un de l'autre que de quelques kilomètres. Elle est mariée en 1958 avec Monsieur L., originaire de WIRY. Elle vit avec lui à FAY et a 3 enfants de lui (DANIEL qui vit à INVAL BOIRON, DENIS et DIDIER).

Elle divorce pour se remarier en 1971 avec Monsieur T. Elle s'installe dans sa maison à VERGIES. Elle va avoir 5 enfants de lui.

Madame T. est issue d'une famille de 14 enfants : famille plus dispersée, une soeur habite à VERGIES. Le père de Madame T. travaillait aux Ponts et Chaussées.

Alors qu'elle reproche à son mari de ne pas s'occuper de ses enfants et de rejeter les batards (DIDIER et DENIS), elle-même est très permissive. Ils se reprochent ainsi réciproquement de ne pas avoir suffisamment d'autorité sur les enfants.

Les enfants :

- DIDIER L..... (25.11.1963)
- DENIS L..... (05.01.1965)
- SYLVIE T..... (22.01.1967)
- ERIC T..... (23.03.1969)
Sous gardénal - crise d'épilepsie à 1 an 1/2 - méningite et convulsions à 6 ans.
- ANNIE T..... (16.06.1970)
- FLORENCE T..... (19.10.1973)
- JEROME T..... (16.11.1974)

Dans un climat de conflit ouvert entre, d'une part Monsieur T., et d'autre part Madame T., et les plus grands enfants, il s'agissait d'aider Madame T. qui était débordée par ses enfants.

L'assistante sociale de secteur qui nous avait signalé la famille, nous a présenté comme quelqu'un qui était animateur.

Notre travail a consisté à offrir aux enfants, et notamment aux quatre plus jeunes, une possibilité d'activités (club du mercredi, reportage photo, centre aéré) où ils puissent, aux yeux même de leur entourage, se faire valoir autrement que par leurs espiègleries.

Parallèlement, avec l'assistante sociale parfois, il s'agissait d'intervenir sur le couple et le plus souvent auprès de Madame T.

Compte tenu de ce que nous en savions, de ce que l'employeur de Monsieur T. pouvait en dire, il fallait que Madame T. se défasse de l'idée d'une participation plus importante de son mari dans l'éducation de ses enfants, pour l'assurer davantage elle-même, et non pas d'entretenir les difficultés des enfants.

DENIS n'est pas le fils de Monsieur T. D'une intelligence moyenne, DENIS n'est pas porté à l'effort. Habile, il justifie sa conduite en invoquant celle de son "beau-père". Cette attitude est ressentie comme une provocation par Monsieur T. qui le frappe et l'insulte. L'affrontement est d'autant plus dur que physiquement l'écart diminue entre les deux hommes pour être maintenant presque renversé.

Mars 1980, DENIS se trouve à la Maison Familiale d'ISENGREMER pour y préparer un C.A.P.A. à orientation matériel agricole. Hostile à l'effort, hostile aux contraintes, il se déclare souvent malade, répète les absences et se fera renvoyer de ses trois terrains de stage chez des mécaniciens garagistes.

Les interventions conjointes du Directeur et de nous-mêmes ne provoquent guère de changement. En le battant, son père le fixe, la mollesse des interventions de sa mère l'encourage.

DENIS refuse de participer à quelque activité que ce soit, il préfère se rendre chez des voisins ou des jeunes légèrement plus âgés que lui, reste chez eux à ne rien faire.

Dès la fin de l'année scolaire, il n'est plus possible de songer à ce qu'il poursuive. Il veut arrêter sa scolarité et travailler en ferme. Seule sa mère, inquiète à l'idée de perdre les allocations familiales, du fait qu'il n'avait pas 16 ans, arrive à le persuader de faire autre chose. Il se décide pour entrer en C.P.A. au collège agricole d'ABBEVILLE.

Septembre 1980, le collègue lui trouve un terrain d'apprentissage dans une ferme à quelques kilomètres de chez lui. L'année est égrenée d'absences au collège, d'incidents (vol) à la ferme, et se termine par un refus de DENIS de retourner chez l'agriculteur qui "l'exploite".

Juin 1981, en plus de ses précédents camarades, il s'en fait un autre à FONTAINE LE SEC, chez qui il va fréquemment : LUC H. La maman de LUC nous avait confié ses deux enfants plus jeunes pendant le centre aéré et nous avait parlé du nouveau camarade de son fils. Nous avons alors encouragé Madame H. à parler à DENIS et le mettre à la raison. Malgré ses efforts, sa persévérance et sa gentillesse, cela n'a pas duré plus que le temps des vacances. Le relais a échoué.

PHILIPPE

NÉ le 20.11.1966 à ANDAINVILLE.

Placement : Madame M. à FORCEVILLE EN VIMEU réalisé le 18.11.1974.

PHILIPPE est le dernier d'une famille de 5 enfants : NADIA (1951), PIERRE (1958), GERARD (1955), FRANCOIS (1963).

Les enfants sous mandat judiciaire étaient suivis par l'A.Y.F.L. - service A.E.M.O. - lorsqu'est intervenu la mort accidentelle de Monsieur D.

Monsieur D. était un homme consciencieux, effacé et prêt à tout subir ; il travaillait à OISEMONT dans une entreprise de maçonnerie ; c'est lui qui assurait le nécessaire pour les enfants (il préparait les repas, s'occupait de la maison).

Madame D. vivait dans les cafés, rentrait saoule chez elle, se battait.

NADIA, la fille aînée, qui travaillait, avait aussi un jeune enfant et était absente. Quant à PIERRE et GERARD, ils étaient le plus souvent dehors à chercher du travail dans les fermes.

La famille nourricière :

Monsieur M., issu d'une famille de 6 enfants. Son père avait été Maire d'un village voisin de FORCEVILLE pendant plus de trente ans. 2 frères et une soeur sont restés à NEUVILLE AU BOIS ; 1 frère habite HALLENCOURT ; 1 soeur habite AMIENS.

Madame M., originaire de DOUDELAINVILLE, distant d'une dizaine de kilomètres de FORCEVILLE. Elle est elle-même issue d'une famille de 6 enfants : 3 habitent AMIENS, 1 habite à OISEMONT. Elle habite à FORCEVILLE où réside aussi une soeur.

Monsieur et Madame M. habitent FORCEVILLE depuis 1949.

Village de 306 habitants en 1975 (280 en 1982), FORCEVILLE est un pôle d'attraction locale du fait de l'implantation depuis des générations d'une industrie textile qui utilisera 180 ouvriers jusqu'en juin 1980. L'entreprise qui connaît alors de très grosses difficultés financières est reprise par un industriel de la région et reprend progressivement de l'activité.

Aux abords de l'usine ont été construites des cités entre 1914 et 1920, pour accueillir les ménages ouvriers de l'usine. C'est ainsi que pendant très longtemps, la destinée des enfants étaient toute trouvée, comme leur père, ils travailleraient à l'usine, chez CALINE.

Madame M. y a travaillé de 1948 à 1955. C'est-à-dire de 14 à 21 ans. Le Directeur de l'usine à l'époque pensait que la place d'une femme ayant deux enfants était chez elle. C'est ainsi qu'à la naissance de son deuxième enfant, Madame M. ne put reprendre son travail à l'usine, mais à l'instigation du Directeur devint famille nourricière en 1956.

Elle a eu consécutivement 9 enfants confiés chez elle, avec lesquels elle garde d'excellents contacts ; ceux-ci constituent "la famille éloignée".

Le ménage a eu 4 enfants : 3 sont mariés et demeurent à proximité : AIRAINES, BIENCOURT et FORCEVILLE. Le dernier fils est actuellement en apprentissage de maçonnerie à AMIENS.

PHILIPPE D. est un garçon qui peine beaucoup en classe. A 12 ans, on lui fera quitter la classe de CM1 pour entrer au collège.

Placé à 8 ans dans une famille située à moins de 10 kilomètres de chez lui, il garde une forte attraction pour son foyer. Chez lui, il peut retrouver la grande liberté de ses années de petite enfance, l'affection qu'il a gardé pour les siens.

Il les aime d'autant plus qu'il les sait rejetés, critiqués, dénoncés. Il se sent solidaire au-delà de la différence de style de vie qu'il éprouve entre famille nourricière et famille naturelle. Monsieur et Madame M. ont d'ailleurs menacé de ne plus garder PHILIPPE si les vacances chez lui étaient trop longues. Au retour de ses congés, il gardait de chez lui les habitudes qu'il avait vite reprises, ce qui apparaissait une menace pour l'assistante maternelle.

Nous avons fait le pari d'incruster PHILIPPE au sein de la famille M. où se joue une forte solidarité familiale ; cette famille jouera comme modèle (normatif) pour guider PHILIPPE vers l'âge adulte.

Notre action a donc consisté à lui faire mesurer, prendre conscience, en dehors de toute condamnation, de l'adéquation d'un style de vie par rapport à l'autre, aux exigences d'une vie autonome.

Pour un soutien scolaire, pour un hébergement, pour des loisirs, nous avons fait le plus possible jouer les ressources familiales. Par sa participation à des clubs, activités (photo, centre aéré), par ses résultats ou par des responsabilités données, nous avons tenté de le faire jalouser pour qu'ayant dans cette forme de vie des satisfactions et une bonne image de lui-même, il se fixe davantage à ce milieu.

J.F.

J.F., placé à l'âge de trois mois dans une famille nourricière, Monsieur et Madame R.

Monsieur et Madame R. ont déjà une enfant en nourrice. Cette adolescente se marie et habite près de Monsieur et Madame R.

J.F. devient donc l'enfant unique, adopté par Monsieur et Madame R. Sa scolarité est moyenne (Monsieur et Madame R. n'accorde aucune particulière importance aux résultats scolaires autre que la limite du jugement d'autrui : le fils a un tel travaille mieux...).

J.F. ressent que tous les modèles scolaires sont inconnus de Monsieur et Madame R. La plage qui lui est laissée en ce domaine est donc large, d'un rien il peut faire beaucoup... l'emprunt peut avoir lieu puisque personne dans son milieu n'est propriétaire d'un quelconque modèle...

Le moindre résultat scolaire ou la moindre gentillesse à la maison donne lieu à des récompenses disproportionnées par rapport à l'acte. Mais, Monsieur et Madame R. veulent s'attacher à tout prix l'amour de J.F.

J.F. s'octroie petit à petit une personnalité en dehors du réel... tout est possible... Il s'inscrit aux ENFANTS DE LA LUNE (cirque des enfants du canton de CONTY) et, comme dans bien d'autres domaines : football, judo, il ne résiste pas aux réalités du groupe, des exigences, de la vérification des connaissances, de la confrontation ; il s'échappe donc des ENFANTS DE LA LUNE pour se précipiter dans le football, ensuite le vélo (les échecs se multiplient) ; il finit par appartenir à un groupe de jeunes aussi écartés que lui des réalités ; ils font de la radio, de la sono ; pour réussir, il faut du matériel, après l'emprunt, ce sont les vols d'argent qu'il fait chez Monsieur et Madame R., en tout 8.000 Frs.

Avec l'assistante sociale de la D.D.A.S.S., nous envisageons les solutions qui s'offrent à nous, et nous décidons de continuer l'écart physique que nous avons provoqué pour réfléchir (placement au foyer de l'enfance pendant deux mois) par un placement dans une famille nourricière dans un autre canton.

A ce jour, J.F. recommence, nous avons, en le déplaçant, recréé les conditions de formulation inexacte de sa personnalité ; il emprunte à nouveau un personnage, des vies, des moyens, des rêves, des idées ; il sera un solitaire ayant emprunté plusieurs personnages pour vivre.

S.

S., 56 ans, mariée deux fois (deux échecs), trois enfants, une vie honnête jusqu'à la fin de son deuxième mariage.

Se recroqueville dans son village, 10 kilomètres d'AMIENS, dans le canton de CONTY. S'adonne peu à peu à la boisson, y trouve ses espoirs, continue et, peut à peu, devient la soûlarde. Ne mange plus, grapille le moindre argent pour boire, a épuisé les ressources du bureau d'aide sociale de son village et les bonnes volontés, commence à vendre ses meubles pour boire, ne peut plus payer son loyer.

Le village veut s'en séparer ; où elle vient chez nous, où elle part à l'hospice, ou à l'hôpital psychiatrique. Nous résistons au début, ne voulant pas que ce rejet signifie un abandon définitif.

Elle arrive chez nous ; nous lui demandons d'assurer la cuisine, l'accueil, les commandes, de faire les courses.

Dans cette première étape, nous voulons lui redonner son utilité, nous obtenons, après l'avoir hébergée quelque temps, un petit logement sur COUNTY. Des ENFANTS DE LA LUNE s'attachent à elle, l'obligent par leur affection à se tenir, ou du moins à se maintenir. L'un lui offre un meuble, des parents lui donnent un vieux poste de télévision ; il faut installer des rideaux, faire quelques menus travaux, la communauté s'en charge. Elle devient cliente de la communauté, mais à un tarif préférentiel.

Peu à peu elle devient ou redevient quelqu'un. Noël a un nouveau sens, c'est la fête, ici aux A.V.S., mais aussi elle est invitée par les ENFANTS DE LA LUNE, elle reçoit un cadeau, elle est invitée à aller aux spectacles, c'est la grand-mère.

Comme elle se sent regardée, utile, choyée, obligée, S. se remodèle, S. sacrifie un peu à l'alcoolisme pour être présentable. C'est elle qui, en hiver, fait chauffer le chocolat pour les enfants du club du mercredi ; elle a avec eux des connivences de grand-mère.

Elle n'est pas guérie miraculeusement, elle est toujours alcoolique, mais quel changement !

C.

C., 15 ans, enfant placé jeune dans un milieu nourricier. Dans ce milieu, il apprend vite ce qu'aider veut dire, il en comprend toutes les subtilités et s'arrange donc de cet état pour balancer entre le martyr et le despote.

Sa scolarité est moyenne, il fabrique aisément les excuses (situation difficile, etc...). Il entre aux ENFANTS DE LA LUNE, soumis avec les grands, fasciste avec les petits.

Un premier réglage est donc à faire, il se fait, mais cela demande un certain temps.

Il désire plus paraître qu'être. Un deuxième réglage est à faire. D'artiste comme il se nomme, il redevient "artisan", il doit, dans l'ombre, faire, refaire son numéro.

Il souhaite le martyr. Un troisième réglage est à faire.

Il travaille son habillement pour paraître pauvre, il embue ses yeux quand il faut, il dévoile aux jeunes filles ses misères d'enfant placé. Un quatrième réglage se fait.

Tu est C., et c'est C. qui nous intéresse et ce, répété par 20 voix tour à tour, c'est dur de fermer les oreilles, surtout que parmi ces 20 voix, 2 au moins connaissent parfaitement la chanson de l'enfant placé.

Il demande à venir aider aux A.V.S. (écuries, peinture). Il découvre la difficulté d'un engagement long, mais profite de sa présence aux ateliers pour voler notre caisse attelage, soit 2.500 Frs.

Nous pensons avec l'assistante sociale le punir, l'éloigner du canton. Nous préférons la réparation sur place, c'est-à-dire travailler pour rembourser. C'est un autre réglage long.

A l'école à AMIENS, il ne suit pas régulièrement sa scolarité, il falsifie ses bulletins, cache ses bulletins d'absence, invente des conflits, des menaces avec des camarades de classe.

Nous lui fixons un autre réglage, maladroit, peut-être, mais il prend notre poing dans la figure.

Les ENFANTS DE LA LUNE savent tout, l'acceptent et ne parlent jamais du passé ; il se reprend, règle mieux son comportement, il se donne à fond au spectacle.

Et un matin, disparition de C. ayant une nouvelle fois trahi ses engagements il préfère la fuite. On ne sait où il est... il est sorti du canton c'est sûr, après, nous croyons en avoir épuisé toutes les ressources...

QUATRIEME PARTIE

PRISE EN COMPTE DE LA DEMANDE

I - UNE DEMANDE TRES DIVERSE QUI PORTE AUX ECHANGES

Telle qu'elle apparaît dans le canton d'OISEMONT par exemple, la demande d'aide est très variée et exige des réponses spontanées. Par exemple :

- peindre les piquets du terrain de football,
- faire fonctionner un centre aéré par le village,
- organiser des stages pour les jeunes, notamment en vue de l'insertion professionnelle,
- soutenir l'assistante sociale pour le placement en famille nourricière,
- intervenir méthodiquement dans les émissions de radio locale,
- procéder à la guidance infantile des situations les plus problématiques.

D'une manière générale, développer des lieux de toute sorte afin que l'on fasse appel à nous par réflexe.

La permanence, en tant qu'elle concrétise l'attachement durable d'une personne à un secteur, est une notion essentielle, car condition d'engagement et de responsabilité. Sur elle reposent les deux volets du projet :

- le travail éducatif auprès des familles en difficulté, qu'elles fassent ou non l'objet d'un mandat ;
- le travail d'animation dans sa dimension globale (journal), dans ses dimensions spécifiques (clubs, reportages, centres aérés).

L'ECLATEMENT DE LA SPECIALISATION

Tout en reconnaissant la relativité et les limites de notre expérience sur le canton d'OISEMONT, nous pourrions dire que nous devons devenir à terme "le permanent des ressources locales".

Ce point est très important.

Par là passe la polyvalence réelle de l'action sociale, sans laquelle tous les dispositifs de prévention et de cure mis en place en multipliant les spécialistes risquent d'échouer et où à l'inverse du but recherché, de grossir les handicaps et les marginalités.

L'action sociale cantonale (ou communale, ou plus étroitement de quartier) ne peut être qu'unitaire et ne peut être fondée qu'au ras d'une demande strictement locale où domine l'échange.

Les aspects importants du travail apparaissent donc dans une multitude de petits faits qui s'inscrivent dans des relations simples, peu restrictives.

La comparaison, au niveau communal, avec le Maire ou l'instituteur à qui l'on fait appel, est, à cet égard, parfaitement illustrative. Ces "notables" représentent une compétence, un conseil, une aide éventuelle. La quotidienneté de leurs contacts, l'ancienneté de leur coexistence donne une amplitude à la relation qui s'établit, que n'a pas la relation du demandeur d'aide et du spécialiste.

La demande et la réponse se forment en fonction d'une connaissance mutuelle.

Demandes et réponses se trouvent donc argumentées, étayées, limitées, en fonction de leur caractère personnalisé, moins administratif et moins spécialisé.

En ce qui concerne le travail de canton, la dispersion (au sens statistique) des demandes répertoriées en tant qu'écart à la norme (aboutissant généralement à un mandat pur et simple), rend difficile l'évaluation des résultats des interventions. En effet, ces interventions presque toutes relatives à la vie d'enfants et supposant la présence sur place d'un intervenant assidu, entrent habituellement dans un processus bureaucratique de résolution dont le résultat est évalué en termes statistiques (Cf. rapport D.D.A.S.S. supra).

L'appréciation d'une intervention à base d'échange et de convivialité, seule garante de la proximité et de la permanence, ne relève pas de ce type d'évaluation bureaucratique. Il est donc non avenu.

Au surplus, du fait de procédures obliques, indirectes ou périphériques, l'adéquation de l'intervention par rapport aux difficultés des populations "cibles" n'est pas évidente.

Citons cependant quelques unes de nos approches "par la bande" qui permettent d'atteindre des situations individuelles "à problème" tout en ménageant aux demandeurs d'une part des zones d'initiatives considérables, d'autre part des possibilités d'instituer des courants locaux permanents d'assistance mutuelle intégrés à l'écologie des populations.

Ainsi, le collège d'OISEMONT ayant le projet de permettre la réalisation de stages ouverts aux mères de famille les plus défavorisées, nous avons été appelé à participer aux réunions préparatoires qui ont rassemblé travailleurs sociaux et enseignants, afin de médiatiser la relation entre deux groupes éloignés l'un de l'autre bien qu'ayant des intérêts communs. Une famille souhaiterait mettre sur pied une crèche familiale. Afin de connaître les demandes qui lui seraient faites, la famille nous a demandé de bien vouloir faire paraître un article dans le journal "NOTRE CANTON", ce qui a permis à peu de frais de faire passer une aspiration individuelle au niveau d'une demande collective négociable.

Les gens proposent leurs services, utilisent nos services...

Par les différentes manifestations organisées, par les orientations du journal lorsque le projet est né de créer un syndicat d'initiative regroupant les deux cantons d'OISEMONT et d'HORNOY, il nous a été demandé de participer à la mise en place du syndicat d'initiative et d'assurer, par le journal, l'information sur les activités de cette association.

L'organisation d'un centre aéré dans le village de NEUVILLE AU BOIS a été l'occasion de rencontrer l'employé communal, qui nous connaissait par ailleurs pour avoir lu le journal. En annexe de ses travaux dans la commune, cet employé garde un important bois à SENARPONT. Il est très sensible aux problèmes de régénération. Il se propose d'assurer la visite commentée du bois à tous les enfants qui souhaiteraient s'y intéresser.

En quêtant les informations auprès des Maires pour ce qui concerne les activités des communes, les conversations aboutissent à une demande concernant l'ouverture d'une crypte, puis à des développements sur la vie d'une association. Les Maires deviennent ainsi, par le fait même de la régularité des contacts et de la confiance réciproque qui s'instaure, les témoins de la vie profonde de leur village.

Afin de rédiger un article sur la vie de leur village, les habitants d'ETREJUST sont allés en rencontrer d'autres du village voisin de AVESNES CHAUSSOY.

En allant avec des jeunes réaliser des photos dans une entreprise locale de chaussures, le directeur propose d'aider à la mise en place d'une exposition sur cette industrie. L'exposition pourrait être vue par tout le monde, mais pourrait être plus particulièrement orientée vers les enfants.

L'association participe à une opération menée par le service animation de la caisse départementale du Crédit Agricole concernant le fleurissement des villages avec la participation des enfants.

L'association participe également au contrat des quatre cantons (OISEMONT, HORNOY, POY et MOLLIENS DREUIL), en assurant l'information concernant une des composantes de ce contrat, l'O.P.A.H. (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

Les contacts pris avec les Maires et Présidents d'associations font que ceux-ci nous invitent à certaines de leurs manifestations. Les clubs du troisième âge, sensibles à l'intérêt que l'on peut leur manifester, sont, à cet égard, ceux qui invitent le plus (fête et buffet campagnard).

La chorale "CHANTE LA VIE" nous invite à son assemblée générale.

Les contacts établis avec la municipalité d'OISEMONT ont permis que soient attribuées à l'association trois importantes salles dans les locaux des anciennes écoles. Une salle polyvalente va être ouverte prochainement. Le conseil municipal a donné son accord pour que l'une des petites salles de cet ensemble nous soit affectée afin d'y créer un labo-photo.

En échange, un groupe d'adolescents repeint les piquets du stade foot-ball.

Le collègue nous a autorisé, sur une période de huit mois, à utiliser son propre labo-photo pour la réalisation de l'opération photojournalisme. Cette autorisation était le résultat des rapports de confiance qui s'étaient établis depuis l'installation de notre association (contact avec le directeur, exposition, journal).

Les relations établies avec la Maison Familiale sont très amicales. Nous faisons partis du conseil d'administration, il nous arrive de participer à des évaluations concernant les élèves. La qualité de ces relations a permis que puissent s'y dérouler des stages organisés par nous-même et permet d'avoir, pour les filles qui y sont placées, des échanges très faciles avec les monitrices.

Il s'agit là de quelques uns des exemples qui traduisent l'impact global du travailleur social de canton, de la variété des occasions que les gens peuvent avoir de s'adresser à lui ou d'entendre parler de lui. Dans tout cela, il n'est rien par lui-même et pour lui-même, sinon un vecteur. Porteur des demandes et des réponses des individus et des groupes, il favorise leur concrétisation.

II - UN PROJET SOCIO-EDUCATIF POUR LES JEUNES EN DIFFICULTE ET D'AUTRES BASES D'ACTIVITE

2.1. - DÉTECHNICISER L'ACTION ÉDUCATIVE

Nous nous sommes attachés à prendre en charge une population définie.

L'action menée auprès des enfants de la D.D.A.S.S. et d'autres signalés par les assistantes sociales au titre de protection administrative (A.E.M.O.) a fait l'objet, en ce qui nous concerne, d'un projet pédagogique initial dont les éléments essentiels ont été les suivants, afin de pouvoir rétribuer le service rendu en termes de prix de journée, par cas, sans que pour autant l'action entreprise soit rapportable à cette unité de compte.

- Une action globale sur le canton : animation, réunions, visites des élus, responsables, réception des personnes souhaitant nous rencontrer, vision générale des animations existantes, aide aux animations qui en feraient la demande.
- Une action spécifique sur certains jeunes : les enfants confiés dans le canton par la D.D.A.S.S. à des assistantes maternelles ; certains enfants signalés par les assistantes sociales évoluant sur le secteur.

Cette action spécifique n'étant pas obligatoirement axée sur la pratique des visites et ne faisant pas systématiquement l'objet d'un compte rendu ponctuel de l'action, mais s'effectuant dans le milieu même de l'enfant (sa famille nourricière ou sa famille d'accueil).

Ce parti pris, accepté par l'Administration, n'avait pas un caractère marginal notable et correspondait à notre projet.

Dans le cadre de cette action éducative globale, nous ne voulions pas être un surveillant ou un assistant supplémentaire. En d'autres termes, il ne nous semblait pas important que nous venions en doublure exercer une action sociale et pédagogique qui, en fait, n'amène rien à l'enfant et à sa famille, si ce n'est une surenchère supplémentaire de propos qui, lorsqu'un intervenant social les prononce, ne sont jamais des propos neutres, anodins.

D'autre part, dans une situation ponctuelle de visite, nous pouvons dire que l'ensemble des éléments en jeu : lieu, cadre, décor, sont un peu surfaits, voire même fabriqués, et les choses qui peuvent se dire en ce lieu, en ce temps, sont généralement peu importantes.

Il ne servait à rien, à notre sens, de tramer autour de l'enfant un réseau de techniciens, qui l'amène à l'utilisation ajustée de ce réseau. Nous avons pu, en effet, à l'exercice, nous rendre compte que lorsqu'un certain nombre de travailleurs sociaux ou techniciens de l'action sociale interviennent, la famille se démunie à l'extrême de son potentiel éducatif, social, voire même matériel, pour utiliser au maximum les techniciens présents.

Par ailleurs, ce qui n'arrange pas les choses, différentes guerres de religion entre les divers techniciens trouvent leur alimentation dans le désordre apparent ou provoqué de la famille, laquelle apprend à se servir de ces oppositions. Nous nous sommes délibérément placés ailleurs, par sécurité peut-être, mais aussi parce que nous ne voulions pas être "en plus". Nous avons ainsi, par exemple, refusé d'intervenir dans une famille, considérant qu'il ne fallait pas que la maman, grande malade mentale, puisse avoir une fois de plus la possibilité de narrer son trouble intime à des interlocuteurs différents : nous avons agi ainsi dans le souci d'éviter que la répétition ne crée chez cette personne ou l'envie de "s'étaler" publiquement, ou le désir de s'imprégner par la redite de ses propos et d'alourdir ainsi sa pathologie.

Il nous est arrivé aussi de refuser d'aller plus loin dans une famille où nous menions une action avec l'assistante sociale, sachant que pour le père et la mère nous devenions de "dangereux confidentes". Nous avons toujours

cru important "ce qui se dit" et nous avons pris comme méthode de réserver cette écoute du "dit" à des gens qui en ont la faculté et y sont formés, à savoir : psychologues et médecins psychiatres.

Le travailleur éducatif n'a pas, à notre sens, mission d'être un écoutant supplémentaire ; il est l'animateur du pédagogique, du social, du matériel au niveau le plus simple. Il accompagne des actions, il n'est pas une oreille ou le témoin passif d'une dégradation.

Il fallait (et c'est ce que nous avons tenté de faire) donner à l'enfant une dimension supplémentaire qui s'adjoigne au familial et au scolaire, qui lui permette de trouver son originalité et lui donne le moyen, dans une activité, d'écrire, d'inscrire simplement sa vérité.

La masse d'intervenants oblige le milieu à localiser publiquement des personnes, et donc à leur fixer une étiquette définitive.

Nous nous sommes rendus compte à l'exercice que voulue ou non, et provoquée par le nombre de voitures venant et s'arrêtant, s'opérait une localisation publique d'un déficit, un marquage d'une déficience certaine dont on se gausse, dont on parle.

La famille ainsi localisée sert d'exutoire aux voisins. De famille comme une autre, elle devient famille assistée, suivie, surveillée, traversée. Donc pas comme les autres.

Bouc émissaire tout à fait provisoire d'ailleurs, car nous nous sommes aperçus que les travailleurs sociaux étant partis, les voisins se précipitent dans la famille concernée pour savoir ce qui s'est dit. Et de voisins en voisins, se redisent, se répandent d'autres dits, d'autres interprétations. Des bruits courent. Toutes ces paroles mal transmises désagrègent peu à peu la vision globale de la famille. Si, de plus, des retraits interviennent, des placements ont lieu, un certain nombre de surenchères se produisent.

Le milieu qui ne manque pas de positions ambiguës en la matière, se voyant piétiné par d'autres, ne se voit plus capable d'auto-assistance ; un sentiment de rejet psychologique, sociologique, se développe.

A l'exercice, nous avons vu aussi des familles essayer de profiter des aides et demander aux travailleurs éducatifs de bien vouloir venir prendre le "café" pour ainsi, au cours de la conversation, demander un service, tout en haussant les épaules à l'évocation de la famille voisine objet réel de l'intervention.

Il nous a fallu aussi, d'autres fois, éviter la réunion publique, c'est-à-dire tous les voisins s'étant réunis pour parler dans la rue de la famille concernée.

Qui ne garde dans sa vision d'éducateur, les rideaux qui se lèvent, les portes qui s'entrebailent, quand ce n'est pas les fenêtres qui s'entrouvrent pour mieux entendre ce qui allait se dire...

2.2. - CRÉATION D'UN "AILLEURS" SOCIO-ÉDUCATIF

Il nous a semblé utile de créer un "ailleurs" favorisant une expression neuve, rendant inutile la plupart des techniciens socio-éducatifs.

Nous avons vérifié qu'une personnalité fragile ou fragilisée avait tendance pour toutes les parties brisées de son âme, de son corps ou de son esprit, à trouver un ou divers spécialistes pour réparer cette brisure, cette cassure.

Pour un enfant, ce choix ne lui appartient pas. Si ce n'est sa famille ou une famille d'accueil qui recherche cette réparation, un travailleur social s'occupe de ce travail.

Nous avons, quant à nous, recherché une autre approche. Si une fêlure existe, elle n'est que la partie visible d'un désarroi social profond que seul peut réparer le groupe social d'appartenance et par ses propres moyens.

Nous avons donc, résistant aux sollicitations d'une réparation rapide mais inefficace, préféré offrir aux enfants une solution communautaire.

Pour ce faire, nous avons généralement : écouté poliment le diagnostic ; fait semblant d'y prêter corps ; oublié ce qui avait été dit ; offert une distraction, "une traction différente". En d'autres termes, il s'agissait, de faire plaisir au milieu, de nettoyer en soi les préjugés et d'inventer, créer, d'autres solutions.

Que ce soit un retard du langage, un retard d'intelligence, un retard de comportement, nous avons toujours pensé que retard signifiait qu'il y avait bien eu un départ, mais avec des embûches en cours de chemin, embûches affectives, morales, matérielles.

Croire à ce départ, c'est important, car c'est accepter la vie dans toute sa dynamique. Croire aux embûches, c'est accepter d'emblée de les localiser et tenter d'y remédier collectivement mais aussi individuellement en donnant à l'enfant des activités ayant une certaine grandeur et en lui donnant conscience, ce qui est essentiel à notre sens, qu'il peut réussir et que ce qu'il va faire aura un débouché visible, une dimension utile.

Il est donc souhaitable que des techniciens intervenant au niveau individuel fassent d'abord l'inventaire de ce qui est créé et utilisé (associations sportives, culturelles, éducatives) par la collectivité, et mettent ensuite en place des activités ouvertes à tous dans lesquelles ils intègrent "*celui qui a des embûches*".

2.3. - UNE ANIMATION CONÇUE POUR EXPLOITER LES RESSOURCES DE LA POPULATION

La mise en place de la dimension animative de ce travail s'efforce de répondre à une triple exigence :

- offrir aux enfants suivis dans leur famille, des centres d'intérêt dans un cadre indépendant de celui où ils sont perçus différents (voisinage, école) ;
- amener à une autre perception de l'éducateur spécialisé ;

- stimuler les personnes et associations concernées par l'animation du canton, pour qu'elles servent de cadre naturel à la prise en charge individuelle des personnes en difficulté.

L'ensemble de ces activités mises en place de façon privilégiée les ressources humaines et matérielles de l'environnement, et introduit un type d'échange particulièrement dynamisant avec le milieu social. Ces échanges sont, comme on l'a vu, de plusieurs sortes :

- Echanges créatifs du type activité artistique, telle le cirque, qui permettent de brasser tous les âges et tous milieux sociaux.
- Echanges "commerciaux" qui proposent un réseau de services touristiques et permettent la diffusion de produits artisanaux sans porter atteinte aux commerces traditionnels de la région, avec lesquels ils entretiennent une collaboration fructueuse (office tourisme).
- Echanges d'idées et d'information, notamment à travers le journal qui joue un rôle privilégié pour l'identité cantonale.
- Obtenir des contrats de canton. Il est fondamental que de véritables contrats de pays solidarisent le canton avec ses handicapés. Qu'il s'agisse des enfants à l'école, ou des adultes, il faut que, par un souci de solidarité partagée, tous les efforts possibles soient faits pour maintenir le handicapé dans son cadre géographique et humain habituel.

Ceci devrait s'appliquer en premier au monde scolaire. Si à l'école primaire et au collège ensuite on sait, animé d'une foi importante, ne pas expédier systématiquement l'handicapé "ailleurs", mais révolutionner ses méthodes, s'interroger sur ce qui favoriserait la présence et le développement de celui qui est différent, il y a fort à parier que nombre d'entre eux se maintiendront au village et ne souffriront pas des effets néfastes de la transplantation.

On a, dans l'objectif louable, de permettre à tous et à toutes des conditions convenables de travail, augmenté l'égalité pour les personnes sans problème. Cela s'est produit au détriment des handicapés qui se trouvent

ou mis dans des structures de travail protégé, mais éloignées (C.A.T., ateliers protégés), ou rémunérés par l'assistance. Dans les deux cas, ils ne reçoivent pas de leur milieu de vie familial, la validation qui leur est nécessaire.

Or, une société qui élimine ses plus faibles, se mutile en réalité en augmentant la charge collective ainsi constituée en poids mort.

Enfin, s'il faut des lois sociales pour protéger l'employé, il faut aussi ménager à l'employeur des possibilités réelles de garder les moins performants, par un transfert sous conditions à son profit des aides potentielles dont la personne handicapée dispose légalement.

Il faut pour cela à l'évidence, que des coopératives de production se créent et se multiplient, et qu'elles constituent dans la vie professionnelle du canton un véritable volant d'insertion des employés sur des fonctions réservées :

- travaux communaux,
- sauvegarde du patrimoine,
- mise en place et fonctionnement de circuits touristiques,
- travail dans et auprès d'associations pour la construction ou l'entretien de lieux communaux (Mairie, maison pour tous, édifice religieux...).

Alors, par une insertion professionnelle réelle sur des postes utiles à tous, l'handicapé n'est plus l'assisté, véritable calamité publique, surtout dans la crise, mais l'ami dont on a besoin et qui sert à la collectivité.

III - QUELQUES REGLES D'ACTION

Le travail social est trop souvent l'occasion d'une application peu adéquate des principes pédagogiques tels que le laisser-faire, l'auto-discipline, l'auto-éveil. Ces techniques ne sont véritablement éducatives que pour des individus qui y ont été préparés, qui n'ont pas de difficulté dans leur schéma personnel et sont capables d'assumer l'échec.

Si l'on prend le cas des enfants de la D.D.A.S.S. placés dans nos cantons qui partent faire leurs études à AMIENS, l'expérience montre qu'ils partent à l'aventure, aux aventures.

Ils découvrent l'autocar, l'anonymat des grands établissements scolaires, les diverses possibilités de ne pas aller en cours (boîtes à jeux, cinémas, rues...). Les fragiles, ceux pour qui la ville, le grand, l'espace, n'est pas encore assimilable, intégrable, se tuent psychologiquement dans la trop grande liberté dont ils ne savent, en fait, utiliser l'ensemble des ressources.

UNE PEDAGOGIE DE LA SUGGESTION

L'action éducative reposant sur l'autorité, la succession des visites, le placement, l'internement, n'a plus beaucoup de sens. Hormis quelques "déviant", personne n'accepte plus la démarche autoritaire, qu'elle vienne d'un Juge, d'un travailleur social ou de toute autre personne mandatée.

Progressivement, l'assistance éducative s'inscrit dans une pédagogie de la suggestion, dans une sorte d'incitation éducative qui sauvegarde le principe de la liberté des individus.

Cependant, il demeure impératif que l'acte éducatif existe, alors que ses modalités d'application évoluent.

Le message pédagogique, pour être entendu, doit être entouré d'un climat favorable à l'écoute qui ne peut venir que des liens établis entre les personnes. Les pratiques pédagogiques supposent qu'au préalable des relations étroites aient été tissées entre les pédagogues et la population à laquelle ils s'adressent.

Ces conditions sont déterminantes et supposent de compter avec le temps et l'espace. Elles orientent l'ensemble des autres principes de notre action.

Nous avons précisé plus haut que le rapport valide-invalidé créait chez les deux partenaires de véritables interconnections d'utilités. Utilité du valide par l'enseignement qu'il délivre, le perfectionnement qu'il développe, le mandat qu'il exerce, par son rôle, le temps qu'il donne, la mission qu'il accomplit.

Utilité de l'invalidé par son état, ses besoins élémentaires qui constituent un véritable marché, les prothèses légales auxquelles il peut prétendre.

Ces partenaires sont peu antagonistes. Si c'était néanmoins le cas, le valide dispose du moyen intellectuel ou social de rejeter l'invalidé dans sa solitude, donc dans sa négation humaine. Mais à défaut d'équilibre des forces, peut-on créer un terrain d'échange pourtant indispensable ?

Pour éviter d'entrer par trop dans un jeu déséquilibré, donc stérile, le travailleur social doit brouiller les cartes et dans l'unité géographique donnée, ici le canton, s'arranger pour créer une image professionnelle vague, imprécise et même peu tentante (dans le sens d'une recherche faite pour ne pas gratifier l'invalidé trop rapidement de sa présence).

Ici, dans notre canton, nous passons souvent plus de temps à être autre chose qu'éducateur ; nous avons été souvent interrogé sur la question de savoir si nous voulions encore être éducateur. Notre réponse est oui, mais nous savons aujourd'hui qu'être seulement éducateur implique la mise en scène où l'acteur-éducateur devient trop vite maître du jeu social.

Le mieux est de s'attacher à connaître le terrain où l'on va évoluer en écartant tout schéma préalable d'intervention sociale.

S'il est devenu banal d'insister sur la nécessité de connaître les gens, leur histoire, leur manière d'être, comme condition d'une approche authentique des personnes en difficulté, il ne nous semble pas moins évident que la distance géographique sociale et professionnelle des travailleurs sociaux ne favorise pas cette indispensable connaissance mutuelle.

Nous pensons qu'il est nécessaire de s'approcher des lieux de son travail en n'ayant aucune autre perspective que celle de vivre très près des personnes. Pour s'imprégner de la complexité mais aussi de la simplicité de l'existence humaine, il faut d'abord combattre toute perspective d'intervention sociale a priori.

Si par l'image que nous donnons de notre fonction nous permettons que les personnes nous attribuent des pouvoirs précis en matière éducative, sanitaire ou sociale, alors cette image va se fixer sur un seul aspect. Alors va se créer un processus double auto-invalidant des personnes en difficulté survalorisant de notre personnage.

Et d'abord, faut-il évaluer les besoins pour décider ce qu'il faut faire ou ne pas faire ?

Si nous considérons la population en difficulté dans son rapport avec un travail social intégré au milieu, nous pouvons grossièrement délimiter trois catégories de population :

En premier, celle dont les difficultés multiples correspondent à une faiblesse et un désarroi social irréversible sans apport externe. Pour celle-là, coûte que coûte, il faut utiliser les aides sociales. Il s'agit de réanimation au sens le plus étroit. Il faut pour cette catégorie mettre en place un système de prise en charge utilisant tous les moyens disponibles (en personnes, en établissements, en coûts). Mais comme dans toute réanimation, la surveillance de l'évolution doit être constante, de telle sorte que le plateau technique soit utilisé judicieusement car il doit être performant, donc coûteux.

En second lieu, la population qui, à des degrés moindres, pour une période limitée dans le temps, a besoin d'une aide sociale ponctuelle dont les contours sont à établir a priori avec précision. Il faut pour celle-là mettre en place un système de développement culturel, d'animation socio-éducative, un système qui développe les mécanismes d'auto-assistance. C'est toute une stratégie raisonnée et coordonnée qui intervient alors à laquelle vont oeuvrer des techniciens polyvalents et engagés.

Enfin, celle dont la demande est importante, mais à qui toute intervention apportera peu de changement car celui-ci relève d'un apport spécifique, négociable par les intéressés eux-mêmes et leur entourage. Elle devrait faire l'objet que d'une prise en charge purement incitative. Ainsi en est-il souvent en matière de conflit matrimonial, de pathologie mentale sévère, d'alcoolisme, de dégradation socio-économique accidentelle. Ici, l'interventionnisme peut être aggravant.

En fait, quel que soit le cas qui se présente, ne faut-il pas intervenir le moins possible afin de laisser fonctionner au maximum les ressources familiales ou celles du voisinage ? Si nous posons que cette limitation des interventions est nécessaire, il nous faut admettre en corollaire que cette attitude doit se doubler d'une part d'une attention continue, d'une vigilance vis-à-vis de toute aggravation, d'autre part d'un projet défini qui leur soit accessible et où les gens peuvent voir une manifestation de l'intérêt et de la confiance qui leur sont portés.

Intervenir le moins possible, c'est aussi éviter de donner l'impression de pouvoir tout régler, de donner à croire que l'autre peut tout faire, idée souvent associée à l'impression donnée que le travailleur social a tout le temps, qu'il est intéressé par ce qui va mal, que les gens ne disposent pas de solution par eux-mêmes.

Intervenir le moins possible, c'est aussi ne pas faire trop attention à ce qui est dit, à l'envie de renvoyer de soi une image positive, ce qui oblige à se concerter avec les autres pour savoir jusqu'à quelle limite notre angoisse est supportable.

Intervenir le moins possible, c'est enfin accepter l'échec. C'est parfois encore accepter d'être l'autorité formelle placée là comme une nécessité aux dépassements des limites socialement acceptables.

L'évolution de certaines situations réclame cependant une action positive. Il faut alors essayer de ne pas fixer le jeune et sa famille dans la difficulté ou dans l'échec qui a motivé cette intervention.

Ne peut-on dans ce cas aborder les difficultés indirectement, travailler à l'émergence et à l'accomplissement de données positives qui peuvent redonner au jeune ou à sa famille une bonne image d'eux-mêmes et les stimuler pour un nouveau démarrage ?

Intervenir, c'est choisir d'être un élément dynamisant des ressources, un catalyseur en quelque sorte. A défaut, mieux vaut ne pas être là.

Intervenir, c'est disposer d'une souplesse, d'une plasticité suffisante pour se mettre en liaison directe avec l'actualité des situations, évitant ainsi les contraintes dues à des systèmes.

Du reste, l'absence de mandat facilite l'adhésion des familles.

De surcroît, pour éviter que le travail social et éducatif n'aboutisse à isoler et à désolidariser la population en difficulté de son environnement, en d'autres termes pour intégrer les jeunes à leur communauté d'appartenance, il est essentiel que les rapports éducatifs s'inscrivent dans le cadre d'une participation à la vie locale. Cela de deux façons complémentaires :

Chaque fois que des situations provoquent l'intervention de partenaires multiples, il s'agit d'établir une réelle concertation pour éviter la dispersion des projets et la stratégie d'échec que facilite la multiplicité non coordonnée d'intervenants face à des sujets que la situation d'assisté avantage.

L'action d'animation permet aussi par des réalisations patentes, de faciliter l'intégration en manifestant la présence et en apportant des arguments favorables.

L'apparente évidence de certains projets masque la complexité et la difficulté des actions à mettre en oeuvre pour les réaliser avec cohérence.

Travailler à ce que chacun ait sa place, c'est l'objectif que nous poursuivons : le maintien sur place des personnes par le développement des ressources existantes.

Dévoiler ses propres limites, mais encourager, forcer, faire confiance, donner des moyens véritables, mettre en place des structures élémentaires à développer : voilà ce qu'il faut continuellement pour réaliser cet objectif.

C'est dans la confiance accordée et dans les moyens proposés que l'enfant ou l'adulte véritablement sollicités au plus profond de leurs possibilités, dégagent une incroyable force, des ressources cachées. Alors seulement se révèle l'auto-assistance.

L'ensemble des outils que nous avons mis en place, tant à CONTY qu'à OISEMONT, ont été utilisés dans cette perspective pédagogique.

Lorsque des enfants participaient aux activités du cirque des Enfants de la Lune, ceux-ci leur ont toujours permis de trouver les moyens d'inventer, de créer, d'être responsable, individuellement utile, collectivement admiré, apprécié.

Que ce soit dans l'atelier "réfection" des calèches, des voitures hippomobiles par exemple, de la mécanique en passant par la menuiserie, la peinture et la décoration, une gamme importante de tâches est offerte. Elles mettent directement en jeu le potentiel créatif de l'enfant, l'obligeant à requérir l'aide d'artisan (des conseils) et donnent à l'activité peinture un autre cadre que le petit dessin fait sur un petit bout de papier. On décore des calèches, des voitures qui vont sur la route, qui seront vues par tout le monde. L'enfant ne se sent pas prisonnier d'une activité pédagogique en sous mesure, mais logiquement inscrit dans la charrette ses possibilités et son âme. Il en est de même pour la décoration des murs du VAL DE SELLE, pour la décoration des boxes de l'écurie des poneys.

Ce que nous avons déjà tenté antérieurement (par exemple film sur l'activité peinture, mettre en cadre ce qui est créé, lui donner un véritable écrin), nous l'avons donc prolongé et amplifié dans notre activité sur COMTY.

Du tissage, oui, mais on le fait sur de vrais métiers, à la dimension de l'artisan. Du poney, oui, mais on part en randonnée, on s'occupe totalement de "son copain cheval".

On fabrique de vraies petites maisons, on devient vraiment menuisier, on apprend du menuisier, on apprend à utiliser les vrais outils du menuisier.

Quand les Enfants de la Lune ont inscrit dans leur répertoire de gala des chansons, nous savions qu'il y aurait un écrin possible à ces chansons ; nous avons fait un disque. Et de ce jour, les enfants ont vérifié que de la chansonnette ils passaient à un autre stade, à un autre niveau - ce qui ne veut pas dire qu'ils ont été du jour au lendemain des artistes, ils seraient étonnés et ils l'ont toujours été qu'on les nomme ainsi.

Si vous entrez le mercredi après-midi dans l'atelier tissage du VAL DE SELLE, vous verrez un adulte "dit handicapé" permettre aux enfants de la D.D.A.S.S. d'approcher le tissage, de tisser, de faire, de créer ; à côté d'eux, une femme stagiaire apprendra elle aussi. Elle n'est ni handicapée, ni enfant de la D.D.A.S.S., c'est une mère de famille qui vient, ici, apprendre, rien de plus.

Il en va de même à la menuiserie, au centre équestre, à la cuisine, demain ce sera à l'atelier jardin ; des enfants montent à cheval, d'autres décorent des lieux, un artisan passe, il donne un conseil.

Un grand enfant de la Lune ayant reçu, transmet à des plus petits ce qu'est l'art de faire du monocycle.

A un étage résonne des musiques, à ce niveau on apprend à danser, à se servir de son corps.

Si vous voyez passer un petit groupe, une caméra sur l'épaule, ne vous étonnez pas, ils font un film ou une émission au magnétoscope.

Des clients arrivent pour une promenade en charrette, des grands aidés des adultes des ateliers préparent les chevaux, leurs chevaux, et vous les verrez transmettre à d'autres ce qu'ils ont appris. A la limite, les chevaux dressés qui sont dans notre expérience jouent eux aussi le jeu de cette transmission pédagogique.

En juillet, 80 enfants viennent s'ajouter à ce petit monde, ils font le centre aéré, ils sont du canton, et pendant un mois ils vont décorer, peindre, jouer, faire jouer, se servir des calèches pour des grands jeux, pour préparer le son et lumière.

Il reste alors à l'adulte à accomplir ce qui est sa tâche véritable : amener l'ensemble de ces jeux, de ces découvertes, de ces activités, à déboucher sur une image visible et positive de l'environnement et de soi-même.

Cette image pourra s'appeler spectacle, animation locale, club, journal, centre aéré, ateliers vivants.

Si nous insistons sur ces activités, c'est que nous croyons qu'il est essentiel de donner à tous les enfants l'occasion de créer, d'inventer, de donner, de construire.

L'adulte est là pour permettre, obliger, finir, trouver le cadre, généralement une production marchande qui mettra en valeur la création.

A lui les démarches pour obtenir un petit financement, à lui de trouver les traits d'union qui font passer la production dans une autre dimension, à lui de questionner et de faire en sorte que ce qui est fait débouche vraiment, ; il doit transformer l'échec en réussite, il doit parce qu'il ne sait pas grand chose en fait, s'adjoindre les potentiels créatifs de chacun et accepter de se faire dépasser.

Savoir minimiser l'échec, trouver ce dans quoi "l'embuché" (c'est ainsi qu'on désigne en Picardie tout être bloqué) sortira de son mutisme, de sa peur, de sa mélancolie interne, de son drame ; voilà en fait notre véritable tâche. Pour cela il faut y croire, avoir un regard, être émerveillé de tout, être aussi capable de continuer même dans les plus grandes tristesses de l'échec.

Au début de notre propos, nous avons amorcé une évocation un peu sauvage du travail social. Nous avons, pour connaître la situation particulière de ce travail dans nos cantons, postulé l'interdépendance de trois niveaux dans l'action auprès des enfants : le niveau de l'action familiale, le niveau de l'action d'animation, le niveau de l'action sociale.

Par hypothèse, nous attribuons à l'insuffisance de l'action au niveau familial et au niveau de l'animation, le développement abusif du niveau spécialisé de l'action sociale.

Pour illustrer cette hypothèse, nous représentons chaque niveau d'action par un triangle dont un angle représente l'enfant, objet réel de l'intervention de ces différents niveaux d'action.

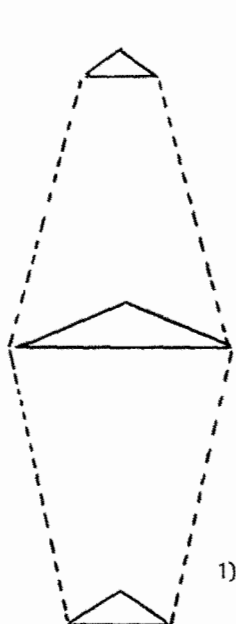
Les angles restant correspondent :

- pour le triangle parental : le père, la mère ;
- pour le triangle de l'animation : le milieu scolaire, le milieu socio-éducatif ;
- pour le triangle de l'action sociale : l'assistante sociale polyvalente, les multiples intervenants spécialisés.

Cf. schéma page suivante.

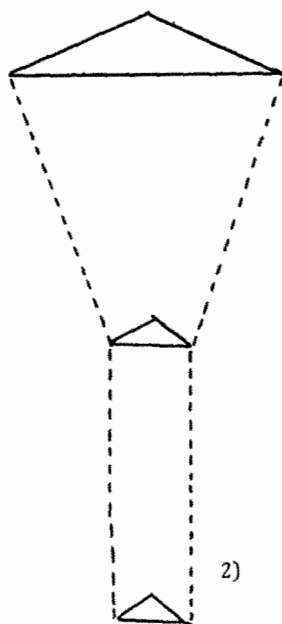
SCHEMA DES TROIS MODES POSSIBLES DE RELATION ENTRE LES TROIS NIVEAUX

(en se situant du point de vue de l'enfant)



Cas optimal

Le triangle socio-dynamique récupère le déficit triangle parental et réajuste le triangle travailleur spécialisé à une intervention convenable.



Le triangle parental néant

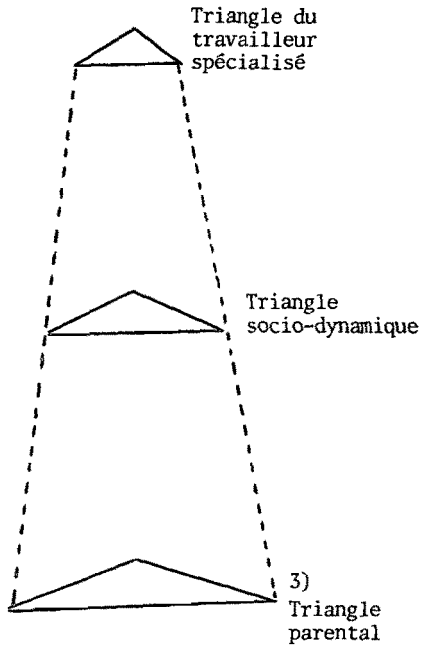
Le triangle socio-dynamique néant

Elargissement considérable du champ d'intervention du triangle travailleur spécialisé.

NOTRE PROJET : UN PARI

Notre projet consiste alors, par le développement du triangle socio-dynamique, à réattribuer au triangle familial son rôle éducatif et à ramener le triangle des éducations spécialisées à des situations qui les réclament vraiment.

Notre hypothèse de travail, sa réalisation, son bilan permettront de situer les points de localisation de l'intervention spécifique de l'éducateur spécialisé que nous sommes.



Cas idéal

Bon triangle parental

Juste triangle socio-dynamique

Petit niveau d'intervention du triangle travailleur spécialisé.

IV - QUELQUES DONNEES D'UNE STRATEGIE SOCIO-EDUCATIVE DE CANTON

L'action menée depuis septembre 1978 a porté sur des enfants placés par la D.D.A.S.S. dans des milieux nourriciers existant, pour la plupart, depuis longtemps dans une optique traditionnelle : accueillir chez soi des enfants confiés à la D.D.A.S.S. par le Juge des enfants ou recueillis temporaires par ce service en raison de l'incapacité des parents à subvenir aux besoins de leurs enfants en matière de santé, de moralité, de sécurité ou d'éducation.

Nous étions convenus avec les responsables de ce service, de mener une action portant sur les loisirs de ces jeunes en tentant de provoquer le milieu nourricier d'une part, et l'enfant d'autre part ; enfin, une part de notre action ne devait pas apparaître qualitativement fixée sur l'un ou l'autre de ces enfants, mais plutôt revêtir une forme globale d'animation.

Notre installation a été facilitée par la présentation de notre action par l'assistante sociale du service de la D.D.A.S.S. ; cependant, l'absence de structure de référence (bureau-permanence) a été pour nous un handicap évident dans la mesure où les gens ont tendance à agréer ce qui existe et surtout ce qui leur est agréable.

Ce faisant, le programme que nous avons proposé a permis en un premier temps de bâtir une convention acceptable entre le milieu nourricier, l'enfant et nous-même.

Nous avons commencé à mettre sur pied :

- les clubs du mercredi,
- un service information,
- le poney-club,
- les Enfants de la Lune (mouvement existant),
- l'ouverture du VAL DE SELLE aux enfants.

De plus, nous nous sommes rendu de temps en temps dans le milieu nourricier avec une seule optique : favoriser notre connaissance réciproque pour permettre que l'enfant bénéficiaire soit sujet d'une action et non objet d'une querelle ou d'un enjeu.

Nous nous sommes aperçu alors que le passé que nous possédions sur le secteur ne favorisait pas toujours notre intégration.

Pour certains milieux, notre présence constante sur le canton ou dans le village, plutôt que d'être un point positif, devenait plutôt un inconvénient.

Recevoir une assistante sociale est une chose, côtoyer ou être "surveillé" en permanence en est une autre (voir le mari au café quand on va acheter un paquet de cigarettes, se croiser dans la rue, se rencontrer dans les magasins, casse irrémédiablement le vernis), et ce vernis (masque, apparence, personnalité construite publique) chacun en a besoin pour vivre ; et pour éviter que ce resserement visuel n'ait de répercussion sur l'enfant accueilli ou recueilli, nous dûmes, plusieurs fois, faire semblant de ne pas voir, de ne pas donner d'importance.

Notre permanence sur le terrain pouvant devenir un élément négatif plutôt que positif, nous avons distancé nos contacts, mais nous nous sommes aperçu ensuite que le fait de "prendre" l'enfant dans notre "lieu", au VAL de SELLE, était aussi mal vécu (qu'allait-il dire ? Qu'allait-il faire ?).

Par "lui", l'enfant, comment "nous", famille d'accueil, allons-nous être perçus ?

Alors, encore une fois, nous avons fait semblant de ne pas prêter attention aux propos, nous engageant cependant résolument à favoriser la présence de l'enfant dans l'ailleurs créé et ce, pour favoriser une expression.

Ressentant les nombreux enjeux dont l'enfant peut être inconsciemment l'objet, nous avons cherché surtout à dépassionner le climat.

Dans les domaines de la santé et de l'autorité, nous nous sommes mis le plus possible dans des positions conformes, plus pour rassurer le milieu d'accueil que d'assurer l'expression de l'enfant, sachant d'ailleurs, et nous

ne le répéterons jamais assez, qu'être famille d'accueil est une tâche difficile, frustrante et ce, plus encore quand les passions s'en mêlent, et Dieu sait si dans cette affection tendue, offerte, donnée ou attendue, il existe des éléments passionnels.

Pour mieux situer notre propos, nous développerons les points suivants :

- Ce qui nous semble caractériser les familles d'accueil, c'est-à-dire ce qui se rattache aux notions suivantes :
 - . santé,
 - . autorité,
 - . scolarité,
 - . rentabilité,
 - . reconnaissance sociale ("J'ai un enfant de la D.D.A.S.S."),
 - . projet,
 - . famille type.
- Ce que nous avons présenté.
- Comment l'enfant s'en est sorti.

LA SANTE

La notion de santé est primordiale : *"On me confie un enfant pour qu'il soit bien, qu'il se développe bien. Il faut réparer un sujet peu développé. En le soignant bien, je serai bien jugé. Il faut que j'aie vu le médecin, le spécialiste. Plus l'enfant sera soigné, plus je serai soignant, donc apportant à l'enfant"*.

- Ma plainte (famille d'accueil) personnelle devant la vie, je la transmets, je la transgresse par biais d'enfant malade, si je tends sa maladie, je ne suis pas malade (moi famille d'accueil).
- Mon inquiétude devant la vie trouve son alimentation constante par biais d'enfant chétif : fortifiant, vaccins, visites régulières, sont autant d'offrandes à la quête régulière de l'inquiétude (inquiétude qui s'explique par le poids de la délégation donnée par l'administration par le passé des mamans d'accueil (décès des maris), par leur âge (après 50 ans), et aussi le "comment ça va" posé par le travailleur social.

Nous avons rencontré des difficultés certaines à transformer l'inquiétude santé surtout devant les activités proposées : équitation, Enfants de la Lune, camps, centre aéré, camp de ski, autant de risques ouverts dont nous savions fort bien qu'ils seraient jugés par rapport aux résultats. Heureusement, nous n'avons eu que très peu d'incidents. Mais nous pouvons rappeler pour mémoire, que le jour où un enfant étant tombé en chahutant sur une voiture hippomobile, la nourrice a sans cesse essayé de rechercher notre culpabilité, alors que cet accident a permis des examens poussés mettant en relief une malformation congénitale grave qu'il fallait opérer rapidement.

L'AUTORITE

Qui dirige, qui possède le droit et le pouvoir ?

Quand tout va bien, la famille d'accueil, dans son système à elle, n'a pas recours à l'autorité administrative ; ses contacts avec l'enfant placé jeune sont généralement empreints d'une grande affection, avec une tendance au marchandage affectif et une négation rapide des difficultés. L'école est le lieu de réprimande, les résultats scolaires une occasion de légers conflits, mais généralement nous nous sommes aperçus que de la petite enfance à 10 ou 11 ans la famille d'accueil s'arrangeait généralement bien de l'autorité.

Hélas, dès que l'enfant prend ses dimensions d'adolescent, les choses deviennent plus compliquées, le marchandage initial perd de sa valeur d'échange, et l'enfant, habitué à obtenir, tente la surenchère : les résultats scolaires, les sorties avec des camarades, les services non rendus pour les tâches domestiques sont autant de domaines où les conflits se jouent. La force physique s'affirmant, les règles du jeu ne sont plus les mêmes, les remarques faites à la maison pour la discipline interne ne sont plus entendues comme auparavant.

L'assistante sociale comme l'instituteur deviennent les autorités nécessaires à rétablir les règles du jeu - quitte après le passage du censeur à recourir à nouveau au marchandage, marchandage qui atteint son extrême quand l'enfant est menacé d'être placé ailleurs (foyer de l'enfance, C.O.T. ou foyer éducatif Picard).

Entre l'enfant rêvé et l'enfant réel, une grande part de désillusions intervient. Nous sommes cependant à même de refixer cette observation par rapport à la population en général, et les familles d'accueil ne sont pas les seules à avoir ce comportement ; néanmoins, "l'adopté", le "recueilli" doit plus que le "né", il n'a pas beaucoup d'excuses, il doit, il est redevable.

LA SCOLARITE

"Enfants passables" dans tous les sens du terme pourrâit être, en résumé, ce que l'on peut dire sur la population scolaire de CONTY. A la limite de la moyenne, l'enfant a généralement du mal à franchir les caps. La mollesse affective de l'entourage, la non-répétition familiale de l'entendu à l'école, sont autant de raisons pour que les performances soient moyennes, voire médiocres.

L'enfant D.D.A.S.S. a aussi une réception scolaire assez médiocre. Les instituteurs ajustent leur comportement en fonction de la situation de l'enfant abandonné, ce qui amène en corollaire un ajustement de l'enfant au niveau le plus bas des disciplines scolaires. Il y a alors un regard vers le spécialiste qui n'arrange pas toujours les choses. Nous avons cependant noté que la chaleur du milieu scolaire était important dans l'âme de l'enfant. Le cadre rassurant de la petite école, du maître, de la maîtresse, est cernable, identifiable et positif.

Mais dès que l'enfant est en âge de quitter le C.E.G. ou l'école pour se rendre à AMIENS, un grand désarroi s'installe et crée une situation propice aux délits :

- absentéisme scolaire,
- mauvais résultats,
- fréquentation douteuse,
- carnets de notes non rendus.

L'enfant sait bien que sa famille d'accueil ne connaît pas les milieux scolaires d'AMIENS, donc il en profite. D'autre part, à partir d'un niveau surévalué, on lui fait croire qu'il est devenu un grand ; il prend l'autocar, il va dans un lycée, il possède provisoirement une supériorité, négociée aussi par la famille d'accueil comme une réussite valorisante mais éphémère.

LA RENTABILITE

Nous nous sommes aperçus au fil des ans que dans certaines familles d'accueil, la notion de rentabilité avait de l'importance.

Rentabilité au niveau des sommes perçues en échange d'une prise en charge.
Rentabilité au niveau de la force de travail qui représente les enfants confiés.

Nous avons vécu plusieurs situations où nous avons pleinement ressenti l'intérêt pécunier qu'il y avait d'avoir des enfants chez soi, et cet intérêt développait l'aspiration à en avoir toujours et encore, ou conduisait à masquer les vrais problèmes posés par l'enfant pour ne pas le perdre ; le perdre dans le sens "perdre une source de revenus".

Dans d'autres cas, nous avons vu un plan d'utilisation des forces vives des enfants le mercredi ou pendant les vacances, par exemple par le travail au jardin dans un souci de rentabilité.

Nous ne sommes pas contre l'aide aux travaux ménagers (vaisselle, entretien de la maison, jardin), mais dans certains cas cette aide dépassait le niveau commun du service familial pour confiner à l'exploitation.

LA RECONNAISSANCE SOCIALE ("J'ai un enfant de la D.D.A.S.S.")

Il n'est pas question ici d'attenter à la personnalité de la nourrice ou de l'assistante maternelle en faisant d'elle un portrait pathologique, mais on peut remarquer que le fait d'accueillir un enfant D.D.A.S.S. porte en lui plusieurs voies réparatrices de compensations valorisantes :

- je fais le bien,
- je suis bonne,
- je vais avoir un enfant douloureux pour mes douleurs,
- je vais avoir un enfant brisé pour, avec lui, mener un chemin d'espérance, de réparation (je n'ai pas réussi avec mes propres enfants, j'ai perdu un enfant, avec celui des autres qui n'a personne, nous allons mener un travail réparateur),

- je vais accueillir un bon enfant, je vais établir avec lui de bons rapports, basés sur une étrange affectivité jusqu'à l'âge de 11ans, hélas, ensuite la réalité est toute autre, l'enfant comprenant le système affectif de fonctionnement de son milieu nourricier devient un autre : il utilise la plage affective, s'en sert, et devient tyrannique, surtout si sa famille d'accueil est d'âge... et que la peur s'instaure dans les rapports entre les personnes.

LE PROJET

Nous avons choisi de mener une action qui offre à l'enfant et à la famille d'accueil, un "ailleurs" éducatif favorisant une expression neuve, en dehors du monde de l'école et des spécialistes.

Nous avons pris le pari de ne pas forcer, ni la porte de la famille d'accueil, ni la porte de l'école, ni celle des spécialistes, ni la porte de l'enfant.

On peut donc dire, sauf deux incidents, que nous sommes restés dans l'optique que nous nous étions tracée.

Pour certains, nous avons peu fait (au niveau ponctuel, une visite ou un bilan), pour d'autres nous sommes entrés dans une prise en charge profonde et véritablement éducative ayant, croyons nous, une assez grande importance dans le développement psychologique et humain de l'enfant.

Quoiqu'il en soit, on ne peut dire, sauf un ou deux cas, que les gens et les enfants n'ont pas eu à voir positivement ou négativement le VAL DE SELLE.

Monsieur et Madame G. (ESSUTEAUX) par exemple, ayant copié notre système de fonctionnement et s'étant maintenant instaurés en gîte familial avec chevaux, découverte du monde rural et accueil de petits parisiens en vacances.

Madame E. (NAMPS AU MONT), après avoir utilisé nos services pour les enfants placés et ses propres enfants, a profité de l'arrivée d'un médecin possédant des chevaux pour mettre sa fille chez celui-ci (ce qui ne lui coûtait rien et où il n'y avait pas d'encadrement, donc pas de discipline).

Madame G. (BACQUEL) qui, après avoir fait les yeux doux, a fait comme Madame D., achetant de plus pour ses enfants ses propres chevaux.

Dans ces trois familles, nous avons servi de détonateur à une action agressive de rejet du VAL DE SELLE pour installation d'un système à peu près identique mais marginal, où l'autorité était exclue, où le regard "sanitaire" et éducatif était éliminé.

Des familles ont complètement rejeté notre action (Madame N. et Madame D.), dans la mesure où la notion de propriété éducative ne pouvait pas, à leur sens, être partagée. L'autorité ou la faiblesse, ils ne désiraient pas en parler, ni même que ce soit examiné.

Nous avons eu, cependant, leurs enfants au centre aéré plusieurs années, mais il faut bien entendre enfants et non adolescents.

Plutôt qu'instrument de renfort de leur autorité, sauf dans les cas extrêmes, nous avons été vécu comme un outil de leur démagogie familiale (ce qui a pu avoir peut-être bon effet, l'avenir en jugera). Il en va de même avec Madame P.

Peu d'enfants donc, en définitive, ont été écartés de notre action, mais jauger aujourd'hui la qualité et les répercussions de celle-ci est extrêmement incertain.

Il s'est toujours passé quelque chose... mais en fin de compte ne peut-on en dire autrement de la plus simple intervention sociale, fut-elle uniquement allocataire.

Affaire de degré ? Sans doute. Mais plus encore affaire d'éthique quant aux répercussions. Les effets en sont-ils mesurables ? Qui incontestablement. Mais les indicateurs exigent pour servir le recul du temps.

LA FAMILLE TYPE D'ACCUEIL EXISTE-T-ELLE ?

Seules cinq familles dont deux plus particulièrement présentaient des couples d'accueil comportant une faiblesse réelle (le plus souvent médicale) importante chez le mari.

A la tête de nos autres "familles", nous ne trouvons que des femmes d'accueil, veuves pour la plupart, ayant de toute façon régné sur la famille du temps du mari.

Il est certain qu'au niveau des relations, un certain nombre de choses se sont révélées impossibles. C'est à ce niveau que notre présence masculine a posé quelques problèmes. L'assistante sociale n'a pas du rencontrer le même phénomène. L'autorité administrative assumée par une femme pose moins de difficultés que la présence constante d'un homme qui ne représente pas, du fait de sa fonction et de son âge, le "deuxième mari idéal".

En règle générale donc, la veuve d'accueil (veuve psychologique ou réelle) ne souhaite pas retrouver un homme dans son parcours éducatif, social, familial et administratif. On peut même supposer qu'elle ne l'a jamais souhaité, préférant ne pas être en contradiction avec sa réalité affective.

Nous ne pouvons donc guère imaginer de famille type, chacun s'accommode de la situation et un modus-vivendi acceptable s'établit.

CE QUE NOUS AVONS PRESENTE

Nous avons présenté une gamme d'activités, de conseils, de réseaux, de soutien, passant par nous ou sans nous.

L'assistante sociale avec qui était convenu ce mode de répartition des tâches est restée maîtresse des situations. Par son passé, son mandat, sa personne, elle a favorisé sans aucun doute une action linéaire et constante au niveau de la santé, de l'éducation et des problèmes familiaux et administratifs.

Le centre aéré, animé par nous ou par les grands enfants de la Lune, a toujours été un point important de vie active, d'aventures, de créations. La participation des enfants D.D.A.S.S. a été toujours importante, le regard porté sur eux n'a jamais été particulier, ils ont toujours été regardés comme les autres enfants.

Les clubs du mercredi (peinture, bricolage, tissage, équitation) ont longtemps intéressé une vingtaine d'enfants répartis dans les ateliers de leur choix, avec comme moniteur : les enfants de la Lune bénévoles, des adultes des ateliers du VAL DE SELLE et moi-même.

La masse des productions et ce qu'on en raconte, les examens passés en équitation, témoignent du niveau atteint et des progrès enregistrés dans un ailleurs éducatif humain mais avec une autorité certaine.

La participation à la vie des enfants de la Lune, aux répétitions, aux spectacles, aux camps, aux randonnées, a, sans conteste, été bénéfique pour beaucoup. Une seule erreur : le comportement d'André V. qui a trouvé dans ce mouvement le moyen d'échapper à la vie réelle pour s'engouffrer dans un imaginaire malsain. Il est resté non collé au réel pour devenir fantasmique et dangereux pour lui-même.

Si nous retraçons ici les grandes zones d'activités, nous ne pouvons comptabiliser au risque de paraître lourd, les conversations, paroles, regards, échanges, tout au long de 5, 6 et 7 ans pour certains. La vie de camp de randonnée, la présence quasi permanente pendant les vacances, ont permis de mieux comprendre et d'excuser l'attitude de certaines familles d'accueil, de comprendre les enfants, et savoir combien il est difficile de réussir une "transplantation psychologique et affective".

Soulignons enfin que la plus grande partie de l'action a été faite au bénéfice de ces jeunes par des bénévoles : les enfants de la Lune et les adultes des ateliers du VAL DE SELLE. Ils ont été éducateurs naturels, n'ayant jamais fait ni d'école, ni de cours, ni de séminaire.

Plus tard, nous garderons les clubs, la création du centre d'information cantonal ; nous irons peut-être au ski et en randonnées roulettes pour que soit sauvegardé ce lieu qui est, ici, et qui, pour la plupart est chez eux.

Il nous paraît donc utile de situer sommairement cette action bénévole.

V - LE BENEVOLAT

Parler de travail social, c'est parler de l'ensemble des services offerts par des travailleurs sociaux spécialisés aux personnes en difficulté. Ces difficultés sont sans limite, et par conséquent "les services sociaux" sont sans limite.

Dans une économie d'abondance, s'il n'y a pas de limites financières, il peut ne pas y avoir non plus de limite à la prise en charge "sociale" de difficultés toujours plus étendues.

Toute prestation personnalisée peut être mercenaire, même si cela se traduit humainement par un appauvrissement de la personne servie, de la personne aidée.

TRAVAIL SOCIAL ET BENEVOLAT

Dans le cadre d'une économie de pénurie ou du moins de restriction, il faut limiter le salariat au seul champ des actions spécialisées. En sachant bien entendu que la définition de ce champ ne peut être ni absolue, ni théorique ; elle est relative aux réalités humaines locales et objet d'évaluation, renouvelées dans l'espace et dans le temps.

Et, comme nous l'avons déjà souligné, les travailleurs sociaux, les salariés de l'action sociale, ont tendance à étendre progressivement le champ de leurs interventions pour la satisfaction de besoin de confort.

Cette extension nous semble excessive, la satisfaction de ce confort pouvant à notre sens résulter de la simple solidarité humaine. Autrement dit, le bénévolat doit jouer pour tout ce qui ne relève pas d'actions nécessitant une technicité particulière ou des moyens matériels et humains autres que ceux accessibles à tous.

Nous entendons par bénévolat, une manière d'être présent les uns avec les autres, une capacité pour les personnes et pour les groupes de se considérer comme force d'appoint mutuelle. C'est le fait d'un ensemble de personnes volontaires.

Ce bénévolat existe partout. Il fait l'objet, parfois justifié, de critiques sévères quand il entretient la dépendance excessive de certains membres du groupe social par rapport à d'autres.

Partout et sans porter nécessairement ce nom, s'établissent dans les communes ces équilibres plus ou moins importants, plus ou moins efficaces, plus ou moins bien vécus d'aide et d'entraide qui reposent sur une identité géographique et une connaissance mutuelle.

Quant à nous, nous avons misé sur les ressources cantonales, projetant de cette façon d'utiliser au mieux les ressources matérielles, les équipements, les ressources humaines. Nous avons parié que des moyens étaient possibles pour développer les capacités du canton, de s'auto-assister ; ainsi de faire appel à son potentiel de bénévolat.

QUI SONT CES BENEVOLES ?

De nombreuses études ont porté sur cette population.

D'après le bulletin du CAT n° 19 - 1979 : *"Ce sont avant tout des femmes entre 40 et 70 ans, puis des hommes de plus de 55 ans, et une proportion de 10 à 15 % de jeunes entre 18 et 30 ans"*.

"Dans l'état actuel des choses, les associations de bénévoles recrutent plus souvent parmi les gens d'un certain niveau économique" écrit Léa MARCON dans "S'occuper des autres".

DIFFERENTES SORTES DE BENEVOLES

Nous utiliserons la typologie proposée par Léa MARCON dans le même ouvrage :

- Les fossiles : Ceux qui perpétuent une tradition, celle de la "dame d'oeuvres" penchée sur "ses pauvres", pétrifiée dans sa bonne conscience.

- Le bénévolat "naturel" : Ceux pour qui cela va de soi, souvent sous l'influence du scoutisme. On s'occupe des autres parce qu'on est comme ça.
- Les agents de changement : Leur engagement se définit volontiers comme "une forme de combat contre l'injustice".
- Les "égoïstes" : Dont le summum est représenté par "ces individus ambitieux qui cumulent les fonctions de prestige dans n'importe quelles associations, sportives, familiales, confessionnelles, patriotiques, amicales ou professionnelles".

LEURS MOTIVATIONS

Cependant, il semble que chez tous les bénévoles on trouve un besoin de remplir un vide, d'échapper à un sentiment d'inutilité. Pour beaucoup, le bénévolat représente un moyen de sortir de son isolement et d'appartenir à un groupe ; chez des femmes au foyer, déchargées de l'éducation de leurs enfants, cela peut être l'instrument d'un accomplissement du à la participation à la vie de la communauté.

Certains auteurs poussent plus loin l'analyse psychologique des motivations du bénévole. Michel BASQUIN (dans l'Ecole des parents, sept-oct. n° 8, 1977), psychiatre, déclare : "Le bénévole, qui n'a pas besoin de l'argent pour faire une tâche donnée, doit y trouver cependant un certain plaisir. Peut être va-t-il répondre avec une certaine forme de masochisme, ou une satisfaction narcissique, ou en assouvissant un fantasme de toute puissance".

Pierre CHAZAUD (dans "Pour" n° 59 - mars 1978), pour sa part, se livre à une analyse psychologique du bénévolat de dévouement (qui peut regrouper les "fossiles" et les "égoïstes") :

"Par son refus de l'argent et sa conduite éthique faite de dévouement et de participation sociale, le bénévole se valorise et se fait aimer et estimer, ce qui favorise un investissement narcissique.

Mais cette valorisation narcissique le conduit à s'accuser ou à être accusé de ne pas réaliser suffisamment son idéal d'aide. Le bénévole se sent coupable de n'être que ce qu'il est.

Derrière la culpabilité transparait alors une tentative de réparation par une conduite d'expiation ou d'innocemment, ce qui permet la restauration d'un accomplissement narcissique."

ASPECTS PARTICULIEREMENT INTERESSANTS DU BENEVOLAT

Dans Education et développement (n° 100, mars-avril 1975), Jean BASTIDE écrit : *"En fait, le groupe de volontaires devrait être la mauvaise conscience de ceux qui ont la charge de la gestion et de la réparation des fonds publics. En ce sens, le volontariat doit assumer une mission de contestation"*.

Il semble possible de caractériser trois modes d'action bénévoles :

- l'un correspond à un besoin effréné d'action sociale, politique ou civique, pour obtenir une reconnaissance, un pouvoir, et combler un manque causé par des problèmes personnels ;
- un autre répond à des convictions morales, philosophiques, un sentiment du devoir, accompagnés d'une tentative de remède à l'ennui. Ce type de mobile d'action ne paraît pas conduire à la recherche du pouvoir et de la notoriété. Il débouche généralement sur des réalisations "raisonnables", organisations de festivités, voyages, divertissements divers ;
- le troisième ne semble promu par aucune motivation de pouvoir, ni de devoir : c'est la façon dont les suivants de troupe viennent adhérer aux associations, attirés par les liens que procurent celles-ci, par des festivités. L'action bénévole leur permettra de se réaliser, et d'être reconnus en dehors de leur travail, et de constituer ainsi une véritable force bénévole.

Il apparaît en fait que ces modes d'action ne sont pas propres au bénévolat ; ce sont à peu près ceux que l'on trouve aussi dans les institutions d'éducation spécialisée, donc opérant dans des fonctions officialisées, rémunérées.

LES DANGERS DU BENEVOLAT

Le premier danger relevé concerne la permanence de l'action de bénévole. Quelle que soit son origine, au niveau individuel ou même au sein d'une association, il semble que cette action soit par trop soumise au "bon vouloir". Autant à titre individuel, qu'au sein d'une association, on rencontre souvent des attitudes qui relèvent de la versatilité.

L'engouement, l'enthousiasme, les espérances du départ reposant souvent sur une mauvaise évaluation des possibilités, se transforment rapidement en déception, abandon, démobilisation. L'action se termine aussi rapidement qu'elle a commencé, avec en plus un goût amer d'échec chez les "entrepreneurs".

Et pourtant, ce caractère éphémère et versatile de certaines actions bénévoles n'est-il pas à admettre comme l'un des aspects négatifs que peuvent, malheureusement, prendre ces actions ?

L'autre danger, presque en contradiction avec ce que nous venons de signaler, concerne le bénévole institutionnel (ou tout au moins pouvons nous l'appeler ainsi pour les commodités de notre démonstration).

Le bénévole qui s'inscrit sans passion dans une dynamique d'aide et de soutien, est un bénévole.

Nombreux ont été les bénévoles sur les cantons de CONTY (préparation des concours hippiques, des spectacles des Enfants de la Lune, toutes les formes de soutien "sans le savoir" pourrait-on dire de la communauté des Ateliers du Val de SELLE : achat dans différents ateliers, prêts, coups de mains...) et de OISEMONT (élaboration, distribution du journal "NOTRE CANTON", participation à des activités, encadrement d'activités telles que la photo, les centres aérés...).

Toutes ces personnes ont été bénévoles. Pour une action ponctuelle, elles se sont réunies, elles ont réalisé, elles se sont quittées.

Par contre, certains institutionnalisent leur bénévolat, deviennent des ouvriers rémunérés par le poste (président...) ou par l'action. Visant la gratification morale, ils posent le problème fréquent dans nos professions d'une sectorisation forcée de la personne à aider, qui devient ainsi la "bénévolée" : *"Il est à moi, c'est mon secteur, il m'appartient"*.

Les bénévoles tirent, à juste titre, satisfaction de ce qu'ils réalisent ; cependant, ce bénéfice ne doit pas se produire au détriment de la personne aidée. Or, il y a des aides bénévoles qui tentent plus ou moins consciemment d'inscrire la personne aidée dans un réseau de relations qui la rendra plus dépendante qu'elle n'était auparavant.

Exemple : Dans une commune à proximité d'OISEMONT, un jeune de 21 ans se retrouve sans travail au retour de son service militaire. Ses déficits mentaux s'ajoutent aux difficultés générales pour la recherche d'un emploi. Des voisins cultivateurs en difficulté, ayant eu souvent recours à lui pour de "menus services", proposent leur aide "bénévole". La belle-fille ramène d'AMIENS un dossier de C.O.T.O.R.E.P. et la famille se rend au grand complet chez les parents du jeune pour les inciter très fortement à remplir le dossier et surtout sans en parler au travailleur social en place. En fait, d'autres "menus services" étaient manifestement attendus en contrepartie de ce geste prétendument généreux...

Un autre danger concerne l'impact même du terme bénévole dans la mesure où il s'attache à des personnes qui forment un groupe établi, désigné, "distingué". Ainsi dans certains villages, des relais temporairement nécessaires s'instituent en confiscateurs d'un bénévolat qui devient alors une particularité, presque un privilège.

Bien qu'on puisse dénoncer parfois les déviations et les limites du bénévolat, il n'en est pas moins la première force d'intervention vis-à-vis des personnes en difficulté. Il est filtre et relais des travailleurs sociaux dont l'accroissement et les fonctions ne peuvent s'étendre à l'infini.

L'ORIENTATION DE L'ACTION BENEVOLE

Au-delà des causes du bénévolat et de ses déformations éventuelles (qu'il vaut mieux connaître), ce qui importe c'est le problème de son utilisation, c'est l'orientation de l'action bénévole.

Qu'est ce que cela signifie ?

Nous exposerons comment se développent les axes de notre travail (animation, intervention autour et/ou après des personnes en difficulté, donc développement de tous les moyens personnels et collectifs capables de limiter la prise en charge spécialisée par l'auto-assistance), comment ce travail se combine avec le développement d'un bénévolat.

Nous pensons que chacun est potentiellement un bénévole objet-sujet. Bénévole objet, il peut avoir besoin du recours à d'autres personnes ; bénévole sujet, il peut avoir à utiliser sa compétence, sa disponibilité pour venir en aide à quelqu'un. Chacun peut être producteur-consommateur de services non salariés.

Si comme nous l'avons dit, il nous semble que de parler de bénévolat ou de volontariat invite à opérer un découpage injustifié dans la population en isolant certains éléments pour les mettre face à d'autres. Il s'agit plutôt pour nous de considérer chaque élément de l'ensemble comme ayant la possibilité d'entrer en action solidaire avec n'importe lequel des autres éléments (de la famille, des voisins, de la commune, voire même du canton), le moteur de cette modalité de vie sociale étant l'interdépendance.

Cependant, l'interdépendance ne se renforce que sous l'effet de la nécessité et il semble bien que l'actualité nous la fournisse. La limitation économique du développement du secteur social pourrait bien être en effet cette nécessité porteuse d'interdépendance, de solidarité, de bénévolat au sens large du mot.

Il ne faut pas nous masquer la réalité. Quelle que soit l'unité sociale considérée (famille, village, nation...), la vie comporte simultanément des facteurs de conflits à côté des facteurs de solidarité.

Le travail à mener consiste donc pour chaque situation qui se présente à ne pas exacerber les éléments de conflits en s'efforçant de développer les éléments de solidarité.

C'est ce que nous nous sommes efforcés de faire chaque fois que pour une opération à l'intérieur d'une commune, voire même à l'intérieur du canton, nous avons travaillé avec des partenaires qui avaient par ailleurs pour habitude de s'ignorer, sinon de se combattre.

Cependant, ce niveau d'intervention semble plus difficile à développer, car il suppose une disponibilité, un souci éducatif et une permanence dans l'action qui risque à chaque instant de compromettre l'action engagée.

C'est pourquoi, il nous semble préférable pour ce mode d'intervention, de disposer d'un mandat officiel comme élément de stabilité, comme source de contrôle.

Ce que nous avons désigné au départ sous le terme de bénévolat, que nous avons appelé ensuite solidarité, devrait se développer avec davantage de chance de réussite dans le cadre d'un mandat.

Nous verrons ce que nous entendons par là.

LES DEUX NIVEAUX D'INTERVENTION

Deux niveaux d'intervention sont possibles en matière de bénévolat :

Le premier consiste dans l'entraide de voisinage : réaliser un transport, garder un enfant dans une circonstance bien définie, conduire un enfant à l'école un jour d'empêchement de la mère..

Le second niveau relève d'un service plus suivi qui manifeste un engagement. Il correspond à un travail prolongé. Il peut aller du service matériel pur et simple (prendre les enfants tous les jours pour les conduire à l'école), à une aide éducative qui vient pour pallier des difficultés installées de la famille de l'enfant (l'accepter comme camarade de jeu de son fils et lui permettre ainsi de sortir de chez lui).

ORCHESTRATION DE L'INTERDEPENDANCE

Il nous semble que la mise en oeuvre de cette situation de solidarité par l'interdépendance des personnes et des groupes suppose l'intervention d'un chef d'orchestre qui pourra à la fois fournir des idées, inciter, contrôler. Nous reviendrons plus loin sur l'organisation générale de ce modèle d'action et la place qu'il conviendrait effectivement d'accorder à cette sorte de "cantonnier" du social en charge de la préparation et de l'entretien (on dit aujourd'hui la "maintenance" des voies de la solidarité).

En définitive, il semble qu'on ne parle jamais assez du rôle important mené par tous ceux qui ne savent pas et qui font du bénévolat, mais on parle trop de ceux qui savent trop, parlent et ne font pas de bénévolat (au sens d'action désintéressée).

Sur le canton de CONTY principalement la mise en place et le développement des différentes actions est passée par mille actes de bénévoles sans demande personnelle. Ils aident, supportent, soutiennent, sans attendre ni récompense, ni don.

I - L'ANIMATION A OISEMONT par François DUFFETELLE

I.1. - CHANGEMENT D'ACTEUR

La conduite de l'intervention sur le canton d'OISEMONT a été marquée par un changement dans la personne de l'intervenant. Cette succession de deux personnes au même poste et s'inspirant des mêmes principes généraux fera apparaître la part importante prise par l'acteur dans la mise en application des principes.

Catherine CALINE a fait de son intervention un compte rendu que nous livrons ici.

POURQUOI

Après plusieurs années d'exercice en A.E.M.O., nous nous confrontions toujours aux mêmes réalités, à savoir :

- une dispersion dans l'action,
- une multitude d'intervenants,
- un manque de coordination,
- une population qui ne savait pas ou n'osait pas faire de démarche, ni utiliser les ressources existantes,
- un environnement rejetant ou indifférent, démissionnant devant les services spécialisés.

Nous nous sentions menés par les évènements, renforçant bien souvent l'isolement de la population dont nous nous occupions.

Nous éprouvions alors le besoin de faire une halte, de regarder au niveau d'un contexte géographique limité (le canton) une population dans son ensemble et de réutiliser ses ressources humaines pour aider en amont les membres en difficulté et ne faire appel aux spécialistes que lorsqu'il y aurait nécessité de compétence technique particulière.

Je suis arrivée sur le canton en juillet et commençais par un centre aéré regroupant plusieurs villages (les mêmes que pour le regroupement scolaire au niveau du primaire : FORCEVILLE EN VIMEU, NEUVILLE AU BOIS, FONTAINE S/SOMME, FRESNE.

Je ne cherchais pas de moniteurs diplômés mais des plus grands âgés de plus de 16 ans, afin qu'ils puissent prendre le relais dans les années à venir.

D'autre part, je demandais aux parents de participer à une journée d'activité à tour de rôle.

Si certains grands sont venus régulièrement, je dois avouer que les parents ont été totalement absents. Sans doute avais-je brûlé les étapes !

60 enfants participèrent au centre. Trois thèmes nous motivaient :

- l'évolution de l'agriculture,
- le château de FORCEVILLE,
- le centre des pompiers.

L'illustration de ces thèmes était concrétisée par cinq activités :

- la terre,
- le dessin et la peinture,
- la photo,
- l'écriture,
- le reportage enregistré.

Je peux dire que, sans aucun doute, ce centre a permis à beaucoup d'enfants de renouer avec leurs aînés en allant les interviewer.

Dans les mois qui suivirent, je poursuivis une fois par semaine des activités.

Mais il est vrai que durant l'année scolaire les choses changent !... Les parents perçurent alors les activités plus comme une perturbation dans le rythme de leur vie !... Alors que durant l'été nous les occupions. Il faut, sans doute, beaucoup de temps pour changer des mentalités...

Je prévis l'année suivante de faire le centre aéré à FONTAINE LE SEC, puis NEUVILLE, enfin FRESNE, en espérant qu'au bout de ce laps de temps il y aurait autonomie de fonctionnement avec l'aide des plus grands et des parents. Le but était également de donner l'idée, à d'autres, sur le canton, de nous imiter.

Toujours avec l'idée de réapprendre à la population à utiliser ses propres ressources, j'envisageais de mettre en place une banque de ressources (système que j'avais vu fonctionner au Québec).

Un article parut alors dans deux journaux (l'un dans "LA BRESLE ET VIMEU", l'autre dans "LE COURRIER PICARD") expliquant ce qu'était une banque de ressources et demandant aux personnes intéressées de me contacter lors de mes permanences le samedi matin.

Voici le compte rendu qui en a été fait dans le COURRIER PICARD du 14 janvier 1977 :

"Une initiative intéressante pour faire renaître la vie de nos villages : Il existe une association populaire des cantons. Ses buts sont de favoriser l'action du bénévolat qu'il s'exerce dans le domaine éducatif, socio-éducatif, culturel et social du canton, et de rechercher tous moyens permettant de connaître les véritables besoins en matière d'enfance, d'adolescence, d'adultes handicapés ou en difficulté.

Pour concrétiser ces différents buts en ce qui concerne le canton d'OISEMONT, Catherine CALINE, salariée de l'association, se propose de vous recevoir quel que soit votre village, et ceci concerne tout le monde : ceux qui ont un passe temps quelconque (broderie, musique, jeux, photographie, bricolage), les artisans, mécaniciens, électriciens, etc... Tous ceux qui ont envie de former un groupe et de mettre en partage les compétences de chacun, de connaître et de faire des choses nouvelles ! Si vous avez du temps

de disponible, une voiture, vous pourrez vous rendre utile en conduisant l'un ou l'autre. De même, sont concernés tous ceux qui ont certains petits travaux simples à faire. Des jeunes ne pouvant s'intégrer au marché du travail pourraient les réaliser.

En fait, pour réussir, il suffit que ceux qui ont des compétences, un peu de temps, rencontrent ceux qui voudraient connaître, apprendre. Ainsi créerait-on une vie intense dans nos villages.

Pour tenter de mettre tout cela sur pied, Catherine CALINE tiendra une permanence ce vendredi 15 septembre, de 17 h à 20 h, et samedi 16, de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30, en l'ancienne classe primaire (en dur), Place André Dumont à OISEMONT.

Comme le mouvement se trouve en marchant. nous souhaitons que vous répondrez nombreux à son appel."

Une réunion de tous les Maires du canton, sous la présidence du Conseiller Général, me permettait aussi de présenter notre association, ainsi que mon travail sur le canton et également mon projet de banque de ressources (article paru dans "LE COURRIER PICARD" du 14 janvier 1977) :

"Avant de faire le tour d'horizon des problèmes particuliers de chaque commune, problèmes que nous passerons en revue lors d'un prochain article, Catherine CALINE, éducatrice spécialisée, devait faire part à l'assemblée d'un projet intéressant qu'elle a en commun avec un collègue, M. Alain, appliqué au canton d'OISEMONT d'une part, et au canton de CONTV d'autre part. Ce projet vise à l'animation des communes, à informer, aider, concer-ner les populations, le tout basé sur le bénévolat et l'exploitation des ressources humaines existantes et fort riches.

Sur ce projet qui peut paraître ambitieux, mais est certainement très at-trayant, nous aurons l'occasion de revenir prochainement."

Les résultats de ces démarches ne donnèrent, je dois le dire, aucun résultat.

Après avoir contacté individuellement quelques Maires, j'avais pu constater que certains déficients mentaux ne faisaient l'objet d'aucun placement et demeuraient chez eux (5 jeunes) plus une psychotique handicapée physique. Je demandais alors des locaux dans différents villages (3), afin de pouvoir réaliser quelques activités et permettre ainsi, en tournant, de tenter de rejoindre l'environnement et le sensibiliser en espérant le faire participer.

Je les regroupais environ deux fois à trois fois par semaine. Quant à la jeune fille psychotique et handicapée physique, je me rendais chez elle ; je pense que la mère en particulier se sentait un peu moins seule du fait que je venais, sans doute voyait-elle sa fille différemment puisqu'elle éprouvait le besoin de me faire part de ce qu'elle observait, de ce que vivait son enfant.

Plusieurs jeunes vinrent à quelques reprises pour m'aider, mais de façon irrégulière ; quant aux jeunes déficients mentaux, je devais me confronter aux parents qui surprotégeant beaucoup leurs enfants considéraient que pour quelques heures ça ne valait pas la peine de se déranger et de "préparer" l'enfant.

Par rapport aux enfants placés par l'action sanitaire et sociale, j'avais établi des contacts réguliers avec les nourrices (7).

Pour les plus jeunes, je tentais de les faire participer aux activités du mercredi après-midi.

Quant aux plus grands, je tentais de les aider dans une orientation professionnelle ou dans des démarches diverses, en particulier pour leurs loisirs. Six jeunes ont été particulièrement suivis.

J'avais établi des contacts avec un certain nombre de Maires du canton, également avec les travailleurs sociaux, les instituteurs, le directeur du C.E.G. On m'écoutait !... mais on ne m'émettait guère de point de vue.

Mes projets étaient alors :

- la rédaction d'un journal qui a d'ailleurs vu le jour avec l'arrivée de François DUFETELLE ;

- l'ouverture éventuelle d'un petit I.M.P. sur OISEMONT.

Le journal ? Je l'envisageais plus avec une partie information, histoire, culture, suggestions et banque de ressources.

Mais il faut dire qu'il est difficile d'être à l'écoute d'une population quand celle-ci n'exprime guère ce qu'elle souhaite ou ressent.

Lorsqu'on a tendance à projeter ses propres désirs, on s'aperçoit vite que les choses sont plaquées et non utilisées.

Après sept mois d'exercice de Catherine CALINE qui démissionnait pour convenance personnelle, François DUFFETELLE est arrivé pour prendre la relève. Voici comment il a repris l'affaire.

1.2. - ASSURER LA TRANSITION

Sociologue d'une importante association du département "pour la protection de l'enfance", nous passions brusquement d'un rôle de soutien aux éducateurs à un rôle d'éducateur ; nous opérons le passage de la théorie à la pratique.

Le travail de l'éducateur nous le connaissons pour avoir passé huit ans à réaliser des travaux d'enquête (enquête de quartier, enquête sur la santé, enquête sur le devenir des jeunes), à accompagner les éducateurs dans leurs différentes démarches (auprès des familles, auprès des travailleurs sociaux, auprès des employeurs...), à participer à leurs différentes réunions, à réaliser des camps ou des centres aérés.

Pourtant, cette approche, même portant sur une longue période, diffère d'un engagement solitaire auprès des enfants et de leur famille.

L'expérience de l'Association Populaire des Cantons nous la pour avoir participé à l'élaboration du projet éducatif et du projet de recherche.

Février 1979 - mois de transition

De nombreuses discussions nous avaient permis, avant même notre arrivée, de connaître les jugements de Catherine CALINE sur le travail cantonal dont elle a parlé plus haut.

Pendant un mois nous avons travaillé ensemble :

- à l'examen des situations et à la visite des familles :

Concernant les handicapés mentaux, il apparaissait que le travail mené auprès de ceux-ci jusqu'alors ne rencontrait qu'une faible adhésion de la part des familles ; n'ayant personnellement pas de prédilection pour ce type de handicap, nous abandonnions le projet d'une action personnelle directe auprès des handicapés mentaux.

Concernant les situations de familles nourricières, nous nous sommes rendus chez celles pour lesquelles nous disposions d'un mandat (familles où les conditions étaient vécues péniblement par les enfants, essentiellement du fait de l'âge, mais aussi pour des conflits tenaces). Il leur a été dit, à ce moment là, que nous succédions à Catherine CALINE.

Concernant les enfants relevant de l'ordonnance de 1959 sur l'assistance éducative, les contacts établis par Catherine CALINE lui avaient permis d'en établir la liste, sans qu'à cette époque il n'y ait eu de mandat de pris

- à la prise de contacts

Les contacts systématiques menés par Catherine CALINE au commencement de son action ont été différemment fructueux. L'intérêt porté variait beaucoup, même si l'écoute était générale. Nous n'avons donc repris un lien avec les personnes qui étaient à la fois les plus concernées et les plus attentives : quelques directeurs d'école et instituteurs, le directeur du collège, les responsables de la guidance infantile, les assistantes sociales de secteur, l'assistante spécialisée du service de l'enfance, la directrice de la maison familiale, l'animateur de secteur de la Jeunesse et des Sports.

Enfin, des contacts ont été pris avec quelques présidents d'associations qui s'étaient intéressés à l'idée de la mise en place d'un journal.

Nous avons arrêté ensemble l'idée d'une poursuite des contacts qui ne se feraient qu'à l'occasion de circonstances qui les justifieraient. Cette solution paraissait maintenant plus profitable et évitait le sentiment, toujours pénible, de faire du démarchage.

Ainsi :

- la transition par les activités

La présentation à l'école primaire de FORCEVILLE EN VIMEU d'un spectacle de marionnettes donnait l'occasion d'opérer le "changement de propriétaire".

- l'établissement d'un nouveau lieu

Comme il a été dit précédemment, Catherine CALINE avait établi son bureau à son domicile, mais elle disposait dans d'autres villages de locaux pour mener des activités. Ces locaux étant désaffectés, il nous semblait plus "économique" à tout point de vue, de n'en conserver qu'un seul. Le local mis à disposition par la municipalité du chef lieu de canton apparaissait le plus intéressant.

1.3. - LE DÉMARRAGE DE L'ACTION

Dès le départ, le travail s'est orienté dans cinq directions différentes :

- tenir une permanence journalière à notre local d'OISEMONT,
- établir des contacts avec les familles nourricières,
- mettre en place des activités le mercredi,
- réaliser un journal,
- réaliser des animations à incidence cantonale.

Les composantes de ce travail étaient conçues pour réaliser une insertion dans la population du canton qui permette un recours éducatif tout en suscitant, en plus, les potentialités locales. Il fallait connaître, se faire connaître, se faire reconnaître. Il fallait tisser un maximum de liens passant ou non par nous.

L'établissement de ces liens dans la population en général supposait que les liens entre techniciens soient d'abord établis.

RAPPORTS AVEC LES TRAVAILLEURS SOCIAUX

Avec les assistantes sociales polyvalentes de secteur

De 1979 à 1982, les rencontres avec les assistantes sociales de secteur se sont déroulées de façon régulière. Nous avons, en effet, établi par rapport à notre recherche un calendrier de réunions mensuelles afin de pouvoir discuter des cas suivis.

Ces rencontres s'ajoutaient à celles qui pouvaient avoir lieu sur le terrain. Cependant, il apparaît que la proximité joue pour une part importante dans ces relations, c'est ainsi que les contacts ont été plus fréquents avec celle des deux assistantes sociales de secteur qui a son siège le plus proche de nous.

Pourtant chacune d'entre elles nous ont proposé à des familles pour les suivre sous mandat administratif. Il s'agissait de familles nombreuses (ayant plus de 7 enfants). Ces familles où les problèmes éducatifs étaient directement liés à des problèmes conjugaux, avaient besoin de "souffler". Elles avaient besoin d'être écoutées, d'être soutenues dans leur façon d'éduquer les enfants, d'être libérées d'eux de temps en temps.

D'autres familles, dont les difficultés étaient moins prononcées, ont elles-mêmes donné lieu à des visites, à des participations au club, centre aéré ou camp.

Contacts avec l'assistante sociale spécialisée du service de l'enfance

Ces contacts ont été menés de façon régulière aussi. Il est fréquent qu'à l'occasion de situations qui évoluent, nous soyons amenés à appeler l'assistante sociale spécialisée pour la prévenir ou lui demander son avis. Par contre, à un rythme moyen d'une fois tous les deux mois, l'assistante sociale spécialisée et nous, nous rencontrons sur le terrain pour nous tenir au courant réciproquement des situations. Nous profitons souvent de sa venue pour opérer quelques visites chez les assistantes maternelles qui voient toujours en elle la représentante de l'autorité.

A ces visites conjointes d'assistantes maternelles, correspondent deux types de situations familiales : des assistantes maternelles souhaitent d'être

confirmées dans leur travail, elles sont satisfaites d'elles-mêmes et souhaiteraient se l'entendre dire ; d'autres assistantes maternelles qui utilisent "à la carte" les travailleurs sociaux en place : assistante polyvalente, assistante sociale spécialisée, les services départementaux de la D.D.D.A.S.S. Notre visite consiste alors, à affirmer l'unicité de notre travail.

Les contacts avec le service de guidance infantile

Bien que les responsables du service qui ont le canton d'OISEMONT dans leur secteur aient été mis au courant et aient adhéré au projet qui était le nôtre, nos contacts se sont peu développés.

L'irrégularité avec laquelle nous avons à faire appel les uns aux autres n'a pas favorisé un renforcement de nos relations.

Les contacts avec l'animateur de secteur

En octobre 1978, quelques mois après le démarrage de l'action de Catherine CALINE sur le canton, elle-même et l'animateur de secteur décident d'avoir ensemble des permanences régulières, un samedi par mois, dans une salle de la Mairie, pour répondre à toutes les demandes relevant de l'animation qui pourraient se présenter. Cette association de l'animateur et de l'éducateur avait un caractère innovant et voulait traduire dans les faits un décloisonnement de deux compétences. Des jeunes sont venus, des projets se sont construits. Ainsi, lors de notre arrivée, nous prenions la relève auprès de l'animateur de secteur.

Ces permanences nous ont permis de travailler à l'idée du journal avec les personnes qui avaient été à la réunion des associations.

Cependant, paradoxalement, plus les vacances approchaient et moins il y avait de jeunes qui venaient. Il nous est apparu que les visites du départ avaient été des visites d'amitié de jeunes connaissant personnellement Catherine CALINE.

Avec l'arrivée des vacances nous interrompons définitivement nos permanences en Mairie.

Nous avons poursuivi avec l'animateur de secteur les contacts qui avaient été pris par Catherine CALINE. Ouverte à toutes les formes d'intervention, l'Association Populaire des Cantons permettait à l'animateur de secteur de faire une percée dans ce canton où il n'avait jusqu'alors pu établir de contacts réguliers. Très vite nous avons compris tout l'intérêt de notre complémentarité.

LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTION

Les activités audio-visuelles

Notre entrée en fonction sur le canton s'est réalisée sans que nous disposions en matière d'animation de compétence particulière. Et le choix de la photographie comme outil d'animation à un niveau global correspond certainement à un intérêt personnel.

La proposition portée par l'animateur de participer à une opération audio-visuelle a certainement provoqué ce choix.

En effet, début 1979, la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs décidait la mise en place de "*rencontre départementale audio-visuelle*" avec la Fédération des oeuvres laïques et la Fédération des maisons de jeunes et de la culture. La région des "quatre cantons", dont fait partie le canton d'OISEMONT, était retenue comme terrain où devait se produire l'expérience afin d'essayer de créer une dynamique audio-visuelle et favoriser des secteurs, des régions jusqu'ici tenus à l'écart.

On sait le pouvoir de l'image, outil de connaissance et de reconnaissance, occasion de s'intéresser à son environnement et aux personnes qui composent son entourage.

Alors que l'image occupe pour tous une place importante et quotidienne, la photographie n'est pourtant pas d'une pratique courante au niveau du canton. Un seul club photo existait. Le seul magasin de photographie était tenu par des personnes âgées qui n'exercent pratiquement plus.

Cette proposition de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs s'adressait à des groupes habituellement en contact avec l'animateur. Ces groupes n'existant pas sur le canton, nous décidions de répondre à cette proposition, estimant que cette opération rejoignait les objectifs que nous nous étions fixés :

- offrir une technique qui permette une pratique individuelle ou collective et attirer l'attention sur le canton en y portant un intérêt positif ;
- offrir une facette d'animation à notre fonction ;
- utiliser cette activité comme médiation auprès de jeunes dont la situation est plus difficile.

Considérant l'aide qui pouvait nous être apportée par un jeune du bourg, étudiant à PARIS dans une école spécialisée en audio-visuel, nous retenions trois projets :

- fournir une formation à la diapositive auprès des classes de première et troisième année à la maison familiale d'OISEMONT (les maisons familiales sont des établissements privés relevant du Ministère de l'Agriculture, où des jeunes, le plus souvent en difficulté scolaire, peuvent préparer le C.A.P.A., le B.E.P.A.). Notre objectif était le suivant : que les élèves de retour dans leur village puissent servir de relais pour la sensibilisation et la diffusion de cette technique.
- mettre sur pied un après-midi de ciné-club enfants en collaboration avec le groupe scolaire de l'école primaire d'OISEMONT. Il s'agissait ici de permettre aux jeunes spectateurs de voir des films différents de ceux auxquels ils sont habitués (à la télévision), et de modifier leur attitude face au film.
- réaliser un film vidéo qui permette au canton de rechercher ses racines. Cf. ci-après extraits d'un article paru dans le COURRIER PICARD du 16 mai 1979 :

"Rencontre départementale audio-visuelle. Créer une dynamique audio-visuelle tous azymuts à partir d'une expérience menée dans les "quatre cantons".

"Images et Son", une manifestation organisée depuis quatre ans dans le département, qui amenait une fois l'an les clubs "audio-visuels" à livrer leur production (films, diapositives... noir et blanc, couleur...). La Direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs en a dressé le bilan, observé les résultats, les limites aussi.

Trop souvent on travaillait en vase clos, dans l'unique but d'être au rendez-vous, avec un nouveau produit, certes, mais généralement réalisés par les mêmes. Une affaire de spécialistes en quelque sorte.

En collaboration avec la Fédération des oeuvres laïques, la Fédération des maisons de jeunes et de la culture, la Fédération Léo-Lagrange, la Direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs a décidé d'infléchir le cap, de tenter une nouvelle démarche avec la rencontre audio-visuelle 1979. Le but ? Essayer de créer une dynamique audio-visuelle, favoriser des secteurs, des régions jusqu'ici tenus à l'écart des possibilités offertes par l'audio-visuel, merveilleux outil de communication.

La région des "quatre cantons" a été choisie comme secteur-phare de l'expérience. Elle est devenue un foyer de création audio-visuel. Sur place, des individus, les associations, avec l'aide des animateurs des quatre organismes, font des choses.

La technique vidéo est employée à OISEMONT. Le but du film ? Renvoyer à la population du canton sa propre image ; essayer de retrouver ses traces à travers l'histoire, les travaux réalisés...

Toujours à OISEMONT, une initiation à la diapositive est conduite à la maison familiale ; un établissement dont les élèves viennent de petits villages alentours. De retour dans leur commune, ils pourront ainsi aider à la diffusion des techniques audio-visuelles.

Du 21 au 26 mai, va se dérouler la rencontre départementale proprement dite : occasion pour toutes les équipes de mettre la dernière main à leurs réalisations et aussi de se retrouver pour quelques rendez-vous dont la journée "cinéma enfance" du mercredi 23. Ce jour là, des films seront projetés à OISEMONT, SEUX, QUEVAUVILLIERS, pour montrer la spécificité de l'animation d'un ciné-club enfant. Les enseignants de la région constitueront le public privilégié de ces projections. Leur réflexion enrichira les travaux du collectif déjà mis en place pour se pencher sur le problème."

REALISATION DES PROJETS

Stage diapositive

Ce stage a été animé par le jeune étudiant en audio-visuel accompagné de l'animateur et de nous-même.

Etalé sur huit séances de deux heures, il a concerné environ 35 jeunes filles. Le thème qui leur avait été proposé était la présentation en image du bourg d'OISEMONT. Leur production a été présentée lors d'une réunion du conseil d'administration de l'école.

Les élèves ont effectivement appris à se servir de l'appareil, à en faire les réglages. De retour chez elles, ont effectivement mieux utilisé pour la plupart les appareils dont elles peuvent se servir. Cependant, le rôle diffuseur que nous leur attribuions n'a pas été joué. Par contre, ce stage avait permis à plusieurs élèves, placées par la D.D.A.S.S., d'avoir contact avec leur éducateur par le biais de l'animation et au même titre que leur camarade. A ce titre là, cette action s'est montrée positive en rendant plus facile les contacts.

Le ciné-club pour enfants

La mise en place de cette manifestation supposait, pour que son objectif (amener les enfants à parler de ce qu'ils voient, à en discuter, à confronter leurs idées) soit atteint, de prévoir deux étapes en plus de la projection elle-même du film. Les enfants devaient pouvoir aborder le thème (thème de l'autorité dans un film intitulé "Messieurs les gosses") avant la projection. Puis, dans une dernière étape, la réflexion sur le film pouvait donner lieu à des travaux scolaires : rédaction, vocabulaire.

Le directeur d'école primaire contacté s'est montré favorable et a mis en place les conditions pour que cela puisse avoir lieu.

Malgré la réussite de l'opération, celle-ci n'a pas été répétée par la suite. La reprise de cette expérience reste cependant toujours possible. Ce n'est qu'à cette condition que le ciné-club enfants pourrait être intéressant pour nous, en instaurant des relations régulières tant avec les enfants qu'avec les enseignants.

Le film vidéo

La troisième dimension de l'opération consistait en la réalisation d'un film vidéo. Trois raisons à cela :

- tout d'abord il nous semblait important que dans le cadre de notre expérience sur l'utilisation des ressources, nous puissions nous intéresser à cette ressource qui est l'histoire même du canton ;
- la seconde raison consistait dans la possibilité de bénéficier d'une aide financière et matérielle et d'une assistance technique, qui ne se représenteraient peut-être pas de sitôt ;
- la troisième était la présence à OISEMONT "d'une ressource humaine" en la personne du jeune étudiant ci-dessus mentionné.

Ce film s'inscrivait dans un projet général, portant sur une longue durée, de dégager l'identité du canton d'OISEMONT :

- premier film : faire apparaître ses racines ;
- deuxième film : montrer le présent du canton ;
- troisième film : dégager son futur.

Réalisation du premier film : "Ce n'est plus du tout la même vie !" : Il s'agissait d'un film qui pourrait être présenté dans les communes du canton ou hors du canton. Les participants au film étaient au nombre de 4. Son intérêt pédagogique se situait au niveau de son pouvoir de sensibilisation plutôt qu'à travers d'une possible participation de jeunes à sa réalisation.

Ce projet s'est rapidement heurté à la difficulté de dire par des images. Rapidement nous nous sommes aperçus qu'il fallait préciser notre sujet. L'animation est devenue notre thème central.

Nos possibilités de traiter de ce thème relatif à la vie des campagnes telle qu'elle reste ancrée dans la mémoire des aînés, se sont matérialisées en la personne d'un Maire du canton, le Maire d'AVESNE CHAUSSOY, qui est en même temps famille nourricière. C'est à l'occasion des visites faites chez lui qu'il était apparu comme un bon témoin d'un passé révolu. Il nous a offert son concours avec énormément de gentillesse et de patience.

Le montage a été réalisé par deux futurs professionnels de l'audio-visuel, l'étudiant et une apprentie, et par nous-même.

Ce film qui a été présenté lors des "rencontres audio-visuelles" n'a pas eu sur le canton l'effet escompté. Encore qu'il ait donné lieu au moment de sa préparation à une réaction inattendue.

Alors que nous avons fait paraître un article dans le journal "NOTRE CANTON", appelant les lecteurs à faire parvenir leurs documents et témoignages, nous avons reçu une lettre du Conseiller Général, heurté par mon oubli de l'en avertir :

"Cher Monsieur,

J'ai reçu avec beaucoup d'étonnement le numéro 1 de "NOTRE CANTON" car, dans ma naïveté peut-être un peu démodée, je pensais que le Conseiller Général du canton aurait pu être informé avant la parution de ce bulletin.

Je suis certain que Melle CALINE vous a appris les difficultés que nous avons eues à mettre en place votre expérience et à vous obtenir une aide financière sur le budget du département.

Ne croyez-vous pas qu'une visite chez moi aurait été au moins courtoise, en admettant que je ne serve à rien, ce qui n'est pas tout à fait certain.

J'espère donc, dans les semaines qui viennent, vous recevoir ainsi que M. LAPLAC, afin que vous me teniez au courant de vos travaux et que j'ai une vue claire de leur intérêt et de la charge qu'ils représentent pour le budget des collectivités dont je suis responsable.

Si vous êtes le fils de mon excellent collègue DUFETELLE, ayez la gentillesse de lui transmettre l'assurance de mon souvenir amical.

Avec mes meilleurs sentiments.

Le Conseiller Général d'OISEMONT

P.S. En ce qui concerne le film du canton d'OISEMONT, je souhaite bien entendu être tenu le plus rapidement possible au courant de ce projet et des moyens qu'il suppose."

Montrer le présent du canton par le second film vidéo : Comme prévu, il devait y avoir une suite de donnée au premier film. Ainsi l'année suivante, nous décidions de réaliser le second film en profitant des circonstances. L'étudiant qui avait opéré pour la première fois était tenu par son école de présenter un film, sorte de travaux pratiques intervenant dans son évaluation de fin d'études.

Pour assurer la continuité avec le film précédent, nous décidions à nouveau de traiter le canton sous l'angle de l'animation, le scénario s'intitulait : "La fête au village".

Cette collaboration entre cet étudiant et nous-même correspondait aux intérêts professionnels de chacun d'entre nous, et permettait de conjuguer nos moyens. Cet élément était fort important.

Il fallait maintenant choisir le lieu du tournage ainsi que les acteurs de ce film. Deux critères étaient retenus pour choisir le village :

- celui de la dimension ; il nous fallait un village de dimension moyenne par rapport au canton ;
- celui de la connaissance ; il fallait un village où nous connaissions des habitants afin que ceux-ci nous servent de relais dans nos différentes démarches.

Notre travail à AUMATRE auprès d'une assistante maternelle, de l'institutrice ; nos contacts pour le journal auprès du Maire et d'autres habitants du village nous amenaient à choisir AUMATRE. L'étudiant, originaire de OISEMONT, très connu et estimé, constituait lui-même un atout. Nous avons ainsi pu lever les appréhensions du Maire qui nous a avoué, après coup, que la même proposition provenant de gens qu'il ne connaissait pas n'aurait pas eu de sa part un accord aussi rapide. Nous lui proposons, en effet, d'amener le village à participer (réunion de conseil municipal, chorale, pompiers, habitants...).

Plusieurs réunions se sont tenues dans l'unique café-épicerie du village. Nous y abordions à la fois :

- le rappel de ce qui se passait encore dans les villages il y a 30 ans ;
- les idées pour la réalisation d'un scénario ;
- la recherche des habitants pouvant jouer les rôles qui progressivement se profilait.

Le tournage qui a eu lieu en mai-juin 1980 a constitué un centre d'intérêt pour tous les habitants, chacun étant concerné directement ou indirectement.

Le film tourné, notre spécialiste a été le montrer sur PARIS.

Ce n'est qu'au mois de novembre que le film a été présenté dans la seule grande salle du village, l'église. Et c'est dans cette église pleine que les habitants étaient venus se voir, accompagnés par de nombreuses personnes des alentours.

Le samedi, le lendemain de la projection, FR3 RADIO PICARDIE venait s'installer dans l'église pour réaliser sur la matinée une émission de radio sur le thème : "*Vie et tradition d'un village du VIMEU*".

Différentes personnes du canton participèrent à la discussion, dont le Conseiller Général. La chorale s'est trouvée renforcée pour l'occasion par la chorale du chef-lieu de canton venue lui prêter main forte.

Les élèves du collège ont, pour certains tout au moins, écouté la radio dans leur classe afin de suivre ce qui, il faut l'avouer, est un événement peu fréquent dans le canton.

Il nous a été possible, par la suite, de vérifier l'importance humaine et les répercussions éducatives de cet événement villageois. Il compte dans la mémoire des habitants et a permis de tisser de nombreux liens.

Ainsi la disparition subite d'un père de famille ayant figuré dans le film, plongeait la mère et les enfants dans des difficultés financières, affectives, éducatives. Notre passé commun nous a permis d'intervenir et d'aider, pour notre part, au redémarrage de chacun.

Un jeune de la D.D.A.S.S., sans travail, très inhibé, est venu, après sa participation au film, nous aider dans l'encadrement de différentes activités (club du mercredi, centre aéré...).

D'autres jeunes se sont inscrits à une opération de photojournalisme.

Les conditions pour une entr'aide se sont développées.

A la suite de ces différentes actions, d'autres opérations ont vu le jour :

- en collaboration avec l'animatrice de secteur, nous avons organisé un stage de formation à la diapositive pour les monitrices de la maison familiale. Sensibilisées par le stage auprès des élèves, elles voulaient se donner les moyens de poursuivre la dynamique en cours en se formant elles-mêmes. Ce stage a permis au-delà de la photographie, de nouer des contacts importants. En effet, la maison familiale est le lieu d'aboutissement de nombreuses jeunes filles de la D.D.A.S.S. en difficulté scolaire. Notre rapprochement de la maison familiale (encore matérialisée par notre élection au conseil d'administration gestionnaire) permettait de mieux suivre les jeunes.
- suite à cette formation menée en décembre 1979, nous avons obtenu de la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs une Expérience de Promotion de l'Initiative des Jeunes (E.P.I.J.).

Sur le plan pratique, nous voulions, sur trois villages (un petit : INVAL BOIRON ; un moyen : AUMATRE ; un grand : SENARPONT), utiliser l'étude de documents, l'enregistrement de conversations, la photographie, pour réaliser des études de milieu. La finalité étant, qu'après deux jours d'intervention sur le village, nous puissions présenter :

- un montage diapo aux habitants,
- un article sur le village dans le journal "NOTRE CANTON".

Comme les autres expériences qui s'inspirent du même principe, il est apparu que les habitants de nos communes éprouvaient une grande satisfaction en voyant l'intérêt qui leur était porté.

Enfants et adultes montraient à l'occasion de ces journées qu'ils étaient à la fois plus et différents que ce que l'on perçoit d'eux tous les jours.

Le journal

Nous avons, au temps de notre travail à l'A.Y.L.F. (1), lancé un journal destiné aux familles suivies en A.E.M.O. (judiciaire et administrative). Catherine CALINE le savait à l'époque où elle décidait de partir avec nous comme successeur.

En octobre 1978, la collaboration de l'animateur de secteur et de Catherine CALINE les amène à susciter la réunion des associations du canton. A l'issue de la deuxième réunion, le projet de réaliser un journal qui favorise notamment le développement des associations est retenu. A partir de février 1979, le journal est mis en chantier.

Nous établissons, pour les faire paraître dans le premier numéro, nos objectifs spécifiques, objectifs dont nous pensons que le journal peut être le vecteur.

Les personnes qui se sont engagées avec nous dans la mise en place de ce journal composent le comité de rédaction. Nous sommes donc 6 personnes pour faire aboutir le projet, sachant que le financement, la frappe, la mise en page, le tirage et la distribution sont assurés par l'Association Populaire des Cantons.

(1) Association Yves LeFevre.

Périodicité et diffusion : La périodicité de parution a été établie à une fois tous les deux mois en raison du peu de possibilités de travail effectif du comité de rédaction.

La diffusion de ce journal, tiré à 350 exemplaires, est réalisée sous deux formes différentes : il est envoyé à toutes les personnes ayant statutairement un impact sur le canton : les Maires, premiers adjoints, instituteurs, chefs d'établissements scolaires, présidents d'associations ; aux personnes touchées par l'action du travailleur éducatif et social de canton : les assistantes maternelles et autres personnes avec qui des contacts ont été pris ; des dépôts de journaux sont effectués dans deux gros magasins d'alimentation d'OISEMONT ainsi qu'à la Mairie d'OISEMONT. Récemment, les médecins et vétérinaires d'OISEMONT ont demandé "NOTRE CANTON" pour leur salle d'attente.

Réactions au journal "NOTRE CANTON" : Il est difficile d'apprécier l'impact du journal, surtout à son départ. Les réactions étaient timides, polies, étonnées. Il convient cependant de noter deux réactions importantes :

La première concerne le Conseiller Général qui manifestait, à juste titre, son étonnement de ne pas avoir été tenu au courant du projet. Il suffit de relire la lettre citée.

La seconde est parvenue d'un directeur d'établissement scolaire à OISEMONT qui manifestait brièvement son étonnement lui aussi concernant deux points : il n'était pas non plus au courant du projet, ni des réunions qui l'avaient vu naître ; il s'étonnait aussi de ce que le premier numéro parle d'un établissement privé, la maison familiale d'OISEMONT. Il y voyait le signe d'une appartenance sociale.

Par ailleurs, il est apparu que l'article concernant "l'histoire d'un village" avait provoqué un certain intérêt.

Rapidement "NOTRE CANTON" a été perçu comme le journal de l'Association Populaire des Cantons qui tentait, avec les diverses collaborations établies au départ, de correspondre aux objectifs qu'il s'était fixés au départ.

Avec le n° 12, et grâce à l'intervention du Conseiller Général auprès de la Direction Départementale du Temps Libre, nous avons reçu une subvention nous permettant de tirer à 2.000 exemplaires et ainsi d'assurer une diffusion dans chaque foyer du canton.

Le journal et l'environnement : Le journal reçoit maintenant des articles du collègue d'OISEMONT concernant les activités qui s'y déroulent.

Le journal est devenu l'organe d'information du syndicat d'initiative qui s'est créé en 1980.

Lors de l'élaboration de chaque numéro, les associations du canton sont contactées afin d'obtenir leur calendrier de manifestations prévues pour les deux mois à venir. Elles accueillent favorablement cette demande qui, pour certaines, est l'occasion d'établir un calendrier encore inachevé. Il semble donc que pour les associations, la perspective de voir publier leur calendrier soit une stimulation à planifier des temps forts.

Il est possible de faire d'ores et déjà le constat suivant :

- la parution régulière du journal lui confère une audience certaine ;
- "NOTRE CANTON" est considéré non seulement comme un outil d'information spécifique, mais encore comme un objet, une production locale originale (des gens le collectionnent) ;
- les lecteurs ont appris l'existence d'associations qu'ils ne connaissaient pas ;
- des associations ou des groupes ont été valorisés par le fait d'avoir été mentionnés dans le journal ;
- ce journal a servi d'exemple au canton voisin d'HORNOY ; en effet, le syndicat d'initiative des deux cantons d'HORNOY et OISEMONT disposait, pour le canton d'OISEMONT de "NOTRE CANTON" pour informer de ses activités ; c'est pour avoir le même moyen d'information que les membres du syndicat d'initiative ont créé un journal du canton d'HORNOY.

Le communiqué du collège d'OISEMONT (journal n° 6 - mai 1980) témoigne aussi de cet intérêt : "Lecteurs assidus du journal "NOTRE CANTON", les membres de la communauté scolaire du collège d'OISEMONT ont accepté d'apporter leur modeste contribution à l'édifice qu'avec patience Monsieur DUFFETELLE et le comité de rédaction mettent en place.

A la fin de chaque trimestre, nous ferons donc un compte rendu des activités originales entreprises par les élèves ou les enseignants du collège mais, afin de ne pas monopoliser les colonnes du journal, nous nous contenterons d'évoquer ces activités dans leurs grandes lignes et non dans le détail".

En juin 1982, nous avons voulu vérifier l'impact du journal en nous adressant aux Maires par le biais d'un questionnaire. Pour des raisons matérielles seulement, 23 sur les 31 ont pu répondre à ces questions.

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons faire les remarques suivantes :

- Avant même que le journal ne soit distribué dans chaque foyer, le Maire le faisait lire par plusieurs personnes de son entourage : famille, secrétaire de Mairie, adjoint.
- Il semble que les rubriques qui les ont le plus intéressés soient celles qui concernent les communes : "Information sur la vie des communes", "Histoire d'un village". Puis, presque à égalité avec les communes, les rubriques qui concernent les associations : "Informations sur la vie des associations", "Histoire d'une association".
- Les Maires interrogés n'ont aucune idée concernant des rubriques inexistantes mais qui pourraient donner lieu à des articles dans les prochains numéros.
- A la question : "Pensez-vous que le journal pourrait rendre d'autres services ?", ces Maires paraissent aussi désappointés. Par contre, ils acquiescent ensuite à la formulation des idées que nous pouvons leur donner :

- . faire un répertoire de petits monuments (calvaire, crucifix, petite chapelle) qui pourraient faire l'objet de petits chantiers de jeunes issus des villages pendant les mois d'été.

Cette idée a d'ailleurs vu un aboutissement immédiat à OISEMONT. En effet, le Maire a proposé de repeindre la clôture en ciment du terrain de football. Pendant la dernière semaine du mois de juillet, plus de 20 jeunes (dont beaucoup avaient participé au centre aéré de FORCEVILLE l'an dernier) sont venus traiter, brosser, laver et peindre les piquets. Un vin d'honneur à la Mairie a donné une issue officielle à cette opération.

- . le deuxième exemple de service rendu possible par le journal était le suivant : mettre en relation des catégories de personnes pouvant avoir besoin les uns des autres. Les assistantes maternelles et les mères ayant des enfants mais désirant travailler.

- Enfin, la quasi totalité des Maires ont gardé le journal chez eux, ou à la Mairie, ou alors le journal a été emprunté par un parent ou un voisin.

Club du mercredi

Catherine CALINE avait mis sur pied des clubs du mercredi. Ces clubs qui avaient lieu une fois par semaine tournaient dans trois lieux différents : FORCEVILLE EN VIMEU, FRETTECUISSÉ et OISEMONT. Ils reposaient sur la poterie, le collage, le dessin, les marionnettes.

Au départ de notre installation sur le canton, le projet concernant les clubs était le suivant :

- travailler avec une unité ne dépassant pas 15 éléments,
- cette unité serait composée de jeunes placés chez des assistantes maternelles et de jeunes sans mandat,
- le club serait un lieu d'activité mais surtout un lieu où il serait possible pour l'enfant de parler avec un adulte qui l'écoute,
- la présence au club devrait être régulière,

- la tranche d'âge serait large, de 6 à 14 ans,
- il fonctionnerait le mercredi matin, au siège de l'Association Populaire des Cantons, appelé "le local".

A plusieurs reprises, des jeunes hors mandat ont participé à ces clubs. Mais il est apparu que cette intention de mixer ces jeunes était difficilement réalisable. L'exigence d'une régularité a été admise (non sans mal) pour les enfants de la D.D.A.S.S., elle a été refusée par les autres et s'est traduite par un départ.

Pour les enfants D.D.A.S.S., notre exigence de régularité est très rapidement apparue comme inscrite dans leur statut. Par contre, pour les enfants hors mandat, cette exigence leur apparaissait comme une assimilation aux autres enfants, assimilation insupportable. Deux enfants qui avaient participé sont partis d'eux-mêmes après un mois d'activité. Interrogée, leur mère répondait qu'ils n'étaient pas "de la Préfecture".

Les activités de ce club sont variées et alternativement les enfants peuvent faire de la pyrogravure, de la petite menuiserie, de la peinture. Des promenades réalisées dans les carrières voisines donnent lieu à la décoration des silex qui ont pu être rapportés et qui peuvent inspirer différentes formes abstraites, animales, etc... Ces clubs sont aussi l'occasion de sorties quand le temps est particulièrement agréable.

Ces clubs ont été, d'une façon quasi permanente, encadrés bénévolement par des jeunes plus âgés qui appréciaient de se rendre utiles et de guider des plus jeunes dans leurs activités. Une élève assistante sociale est venue prêter main forte tout le temps de son stage.

Lors d'une visite avec sa monitrice d'école, celle-ci déclarait que ce genre d'animation devait être le fait de toutes les assistantes sociales.

Une assistante sociale polyvalente qui possède OISEMONT dans son secteur vient régulièrement nous rendre visite et passe un moment à parler avec l'un, l'autre. Nous avons d'ailleurs réalisé ensemble une sortie d'une journée, à laquelle elle avait joint d'autres enfants suivis par son service.

Les rencontres paraissent très profitables. Les enfants retiennent l'idée d'une sortie de communauté éducative qui, nous le pensons vraiment, les rassure. Enfin, ces rencontres nous permettent d'être "introduit" auprès d'enfants en dehors même de toute idée de mandat.

Les vacances d'été

Dès l'été 1979, nous organisons avec l'animateur de secteur Jeunesse et Sports, un centre aéré sur OISEMONT, suivi d'un camp à GAMACHES où se trouve une base nautique de la Jeunesse et des Sports. Cette base est située à 13 kilomètres d'OISEMONT sur le canton voisin de GAMACHES.

Il s'agissait là encore de mixer les jeunes. L'information concernant ces activités sont parues dans le n° 2 du journal "NOTRE CANTON". Ces activités étaient destinées à tous les enfants du canton. En effet, il existe au bourg d'OISEMONT, organisé par la Municipalité, un centre aéré qui dure tout le mois de juillet. Ce centre, très apprécié, n'est pourtant accessible qu'aux seuls enfants d'OISEMONT. Il n'existe d'autres centres aérés nulle part ailleurs, et certains Maires déplorent le désœuvrement des enfants pendant la longue période des vacances d'été.

Pourtant, en dehors des enfants placés ou faisant l'objet d'une A.E.M.O. (ici les candidatures ont été empressées), les enfants des villages ne se sont pas manifestés.

Cependant, les activités axées sur le cyclotourisme et la photo pour le centre aéré sur l'initiation aux sports d'eau (canoé-kayak, planche à voile, voile), le cyclotourisme et la randonnée pédestre en forêt d'EU avec initiation à l'orientation à la boussole ont été appréciés. Si bien que l'année suivante nous avons répété l'opération.

Pourtant, il nous a semblé important de trouver les moyens d'atteindre davantage de jeunes, en se rendant dans les villages.

En 1981, en collaboration avec l'animatrice de secteur, nous avons mené des semaines de centres aérés dans trois villages. Nous demandions que des jeunes de 18 ans puissent venir nous aider dans chacun des villages

retenus. Ce qui a été obtenu, et nous avons pu toucher pendant ces trois semaines près de 70 enfants, ce qui était considérable compte tenu de la petite dimension de ces villages.

Par contre, ayant du intervenir seuls en 1982, nous avons proposé de réaliser dans trois villages des reportages photographiques ; sans doute parce que cela prenait une forme plus spécialisée, l'intérêt des enfants a été moindre. Dans l'un des villages nous n'avons eu que 4 enfants.

En 1983, reprise et développement de l'idée d'animation bénévole à FORCEVILLE.

Rencontre du club du troisième âge avec les "picardisants"

Cette manifestation a été organisée en novembre 1980 par l'Association Populaire des Cantons, avec une idée sous-jacente. En effet, l'équipe de rédaction de "NOTRE CANTON" souhaitait une rubrique en picard, écrite par une personne du canton. Or, aucun habitant du canton d'OISEMONT ne s'était fait connaître pour ses écrits en langue picarde. C'est donc pour favoriser la naissance d'écrivains en picard que la troupe des "picardisants" fut invitée à présenter son spectacle au club du troisième âge d'OISEMONT.

Malgré le froid, l'assistance fut assez nombreuse et sembla beaucoup apprécier à la fois d'entendre parler picard et évoquer des gens, des moeurs aujourd'hui disparus.

Cette rencontre qui a reçu les encouragements de la Municipalité a eu plusieurs effets :

- un autre club du troisième âge du canton a manifesté l'intention de faire venir les "picardisants" ;
- deux personnes d'OISEMONT ont commencé à écrire en picard à la suite de cette réunion.

Les expositions

Des expositions ont été organisées pour faire connaître l'Association Populaire des Cantons (son nom, son lieu), pour entrer en relation avec la population, aussi bien adultes qu'enfants, et enfin pour créer une animation du canton.

Plusieurs expositions ont eu lieu en 1980 :

- l'art forain en février,
- l'apiculture en mai,
- cartes postales et photos en novembre.

Chacune d'elles a attiré environ 350 personnes qui sont :

- des habitants d'OISEMONT,
- des classes du collège d'OISEMONT, des écoles primaires, des écoles privées d'OISEMONT, la maison familiale d'OISEMONT,
- club du troisième âge d'OISEMONT.

Il est possible de dresser un bref bilan de ces opérations :

- On a pu vérifier a posteriori que bien des gens croyaient que ces expositions étaient organisées par la commission des fêtes d'OISEMONT, ou le groupe du musée, malgré les précisions données lors des expositions, par affichage, sur l'organisateur de ces manifestations. Il n'est donc pas certain que ces expositions aient beaucoup contribué à faire connaître l'Association Populaire des Cantons.
- D'autre part, l'exposition en tant que telle peut être assimilée à une "consommation" qui ne donne pas lieu à des rencontres, des contacts approfondis, et qui ne mobilise pas les énergies. Cela reste une démarche anonyme qui n'est pas l'effet recherché par l'association.
- Enfin, la fréquentation des expositions est loin d'être importante.

Pour toutes ces raisons, il semble que l'exposition ne soit pas un outil très adéquat au but recherché par l'Association Populaire des Cantons.

L'expérience n'a pas été poursuivie.

II - LES ENFANTS DE LA LUNE par Allain HOUARD

2.1. - L'INITIATIVE

Les enfants de la Lune, cirque pour enfants, cirque d'enfants, a été créé en 1977. Il prend ses origines dans l'activité d'un centre aéré dont j'assumais la responsabilité dans le canton de CONTY alors que j'étais Directeur de l'Association Yves Le FEBVRE, pour la protection de l'enfance, association qui, dans le département de la Somme, par habilitations Justice et Santé, est chargée de la protection éducative et sociale au titre des ordonnances de 1958 et 1959 par :

- un service A.E.M.O..... 1.500 mineurs suivis,
- un service placement familial spécialisé..... 80 mineurs suivis,
- un foyer de jeunes filles..... 40 mineures reçues,
- un service de prévention et une antenne "S.O.S. Jeunes".

Sur mon temps de vacances au début, et ensuite dans le cadre de ma responsabilité professionnelle, j'avais accepté, dans le but de reprendre avec des enfants sans étiquette une activité d'animation, d'assurer la responsabilité de ce centre aéré.

Ce cirque s'est créé un peu sur "un coup de folie" à l'issue du spectacle de 1976 qui marquait la clôture du centre aéré ; nous avons fait au château de WAILLY, à trois kilomètres de CONTY, un spectacle "son et lumière" dans lequel un cirque évoluait, cirque que nous avons imaginé en mime.

A l'issue de ce spectacle, les enfants et moi-même décidions alors de faire un vrai cirque.

Je m'entourais pour ce faire de deux animateurs bénévoles, l'un était représentant d'un laboratoire pharmaceutique, sa femme était institutrice, et l'autre célibataire était agent technique dans un magasin de radio-électricité à AMIENS.

Nous nous retrouvions à la tête d'une troupe de 40 garçons et filles de 6 à 14 ans du canton de CONTY, représentant toutes les origines sociales ; un gros travail revint aux trois animateurs : calculer, chercher, tracer, reconnaître la première tournée.

Nous choisîmes un itinéraire en tenant compte de la force de nos chevaux, du poids des attelages ; nous contactions alors les villages susceptibles de nous recevoir et où nous pourrions donner notre spectacle.

A Pâques 1977, nous étions sûrs alors que commençait une grande aventure ; nous partirions pour notre première tournée d'été en juillet 1977.

2.2. - LES DÉBUTS DU CIRQUE

Le spectacle 1975

Le son et lumière s'est déroulé, composé de deux parties, une évocation poétique à base de marionnettes, une évocation historique. Trois faits saillants de l'histoire de CONTY étaient racontés (la truite, la bataille de Bouvine et la prise de CONTY par les bourgeois d'AMIENS, SAYNETTES ayant fait l'objet de journées costumées internes au centre).

Ce spectacle a remporté un vif succès, suivi par 400 personnes. Les enfants se sont pris au jeu, faisant une nouvelle fois appel à leur besoin de création. Le son et lumière fut reconduit l'année suivante à travers l'histoire d'une petite fille douée de pouvoirs surnaturels. Dans ce spectacle 1976, il y avait en particulier l'arrivée d'un cirque, la représentation était évoquée grâce à des numéros mimés.

Formation du cirque d'enfants - printemps 1977

L'idée avait germé ; le groupe s'est dit : "L'an prochain, on va faire un vrai cirque". La mise en garde a été faite ; la détermination était grande. Dès lors, appartenir au groupe c'était s'astreindre, sans prendre sur la vie scolaire, mais sur les temps libres, à s'entraîner, créer des numéros, penser et réaliser les costumes ainsi que le matériel. A Pâques, un stage

a réuni toute la troupe. Les enfants ont choisi leurs maquillages de scène ; les filles ont été invitées à travailler sur leurs poupées. Les idées ont été mises en commun, le choix s'est porté sur Pierrot pour les garçons, et Colombine pour les filles. Deux ou trois heures ont encore été nécessaires pour arrêter le nom du groupe. Ainsi sont nés les "Enfants de la Lune". Enfin, par une belle soirée de printemps, la foule assemblée put entendre : *"Attention, Mesdames et Messieurs, le spectacle va commencer"*.

CONTY, petit village de la Somme de 1.200 habitants. Un centre aéré comme il en existe partout en France.

Nous sommes en juillet 1976, 40 enfants illuminent un château et racontent à 1.000 personnes une histoire inventée par eux...

Pour les besoins de ce son et lumière, une charrette tirée par une belle jument blanche perce la nuit pour déverser au milieu du parvis un cirque ambulante ; sous l'éclat des projecteurs se formait, cette nuit là, la réunion d'enfants pour la formation d'un cirque, un vrai cette fois ci !

En effet, pris à leur propre jeu, les enfants du centre aéré décidaient après le spectacle de prolonger l'aventure. Ce qu'ils firent dès septembre 1976 et depuis, chaque samedi après midi, aux vacances, et sûrement aussi certains soirs avant de s'endormir, ils créent, imaginent, inventent.

Du centre aéré au cirque

Il faut remonter quelques années en arrière pour trouver les racines inconscientes alors d'une telle idée. Il y a sept ou huit ans, s'ouvrait le centre aéré de CONTY. Autour d'un adulte et de monitrices, le même groupe d'enfants se retrouvait ensuite chaque année. Comme dans tout centre, pour des raisons évidentes de besoins financiers, des festivités étaient organisées. Des bals au début, puis les enfants se connaissant, ont réalisé des prestations faisant appel à leur esprit créatif. Il y a cinq ans, donc en 1975, le groupe s'est proposé de passer au son et lumière, la jolie église gothique du bourg étant toute désignée pour servir de toile de fond. Avec les moyens du bord, le projet a été lancé. Les adultes se sont chargés de réunir le matériel laissant aux enfants leur énorme potentiel de créativité.

2.3. - LES GRANDES ÉTAPES

Cette année 1976/1977, nous mîmes au point un contenu de spectacle empruntant aux disciplines de cirque :

- voltige,
- voltige à cheval,
- funambules,
- clowns,
- automates,
- mimes,
- équilibre sur cycle,
- monocycle,
- jonglage,
- chants et danses.

Comme nous voulions que notre cirque soit ambulant, nous nous mîmes à la recherche de calèches ou voitures à cheval ; nous découvrîmes chez un entrepreneur de transport à AMIENS, 5 voitures hippomobiles qui avaient servi à la distribution messagère dans la ville d'AMIENS ; nous cherchâmes alors des chevaux qui seraient nécessaires pour tirer ces voitures.

Les chevaux étant trouvés en location ou en prêt, nous cherchâmes des harnachements, aidés en cela par des parents, des amis qui donnant crédit à notre entreprise se dépensèrent sans compter pour nous aider.

Les mercredis, les samedis, les enfants, aidés quelquefois de leurs parents, restauraient les voitures abritées dans un hangar très aimablement mis à notre disposition ; ils les décoraient, nettoyaient avec les conseils d'anciens charretiers les harnais et répétaient le contenu du spectacle, à la salle des sports de CONTY ou dans des hangars ou des prairies.

Les parents s'aidèrent mutuellement pour, avec les enfants, confectionner les costumes, costumes qui avaient été choisis par les enfants eux-mêmes, les filles seraient habillées en Colombine, les garçons en Pierrot, le tout de toutes les couleurs de l'arc en ciel.

Cette année 1977 restera pour chacun des Enfants de la Lune un souvenir poignant : le jour du départ... avec la fanfare, l'ensemble des habitants sur le pas de leur porte, les amis sur les routes, les énormes difficultés de circulation où nous n'étions pas toujours compris des camionneurs et des automobilistes. La vie des chevaux, leur travail, la fatigue des uns et des autres, il fallait pousser dans les côtes, retenir dans les descentes, un soleil quelquefois un peu fort, la pluie, les joies d'arriver de monter la scène, jouer devant les villageois ou les estivants ébahis, se retrouver le spectacle terminé avec cette impression indicible d'avoir vécu des moments de vie intense, le retour triomphal sur CONTY...

Nous avons fait une tournée de 450 Kms, sans aucun incident ou accident notable et qui aurait, sans aucun doute, altéré ou mis un point final à notre expérience.

En 1978, le spectacle prit encore plus d'importance ; nous décidâmes de modifier un peu la tournée et nous choisîmes un point fixe : EU en Seine Maritime, comme lieu de spectacle ; nous ajoutions à notre spectacle de cirque un son et lumière sur la magnifique façade du château d'EU et de choisir un écrin pour donner une âme et un décor plus important à notre spectacle.

Cette tournée regroupant 40 enfants dont 5 adultes handicapés fut difficile en raison des conditions atmosphériques et aussi du peu d'intérêt quelquefois manifesté par les habitants de EU.

Nous jouons à l'U.N.E.S.C.O. (année internationale de l'Enfance) et à Beaubourg.

En 1979 nous repartîmes sur FORT-MAHON, de rester dans cette station balnéaire et de donner là-bas plusieurs représentations.

Nous nous retrouvions toujours à peu près le même nombre (les départs étant compensés par les arrivées). Nous avons invité 5 enfants handicapés d'un I.M.P.

Sur le parcours, dans les villages, nous nous rendions compte alors de l'importance qu'avait prise notre aventure ; des reportages télévision FR3 PICARDIE, FR3 NORD, ANTENNE 2 avaient fait sur nous des reportages et les gens devenaient rapidement des amis.

En 1980 il n'y eut pas de tournée, mais la préparation d'un grand spectacle "son et lumière" à WAILLY avec les enfants du centre aéré (100).

En 1981, l'ensemble des Enfants de la Lune devenaient animateurs du centre aéré de CONTY et s'occupaient donc des jeunes enfants du canton. Un grand spectacle son et lumière clôturait cette expérience.

20 spectacles sur l'année.

En 1982, les grands Enfants de la Lune devenus pour certains animateurs de centre de vacances, prenaient seuls la responsabilité du centre aéré de CONTY et réalisaient avec les enfants de ce centre un spectacle de cirque monté de toute pièce par eux.

22 spectacles sur l'année dont 1 gratuitement au cirque pour Amnesty International et 1 gratuit pour les familles d'enfants sinistrés et tués à BEAUNES (accident d'autocar).

En 1983 les grands Enfants de la Lune, en raison de mon accident, prennent la responsabilité de la tournée avec deux adultes bénévoles.

Notre troupe ayant été choisie pour animer dans le cadre du festival populaire en Picardie, le rallye international de tourisme équestre à PIERREFONDS, voilà l'objectif de la tournée.

Cette tournée s'est déroulée sur 15 jours en 10 étapes à cheval et en véhicules hippomobiles, et 4 jours de présence à PIERREFONDS.

Au retour, spectacle son et lumière au château de WAILLY.

En 1984 : Que va faire la nouvelle troupe des Enfants de la Lune ? Ma fille aînée en assure la direction et la présidence, aidée de 5 camarades elle accueille 25 jeunes (connus aux centres aérés de 1981 et 1982). Au moment où les Enfants de la Lune rattrapent aux portes du conseil général pour être aidés financièrement pour mener à bien leur travail de formation sur les plus jeunes, les grands Enfants de la Lune découvrent qu'ils auraient du être moins honnêtes et réclament chaque année une subvention pour continuer à être connus administrativement comme demandeurs de subventions... sic...

On peut dans divers aspects et sous différents angles, regarder l'expérience des Enfants de la Lune et en tirer tel ou tel intérêt : ce que l'on peut dire : une réussite de l'amitié.

Cette expérience a intéressé ou intéresse une centaine de jeunes, qu'elle a le mérite d'exister depuis bientôt 6 ans, qu'elle prend ses origines et ses fondements sur un centre aéré, qu'elle n'a pu se construire, se vivifier que par le temps, et que le ciment nécessaire à une telle entreprise n'a pu se sceller que par une très grande amitié, une très grande estime entre les enfants, les animateurs bénévoles, les parents, le milieu, les amis.

Dire combien de spectateurs ont vu, tant dans les villages que les stations balnéaires, qu'à AMIENS lors de nos galas au cirque municipal, que lors de nos spectacles pour les comités d'entreprise au moment de Noël (nous donnons environ 20 spectacles d'une 1 heure 30 à 2 heures 30 par an), qu'à PARIS (U.N.E.S.C.O. - Beaubourg), qu'au HAVRE, le spectacle des Enfants de la Lune, apparaît très difficile, ce que l'on peut dire toutefois c'est que 50.000 personnes ont pu voir ce spectacle fait, pensé, animé, réalisé, joué, présenté, chanté par 40 jeunes de 6 à 18 ans.

Notre reconnaissance dépasse vite le stade local, voire régional.

Nous avons été choisi par la Fondation de France dans le cadre de l'année internationale de l'Enfance, comme l'une des quatre expériences qui pouvaient être considérées comme une réussite en matière d'animation.

Savoir que partis de rien, ces enfants possèdent aujourd'hui en coopérative :

- un châpiteau,
- un camion,
- une remorque,
- 5 véhicules hippomobiles,
- 8 chevaux,
- du matériel de cirque (monocycles, cycle, projecteurs, tremolino, matériel de sonorisation),

c'est déjà montrer que sur le plan financier, en étant aidés certes (Fondation de France, C.A.F., Jeunesse et Sports, F.I.C., Conseil Général), il est possible à tout groupe d'enfants de mener une expérience originale tout en se dotant des moyens nécessaires pour réaliser.

Nous pouvons dire aussi que chaque année les Enfants de la Lune ont pu, aux vacances de Mardi Gras, profiter d'un séjour de ski, tous ensemble, grâce à une partie des produits des spectacles qui, affectée sous forme de bourse, a permis d'égaliser la participation et permettre à tous, quel que soit le niveau socio-économique des parents, d'y participer.

Il faut savoir de plus, qu'aux tournées, les Enfants de la Lune accueilleraient dans leur troupe des enfants handicapés, ou des adultes en difficulté, et que c'est par ce partage que les Enfants de la Lune se sont préparés intuitivement à leur collaboration aux Ateliers du VAL DE SELLE :

- défrichage du terrain,
- remise en état des locaux,
- aide aux travaux,
- soutien des adultes,
- financement commun,
- développement des activités équestres : attelage, poney club, voltige, dressage des chevaux, compétition.

2.4. - LA NOTION DE TEMPS

La notion de temps en matière de pédagogie a une très grande importance. Il faut emprunter au temps les scellements nécessaires pour réussir :

- la connaissance,
- la reconnaissance,
- l'amitié,
- le "faire" ensemble.

Il faut que des liens se nouent, que les enfants se supportent les uns les autres, que les adultes soient acceptés et que nous puissions avoir les moyens matériels et humains de réaliser une utopie.

En d'autres termes, toute expérience pédagogique ne vaut que par le tissu relationnel, émotif, affectif qui se crée. L'argent vient de surcroît.

Ce qui est le plus important c'est le climat, l'ambiance, les force vives. La force constituée par l'appui des parents par exemple ne s'est jamais développée sur un commandement ; elle s'est instaurée "comme ça", logiquement, simplement. Le chantier était assez vaste pour que chacun y trouve une place visible, utile, individuellement nécessaire à la collectivité.

Si au facteur climat s'ajoute obligatoirement l'ingrédient "patience", celle qui est nécessaire au jardinier par exemple, les niveaux de croissance étant respectés, les étages se construisant au fur et à mesure des moyens. La chance aidant au bon moment, toutes les conditions sont réunies pour réussir et ce, quelle que soit la nature du projet, si celui-ci n'est pas en contradiction avec l'éthique profonde du groupe social dans lequel il évolue (ce pourquoi il est évident que l'animateur d'un canton doit être de préférence un indigène et en aucun cas un "parachuté" ou une "étoile filante").

2.5. - LA FOI

La foi c'est ici cette espère de talent commun que doivent s'accorder les personnes en présence - ici enfants, parents, amis - communauté rurale,

pour croire le possible réalisable en ne se donnant pas "mélancoliquement" les excuses pour "ne pas réussir", "ne pas tenter", "ne pas douter", "ne pas rechercher le si, le oui mais, le peut-être", pour ne pas faire, pour ne pas réaliser.

On peut "user" un projet en l'élaborant par trop, en lui donnant ses limites, en s'invitant à une trop grande réflexion et en le fermant à toute nourriture sauvage, à tout apport incongru mais exaltant et producteur du changement.

Bien des mouvements pédagogiques sont privés de leur dynamique par la recherche initiale d'un ajustement parfait des moyens à l'objectif.

Quant à nous, nous n'avons jamais étudié un projet de cirque. Nous pensions que cela réussirait et cette pensée était et restait moteur de notre entreprise.

Il s'est passé entre nous des moments durs, mais jamais ils n'ont interrompu le lent et patient processus, le mouvement n'a pas reçu d'arrêt.

Nous étions animés de cette certitude de réussite par la confiance témoignée les uns dans les autres.

Partant des disciplines du cirque, qui à l'exercice ont démontré leur difficulté particulière, nous avons eu la chance de ne pas être, en tant qu'adultes animateurs, des techniciens. Aucun d'entre nous ne savait. Il fallait inventer, créer, imaginer, s'exercer sans une rigueur initiale. Nous n'étions pas encombrés à la naissance du projet de trop de difficultés dans notre tête, nous pouvions donc être libérants ou libérateurs.

Par contre, le projet étant parti, aller en stage à l'école nationale de cirque ou chez le cirque Gruss nous a aidés, c'est certain. Nous faisons modestement partie de la famille.

Nous avions une expérience. Nous n'étions pas "rien" et ils n'étaient pas "tout".

Ce qui s'est passé entre les enfants, leurs parents, ne nous a jamais fait l'objet de grandes narrations, thèses ou exposés, pas de réunions, de longues discussions ; implicitement, dans une espèce de non dit, non pas par dissimulation, mais par logique dans la mesure où nous n'étions pas là pour réfléchir mais pour agir, personne n'avait à décoder, à déchiffrer, à décortiquer et finalement à réprimer.

Nous étions en mouvement, nous étions donc certains d'aboutir avec à l'issue une double gratification. L'une certaine : la satisfaction d'avoir réalisé une ambition. L'autre hypothétique : recueillir le vote de l'entourage par son affluence.

Nous étions faits les uns et les autres à l'idée d'une fête permanente qui était alimentée par les réalisations, le succès et la chance. Il nous manquait un cheval, nous trouvions un cheval. Il nous manquait des harnais, nous étions sûrs d'en trouver. Nous sommes partis en attelage, sans connaître comme aujourd'hui, les mille et un pièges de l'attelage, coup de chance ! nous n'avons pas eu d'accident.

Coup de chance dont il est difficile d'apprécier aujourd'hui l'exacte teneur. Si nous avions eu des ennuis, de graves incidents, nous n'existerions plus. Ce qui était original serait devenu catastrophique, voire même du domaine de la folie. La pression des médias est d, nous ne faisons ble tant elle affole les fonctionnaires à parapluie.

Que soit dit cependant ici que nous ne recherchions pas "l'inconscience" comme moteur à la mesure de notre irresponsabilité : chaque chose, chaque parcours, chaque moment étaient l'objet d'études d'attention et surtout de "patientes tensions" ; on mouillait souvent le maillot à "laisser faire" on se refusait à faire à la place de l'autre, mais en lui apportant le soutien implicite d'une passion partagée.

2.6. - "SI TU VEUX TU PEUX"

Ce qui s'est passé entre les enfants et sur le plan pédagogique n'a été conduit que par une seule grande attitude : "Si tu veux tu peux".

Si tu veux, tu peux devenir jongleur, acteur, meneur, artiste, clown.
Si tu veux, tu peux conduire un cheval, réparer une calèche, monter à cheval, faire de la voltige...

Si tu veux, tu peux détendre les personnes, les faire rire, pleurer, tu peux parce que tu possèdes en toi tous les moyens de réussir, telle a été en permanence notre attitude d'adulte. Nous n'avons fait que répéter par la voix, les yeux, le coeur, cette affirmation : tu veux, tu peux. Nous voulons, nous pouvons... et en permanence ce message a été réciproque.

On a eu des moments durs, on a souffert physiquement (fatigue), moralement (perte d'un cheval lors d'une tournée, déficience de l'un ou de l'autre), mais comme on était heureux d'avoir fait individuellement, collectivement : 20 kms dans la journée, passé telle ou telle côte ou descente sans rien casser, d'avoir maintenu son attelage.

On était chaque jour et surtout pendant les tournées, à la portée d'un certain nombre de "pépins" possibles, allant de l'incident à la catastrophe ; les enfants et nous-mêmes le savions, mais on jouait le jeu, on savait que l'on allait gagner, on était aux portes du risque, mais on passait et on gagnait souvent.

On a eu aussi des interrogations morales, les Enfants de la Lune voulaient, lors de la première tournée, ne pas faire payer le spectacle - mais ne faire que la quête - les enfants ont vu alors ce que le mot "démocratie" reconnaît... et l'année suivante nous décidions de faire payer les spectateurs...

Ils ont affronté ces problèmes en riant, en pleurant, en "gueulant", en "s'engueulant", mais toujours collés à la vie, la réalité, et le soir tout devenait miracle : ils devenaient artistes, 40 en scène, se serrant les coudes, s'aidant, s'entraidant, certains d'eux, heureux du plaisir qu'ils s'offraient d'ouvrir les portes du miraculeux, du magique. Le spectacle donnait l'âme et l'âme inondait alors le visage de chacun.

Cette sensation nous la retrouvons à chaque spectacle, et maintenant encore, alors que nous pourrions être taxés de professionnalisme, il se passe quelque chose d'irradiant à chaque spectacle.

On sait que l'on va créer des pleurs, des larmes, des rires, on sait que l'on va emmener les gens ailleurs, les ondes passent...

Les enfants avaient le cadeau qu'ils se faisaient en faisant cadeau aux gens de leurs âmes.

Comme l'alpiniste sérieux, nous avons pris des risques, de grands risques, mais comme le repos de celui-ci en haut des cîmes nous avons la paix et la transcendance des spectacles comme cadeau, comme joie profonde, comme paix individuelle et collective.

2.7. - LES ENFANTS DE LA LUNE ET LE HANDICAPÉ

Vis-à-vis des difficultés des enfants ou des adultes "handicapés", jamais les Enfants de la Lune ne se sont mis dans la position de voyeur, d'éducateur passif ou trop actif dans le sens de tout faire à la place de l'enfant. Les Enfants de la Lune n'avaient pas le temps, ni les moyens institutionnels de les distinguer, donc d'adopter à leur égard des attitudes particulières ; ils n'avaient pas non plus la formation pour le faire ; ils recevaient des amis, ils leur ouvraient la porte de leur aventure, qu'ils viennent et agissent comme tous, même si certains le faisaient avec lenteur, ils le faisaient, comprenant bien que la pesée psychologique n'était pas de mise dans ce genre d'entreprise.

L'enfant handicapé se sentant hors d'une attente particulière le concernant, sans don de ses déficiences à faire pour favoriser l'expression de l'autre, abandonnait vite le jeu de "je ne suis rien, toi tu es tout" au profit de "j'y vais car ici on y va...".

L'enfant ou l'adulte handicapé ne trouvait plus l'espace d'une tournée le jeu habituel dans lequel généralement il s'est ou a été mis. Il savait qu'il y avait les chevaux dont il fallait s'occuper, qu'on était dans des véhicules et que si l'on tombait ou si "on se laissait tomber" on pourrait se faire mal. Donc, il corrigeait lui-même des déficiences possibles ; il entrait dans une logique de vie et trouvait rapidement une place utile :

- ranger,
- faire la vaisselle,
- jouer,
- s'occuper des chevaux,
- faire à manger.

Il entrerait de fait dans la logique du groupe.

Les Enfants de la Lune ont toujours réussi à distraire l'enfant handicapé ou l'adulte dit handicapé du jeu institutionnel et relationnel habituellement en place devant sa déficience.

2.8. - LE QUESTIONNEMENT DES ENFANTS DE LA LUNE

Les Enfants de la Lune ont été à mon égard les interrogateurs permanents de ma vie professionnelle, enfant de tout, enfant de rien, enfant misère, enfant merveille - en fait ils étaient des enfants non observés, non mis en équation, ne donnant pas lieu à salaire, à rémunération, à déclenchement d'échelons, ils n'étaient pas mis en fiche, je ne devais pas faire sur eux ni de synthèse, ni de rapport (c'est la première fois ici que j'écris sur les Enfants de la Lune). Je ne suis pas venu vers eux en tant que directeur de telle ou telle institution, je ne suis pas venu chercher des clients. Ils n'étaient pas raison de mon salaire. Je suis, en fait, venu me reposer des tracasseries administratives, du "pathos" corporatiste, de l'analyse à outrance. Ils ont réveillé chez moi ce souci d'être un animateur et non pas un professionnel. Ils ont en fait, étant ce qu'ils étaient, fait naître une "recherche" débouchant sur des découvertes.

J'ai ressenti plus que jamais à cette époque que deux possibilités vraies s'offraient en fait au pédagogue :

- enfant tu peux tout,
- enfant tu ne peux rien.

Enfant tu peux tout, nous pouvons y aller.

Enfant tu ne peux rien, je suis donc plus, plus tu n'es rien plus je suis plus, plus je gagne plus.

L'éducateur, inconsciemment d'ailleurs, souvent tire profit de l'enfant négatif. Les Enfants de la Lune m'ont invité non pas à la table de la pathologie, mais à la table du dynamisme, de l'enthousiasme, ce qui a révolutionné ma façon de penser et de faire ; à l'époque j'étais pour une surenchère de spécialistes autour ou dans la famille (Cf. mes participations aux collectifs A.E.M.O.). Je me suis rendu compte qu'ils me disaient : *"Reste simple ! Vois les gens dans leur "plus" et ne sois pas un "être compliqué"* qui complique les gens et la vie parce que cette complication est la base même de ton métier et de ta rémunération.

Et c'est sûrement de toute cette expérience qu'est née notre recherche de l'auto-assistance.

Il nous appartient d'être des individus pleinement responsables et qui que ce soit, limité ou non, peut être un peu de "nous". Mais attention. Quand une personne découvre qu'en se diminuant elle peut gagner matériellement, psychologiquement une place (si meurtrie soit-elle), qu'en se diminuant elle permet à d'autres de faire mieux, si la folie n'est plus admise, nous entrons dans le processus le plus triste, le plus malheureux qui soit.

Que l'argent soit donné, oui, mais qu'une source jaillisse, qu'un départ ait lieu.

Attention de ne pas être seulement les agents d'une "maman France". L'individu doit être mené par l'intérêt, la survie, la stimulation. Alors là, des démocraties sont possibles. Elles ne sont pas aussi égalitaires qu'en rêve, mais elles peuvent exister. Ne partagent que ceux qui possèdent. Ne sont à l'aise que ceux qui individuellement sont bien dans leur peau. Des partages sur rien n'existent pas. Partager rien, ce n'est pas partager.

Lorsque les Enfants de la Lune seront devenus majeurs, militant dans leur milieu professionnel, nous sommes certains que l'infrastructure cantonale recevra d'eux une vivacité nouvelle, car cela m'étonnerait beaucoup que

certaines ne prennent dans des dimensions politiques, civiques ou sociales, une place. A ce moment-là, que ce soit en matière d'éducation, d'animation, de vie civique, d'intégration des autres, de conception du milieu, nous sommes sûrs que leurs expériences passées viendront les animer et leur donner une force certaine.

III - LES ATELIERS DU VAL DE SELLE

UN PROJET DE RECHERCHE - UN PROJET D'ACTION

En 1976, Catherine CALINE et Allain HOUARD soumettent au C.T.N.E.R.H.I. un projet de recherche intitulé :

"Et si les ressources humaines, et si les ressources du milieu étaient utilisées",

ou : *"Le développement de l'auto-assistance".*

Ils quittent l'association Yves LEFEBVRE d'AMIENS et s'engagent dans la réalisation de ce projet de recherche dans les cantons de CONTY et OISEMONT.

En 1976-1977, le principal de leur activité est de mieux connaître la population de leur canton et de la voir sous un autre aspect que responsable du centre aéré. Ils prennent peu à peu en charge les enfants de la D.D.A.S.S. qui nous sont confiés sous mandat administratif. Allain HOUARD prolonge des activités éducatives sous la forme des clubs du mercredi et commence à penser à la création des "Ateliers du Val de Selle". Il garde bien sûr son animation bénévole auprès de la troupe des Enfants de la Lune.

UN TRAVAIL PREPARATOIRE

Nous tentons, au mieux de ce que nous pouvons faire, de ne pas apparaître comme un travailleur social en plus. Notre ambiguïté pose question, mais, à notre sens, favorise le fait de ne pas être installés irréversiblement dans un statut public et social qui deviendrait, à l'avenir, trop juste et trop déterminant.

Nous multiplions les contacts avec les Maires, les responsables des services sociaux, les animateurs locaux des associations loi 1901. Nous provoquons des réunions dans le sens des projets d'avenir, nous tentons de percevoir ce qui se dessine.

Attentifs à la dimension humaine des villages, nous sentons beaucoup plus le poids des réalités. Nous n'en sommes plus au stade des analyses savantes, des longues théories et de la verbalisation. Un combat logique s'élabore. Il s'établit au niveau des rôles traditionnels, des services à rendre, des utilités à se trouver. Une naissance professionnelle et sociale doit se faire.

Le refuge dans l'équipe ne peut avoir lieu. Les distances sont si minces que les responsabilités réelles ne peuvent s'estomper à la faveur des kilomètres...

L'évaluation des besoins ne nous paraît pas du tout évidente. Nous en sommes même à nous demander si le canton ne vit pas dans une léthargie totale, en dehors du monde - et nous sommes presque en train de regretter d'avoir choisi un coin si calme pour une si prétentieuse entreprise. En effet, *"les ressources naturelles doivent exister puisqu'il ne se passe rien"*.

Comme nous ne sommes pas rémunérés et que nous projetons d'ouvrir un C.A.T. *"car apparemment les problèmes se situent là..."*, Allain HOUARD pose sa candidature et prend la direction d'un C.A.T. à MOISLAINS. Pendant neuf mois, tout en continuant l'animation des Enfants de la Lune et les contacts avec certains responsables, il découvre ce qu'est le handicap mental - nous ressentons aussi, et ce n'est pas une critique, comment un établissement établi hors du tissu social a des difficultés à se faire admettre.

Notre projet de recherche-action modifié est accepté fin 1977 par le Conseil de Recherche du C.T.N.E.R.H.I.

Allain HOUARD ne reste à MOISLAINS que le temps d'imaginer les Ateliers du Val de Selle, convaincu qu'il nous faut cet outil par un biais ou par un autre.

L'EMPLACEMENT DU C.A.T. - DEPART DES TRAVAUX

Les Ateliers du Val de Selle sont implantés dans des locaux vétustes, ancienne fromagerie inhabitée depuis vingt ans. Le terrain est totalement en friche. Ce lieu était devenu un terrain vague, les locaux abritaient des squatters ; le département accepte l'achat et le Conseil Général finance donc celui-ci.

En août-septembre 1978, les Enfants de la Lune défrichent au maximum le terrain ; ils se font prêter, pour ce faire, le matériel nécessaire et ils prennent totalement sur leur temps de congés scolaires ce défrichage.

Les premiers adultes reçus, confiés par la C.O.T.O.R.E.P., peignent quelques pièces. On nous donne des tables, des bancs ; on subventionne l'achat de deux chevaux (Comité Régional du Tourisme).

Les premiers adultes apprennent aussi à "faire à manger", car personne n'était prévu à cet effet, et la vaisselle principale a été récupérée de ci de là. Ils aménagent les premières écuries et commencent à installer les locaux communs. Au fur et à mesure, nous accueillons de nouveaux adultes qui viennent par leurs propres moyens, ce qui amène les parents, les voisins, les amis, des instituteurs, à rendre service, à découvrir des solutions, car l'établissement n'offre pas de solution toute faite.

Deux charrettes avec deux chevaux sillonnent dès août et septembre 1979 les chemins de CONTY et des environs, et ainsi nous voyons arriver nos premières recettes. Les adultes sont incorporés dans des activités de peinture, nettoyage, réparation des carreaux (il faut se mettre à l'abri pour l'hiver ; à titre indicatif, en entrant, nous avons remis 200 à 250 carreaux). Nous commençons à bâtir des boxes, nous nous installons pour vivre ensemble, faire la cuisine, manger, nous créons notre jardin, nous délimitons nos lieux, nous allons tenter de vivre ensemble et tirer rémunération des produits de nos ateliers.

Nous nous mettons à l'abri du froid, du vent, de la pluie, nous apprenons à vivre ensemble sans luxe dans l'évidente réalité des obligations de la vie quotidienne familiale et professionnelle. Nous vivrons de nos productions.

LES ATELIERS DU VAL DE SELLE

Pensé en 1978, présenté cette année là à la C.R.I.S.M., le Centre d'Aide par le Travail "Les Ateliers du Val de Selle" a ouvert ses portes en septembre 1978.

LES PRINCIPES DE BASE

Les résolutions initiales en matière de pédagogie générale avaient été définies comme suit en accord avec le C.R.E.A.I., le Conseiller général, les membres de l'A.P.C., les futurs membres de l'équipe éducative, les responsables de la D.D.A.S.S. :

- cet établissement aurait un recrutement en priorité cantonal ;
- pendant un an, cet établissement se devrait d'accueillir progressivement les adultes bénéficiaires. Il était en effet hors de question de recevoir "en une seule fois" l'ensemble des bénéficiaires ;
- aucun circuit de ramassage n'était prévu, il faudrait trouver d'autres solutions ;
- les responsables du projet ainsi que les bénéficiaires devaient mettre tout en oeuvre pour penser et réaliser la maison sans coût ; en d'autres termes, avant d'investir il faudrait vérifier la formule ;
- il ne serait pas tiré motif de l'aspect misérable de l'établissement et de sa clientèle pour recevoir les aides matérielles nécessaires ;
- serait sauvegardé au maximum le patrimoine "artisans locaux" pour ne pas entrer en compétition avec une économie locale déjà en difficulté ;
- l'établissement deviendrait un lieu d'accueil et masquerait autant que possible son "déterminisme social" de structure spécialisée ;

- chaque adulte reçu aurait avant tout à faire son affaire de la vétusté des locaux pour améliorer ceux-ci en apprenant de fait à se préparer pour demain à améliorer son futur intérieur : *"Il faut faire beaucoup avec peu ! Aide toi toi-même !"* ;
- s'il était évident que la maladie sociale, physique et mentale était la raison de la venue aux Ateliers, ils appartiendrait à chacun de faire la distinction entre la maladie et le travail, entre ce qui est public et ce qui est privé, l'intimité du soin devait appartenir pour chacun à un "ailleurs" : médecin, psychologue, médecin, psychiatre, famille, environnement ; enfin que la confusion n'intervienne ou ne soit développée ;
- les parents seraient intéressés au maximum au projet, et ce afin d'établir une responsabilité communautaire dans l'avenir : ou nous resterions un C.A.T. classique, ou nous aurions à disparaître, ou nous deviendrions une coopérative, une communauté éducative banale, ou autre chose non défini a priori, à inventer le moment venu ;
- le choix des activités se ferait en fonction des goûts, mais aussi de la nécessité et des besoins de la maison selon la réalité pénible, peut-être, mais combien réaliste : *"On ne gagnera que ce que l'on vendra. On deviendra ce que nous voudrions devenir"*. En d'autres termes, il n'est pas possible que se crée, sans l'apport individuel et collectif des uns et des autres, un lieu "miracle", la vie n'étant pas miracle permanent.

NOS ATELIERS

L'Atelier cuisine

Il a pour objet de confectionner l'ensemble des repas pour les membres de la communauté.

Aidés d'une éducatrice au début, les employés de cet atelier apprennent à faire les courses dans le village, à passer les commandes, à composer les menus, à équilibrer un budget, à recevoir, servir, présenter un repas.

Ils ont la responsabilité totale de la confection du repas. De plus, ils assurent la propreté générale des locaux (salle à manger, cuisine et sanitaires) et la liaison avec le jardin des Ateliers.

Le produit de cet atelier est facturé au prix de journée comme prestation de service.

Au début, nous avons tenté de mettre chaque employé autour d'un adulte moniteur à cet atelier pour permettre que chacun possède les éléments de cuisine indispensables pour sa vie personnelle. Par adulte moniteur, il faut entendre un adulte rémunéré à cet effet par les Ateliers du Val de Selle qui, par ses moyens personnels, a mission d'aider ses camarades.

Aujourd'hui, cet atelier animé par trois adultes confectionne 35 repas par jour, prévoit l'intendance, la décoration de la salle à manger et organise avec l'atelier jardin le planning et l'utilité des plantations.

L'atelier menuiserie

Autour de deux éducateurs techniques, menuisiers eux-mêmes, les employés de cet atelier, outre l'apprentissage de base du métier, l'emploi et l'utilisation des machines, confectionnent des jouets en bois à partir de chutes de bois récupérées dans les deux scieries locales, des petits meubles, des objets tournés.

Ils réfectionnent des meubles anciens, créent à la commande des meubles de cuisine, de salle à manger, des placards ou des escaliers, des meubles pour les aires de pique-nique, recréent des calèches et des voitures hippomobiles, aménagent des locaux des Ateliers du Val de Selle et créent le mobilier de cet établissement (salle à manger - tables, bancs - cuisine).

Comme tous les Ateliers au Val de Selle, ce sont les employés qui ont créé de toute pièce leur atelier et l'ont imaginé au fur et à mesure.

Cet atelier fonctionne toujours, avec comme difficulté principale l'utilisation des machines ; le niveau des réalisations leur permet d'être intégrés au cadre artisanal sans difficulté, sans différence de niveau au point de vue des productions.

L'atelier tissage

Après avoir créé leur lieu, dans des locaux vétustes, les employés de cet atelier sur des métiers (créés et fabriqués par l'atelier menuiserie) confectionnent un certain nombre de pièces : foulards, châles, panneaux muraux, conception de tapis de selle.

De plus, ils accueillent chaque mercredi en club les enfants de la D.D.A.S.S. qui ont choisi l'atelier tissage. A ce niveau, ils deviennent moniteurs, comme ils le sont d'ailleurs lors de l'accueil de stagiaires, puisque cet atelier a pour mission de transmettre à des clients cette discipline.

En 1983, cet atelier vient d'être remplacé, faute de ventes, par l'atelier canage de chaises.

L'atelier paillage

Cet atelier n'était pas initialement prévu ; il s'est créé à l'issue d'un stage organisé dans les locaux des Ateliers du Val de Selle par l'A.N.P.E. et I.N.T.E.R.F.O.R. (organisme de formation dépendant de la Chambre Départementale du Commerce et de l'Industrie). Trois employés du Val de Selle ayant participé à ce stage ont continué cette activité et, aujourd'hui, nous paillons pour des particuliers et certains industriels de la chaise (activité importante dans le canton d'HORNOY).

Atelier en très bon fonctionnement, de plus en plus connu et fort apprécié.

L'atelier "chantiers extérieurs"

Cette activité s'est développée autour d'un éducateur spécialisé aimant les activités d'entretien (peinture, décoration, papiers peints, espaces verts).

Outre les travaux de réfection, d'aménagement, d'entretien de l'établissement, cet atelier travaille à l'extérieur pour des clients, mais aussi des collectivités, villages. La gamme des prestations servies s'est étendue à la conception d'espaces verts par exemple, sous la forme de contrats avec des communes du canton.

Un peintre de métier est venu compléter l'équipe.

L'atelier jardin

Cet atelier fonctionne en permanence. Il a pour objet essentiel de fournir à l'atelier cuisine les principaux légumes nécessaires à la confection des repas. Nous utilisons notre fumier de cheval comme engrais. De plus, aux périodes de bêchage, par exemple, nous travaillons pour des particuliers dans le village de CONTY et de ses environs.

Nous venons d'obtenir des contrats espaces verts des communes de CONTY, WAILLY, LUZIERS, ce qui nous assure le travail pour l'année.

L'atelier imprimerie

Animé par la secrétaire de l'association, cet atelier fournit aux différents ateliers les imprimés publicitaires ou autres nécessaires à la connaissance de nos produits.

De plus, pour des commerçants de CONTY, nous réalisons des imprimés commerciaux, des cartes de visite, des menus pour les fêtes.

C'est au Val de Selle que sont imprimés le Journal de CONTY et le journal "NOTRE CANTON".

Pour des laboratoires, nous avons réalisé, en outre, des thèses.

De temps à autre une imprimerie d'AMIENS nous demande un ou plusieurs employés pour un travail à façon (mise en page, agrafage de documents par exemple).

L'atelier cheval

Dans cet atelier, qui est devenu centre équestre 3ème catégorie, homologué tourisme équestre, plusieurs formules sont offertes : attelage, tourisme équestre, centre équestre, poney club.

L'attelage (roulottes, calèches) : Des cours, des stages sont organisés pour les futurs utilisateurs de nos calèches ou de nos roulottes qui viennent pour pratiquer la promenade d'une heure, d'une journée, d'un week-end ou de plusieurs jours.

Nous avons, à cet effet, créé plusieurs circuits et nos clients peuvent, ainsi, se rendre dans l'Oise, dans les cantons de CONTY, POIX, HORNOY, MOLLIENS, DREUIL. Nous soulignons que cette activité qui intéresse de nombreux clients a eu pour origine l'expérience des Enfants de la Lune.

De mai à octobre, chaque semaine, cette activité intéresse de nombreux clients, y compris des centres de rééducation qui choisissent cette formule pour faire des camps et donner à leur projet éducatif une extension loisir originale.

Des meneurs et des employés de cet atelier préparent, chez nous, leurs examens des 1er, 2ème, 3ème et 4ème degrés de guide d'attelage.

Deux de nos attelages sortent en compétition et font connaître le niveau de nos meneurs, de nos chevaux, et la qualité de nos voitures.

Notre clientèle va des comités d'entreprise aux groupes de jeunes qui viennent de Belgique par exemple. Nous offrons de plus, la possibilité pour les groupes de trouver au Val de Selle les possibilités de camper.

Nous recevons souvent des classes entières des écoles d'AMIENS qui passent la journée au Val de Selle pour découvrir la vie des chevaux, pique-niquer et faire l'après-midi une agréable promenade en roulotte.

Nos attelages sont souvent demandés pour animer, lors d'une fête, un village ou une ville. Nous louons nos attelages pour des mariages et, chaque été, nous animons à AMIENS le Parc de la Hotoie par des attelages.

Ceux qui le désirent, dans cette discipline, participent aux compétitions.

Le poney club : Affilié au poney club de France, notre club fonctionne régulièrement les mercredi, samedi et dimanche. Nous recevons des enfants du canton d'AMIENS et de la région parisienne. Nous organisons des stages d'initiation aux vacances ou des week-ends.

Nos jeunes cavaliers préparent leurs examens (1ère et 2ème étoiles ; 1er et 2ème fers), participent à des compétitions et partent en randonnée pendant les vacances. Randonnée de 100 à 300 Kms où, en plus de la vie à

cheval, le jeune découvre la vie en communauté. Certains de nos cavaliers sont des enfants de la D.D.A.S.S., des établissements sanitaires et sociaux ou d'établissements psychiatriques.

Le matériel audio-visuel est souvent utilisé pour cet enseignement.

Le centre équestre affilié à la F.E.F. ⁽¹⁾ et le tourisme équestre affilié à l'A.N.T.E. ⁽²⁾ : Dans le cadre des activités du centre équestre où, là encore, l'initiation conduit les cavaliers à se présenter aux examens de la fédération équestre française, nos cavaliers pratiquent l'équitation et font de la compétition.

Nos chevaux servent de plus à l'initiation de jeunes qui viennent, en groupe, passer une journée à la campagne.

Nos cavaliers préparent les examens de tourisme équestre délivrés par l'A.N.T.E. et participent aux compétitions avec des résultats qui sont nos meilleures cartes de visite.

ORGANISATION GENERALE ET DEROULEMENT DE L'EXPERIENCE

Nous pensons devoir souligner les traits principaux de notre expérience.

Le Val de Selle est un lieu de production artisanale, de loisirs éducatifs : un centre équestre, un chantier de création architecturale, un centre d'expérimentation (étude sur l'utilisation du fumier de cheval), une entreprise, une maison cantonale qui, ouverte au public, crée une originalité dans le canton.

Cette entreprise qui équilibre son budget commercial (bilans), est celle qui coûte le moins cher au département en matière de prix de journée et d'investissement initial.

L'ensemble des activités sert la caisse commune pour la rémunération des adultes et employés.

(1) Fédération Equestre Française.

(2) Association Nationale de Tourisme Equestre.

Par ces divers aspects, nous sommes devenus, petit à petit, un lieu attractif ; des ruines sont nées des boxes qui ont abrité des chevaux et poneys. Nos attelages sortent en ville, sillonnent les chemins des cantons. Des randonnées emmènent nos clients jusqu'à FORT MAHON (en 1982-1983 les chevaux ont fait environ 1.000 Kms de randonnée, chacun, sur deux mois).

Le Val de Selle est devenu un centre touristique, un lieu d'accueil, un lieu de vie, un lieu où l'architecture, les hommes et les femmes qui y sont employés, les chevaux, rayonnent d'un sens nouveau.

REMARQUES GENERALES A L'ISSUE DE CINQ ANS D'EXPERIENCE DE C.A.T.

Faisons cependant le bilan objectif de l'ensemble de nos réalisations par rapport aux priorités que nous nous étions fixées.

Nous nous sommes aperçus que l'ambiance aurait été différente si les 23 adultes qui composent l'établissement étaient arrivés en même temps.

Le fait que nous vivions par petits groupes et de façon progressive, a favorisé un esprit. Cependant, depuis que nous sommes à effectif complet, nous nous rendons compte que l'ambiance évolue. Nous nous sommes aperçus que les employés du Val de Selle font moins attention les uns aux autres, qu'une solidarité s'estompe. Chaque atelier aurait tendance à se renfermer sur lui-même et à vivre en autonomie avec ses problèmes, ses joies, ses peines, ses propres objectifs.

Nous avons eu trop peu de départs, en raison de notre date de naissance. De ce fait, nous n'avons pu encore vérifier quel dynamisme exact nous provoquons chez les individus. Ce qui est certain, c'est que les parents, après une période d'attention à l'ouverture des ateliers, période où l'on se souvient de la forte dévalorisation des adultes présentés, ont eu vite tendance à transmettre à l'institution tous les problèmes de leur enfant, de l'enfant malingre, malhabile, inconsistant, voire même incapable de faire quelque chose. Aujourd'hui, la famille en a fait rapidement un travailleur irréprochable, qui doit recevoir salaire et qui, de fait, est devenu sujet à rémunération (auxquelles s'ajoutent les diverses indemnités reçues pour "handicaps").

Des parents n'hésitent pas à jouer sur plusieurs tableaux : la tristesse, le fardeau à porter (ce qui vaut considération morale) ; le travail au C.A.T. (ce qui vaut rémunération) ; la minoration des moyens de leur enfant (ce qui vaut obtention du maximum d'allocations), voire même par l'intermédiaire de l'enfant ou adulte "handicapé", essai d'obtention du maintien d'un frère de la famille pour qu'il ne parte pas à l'armée (ce qui vaut aussi obtention d'un pouvoir moral, place d'administrateur dans les institutions).

Le fait que la prise en charge se partage (déplacements, réunions sur la vie, travail), atténué un peu au Val de Selle les ambiguïtés soulignées ci-dessus. Mais tant que l'état "gratifiera" le handicap, sans tenter de mettre un terme à l'escalade de l'aggravation artificieuse de l'incapacité pour obtenir de l'argent, nos entreprises auront de grosses difficultés.

Comment amener les adultes à développer leurs aptitudes quand ils peuvent tirer des revenus du renoncement ou de la négation de leurs possibilités ?

La maison du Val de Selle s'embellissant, les parents ont été amenés à penser qu'une manne céleste nous permettait de vivre, donc de pouvoir payer, et qu'il n'y avait sûrement pas de difficulté. Cette remarque pouvant se répandre dans la population de CONTY et des environs ainsi que parmi les élus, voire du côté de l'administration, il nous est parfois venu à l'esprit, par lassitude, qu'il valait peut-être mieux retarder notre évolution et restreindre notre développement pour obtenir davantage de la collectivité, et combler ainsi d'un trait de plume des déficits potentiels.

Si nous avons eu un côté vivifiant auprès de la population, nous nous sommes néanmoins aperçus qu'auprès d'une population pauvre d'espoir, en raison d'un monde rural inquiet, d'industries inexistantes, du climat français général porté à la mélancolie, de réalisation individuelle professionnelle difficile, voire souvent en décalage patent entre les aspirations et les réalisations, que nous apparaissions pour certains comme une interpellation provocante. Le choix de l'activité cheval par exemple aura amené certains à connoter notre expérience de provocation prétentieuse.

Le fait que nous ne fassions pas de ramassage et que nous n'ayons exclu personne pour cette raison, a vitalisé au maximum les moyens personnels de nos employés. De la marche à pied, nous sommes passés pour certains au vélo, puis à la mobylette ou la voiture.

Cette méthode a faire jouer le système "débrouille" tant au niveau des parents que dans l'entourage. Une certaine solidarité s'est instaurée. Elle a été provisoire pour certains, définitive pour d'autres. Elle a été stimulante à bien des points de vue. Mais aussi, cette façon de faire nous a esseulé vis-à-vis des autres C.A.T. qui restent ancrés dans la formule ramassage.

Du reste, un adulte a refusé de venir en notre établissement, en raison de l'absence de ramassage. En effet, se comparant à son cousin qui se trouve en C.A.T. à AMIENS, il n'avait pas la même chance : *"Lui qui habite pourtant près de l'établissement, on vient le chercher"*, car il y a un circuit de ramassage.

Nous sommes certains que nous n'ajoutons pas à la provocation générale citée plus haut en nous dotant pour le ramassage par fonds publics de deux ou trois autocars. La perception de cette façon de faire auprès de la population n'aurait à notre sens que des effets négatifs.

Ayant de graves difficultés pour obtenir les fonds nécessaires à l'humanisation de nos locaux, nous vivons pauvrement sur le plan des moyens ; absence de chauffage et de confort, mais nous vivons richement sur le plan de notre vie communautaire, des échanges affectifs, des réparations patentes et visibles. Notre balance commerciale s'équilibre à force de travail, d'originalité et de participation réelle de tous aux exigences économiques.

SIXIEME PARTIE

LE SENS DE LA SOLIDARITE CANTONALE

1 - APPREHENSION DE L'ACTION SOCIALE DE CANTON

L'expérience conduite dans les cantons de CONTY et de OISEMONT ne prétend pas être un modèle. Les éléments monographiques qui en ont été tirés sont à bien des égards redondants et sans signification directe pour mettre en valeur un système particulier d'action sociale locale. Le tableau qui en est présenté est un assemblage de pièces aux contours incertains et changeants dont chaque morceau témoigne besogneusement d'un aspect particulier d'une situation d'ensemble dont la représentation exhaustive exigerait d'autres formes, d'autres inventaires plus complexes et que seule l'informatique favorisera dans quelques années. En effet, comment expliquer le jeu des acteurs en mouvement, le rôle des organisations en place, la lente dérive des situations et des destinées, sans intégrer et faire interagir des milliers de données, d'abord relevées au jour le jour, sans intention particulière que celle d'aider à bien mener le quotidien, au plus voisin des demandes et des moyens, sur le champ et dans la durée ?

Justement, c'est devant la pauvreté et même le dérisoire des prises en charge individuelles prétentieusement et abusivement technocratisées et devant l'impossibilité technique de maîtriser, même au niveau d'un canton, tous les paramètres utiles pour l'aide aux gens en difficulté, que s'est développée une autre idée tout à fait à l'inverse de celle qui a présidé jusqu'à présent au rapprochement des aides publiques et des personnes en charge de la collectivité : renforcer au dedans d'eux-mêmes la capacité des individus à se tirer de leurs ennuis, réarmer et faire repartir les ressorts individuels en réanimant les collectifs locaux, réintroduire le professionnel de l'action sociale dans une permanence au niveau des médiations interpersonnelles et dans le lieu géométrique d'unités de populations homogènes. Pour cela d'abord, non pas chasser l'intervenant multiple, ponctuel, distancié et irresponsable, mais l'attirer dans des collectifs, l'élire dans ses rôles, gager et contractualiser ses fonctions selon une politique d'échange où les apports paritaires du bénévole et du professionnel trouveraient leur raison dans la communauté d'une entreprise aux finalités non marchandes, mais cependant dépourvues de connotations d'assistance, donc rentable en quelque sorte.

Dès lors, comment montrer une autre tendance, faire toucher du doigt un vecteur d'aide sans doute inédit mais peu apparent, prendre en considération une métamorphose simple mais réelle du paysage social d'un canton, cerner sans autosatisfaction l'impact de deux hommes de métier en même temps novateurs, donc à la fois hommes de parti pris et gestionnaires, c'est-à-dire défenseurs des valeurs acquises ?

Pour éviter le piège grossier de hagiographie, deux volets se contrebalancent dans cette monographie de cantons grossièrement tracée qui est présentée.

En premier lieu, deux tempéraments sont à l'oeuvre. L'un des travailleurs sociaux pratique la médecine sociale douce et lente. L'autre manoeuvre une lourde artillerie aux retombées visibles et même voyantes. L'une et l'autre méthode peuvent avoir leurs partisans et les mixer n'est pas interdit. Pourtant un lecteur sensible saura pressentir la durabilité de chaque formule et ses faiblesses qui couvrent un filigrane de l'application qui en est faite.

Ensuite, on peut légitimement se demander à qui l'affaire s'adresse et que peuvent deux hommes seuls au regard de tant de gens à secourir ou déjà installés dans tous les postes de secours. Ceux-ci sont exposés dans un descriptif de l'aide sociale à l'instance du département. Ce document fortement marqué par un souci d'énumération ne traduit en rien la nature des demandes et la pertinence des réponses que l'administration développe ou soutient.

Alors un autre exposé se charge de dire ce que sont les personnes en difficulté, quel est le niveau de leur embarras et par quelle démarche les autres peuvent atteindre ce "mal être" très personnalisé. D'où, dans la monographie, un essai pour faire voir l'autre face de l'action sociale telle qu'elle peut être perçue du côté de celui qui la reçoit. D'où ces récits de vie et ces portraits faiblement commentés qui sont plutôt des tableaux vivants énigmatiques que des exposés de cas teintés de froideur clinique. Sachant cela, l'affaire de l'aide, c'est évident, ne saurait être celle d'un "hors venu" intervenant technicien et étranger, porteur

en même temps du bien et du mal, travailleur social colonisateur qui, comme tout colonisateur, détient dans son bagage ce qui sera progrès et ce qui sera vérole, et qui fait que le progrès sera dans le sens du profit indirect du colonisateur, et la vérole pour le colonisé.

Faut-il par conséquent tirer l'échelle et bouter hors du canton ce mal absolu, la providence publique ? Non, car le canton est moins que jamais aujourd'hui un pays autonome. Il est partie intégrante d'un pays plus étendu grâce auquel il respire.

Sa géographie, même élémentaire, le montre assez. OISEMONT et CONTY ne s'en tirent pas trop mal avec la modernité. Ils n'ont pas trop de perte d'énergie ni de population, et les enfants s'y débrouillent assez bien pour y préparer leur avenir. Celui-ci n'est même pas économiquement bouché, à condition toutefois que la population dans son ensemble prenne une conscience collective de ses moyens, de ses richesses même, et surtout de sa solidarité, pour promouvoir chacun de ses membres dans une position à sa convenance.

C'est donc dans une configuration d'inventaires concertés des ressources et des orientations socio-économiques que se situe et doit s'exprimer le système global d'action sociale locale, étant entendu que l'investissement dans la personne va compter beaucoup plus, désormais, que l'accroissement des biens morts. Dans ce contexte, la perte ou le manque à gagner pour la collectivité que constituerait l'inadapté ou l'handicapé non productif, non intégré, mais seulement rétribué, deviendrait sinon mortelle, du moins anesthésiante pour le groupe tout entier.

Cette prise de conscience doit conduire à un pari. Les deux entreprises innovantes qui ont été menées à CONTY et à OISEMONT ont bien cette ambition qui tend à renverser la tendance et à faire d'une socio-économie de distribution, une socio-économie d'initiative et de promotion.

Bien entendu, ce qui a été fait dans ces deux cantons, qui dure depuis cinq années, donne à voir et ne prouve rien, sinon que l'action paie.

A OISEMONT, c'est un courant culturel qui a fait prendre conscience de l'identité du canton et qui a réveillé le goût de la communauté pour des manifestations d'intérêt collectif. A CONTY, c'est une sorte de présence industrielle nouvelle qui impose des activités périphériques. Dans les deux cas, il s'agit moins de gager la réussite en valeur absolue d'une organisation nouvelle des rapports sociaux et d'activités rentables, que de réaliser un retournement des fatalités, un renversement des destinées individuelles et de la destinée cantonale.

2 - UN AUTRE SENS A LA SOLIDARITE COLLECTIVE

Opérer un changement de sens, changer des habitudes d'indifférence, engager dans une voie d'expression collective les éléments flottants de la population, et pour cela à la fois faire du neuf avec de vieilles pratiques et instituer de nouvelles pratiques en utilisant un fond un peu archaïque d'aspirations à jouer, à se rendre utile, à réhabiliter ce qui avait disparu. C'est ainsi que l'option pour utiliser les ressources humaines de canton s'est manifestée à OISEMONT et à CONTY selon une perspective socio-culturelle et non pas administrative.

Car il convient de renverser littéralement les parcours de l'assistance, et pour cela prendre conscience des aspects paradoxaux de la situation dans laquelle se trouvent engagés, selon une communauté de vie mortifère, les travailleurs sociaux et leur clientèle.

A cet égard, la tâche accomplie depuis quatre ans à CONTY et OISEMONT tend à montrer que les phénomènes d'assistance pouvaient, en partie, se résorber si un certain nombre de conditions étaient remplies.

Il faut admettre au départ que le mouvement de la vie comprend l'idée de mort, de souffrance, de peine, d'inégalité, au même titre que le plaisir et la joie. Accompagnant ces notions, les idées d'égalité, de fraternité, de liberté peuvent se faire jour dans une pratique quotidienne et non comme des références immuables mais inaccessibles.

Nous pouvons aussi admettre qu'un certain nombre de personnes recherchent, pour des raisons multiples, leur satisfaction dans les peines, leur bonheur dans le malheur. Ces individus "paradoxaux", tout en étant inquiétants pour le commun, n'en sont pas moins des êtres qui vivent selon des modèles de fonctionnement qui étonnent.

Il existe, de plus, des individus qui, pour des raisons médicales, sociales, psychologiques, sociologiques, adoptent des modèles de vie qui échappent à la "norme" ; ces "personnes aberrantes", même si le terme choque, existent et il nous faut accepter leur existence.

En tout cas, la société s'est peu à peu préoccupée de ces marginaux et ce, compte tenu surtout de l'accroissement de la médicalisation, du développement des analyses psycho-sociales, d'une sensibilité politique nouvelle, du développement des médias, du temps disponible pour étudier, sentir, évaluer, juger, jauger, et par dessus tout des énormes moyens financiers publics utilisés pratiquement sans contrôle d'opportunité. La survie de chaque individu étant en définitive convenablement assurée a minima, des moyens publics ont existé pour s'interroger sur des marginalités moins réductibles et pour les traiter en construisant des dispositifs mixtes situés dans un no man's land entre le médical et le bureaucratique. L'appétit des structures médicales loin d'être freiné par les contraintes administratives s'est au contraire allié à un égal appétit bureaucratique. En outre, du jour où, échappant au domaine médical, la notion de soin s'est professionnellement propagée dans le domaine social et psychologique, une large emprise est intervenue sur le monde vaste et inconnu des populations atypiques.

Du jour où le bénévolat, les bonnes oeuvres, la charité ont quitté le camp du passe-temps, de la distraction, du dévouement, pour entrer dans un champ professionnel, il devenait implicitement entendu qu'un nouveau commerce s'installait, qu'une nouvelle industrie se créait avec son cortège inévitable de structures, d'institutions, de lois, de règles, de bénéfiques, de marché, de revenus, de rentabilité.

Tout travailleur social devenait alors obligatoirement un salarié de l'Etat (même par le biais des associations privées), et il lui fallait du travail, donc une clientèle. En face du "travailleur du bien", il était facile de trouver, si l'on peut dire, "les travaillés du mal". Et à cette entité uniforme se sont attachées des qualifications fonctionnelles pompeusement techniques et différenciables en apparence, mais en réalité semblables : travailleur social, travailleur familial, aide soignant, assistant social, tuteur aux prestations sociales, éducateur spécialisé, éducateur technique, infirmier de secteur, infirmier psychiatrique, animateur socio-éducatif.

Les "travaillés du mal" étant eux-mêmes classés, nous l'avons compté, en 252 catégories selon trois grands ordres : physique, mental, social. Issu de soi ou des autres, les autres pouvant être proches (famille, environnement immédiat), ou lointains, voire vagues : la société, ce mal, parfois simple, ce mal être a fait l'objet d'une attention sociale hyperbolique mise en scène par l'ensemble des médias.

Cette hyperbole du malheur ne porterait pas à conséquence si la collectivité publique ne s'en était emparée pour en faire des règles, des droits des lois, des conventions, des allocations et des secours trouvant leur finalité en eux-mêmes.

Du jour où "l'Etat famille" s'est attribué l'obligation de solidarité pour toutes les formes de maux catalogués : handicaps, inadaptions, qu'il a institué des réseaux, des trames de secours, qu'il a formé des travailleurs sociaux, financé cette formation et intégré leurs fonctions dans ses propres attributions, "l'Etat famille" s'est encombré d'une tâche immense aux limites peu maîtrisables.

Quel autre réflexe individuel peut-on avoir en effet que celui d'aggraver la présentation de ses peines quand on sait qu'elles donneront lieu à financement, à valorisation, à statut, et comment dans une petite ou une grande détresse ne pas envier ceux à qui tout est donné sans qu'ils demandent ou presque ?

Jadis, au temps des croyances et des pudeurs, on cachait sa peine de peur d'être puni. Aujourd'hui, nous sommes aux portes de l'exhibition. Le refoulé cède le pas au défoulé. Ce qui demeurerait caché, car de l'ordre du secret des familles, est montré avec ostentation, car il porte en lui une rétribution. L'intime est violé par ceux-là qui professionnellement s'en repaissent. Les réponses aux problèmes sont compliquées par une analyse infinie et débouchant sur des solutions partielles et onéreuses plus aggravantes que réparatrices.

Le monde des intervenants sociaux est donc devenu un monde marchand en perpétuel développement. L'Etat paie, les secours tombent, les textes administratifs rationalisent et propagent des bureaucraties qui se reproduisent.

La vocation des travailleurs sociaux est avant tout du domaine de l'emploi. Leurs formations très diverses, leurs responsabilités très diluées, leurs appartenances très floues, permettent une autosatisfaction très narcissique.

Que faire alors pour stopper ce ruissellement inutile d'actions sans effets réels, sinon l'érosion par l'argent de plaies sociales qui ne se refermeront jamais. De ce point de vue, l'option à prendre, vue par le petit bout de la lorgnette à CONTY et à OISEMONT, se présente ingénument ainsi :

- Accepter les catégories sociales dans l'état où elles se trouvent du fait de la stigmatisation dont elles font l'objet.
- Déculpabiliser l'opinion, et par là même lui ouvrir les voies d'une solidarité de voisinage spontanée en engageant le tout venant de la population dans des entreprises peu ambitieuses, mais fortement chargées de sens collectif.
- Mettre à niveau ceux qui n'y sont pas et, par exemple :
 - . au plan scolaire : par un réapprentissage sommaire de la lecture et de l'écriture, quand en l'absence de ces deux savoirs il s'ensuit une déconfiture sociale ;

. au plan culturel : par une reprise en main de l'environnement et une mise en valeur des capacités réelles de développement des individus en situation de jachère ou d'abandon.

- Calculer le budget action sociale du canton et l'affecter à des unités géographiques placées sous la responsabilité du Conseil Général. Consécutivement, par un financement, moduler des demandes, obliger les gens à inventer des solutions "bas de gamme", et ainsi renverser la tendance en les déplaçant d'un vecteur "providence" à un vecteur réassurance.

Ainsi s'estompe la culpabilité collective génératrice de fantasmes de réparation, l'escalade des moyens contre l'échec social présupposé, le marché concurrent des prothèses, l'économie distributive d'aide créatrice de pouvoirs frelatés car fondés sur des quiproquos.

- Localiser les travailleurs sociaux spécialisés sur des unités géographiques. Un long temps dans le même endroit pour comprendre, apprendre, sentir, évaluer, donner une juste valeur aux gens, aux choses. Ne pas avoir trop de temps à consacrer à l'action sociale en soi, mais avoir un métier autre qui vise à intégrer le travailleur social au schéma économique et sociologique banal.

Se servir de tous les bénévoles mobilisables. Faire jouer les réseaux naturels et obligatoires de compensation sociale.

Sachant que la graine met du temps à se développer, qu'il lui faut un terrain et des éléments climatiques qui lui conviennent, mais aussi que toutes les graines ne poussent pas et que celles qui poussent ne donnent pas les mêmes fleurs. Accepter ce qui vient sans avoir le souci permanent de rattraper une histoire qui n'a pas tourné comme on le souhaitait.

- Imposer aux intervenants mandatés d'être locataires. Leur rôle provisoire est d'admettre la précarité de leur emploi.

Car l'ambition doit consister à vouloir changer la fatalité des situations, en s'efforçant de casser la répétition des échecs par l'appel aux moyens propres ou d'environnement des personnes en difficulté.

Amener les gens à réussir, à gagner par eux-mêmes, là où ils ne connaissaient que l'échec. Amener les gens à trouver des solutions là où ils ne voyaient que des impasses, à reprendre confiance en leurs capacités. Pour cela, informer, encourager, démontrer.

Première difficulté, déjà soulignée, connaître les situations. Certaines se cachent, d'autres sont signalées ou font l'objet de demandes expresses. Dans le cas d'une demande comme dans celui d'un signalement, il s'agit d'une présentation construite comportant une part d'exagération ou de dissimulation.

Pour déterminer ce qui relève d'une intervention externe, dans chaque cas, la connaissance longitudinale et intime de chaque histoire de vie est irremplaçable.

Car le travail social se heurte autant aux sollicitations excessives qu'aux silences du fatalisme. Si les habitués des services sociaux sont visibles, il existe aussi une légion obscure de gens qui souffrent et qui ne demandent rien à personne.

La demande auprès des travailleurs sociaux connaît des variations dont les raisons sont très diverses. Pourtant, on ne peut partager la population entre ceux qui demandent toujours et ceux qui sont d'une excessive réserve, car une même personne pourra solliciter facilement une aide pour certains problèmes et en éviter d'autres, voire les dissimuler soigneusement.

Ainsi cette mère de famille qui, tout en étant préoccupée par l'orientation de ses enfants, évoquait facilement les problèmes financiers, mais n'abordait pas le problème scolaire d'un enfant ayant échoué au baccalauréat : les blessures ne sont pas équivalentes, ni dévoilables, au même niveau de recherche d'une compréhension.

Cette variation de la demande est permanente. Elle met souvent le travailleur social en porte à faux dans sa mission. Il faut donc trouver les moyens d'une meilleure adéquation de l'action sociale et de l'ensemble d'une situation à problème, eu égard à la sélection et à la hiérarchie des difficultés rencontrées et ressenties par une population par ailleurs bien perçue dans son environnement.

Il paraît indispensable si l'on ne veut pas aggraver une situation déjà trop lourde, mais opérer une modification véritable et durable :

- De s'inscrire dans l'existant local :

- . Prendre connaissance des structures sociales, économiques, administratives, politiques, scolaires, associatives, qui sont à l'oeuvre dans le canton.

Cette connaissance essentielle a une perspective de détection des ressources, mais aussi une volonté d'informer. Ainsi, le journal "Notre Canton" réalise des articles qui exposent méthodiquement ce qui est disponible sur le canton. D'autre part l'intervention de personnes extérieures a été facilitée par l'information de ce qui compose le secteur géographique. Ces personnes savent où elles vont. Ceci n'est cependant qu'une amorce.

Les moyens de transmission de toutes les informations utiles sont nombreux mais peu utilisés. Il faut les développer, sachant qu'à notre époque l'usage de l'automobile individuelle et de la télévision a développé l'autonomie, donc l'isolement des personnes et des familles, supprimant pratiquement les transmissions d'informations de bouche à oreille (fréquentation de sites de distribution et de travail dispersés parfois tous éloignés de la résidence, développement de l'habitat individuel, organisation de loisirs personnalisés, etc..).

Le réseau d'information cantonal est encore à construire sur des supports écrits (journal, mais aussi lettres particulières et circulaires, voire prospectus et affichages), des supports oraux (essentiellement radio locale), visuels (vidéo et éventuellement télévision locale).

A partir de ces outils formels, il faut bien entendu provoquer la communication interpersonnelle. Ce n'est pas le plus facile, car c'est une affaire d'éducation et d'animation.

D'animer : Nous avons expliqué les différentes formes d'animation entreprises à OISEMONT. Elles font peu de bruit, elle sont modestes, mais quand elles marchent bien elles prennent du champ et trouvent tout à coup un sens social étendu. Ainsi, l'extension de l'activité photo par un accord passé avec la maison familiale.

Nous avons en effet un projet avec les trois années de cet établissement qui accueille 40 filles en fonction de C.A.P. agricole.

Leur réalisation collective propre aux trois groupes est prévue pour la fin de l'année scolaire : à savoir deux expositions de photographies et un montage de diapositives.

Cet exemple montre qu'en matière d'animation, un effet "boule de neige" intervient à partir d'une activité "porteuse", c'est-à-dire celle qui rencontre l'adhésion du plus grand nombre. Est-ce à dire que l'on doit à tout prix ne développer que des actions démagogiques ? Il y a, c'est sûr, ce qui est à la mode et qui marche car cela correspond à une attente de la population. Mais il y a aussi ce qui comble un vide et dont le succès tient au manque particulier d'une pratique sociale pourtant indispensable (exemple du centre aéré dans le cas d'OISEMONT). Dans cette perspective, il faut souvent forcer la décision et promouvoir l'activité en faisant preuve d'initiative et de persévérance.

L'adhésion du groupe social tout entier s'obtient longtemps après de bons débuts, car plus d'un ne se porte qu'au secours de la victoire. Et c'est encore bien longtemps après qu'une activité socio-culturelle, pour laquelle tout le monde "vote", acquiert le droit étendu de se porter vers les domaines périphériques le plus souvent privés, où les participants font affluer leurs problèmes.

De sensibiliser : La présence à demeure peut servir à évoquer, à étudier des situations préoccupantes et les porter au plan général de la communauté cantonale, qu'elles concernent des individus ou des groupes.

Ainsi cette étude concernant la situation des adultes handicapés du canton et pour lesquels aucune solution d'accueil n'existe que nous avons entreprise avec l'assistante sociale polyvalente de secteur. Elle n'a débouché sur aucune création de la part de notre association, mais présentée ensuite au niveau de la circonscription elle a sensibilisé l'ensemble des structures administratives concernées au réglément d'une question jusque là négligée.

De même l'approche des situations individuelles difficiles à vivre est à considérer par rapport à la multiplicité des liens qu'elles entretiennent avec leur environnement. Il est difficile, sinon impossible d'apprécier les besoins et les ressources réels des personnes en cause, et par conséquent de moduler une intervention personnalisée qui n'étouffe pas l'initiative, la débrouillardise, la dynamique individuelle.

Dès lors, comprendre et intervenir, c'est obligatoirement utiliser des biais fondés sur l'incitation, la stimulation, la confiance, de telle sorte que puissent émerger à la fois cette rente négative de souffrance si difficile à mesurer, mais qu'il faut avant tout réduire car elle empêche tout, et ce capital de ressources personnelles improbables et dont la mise en oeuvre équivaut à déplacer une montagne.

Si bien que le rôle déterminant du travailleur social polyvalent installé dans le canton c'est précisément d'abord de rendre sensible à tous ceux qui sont confinés dans une souffrance et à tous ceux qui par interaction y participent, ce qui peut faire changer un état de chose qui relève très largement de l'imaginaire et du symbolique, et ce qui peut bouleverser la matérialité d'un problème en faisant déplacer certains de ses éléments par les intéressés eux-mêmes. L'opération ne relève pas de la magie, mais elle exige un préalable absolu : faire partie de l'intimité de ceux à qui on s'adresse.

De s'insérer dans l'esprit et l'état d'esprit de la population :
En intervenant dans différents domaines, nous avons cherché, outre le service rendu immédiatement, à nous insérer comme partenaire social dans l'imaginaire de la population et des différents responsables. Cet effort ne relève pas du "culte de la personne", mais plutôt de la volonté de se présenter (avec toutes ses limites d'ailleurs) comme un interlocuteur possible dans toutes les opérations qui visent la promotion du canton et de ses habitants. Il ne relève pas non plus d'"une volonté de pouvoir", d'un désir de toucher à tout et d'être partout.

Pourquoi donc faire le siège des personnes pour être reconnu d'elles.

. Parce que l'éventail de nos différents outils peut être un service rendu.

. Parce que ces outils ne doivent pas installer des habitudes et s'atrophier par un excès de rigidité.

La participation à toute nouvelle opération permet de l'enrichir et de nous enrichir.

En apportant notre crédit à une opération (notre nom, notre connaissance, notre compétence), nous servons l'opération qui en retour nous sert en nous faisant connaître différemment et en nous apportant ses richesses (nouvelles personnes concernées, nouveaux moyens proposés). Ainsi, nous renforçons notre polyvalence, non en tant que possibilité d'intervention directe personnelle, mais en tant que relais connus entre les personnes et les ressources existantes.

L'installation en secteur rural du travailleur social telle que nous l'entendons et telle que nous avons souhaité lui donner corps, ne se réalise pas sans difficulté. Elle doit tenir compte de l'environnement spécifique à ce secteur de forte tradition à petites exploitations agricoles, dont l'économie et dont la vie en général sont fortement menacées.

Dans ces zones où les évolutions sont lentes, toute installation nouvelle, et plus encore quand le statut n'est pas clairement défini, fait l'objet d'une mise à l'épreuve tendant à vérifier la fiabilité de la personne. Ce qui se vit dans le cadre des relations de voisinage se reproduit à un autre niveau dans le cadre des relations professionnelles.

A cet "attentisme méfiant" que l'on pourrait qualifier de "naturel" tellement il est fréquent dans ce type de milieu - et à tout prendre est-ce si différent en ville - peut s'ajouter une autre forme de méfiance semblable à celle qui concerne certains enseignants. Certes, nos cantons sont habitués à la ligne de l'institution scolaire devenue familière au fil du temps et à sa permanence. Par contre, le collège est d'une installation plus récente. Son implantation a provoqué des changements dans la tradition scolaire (de nouvelles couches sont admises dans l'enseignement secondaire, les bâtiments, les installations sportives, les manifestations, les associations de parents, les transports scolaires et les syndicats de communes). Par le biais du collège arrivent sur le canton des personnes qui disposent d'un pouvoir social certain, qui ont des modes de vie ou des idées sur l'avenir local propre à susciter l'étonnement, sans s'appuyer sur l'appartenance à un "nom", une "famille", ou sur la propriété.

Le collège est donc un ferment de changement ; il le devient davantage par la volonté de certains de ses membres de participer à la "politique", aux orientations de la vie locale. Cette situation a été l'occasion d'opposition et de méfiance réciproque.

Il semble que l'attitude face au travailleur social relève un peu de cette méfiance, avec en plus la difficulté de pouvoir inscrire le personnage dans un statut, dans un cadre repérable et communautaire.

Par conséquent, tout travailleur social doit non seulement payer son "ticket", donner des gages de solidarité et fonder ses mises sur une politique d'échange, mais encore il est absolument indispensable qu'il intègre le tissu social en y trouvant des liens, faute d'avoir un statut désigné et des fonctions incontournables. Il est pour le moins surprenant que jusqu'à ce jour, sauf peut-être dans quelques rares équipes de prévention

spécialisée du reste peu structurées par rapport aux normes administratives, personne ne s'attache à reconnaître, définir et exiger cette obligation.

3 - "UN MODE D'EXISTENCE DIFFERENT"

Ainsi titrait cet article du Courrier Picard du 25.06.1979 consacré au C.A.T. "Les Ateliers du Val de Selle".

Et c'était très justement faire valoir cette perspective nouvelle d'action sociale dans un canton jusque là peu sensible à une prise en charge communautaire de ses éléments les moins bien lotis.

C'était également montrer au lecteur un renversement dans la perception de la personne handicapée et de son acceptation sociale.

"C'était un peu l'opération survie au départ..." dit l'article précité.

"L'achat de la vieille bâtisse, abandonnée depuis dix ans, a été subventionné par le Conseil Général. Peu à peu, les carreaux cassés ont été remplacés, les pièces déblayées et replâtrées, des ateliers installés, une cuisine, une salle à manger, un bureau ont été aménagés et les friches bordant l'ancienne fromagerie ont fait place à un potager.

Les activités des "Ateliers" sont basées sur le tourisme, la nature, sur les choses du passé.

Le projet de s'occuper de chevaux est inhérent à celui de la création du centre.

"Se sont les chevaux qui ont aidé certains adultes à reprendre pied. Les chevaux avaient besoin de soins, avaient besoin d'eux. Et ils ont fait pour les chevaux ce qu'ils ne faisaient plus pour eux-mêmes" raconte Allain HOUARD.

Aussi l'activité la plus importante du centre est-elle orientée vers le cheval. Le centre possède quatre chevaux à charrette, en a d'autres en location et notamment des "Haflinger-Tyrol", des petits chevaux de randonnée.

Grâce à des subventions de l'Office de Tourisme, et avec des matériaux de récupération, "Les Ateliers du Val de Selle" ont réparé des carrioles, des roulotte avec lesquelles ils organisent des promenades, des sorties pour les week-ends. Les "adultes" sont chargés de mener les chevaux et retrouvent ainsi un rythme qui leur convient, un rythme à leur mesure, une vie dans la nature, comme autrefois, une vie que tout le monde tente de retrouver, plus ou moins artificiellement.

Deux ateliers sont directement liés à cette activité : la sellerie et la menuiserie. Dans le premier, de vieilles selles, découvertes dans des fermes, sont remises à neuf avec l'aide d'un bourrelier du voisinage ; l'atelier de menuiserie refait les carrioles.

Le village, le canton, sont mêlés à la vie du centre : on vient découvrir les environs à cheval et une certaine forme de tourisme, non envahissante, voit le jour. Des commandes de faire-part, de menus sont passées au centre qui possède une petite imprimerie offset. Pour Noël, l'atelier du bois fabriquera - ainsi qu'il l'a fait l'an passé - des jouets, comme on les faisait autrefois. Enfin, un essai va être entrepris pour cultiver des champignons, dans les caves où étaient jadis conservés les fromages.

Avec des différents ateliers, chaque "adulte", tout en participant à la culture du potager, à l'entretien de la maison, peut acquérir une petite spécialisation. Et sans être jamais coupé de la société.

"Je me suis donné dix ans pour amener certains d'entre eux à l'autonomie. Mieux, j'espère qu'ils pourront à leur tour se charger d'un autre adulte en difficulté" déclare Allain HOUARD, "alors nous créerons ici une coopérative qui maintiendra la liaison entre chacun d'entre eux et avec nous, et qui servira également de relais pour d'autres...".

Projet astucieux et combien intéressant, qui semble en bonne voie de réussir et qui, surtout, pourra servir de point de départ à la création d'autres ateliers, dans d'autres cantons."

Le même Courrier Picard le 27 juillet 1983 rend compte comme suit du centre aéré de FORCEVILLE en VIMEU réalisé grâce à la bonne volonté de tous :

"M. François DUFETELLE est éducateur et fait partie de l'Association Populaire des Cantons. Il voudrait que les ressources locales soient utilisées pour la création de centres aérés dans les petites communes.

Au-dessous de 30 enfants, il n'est pas obligatoire que les éducateurs soient diplômés.

Cette année, un centre aéré a donc été créé à FORCEVILLE. Pendant quinze jours, 7 animateurs non diplômés de 17 à 20 ans se sont occupés bénévolement de 29 enfants de 6 à 13 ans.

Mme Janine LAPLACE, Conseillère d'éducation populaire à la Direction Départementale du Temps libre, des Sports et des Loisirs, a contribué à la réalisation de ce projet, ainsi que la Municipalité qui a beaucoup aidé les animateurs. C'est ainsi qu'elle a prêté la salle des fêtes pour les activités, et qu'elle a payé toutes les fournitures.

Le 16 juillet, les enfants ont fêté la clôture du centre. Ils ont défilé dans les rues du village déguisés sur le thème du cirque. Ils vendaient des photos, des poupées qu'ils avaient confectionnées pour gagner un peu d'argent qu'ils donneront ensuite à la commune.

Les organisateurs et éducateurs espèrent montrer par ce genre d'action, l'exemple qu'il faudrait suivre pour que tous les enfants puissent passer d'agréables vacances."

Ces mentions sont banales sans doute, et la presse régionale se nourrit sans cesse de toutes les initiatives associatives qui dans chaque pays rassemblent par catégories différentes personnes : les jeunes et les vieux

toujours, mais aussi ceux que réunit un problème ou un point particulier, ceux que les circonstances regroupent, ceux qui ont besoin de moyens de défense ou de promotion et qui pour cela trouvent toujours un leader qui les mène.

Est-ce de cela seulement dont il s'agit à CONTY et OISEMONT ?

De cela un peu, mais aussi, au-delà de l'entreprise elle-même, d'un remaniement des moyens de la solidarité du groupe, par une mobilisation des ressources à partir d'activités inoffensives, d'intérêt général, ou simplement ludiques.

Un autre article des "Nouvelles de la Somme" en 1982 laisse transparaître la permanence et la dimension étendue de ces actions d'animation à retombées multiples quoiqu'essentiellement locales :

"LE LONG CHEMIN DES "ENFANTS DE LA LUNE" - Les enfants de la Lune donneront leur spectacle ce dimanche, à 15 h, au cirque d'AMIENS, pour AMNESTY INTERNATIONAL. Il est riche d'enseignements le chemin parcouru en six ans par ces enfants de CONTY.

Trois tournées estivales, en 1977, 1978, 1979, qui les ont conduit à sillonner les routes de la région, avec de lourds attelages hippomobiles, pour présenter leur spectacle de cirque : l'animation du centre aéré de CONTY en 1980-1981 ; des séjours à la neige, financés par le produit de leurs spectacles ; une vie de groupe et une expérience irremplaçable... Il est long le chemin parcouru en six ans par les "Enfants de la Lune".

"Les Enfants de la Lune" sont "nés" en 1976, du centre aéré de CONTY. Ils étaient alors 40, âgés de 6 à 14 ans, à s'engager sur le chemin d'une aventure axée autour du cirque.

Aujourd'hui encore, ils sont 40, de 3 à 20 ans. Marche inexorable du temps, les adolescents des débuts ont grandi. Si bien que les grands "Enfants de la Lune", une vingtaine, encadrent à présent leurs plus jeunes camarades. Les quatre adultes qui avaient guidé la troupe à son départ ont, depuis, souhaité en confier les rênes à ces mêmes "anciens".

Lucidement, ces derniers tirent les enseignements de leur expérience. "Nous avons appris à nous dépasser, à occuper notre temps libre utilement" soulignent-ils, conscients du bagage de souvenirs inoubliables qu'ils se sont constitué. En groupe, ils vivaient en adultes, ayant en charge la cuisine, leur budget, le soin à apporter à leurs chevaux, outre l'apprentissage de leurs numéros, le montage de leurs spectacles. Et puis, il y a les sports d'hiver où peu d'entre eux, à titre individuel, auraient pu envisager d'aller.

Tout comme ils n'ont jamais fait de différence quand, à chacune de leurs tournées, ils ont accueilli des enfants handicapés d'I.M.P., se plaçant tous sur un pied d'égalité, partageant les mêmes joies et les mêmes soucis, aujourd'hui, ils souhaitent donner les mêmes chances et faire percevoir aussi les réalités qui étaient les leurs au départ de l'aventure, à tous les jeunes qui les ont rejoint récemment.

C'est le sens du centre aéré que "Les Enfants de la Lune" ont entièrement pris en charge cet été et qui a amené une quinzaine d'enfants de CONTY à entrer dans la troupe.

Ainsi, une nouvelle tournée, d'une dizaine de jours, sera-t-elle mise sur pied en juillet 1983 et s'achèvera par un spectacle donné à l'occasion d'un rassemblement mondial d'attelage à PIERREFONDS (Oise).

Entre temps, ils seront allés aux sports d'hiver et auront donné une série de spectacles pour des administrations, des comités d'entreprise, à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Leur spectacle, renouvelé chaque saison, mais qui repose toujours sur la même démarche poétique, rêve-écran dans lequel s'inscrivent les numéros, ils le donneront ce dimanche 24 octobre à 15 h au cirque d'AMIENS, à la demande et au profit de la section amiénoise d'AMNESTY INTERNATIONAL.

Les chevaux, compagnons privilégiés de l'aventure "Enfants de la Lune", occupent une place de choix dans ce spectacle.

"Les Enfants de la Lune" aiment le cirque d'AMIENS où ils ont déjà donné quelques galas, pour leur propre compte. Un spectacle au cirque a toujours pour eux quelque chose d'exceptionnel, par les possibilités offertes par les installations particulièrement adaptées, par le public important qu'ils peuvent toucher aussi. Autant de facteurs qui les conduisent à se dépasser...

Mais attention, "Les Enfants de la Lune" ne sont pas des professionnels du cirque. Ils s'en défendent et ne le deviendront jamais. Ils constituent seulement un groupe d'enfants non prodiges, qui veut prouver que l'on peut arriver à faire beaucoup en donnant beaucoup de soi-même.

Les feux de la rampe ne sont pas éteints sur la piste des "Enfants de la Lune". Les portes de la troupe sont toujours ouvertes à ceux qui brûlent de la rejoindre. Valérie HOUARD, sa jeune présidente, ne leur demandera que la volonté de donner aux autres, à titre de droit d'entrée."

Les témoignages sont fragiles, c'est connu, et aussi sujets à caution.

En les multipliant néanmoins ceux qui entreprennent dans un domaine aussi peu sûr, opèrent un test de leur activité et de leur présence.

Une enquête sommaire a donc été menée auprès des personnalités locales intéressées es qualité par l'action sociale dans leur canton :

Les entretiens ne sauraient bien entendu tenir lieu d'évaluation des résultats de l'entreprise, mais ils nous paraissent constituer un indicateur précieux dans la mesure où ils émanent de points de vue différents correspondant à des fonctions qui leur garantissent un certain caractère d'objectivité. Les mêmes thèmes, parfois les mêmes mots-clés et les mêmes expressions se retrouvent dans la quasi totalité des réponses. Il est encourageant de constater qu'ils reflètent assez fidèlement les objectifs fondamentaux que les initiateurs de ce travail s'étaient assignés.

On retrouve presque partout soulignée l'importance de l'implantation locale des travailleurs sociaux de canton. Ainsi, par exemple, un Conseiller Général insiste sur le fait que la qualité du temps accordé aux jeunes est

aussi fonction du temps passé à connaître l'environnement socio-culturel et géographique du jeune. L'inspectrice D.D.A.S.S. et une assistante sociale constatent que les animateurs ont une connaissance intime du milieu et de la vie locale, des jeunes suivis et de leurs familles, qu'elles soient naturelles ou nourricières. *"Cela leur donne la confiance des gens"*. En effet, des jeunes en difficulté ou des familles n'hésitent pas à venir solliciter des personnes qui font partie de leur environnement immédiat. Par sa connaissance des gens, ses multiples démarches, le travailleur social cantonal arrive à trouver sur place des emplois aux jeunes, remarque une assistante sociale, ce qui ne peut être réalisé que par des gens vraiment implantés dans le pays. Cette implantation facilite en outre la collaboration avec les autres travailleurs sociaux, et par voie de conséquence, une meilleure coordination, ce dont se réjouissent toutes les assistantes sociales.

Directement liée à ce thème, on remarque la fréquence avec laquelle est évoquée surtout par les assistants sociaux et l'assistante sociale de circonscription, la disponibilité des animateurs et leur souplesse d'intervention ; leur disponibilité est précieuse notamment pour les besoins urgents, les cas de crise ; ils peuvent intervenir rapidement.

Dans la mesure où nous avons voulu mener une politique d'intervention minime, on peut se demander si ces termes ne sont pas interprétables comme le reflet d'un sentiment de sécurisation des assistants sociaux.

Ensuite, toute une série de remarques pourraient s'inscrire sous le titre "SORTIR" du cadre, de l'étiquette où l'on vous a enfermé, faire éclater les limites tracées autour de chacun.

Les conseillers généraux apprécient que notre activité "secoue les gens" dans la mesure où ils pensent que *"l'animateur doit fonctionner comme un aiguillon"* qui sollicite et développe les capacités d'imagination, suscite *"une volonté de création extraordinaire"* qui existe mais qu'il faut réussir à motiver. Une telle animation doit permettre de dynamiser les structures très figées du canton. De ce point de vue, le journal "NOTRE CANTON" est un *"outil utile et indispensable de liaison et de diffusion des informations locales qui pêche par défaut de diffusion"*.

Plusieurs assistantes sociales insistent sur l'impact considérable de la dynamique entraînée par toutes les formes d'animation auprès des jeunes et plus particulièrement des adolescents : activités du mercredi, camps, centres aérés, cirque des "Enfants de la Lune".

Un aspect très important selon elles est la possibilité qui est ainsi donnée aux jeunes de la D.D.A.S.S. de sortir de chez eux le mercredi et de se trouver, en dehors de l'école, intégrés à d'autres groupes de jeunes, ce qui leur permet d'échapper aux inconvénients d'une vie permanente en milieu clos. *"Cela leur permet de s'exprimer, de faire quelque chose qui les intéresse dans un autre cadre que le milieu familial ou scolaire"*. En outre, le fait que les plus âgés participent à l'encadrement des plus jeunes est considéré comme valorisant pour eux.

Quasiment toutes les personnes rencontrées soulignent avec intérêt l'ouverture des activités proposées par les animateurs à tous les jeunes avec un refus de se limiter aux enfants de la D.D.A.S.S. dans le but de neutraliser l'étiquetage dont ces enfants font l'objet.

Une assistante sociale a mentionné aussi qu'elle s'était efforcée de nous présenter non comme un éducateur mais plutôt comme "un animateur qui fait sortir les jeunes" afin d'échapper à l'instauration de la relation bien souvent conflictuelle famille-éducateur.

L'animatrice J.S., quant à elle, insiste sur l'avantage pour le canton d'OISEMONT d'avoir un permanent à l'Association Populaire des Cantons (les autres associations fonctionnent uniquement avec des bénévoles). Elle souligne aussi que c'est la seule association socio-éducative, fait d'autant plus important qu'il y a peu d'associations destinées aux adolescents sur le canton. Elle constate enfin que l'Association Populaire des Cantons joue le rôle d'association-relais de toutes les autres associations du canton, en grande partie par l'intermédiaire du journal, et relais aussi avec elle qui, auparavant, travaillait peu sur le canton d'OISEMONT.

L'assistante sociale de circonscription, après avoir signalé "l'immense rayonnement du C.A.T." et son aspect "populaire" dans la mesure où il est connu et accessible (à la différence de la plupart des établissements équestres

de la région qui favorisent l'image d'une clientèle d'élites), se demande s'il touche vraiment *"les gens du cru"*, et *"si les familles des adultes handicapés mentaux qui travaillent au C.A.T. se sentent concernés par la vie de cette structure"*.

Parlant aussi du C.A.T., le Maire de CONTY déclare qu'on y parvient à *"intéresser et éduquer les personnes - c'est là une action très bénéfique et les familles sont satisfaites car auparavant ces personnes finissaient à l'hospice. Maintenant elles sont centralisées au C.A.T."* Soulignons que cette dernière remarque est reçue à regret par nous qui nous efforçons de jouer la carte de l'intégration, car elle semble montrer que le C.A.T. donne, sous certains aspects, la même image que celle qu'il veut implicitement combattre (regroupement de personnes handicapées à qui l'on fournit une occupation qu'elles exerceront toute leur vie en cet endroit).

Comme le remarque une assistante sociale, le C.A.T. joue le rôle de lieu d'accueil permanent pour les jeunes, ouvert en dehors des moments d'animation structurée.

Enfin, les élus se montrent particulièrement sensibles à un certain nombre de conséquences bénéfiques de notre travail pour l'équilibre social du canton, et tout particulièrement l'absence de délinquance *"parce que les jeunes sont bien encadrés, font partie de groupes où on les entraîne à faire des choses constructives ; ils sont bien dans leur peau"*.

Pour toutes les personnes rencontrées, il est tout à fait souhaitable que le type de travail que nous avons réalisé soit encouragé sous ses différentes facettes, et en particulier que les compétences d'animateur et d'éducateur soient associées pour élargir réciproquement leurs champs d'action.

4 - PROPOSITIONS RELATIVES A LA STRUCTURE ET A LA FORME DE L'ACTION SOCIALE DE CANTON

Notre travail nous a conduit à entrevoir la nécessité de repenser la structure et la forme de l'aide éducative et sociale.

A travers notre expérience toujours en cours dans les cantons de CONTY et OISEMONT, il nous paraît possible de préciser certaines orientations élémentaires :

De l'évaluation du besoin à la définition de l'intervention :

Une première exigence consiste à moduler chaque aide sociale en fonction de la nature et de la spécificité du besoin et du degré de détresse du demandeur. Mais on doit bien souligner que le travailleur social de canton n'interviendra que si l'entourage social du jeune en difficulté, sa famille, ses amis ou voisins, ne sont pas parvenus à le tirer d'affaire. Le travailleur social de canton, dans notre esprit, doit être considéré comme le dernier recours.

Comme notre expérience l'a montré, il est indispensable que le travailleur social de canton soit implanté sur son lieu de travail et parfaitement intégré à la population de manière à permettre une connaissance mutuelle qui favorise une relation de confiance. L'emploi du travailleur social de canton doit présenter une diversité (concrétisée par des activités multiples et variées) propre à estomper son image d'éducateur spécialisé. En effet, à l'heure actuelle, la seule présence d'un éducateur induit si facilement une demande d'aide qu'il faut s'efforcer de neutraliser cette étiquette si l'on veut favoriser une auto-assistance du milieu. Notons bien que cette démarche ne correspond en aucune façon à une fuite du rôle d'éducateur ; d'ailleurs si l'évolution que nous préconisons se dessine, vers une "épuration" du travail d'éducateur limitant ses interventions aux cas très lourds (n'ayant pu être traités dans un cadre "normal"), alors l'éducateur pourra opérer à visage découvert, sans ambiguïté.

Permettre l'autonomie :

Il paraît aussi très important que le travailleur social de canton soit profondément imprégné de la volonté de ne pas tirer satisfaction de l'invalidité des autres (auquel cas il n'a aucune raison véritable d'être un agent de changement), mais bien au contraire qu'il cherche à devenir l'instrument grâce auquel les "personnes handicapées" accéderont à l'autonomie, étant entendu que c'est là le but fondamental de son travail, et non la survie des institutions.

Notre expérience dans les cantons de CONTY et OISEMONT repose sur l'alliance d'un travail éducatif et le développement d'un réseau d'animation culturelle très diversifiée destiné à impliquer directement ou indirectement, mais dans toutes ses couches, une large partie de la population.

Un long et patient travail a été nécessaire avant que cette animation atteigne l'un de ses premiers objectifs : construire en profondeur la trame d'un travail social permettant de substituer à une conception traditionnelle de l'aide sociale, dont certains aspects néfastes ont pu être soulignés, une forme de prise en charge collective des jeunes en difficulté dont tous les relais soient étroitement solidaires et ne dépendent plus des seuls spécialistes. Il est encore beaucoup trop tôt pour évaluer tous les bénéfices que l'on est en droit d'attendre à long terme de cette structure d'intégration dynamique. Mais il apparaît dès à présent qu'en suscitant par sa nature même une forme efficace d'auto-assistance du milieu, elle modifie radicalement la façon de remédier aux inadaptations en transformant leur statut, et la façon de les envisager. En effet, le réseau d'activités, et, plus largement, l'environnement social ainsi créé tend à bloquer le risque de reproduire les conditions qui ont suscité ces inadaptations et surtout à détourner les critères qui les ont fait juger telles.

L'échec scolaire : un problème prioritaire :

Il ressort en particulier de notre expérience que l'échec scolaire, aggravé et parfois même causé par des conditions familiales difficiles, constitue trop souvent le point de départ pour le jeune d'une dynamique d'échec global. C'est pourquoi notre réflexion doit être prolongée par une analyse en profondeur des déterminations de l'échec scolaire (qui ont suscité un grand nombre de travaux). Il est bien connu qu'un mauvais départ dans la scolarité, une mauvaise approche du fameux premier écueil de la lecture et de l'écriture peut engendrer des effets de blocage ou de fuite, sources potentielles d'une série d'inadaptations ultérieures. De sorte que nous ne pouvons qu'encourager tous les efforts réalisés pour remédier à de telles circonstances, tout d'abord au sein de l'école elle-même, puis entre parents et enseignants.

Et par ailleurs, il faut à tout prix éviter que l'impact des appréciations scolaires déborde le cadre de ce qu'elles sont censées juger et sanctionner. Il paraît indispensable de pouvoir apprécier les qualités du jeune en difficulté en fonction de critères qui ne soient pas seulement de nature scolaire. C'est pourquoi il importe d'être en mesure de leur proposer des activités valorisantes qui leur renvoient une image positive d'eux-mêmes

Il est très courant, malheureusement, que la dynamique d'échec global engendrée par le jeune s'alimente précisément des remèdes qui sont censés en combattre les effets. Remèdes administrés en outre par des travailleurs sociaux (assistants sociaux, tuteurs, éducateurs...) qui ne disposent que d'une gamme de moyens d'action et d'intervention limités, tels que l'aide financière aux familles et les placements dont on sait combien ils contribuent à accélérer la spirale de l'échec et une certaine forme d'irresponsabilité.

La solution de placement dans des établissements spécialisés présente de ce point de vue de nombreux inconvénients. Ces placements contribuent à former un véritable ghetto des exclus ou des "ratés" dûment étiquetés, éliminant toute chance d'apprécier positivement les possibilités des jeunes concernés. Au contraire, le travail d'animation réalisé par les travailleurs sociaux de canton vise justement à multiplier les modes d'approche du jeune, qui mettront en exergue ses capacités.

QUELQUES PROPOSITIONS ELEMENTAIRES :

A l'issue de notre travail expérimental, nous inciterions à un développement de toutes les formes d'animation dont nous avons montré l'intérêt et l'efficacité pour prévenir et surmonter les effets d'une inadaptation. Cependant, il serait préférable que ce développement soit harmonisé par une concertation, plutôt que de se faire de façon anarchique. Un tel développement suppose des moyens financiers modestes par rapport à ceux qu'exige l'aide sociale classique. Il faut aussi éviter que le comportement d'assistance n'apparaisse aussi dans le domaine de l'animation. Ces animations sont à encourager par quelques fonds de départ, mais si des financements sont nécessaires par la suite, ils doivent être "mérités" par des manifestations de la réussite de la forme d'animation entreprise.

Pour combler un manque certain de concertation et de coordination dans le canton, à différents niveaux, nous formulons quelques propositions simples non coûteuses, naïves sans doute face à la puissance de quelques "lobbies" bien en place ; mais elles sont à la portée de la volonté politique des élus locaux au rang desquels les Présidents de Conseils Généraux ne sont pas les moins libres et les moins influents :

Mise en place d'un travailleur social polyvalent de canton :

La première concerne la création d'un poste dont le profil serait celui d'un véritable "architecte social" du réseau d'animation et de l'action sociale du canton. Cette fonction pourrait être remplie par un représentant de la D.D.A.S.S. (inspecteur ?) ou par le Conseiller Général, s'il était rémunéré à plein temps pour ce travail. Rien n'empêche en effet de rendre cette fonction élective, opérationnelle et rémunérée, en matière d'action sociale, et de mettre en place à ce niveau un véritable patron responsable devant la population. Cet agent devrait :

- développer et renforcer la solidarité de tous les éléments du réseau d'animation du canton et être l'artisan de leurs interconnexions ; toutes formes de cloisonnement devant être ainsi évitées non seulement entre les activités (sportives, culturelles, etc...), mais aussi entre les participants, pour faciliter les relations interpersonnelles de tous bords. Cette action s'apparente à celle du travailleur social polyvalent du canton dont nous avons amorcé le fonctionnement à titre expérimental ;
- assurer la responsabilité générale du travail social du canton :
 - o en rendant ce réseau d'animation pleinement opérationnel en tant que structure d'intégration active des jeunes en difficulté, rejetés ou désorientés, et de prévention contre toutes les formes d'exclusion sociale ;
 - o en supervisant le mode d'intervention des travailleurs sociaux, et veillant à en optimiser le nombre, de façon à ne recourir aux interventions qu'en cas de situations particulièrement graves ou dangereuses. L'expérience a montré que dans la plupart des cas d'inadaptation, il était parfaitement possible de faire l'économie des remèdes psychologiquement lourds et financièrement coûteux administrés par les travailleurs de

l'Aide Sociale traditionnelle. Il serait indispensable, dans cet esprit, que des travailleurs sociaux ne fonctionnent pas à l'"acte", mais soient rémunérés sur des bases plus souples et plus globales. Nous préconisons en particulier après d'autres, qu'à la notion de prix de journée en A.E.M.O. soit préféré un mode de financement global, lequel serait modulé en fonction de l'évolution des effectifs et de la qualité des prestations, mais n'en comprendrait pas moins une partie fixe tacitement reconduite pour couvrir les dépenses d'infrastructure, reconductibles sous réserve de bilan pluri-annuel en matière de coût et de rendement.

Former un syndicat inter-communal d'action sociale :

La seconde proposition vise à modifier les relations entre les institutions dans le canton, en fondant un syndicat intercommunal d'action sociale qui serait composé par exemple :

- du Conseiller Général,
- du conseiller social (si ce n'est pas le Conseiller Général),
- des représentants des Maires, des travailleurs sociaux, de l'enseignement, de la population,
- l'animateur "temps libre" du secteur.

Ce syndicat intercommunal aurait pour objectif :

- d'assurer une cohésion des projets collectifs du canton, en les approuvant périodiquement ;
- de mener une politique remédiant à l'exclusion, par des études systématiques sur la démographie sociale du canton ;
- de combattre l'assistanat systématique, par une personnalisation des aides sous le contrôle d'un collectif gestionnaire ;
- d'arbitrer l'affectation des moyens d'aide au cas par cas, et dans le sens d'une diminution du montant des aides purement financières ;

- de gérer le patrimoine constitué par les locaux communaux à vocation sociale : maison de retraite, maison de jeunes et de la culture, maison pour tous et autres établissements, de telle sorte que ce patrimoine connaisse les ajustements et les transferts rendus nécessaires par l'évolution des besoins sans attendre des incitations extérieures.

S'articuler au schéma départemental :

Au niveau de la circonscription, on pourrait retrouver l'équivalent et la population de ce syndicat intercommunal dans une commission qui serait composée du Député, de plusieurs Conseillers Généraux, du Sous-Préfet, d'un inspecteur D.D.A.S.S. et d'élus sociaux (assistants sociaux et autres travailleurs sociaux, animateurs, enseignants...).

Cette commission de circonscription aurait à définir un contrat de circonscription destiné à appliquer une politique d'harmonisation des réalisations et des échanges à un niveau plus large que celui du canton, tout en conservant les mêmes objectifs que le syndicat intercommunal. Il devrait en particulier assurer :

- la gestion directe des moyens d'action sociale publics en place dans la circonscription ;
- l'utilisation régulée des structures existantes, compte tenu de la dynamique de la population et de l'enveloppe financière globale disponible en matière d'action sociale.

En milieu urbain, il faudrait diviser la ville en cantons sociaux, lesquels peuvent être du volume d'un bloc d'immeubles le cas échéant (la notion "d'ensemble", de "cité", de "zone" de quartier est à revoir à cet égard en fonction des surfaces, des densités d'occupations et de l'écologie).

On révise bien la carte électorale, on remembre les terres. Pourquoi ne pas entamer une carte des secteurs d'action sociale fondée sur la réalité, donc révisable périodiquement, et comportant des unités suffisamment étroites pour être accessibles dans leur totalité par quelques personnes ?

Trouver un financement décentralisé :

Les fonds de fonctionnement de ce syndicat intercommunal proviendraient de la remise au canton d'une partie des fonds qui sont habituellement versés à titre compensatoire aux organismes spécialisés ou aux individus au titre de la santé, de l'éducation, de la culture, des sports, de l'animation, des soins sociaux.

Au moment où va intervenir effectivement la décentralisation, il paraît évident de tabler sur une reprise en main par le Conseil Général du modèle financier d'action sociale à l'oeuvre dans le département.

Ce serait une gageure que cela se traduise seulement par une passation de pouvoir et par le remplacement du bureaucratisme d'Etat par un bureaucratisme de l'"establishment" local.

Il ne faut certes pas espérer un canton autogestionnaire de l'ensemble d'un fond social global. Il n'y est pas préparé et les craintes de l'Etat sont trop vives face à l'hypothèse d'un usage aberrant ou déséquilibré, ou trop finalisé des fonds publics d'action sociale. Mais enfin, il n'est peut-être pas malsain de penser à l'avènement d'une direction cantonale de l'action sociale armée financièrement pour conduire sous contrôle du département et de l'Etat une politique adaptée aux demandes locales dûment régulées.

Faire les contrats de canton :

La passation de contrats de canton : contrats scolaires, socio-éducatifs, culturels, socio-professionnels, sanitaires et sociaux, etc..., entre le syndicat intercommunal et les professionnels concernés concrétiserait réellement cette autonomie du schéma départemental.

Etant rappelé qu'il ne saurait s'agir de convention léonine aux prescriptions unilatérales imposées par des organismes centraux, mais d'actes élaborés de gré à gré aux contenus variables en fonction de la conjoncture locale et des moyens réellement disponibles. Pas de contrats types bidons auxquels on s'adapte pour recevoir la manne, mais inexécutables en l'état, donc inexécutés quant aux prestations et conduisant à des détournements de moyens.

Le syndicat pourrait aussi s'appuyer dans sa tâche sur des outils tel qu'un journal de canton et un circuit audio-visuel, dans certains cas une radio locale.

En bref, tout moyen de communication susceptible de dégager un consensus et de développer la solidarité et les aides de proximité, de provoquer l'initiative et de la soutenir.

Il faudra être hardi car il n'y a pas de solidarité sans échange.

Ce n'est pas la peine de disposer à foison d'une technologie avancée et de tant de matériels si ce n'est pas d'abord pour que chacun puisse à sa volonté être branché sur son voisin et sur les autres, et ainsi savoir qui a besoin de lui, qui l'appelle et qui il interpelle.

Portant sur un document brut non soumis aux instances du
C.T.N.E.R.H.I., la présente publication comporte des affirma-
tions engageant la seule responsabilité de ses auteurs.

